

*François Baron*

*Les moulins de Tessancourt-  
sur-Aubette*



*Les familles de meuniers  
de Tessancourt-sur-Aubette*

REPRODUCTION INTERDITE

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

Cet ouvrage s'inscrit dans une collection consacrée aux moulins du Vexin du nord des Yvelines et des communes limitrophes dans le département du Val-d'Oise et fait suite aux tomes intitulés :

- « *Les moulins de Brueil-en-Vexin et autres lieux en Yvelines. Les HAVARD, meuniers du grand moulin de Brueil et leurs alliances* »,
- « *Le moulin de la Chaussée d'Hardricourt* »,
- « *Les moulins de Gaillon-sur-Montcient* »,
- « *Les moulins de Meulan* »,
- « *Les moulins d'Oinville-sur-Montcient* ».

Il constitue le sixième tome de cette collection.



Tessancourt-sur-Aubette (Photo **Pierre POSCHADEL** sur Wikipédia)

REPRODUCTION INTERDITE

## Remerciements

Un tel travail ne pourrait exister sans la contribution de beaucoup de passionné (e) s, de professionnel (le) s du monde de la généalogie, d'historien (ne) s et d'ami (e) s, sans le regard critique de mes premières lectrices et de mes premiers lecteurs.

Je voudrai citer, dans un ordre aléatoire, **Franck JOURDAN** et son épouse, propriétaires du moulin de Metz à Gaillon-sur-Montcient qui m'ouvrirent leurs archives il y a quelques années et qui, ce faisant, m'encouragèrent dans mes recherches sur les moulins de l'Aubette, de la Montcient, du ru de l'eau brillante, de la Bernon.

Grâce à eux, je fis la connaissance des propriétaires actuels du moulin d'Orzeaux, du moulin de la closerie des Saules à Tessancourt, mais aussi de bien d'autres propriétaires de moulins du bassin de l'Aubette de Sagy, de la Montcient, de la Bernon et du rû de l'eau brillante.

**Nicole DRENEAU**, vice-présidente du Cercle Généalogique de Versailles et des Yvelines (CGVY), déjà citée dans mon premier tome sur les moulins de Brueil-en-Vexin, qui n'a cessé de m'encourager et à accepter que mes livres soient publiés sous forme numérique sur le site du CGVY.

**Laetitia FILIPPI** qui, avec son époux, inlassablement, dépouille et indexe les registres des communes des Yvelines (Seraincourt, Frémainville, Brueil-en-Vexin, Oinville-sur-Montcient, Tessancourt-sur-Aubette et bien d'autres).

Les articles et livres de **Madeleine ARNOLD-TÉTARD** (†), ancienne archiviste de la ville de Meulan, en particulier son livre sur **Sophie de GROUCHY**, marquise de **CONDORCET**.

**Patrick BLOND**, intervenant auprès du département Culture et Patrimoine de la mairie de Meulan, découvre et me transmet de nombreuses pépites issues des archives municipales de Meulan.

Les archives départementales des Yvelines qui m'ont toujours facilité l'accès aux archives.

Je tiens à remercier tout particulièrement madame **GUICHARD-SPICA**, directrice des archives départementales des Yvelines et toute son équipe qui m'ont toujours prodigué leurs conseils judicieux, en particulier monsieur **Romain DUGAST**, chef de service, madame **Mathilde DEUVE**, responsable de la cellule développement des publics, madame **Pamina WEITE**, chargée de mission au patrimoine départemental et valorisation du patrimoine qui ont présenté l'application EVA aux propriétaires des moulins, M. **Wilfrid ÉON**, chef du service traitements des archives et diffusion numérique, qui ont toujours fait preuve d'un accueil bienveillant et d'une aide précieuse.

Ont contribué par leur apport monsieur **Jean-François VIEL**, paléographe qui, grâce à son expertise m'a permis la lecture de documents anciens, **Maryse ROULEAU**, généalogiste spécialisée dans l'étude des familles de Meulan et de ses environs.

Je ne voudrais pas oublier les nombreux généalogistes qui ont déposé le fruit de leurs recherches sur Généanet. Grâce à leur travail, j'ai découvert de nombreuses familles de meuniers.

Enfin, je ne peux que remercier infiniment **Claire CHAUCHARD**, ma compagne, qui a lu, relu inlassablement mes épreuves, qui a contribué à la clarification des documents (*quand je ne comprends pas, c'est que c'est mal rédigé ! me dit-elle*), qui a supporté avec bienveillance mes heures devant mon ordinateur et mes journées aux archives.

Ce tome consacré aux moulins de Tessancourt-sur Aubette n'aurait pas pu voir le jour sans elle.

Tous droits réservés, François BARON, mai 2024, T6\_V1.

REPRODUCTION INTERDITE

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

### Table des matières

✓ <u>Préambule</u>	page 8
✓ <u>Histoire du territoire de Tessancourt-sur-Aubette</u>	page 12
✓ <u>Les plans permettant de situer les moulins de Tessancourt</u>	page 26
✓ La carte des possessions du Prince de Conty de 1770	page 28
✓ Le plan d'intendance de 1782	page 30
✓ La carte de Cassini du XVIIIème siècle	page 31
✓ Le plan cadastral de 1821	page 32
✓ <u>Historique des moulins de Tessancourt</u>	page 34
✓ <u>Le moulin d'Orzeaux</u>	page 36
✓ <u>Le Petit moulin ou moulin Brulé</u>	page 70
✓ <u>Le moulin de la Maraiche</u>	page 98
✓ <u>Les meuniers de Tessancourt à travers les recensements</u>	page 122
✓ <u>Généalogies des meuniers des moulins de Tessancourt</u>	page 132
✓ Généalogie <b>MABILLE</b>	page 134
✓ Généalogie <b>CHÉRON</b>	page 136
✓ Généalogie <b>BARBIER</b>	page 138
✓ Généalogie <b>COCHIN</b>	page 140
✓ Généalogie <b>AMIOT</b>	page 146
✓ Généalogie <b>THOMAIN</b>	page 148
✓ Généalogie <b>CARPENTIER</b>	page 152
✓ Généalogie <b>DUBOIS</b>	page 160
✓ Généalogie <b>CERTAIN</b>	page 164
✓ Généalogie <b>AUGUSTIN</b>	page 166
✓ Généalogie <b>BELHOMME</b>	page 168
✓ Généalogie <b>VISBECQ</b>	page 174
✓ Généalogie <b>ALBECQ</b>	page 178
✓ Généalogie <b>HOGET (AUGER)</b>	page 180
✓ Généalogie <b>DELISLE</b>	page 184
✓ Généalogie <b>DUVAL</b>	page 186
✓ Généalogie <b>VAUGON</b>	page 188
✓ Généalogie <b>DUPRÉ</b>	page 190
✓ Généalogie <b>BÉGUIN</b>	page 192
✓ Généalogie <b>BOULLET</b>	page 200
✓ Généalogie <b>LANGLOIS</b>	page 206
✓ Généalogie <b>GERBE</b>	page 210
✓ Généalogie <b>BOCHARD</b>	page 212
✓ Généalogie <b>BOURLIER</b>	page 216
✓ Généalogie <b>TRUFFAUT</b>	page 218
✓ Généalogie <b>COMMISSAIRE</b>	page 220
✓ <u>Papiers relatifs aux moulins de M. de GROUCHY</u>	page 240

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

- ✓ Sources utilisées page 262
- ✓ Index des patronymes page 266

## Préambule

Un document fort intéressant disponible aux archives départementales des Yvelines sous la cote E 3400, nous permet de faire une liste non exhaustive des propriétaires de moulins en 1710 parmi lesquels est cité Mr de **TESSANCOURT**, seigneur de Tessancourt <sup>(\*)</sup>, pour un moulin.

Il s'agit d'un courrier adressé de Mantes, le 16 janvier 1710 au marquis de **BLARU**, par **FAURE**, contrôleur des aides au bureau de Mantes.

Ce document contient, correspondance, quittances, assignations, sommations, sentences, saisies et autres pièces de procédure, touchant le paiement du droit annuel des moulins, tant à eau qu'à vent, créé par l'édit du 15 janvier 1704.

Le marquis de **BLARU** prétendait être exempté du paiement de ces droits (archives départementales des Yvelines, Eau et Forêts, E 3400, 1709 – 1711).

Monsieur **FAURE** donne dans cette liste, le nom des propriétaires de moulins dans la généralité de Mantes ainsi que le ou les moulins pour lesquels il payent ce droit :

« Monsieur,

A Mantes le 16 janvier 1710

*J'ai reçu celle qu'il a plu de m'honorer. J'ai eu Mr RIBAUT, nostre procureur lequel m'a assuré que dans cette semaine il me ferait signifier copie de toute requeste d'opposition et de vos titres, et aussitôt, nous nous pourvoirons devant Mr BOURET, Lieutenant général de Mantes et subdélégué de Monsieur l'Intendant lequel juge solidairement les constatations qui surviennent au reffus du paiement du droit annuel de tous les moulins, tant à eau qu'à vent dont personne n'est excuser conformément à l'édit de Roy que j'ay eu l'honneur de vous envoyer.*

*Il s'agit de 40 sols pour chacun de vos moulins par an, tous [ ], deux à farine, et un à foulon. Ce droit à [ ] est estably pour tout le Royaume par édit de création du mois de septembre 1704 qui font six années [ ] au dernier décembre 1709 revenantes pour vos trois moulins à trente-six livres.*

*Sans préjudice de l'année courante 1710 dont ledit droit se doit payer ans le 15<sup>ème</sup> du mois conformément au nouvel édit.*

*Madame de MAINTENON paye pour son moulin d'Aulnay,*

*Mr le comte de SENNETERRE, pour deux moulins de Brueil et Oinville,*

<sup>(\*)</sup> Il est probable qu'il s'agisse de **René de VION** décédé en 1740 (Maisoncelles) chevalier, seigneur de Tessancourt, du Coudray, Maisoncelles, Champagne, Thionville, Maulette, Dannemarie, Cloches, etc. (fait enregistrer ses armes en 1698 à l'Armorial de la Généralité de Paris) qui épousa 1) 1701 **Marie de Barville** (fille de **Robert de Barville**, chevalier, seigneur de Romainville, écuyer de la Princesse de Carignan, et de **Marie Gentil**), sans postérité puis 2) **Marie-Marguerite de La Salle-Carrière** <sup>(\*\*)</sup> décédée en 1766 dont il eut 3 filles : **Marguerite Françoise Geneviève de VION**, dame de Maisoncelles et de Thionville, **Elisabeth Françoise Geneviève de VION**, dame de Mattancourt, **Marie Anne de VION**, dame de Tessancourt.

Les 3 sœurs vendent Tessancourt pour 72 200 livres le 20 juin 1758 à **Jean Philippe François de VION**, seigneur de Gaillon et à **Catherine de GARS**, son épouse. Cette vente marque l'extinction de la branche de Tessancourt.

<sup>(\*\*)</sup> 17 avril 1740, acte de liquidation (extrait) de **Marie Marguerite de la SALLE**, veuve de **René de VION** (Archives nationales, répertoire du notaire **François DEMEURE**, RE/XXX/4, vue 11/37). La minute a disparu.

Liquidation... Marie Marguerite De la Salle,  
veuve de René de Vion, à la  
cuteur de la famille. Elle  
héritière de René de Vion... 8.

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

Mr...GRIGNY pour son moulin de Fontenay-Saint-Père,  
Mr de GAILLON, seigneur de Gaillon pour son moulin de Gaillon,  
Mr d'HANNEUCOURT, seigneur d'Hanneucourt pour deux moulins sis à Gargenville,  
Mr de FREDET, seigneur de Jumeauville paye pour son moulin de Jumeauville,  
Mr de SULLY paye pour son moulin de la Villeneuve,  
Mr de LOUMOIS paye pour son moulin de Loumois,  
Mr de GINANVILLE pour trois moulins à Mantes la Ville dont il y en a un à tan,  
Mr D'AUFFREVILLE pour trois moulins à Mantes la Ville,

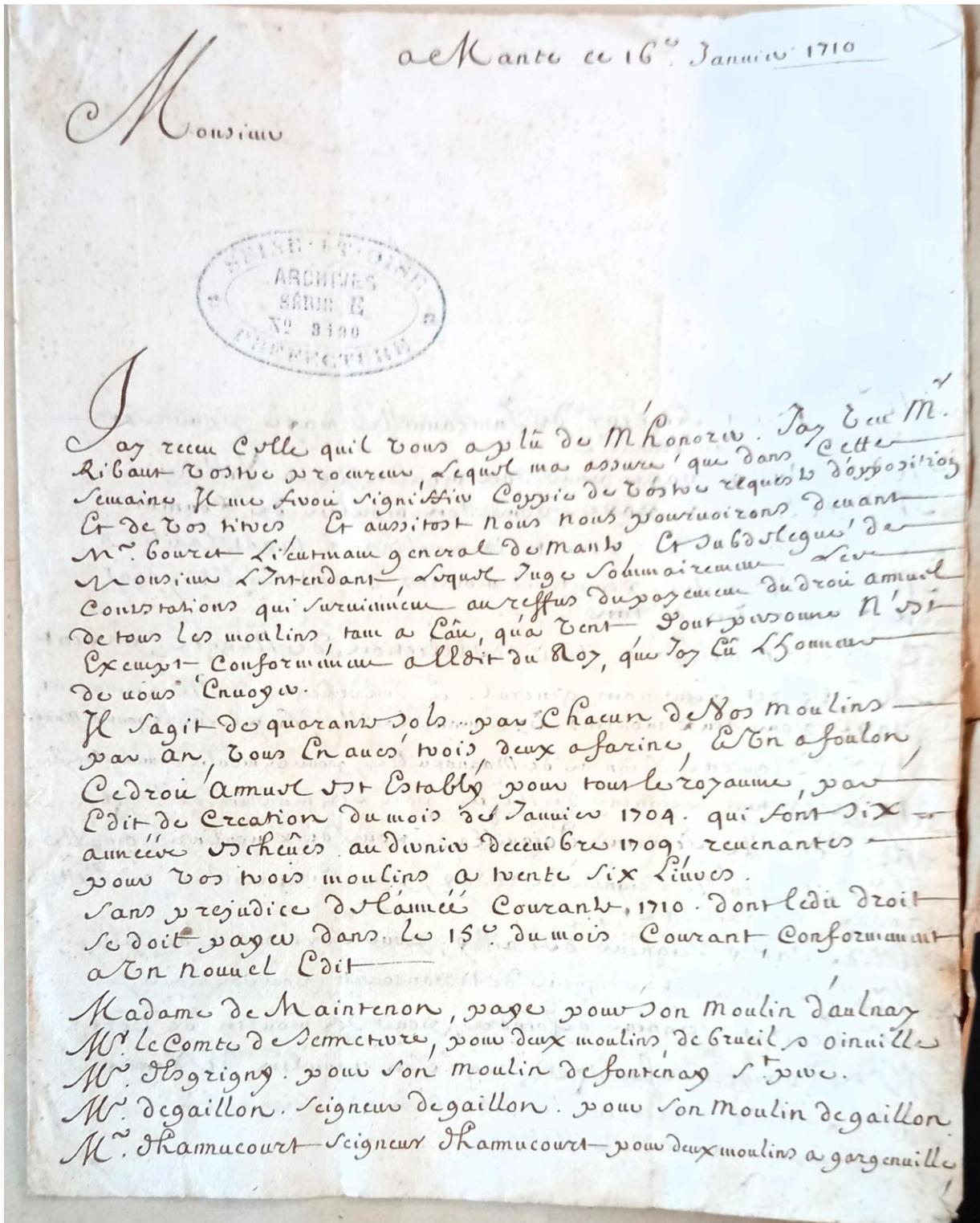
Tous les moulins à tan de l'élection de Mantes payent

Mr GOURET, Lieutenant général, le subdélégué de Mr l'Intendant payent pour deux moulins, tous à Mantes la Ville, l'autre sur le pont de Mantes,  
Mr de LAMOTTE, seigneur de Magnanville pour un moulin à Mantes la Ville,  
Mr de PETANT, seigneur de Nézée pour son moulin de Nézée,  
Mr d'OINVILLE, seigneur d'Oinville pour deux moulins à Oinville,  
Mr D'HESSEVILLE, seigneur de Rosay, pour cinq moulins à Villette, Rosay et Gaillonnet,  
Mr de SAILLY, seigneur de Sailly pour son moulin de Sailly,  
Mr de TESSANCOURT, seigneur de Tessancourt pour son moulin,  
Mr PONCHET, seigneur de SOINDRE, pour son moulin de Vert,  
Mr le Prince de SOUBIZE pour son moulin de Vigny,  
Mr Le noir, procureur du Roy pour son moulin à Mantes, seigneur de Senneville pour son moulin à Villette,  
Messieurs du Chapitre de Paris pour leur moulin .... Payent,  
Et quarante autres particuliers propriétaires de moulins à eau, à vent, à tan, et autres payent (ou leurs meuniers et fermiers) annuellement ce droit sans aucune contestation.  
En sorte qu'il n'y a que vous, Monsieur, qui reste à payer pour vos trois moulins, pour lesdites six années expirées au dernier décembre 1709 et l'année courante 1710 dont le droit se doit payer quinzième du courant.

Aussitôt que M. RIBAUT m'aura fait signifier votre requeste d'opposition, avec vos titres, Monsieur le subdélégué donnera son ordonnance auxdits édits.  
J'attendrai l'honneur de vos nouvelles la semaine prochaine avant que de rien faire, délai passé j'exécute les ordres de Mrs les intéressés à les suivre avec bien du respect et de la soumission,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur, FAURE, contrôleur des aydes en son bureau à Mantes.

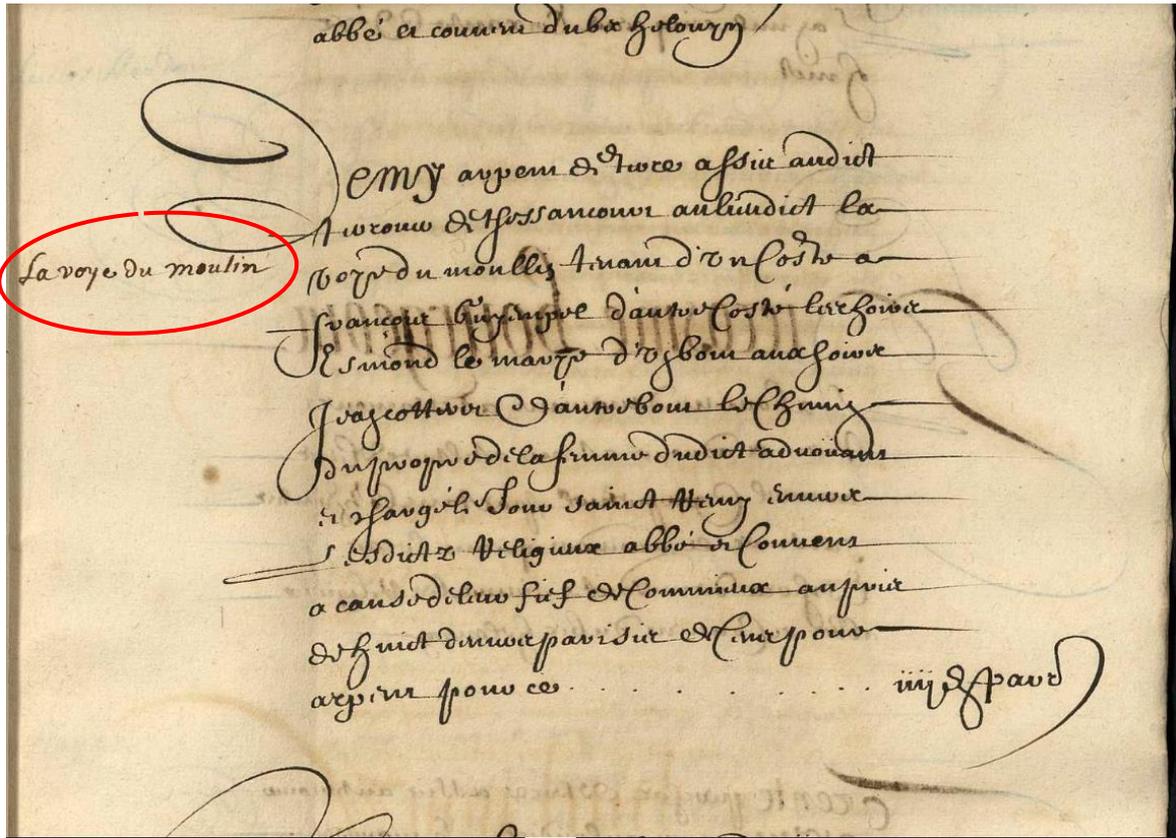


Première page de la correspondance, quittances, assignations, sommations, sentences, saisies et autres pièces de procédure touchant le paiement du droit annuel des moulins, tant à eau qu'à vent, créé par édit du 15 janvier 1704, dont le marquis de Blaru prétendait être exempté (archives départementales des Yvelines, Eau et Forêts, E 3400, 1709 – 1711).

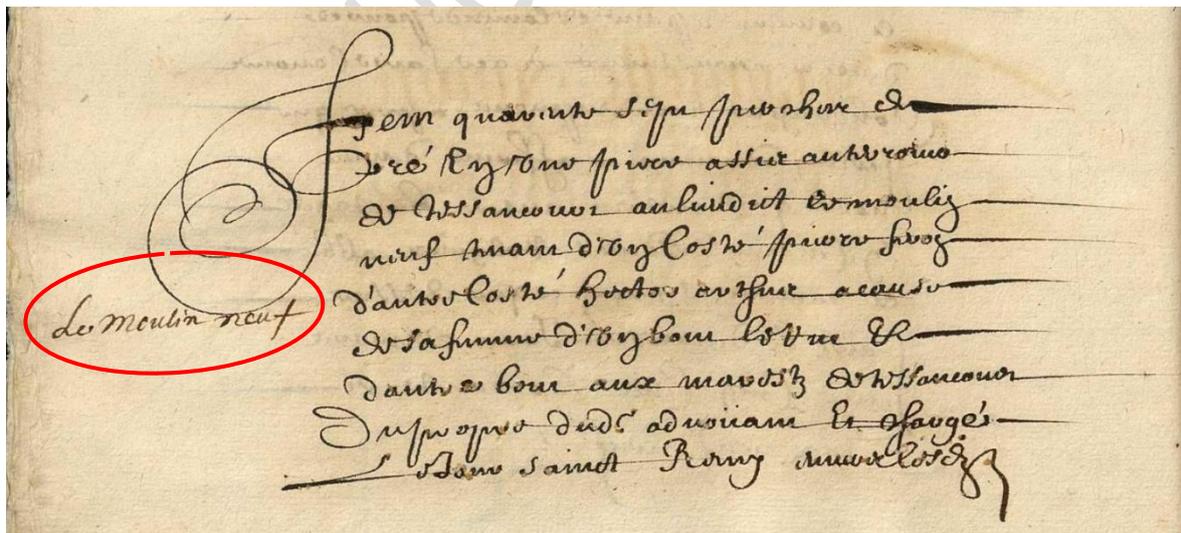
REPRODUCTION INTERDITE

**Histoire du territoire de Tessancourt-sur-  
Aubette**

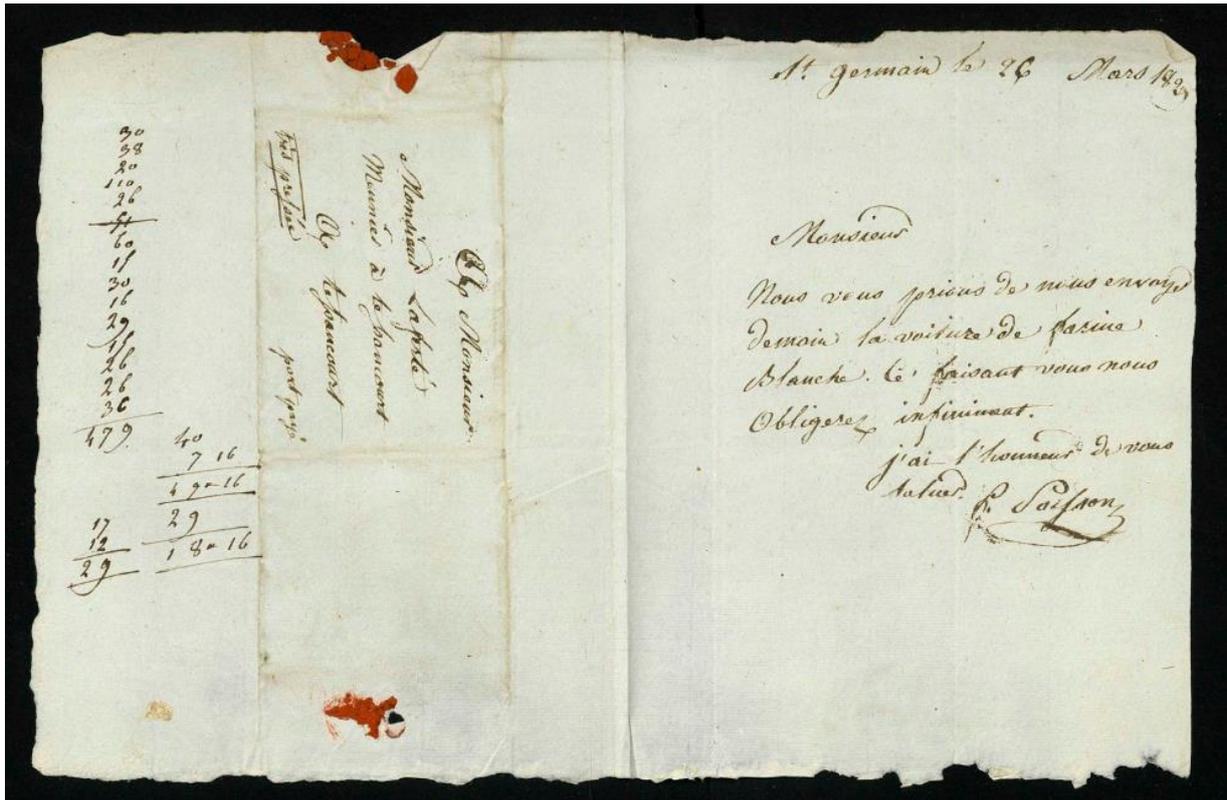
REPRODUCTION INTERDITE



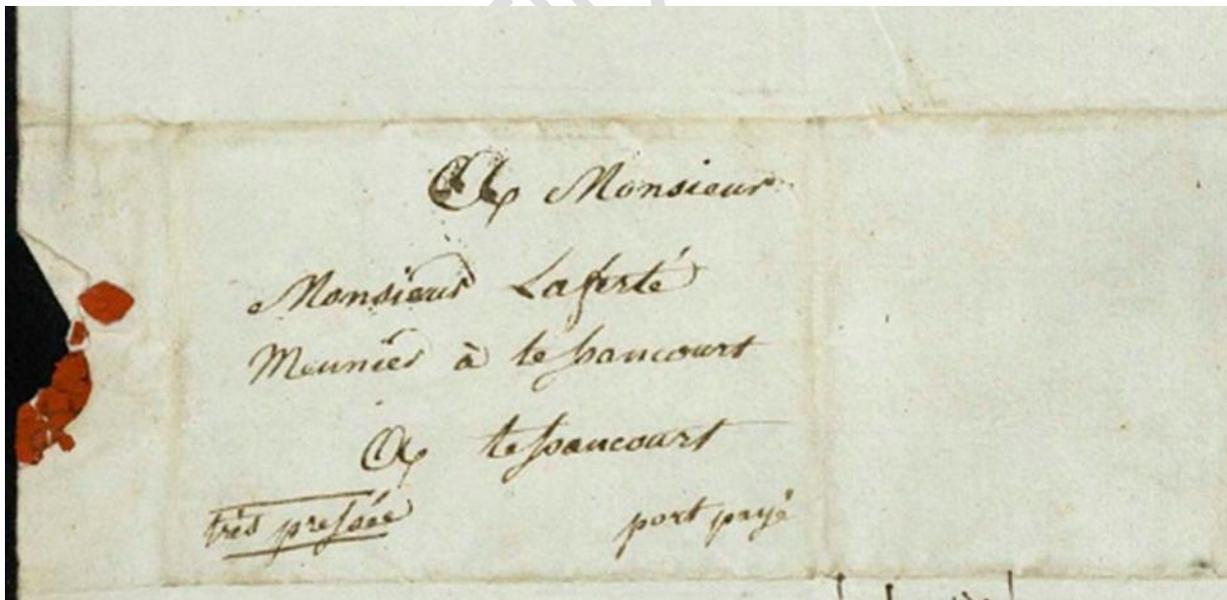
A Tessancourt, un chemin est dénommé « la voye du moulin » (archives départementales des Yvelines, Prieuré Saint-Nicaise de Meulan : terrier pour Tessancourt 1777 – 1782, registre couverture carton, 113 folios papier, 24H 8, vue 68/119). Cette « voye du moulin » est à nouveau mentionnée dans le terrier de la Seigneurie de Tessancourt (archives départementales des Yvelines, 42J 1, registre des déclarations (volume 1), 1777 – 1777, vue 70/432).



A Tessancourt, un lieu-dit est dénommé « Le moulin neuf » (archives départementales des Yvelines, Prieuré Saint-Nicaise de Meulan : terrier pour Tessancourt 1777 – 1782, registre couverture carton, 113 folios papier, 24H 8, vue 96/119).



Archives départementales des Yvelines, terriers seigneuriaux, Seigneurie de Tessancourt. - terrier : registre des déclarations (volume 2), 1777 – 1777, 42 J 2 Vue 248/343).



Courrier daté de 1824, adressé à monsieur **LAFERTÉ**<sup>(\*)</sup>, meunier à Tessancourt. Ce courrier est inséré dans le registre des terriers seigneuriaux de 1777.

(\*) **Jean Baptiste LAFERTÉ**, est cité comme maire de Tessancourt et cultivateur demeurant à Tessancourt lors du mariage de sa fille le 3 juin 1834 à Tessancourt avec **Jean Louis AMIOT**, marchand épicier demeurant à Meulan, , place du boulevard, né à Tessancourt le 20 novembre 1809, fils de **Jean Louis AMIOT** (décédé à Condécourt le 21 novembre 1832) et de **Rose DUVAL**, 54 ans, rentière, demeurant à Condécourt (archives départementales des Yvelines, [1119191] - Tessancourt-sur-Aubette (Yvelines, France) - État civil (Naissances, Mariages, Décès) | 1825 – 1851, vue 109/330).

16.9.1780<sup>bre</sup> **Pierre Martial Castillard**  
Garde moulin, demeurant à Tessancourt, étant ce-  
jour au Château de Gaillon.  
Declare quil tiens et avoue tenir atitre de  
Chef Cur, annuel, perpetuel, et imprescriptible, -  
emportant l'ordre en ceter, Saisine de fait et amende  
quante Cary, Suisiva la Coutume.

Archives départementales des Yvelines, terriers seigneuriaux, Seigneurie de Tessancourt. - terrier : registre des déclarations (volume 2, 1777 – 1777, 42 J 2 Vue 264/343).

**Pierre Martial CASTILLARD** cultivateur, garde moulin, rabatteur de moulin est né le 6 juillet 1740 à Tessancourt-sur-Aubette et a été baptisé le lendemain paroisse Saint-Nicolas. Il est décédé le 9 novembre 1793 à Tessancourt-sur-Aubette.

Il se marie le 8 février 1768 à Meulan avec **Marie Françoise BIGNON** en présence de **Pierre CASTILLARD, Germain CASTILLARD, Pierre "Philippe" CASTILLARD, Pierre LECOMTE, Louis François « le Jeune » BOURGEOIS, Jean BOURGEOIS, Marie Catherine FONTENAY** (archives départementales des Yvelines, Meulan-en-Yvelines, BMS, 1756 - 1763, 4E 1713, vue 170/263). Dont postérité **CASTILLARD** à Tessancourt-sur-Aubette.

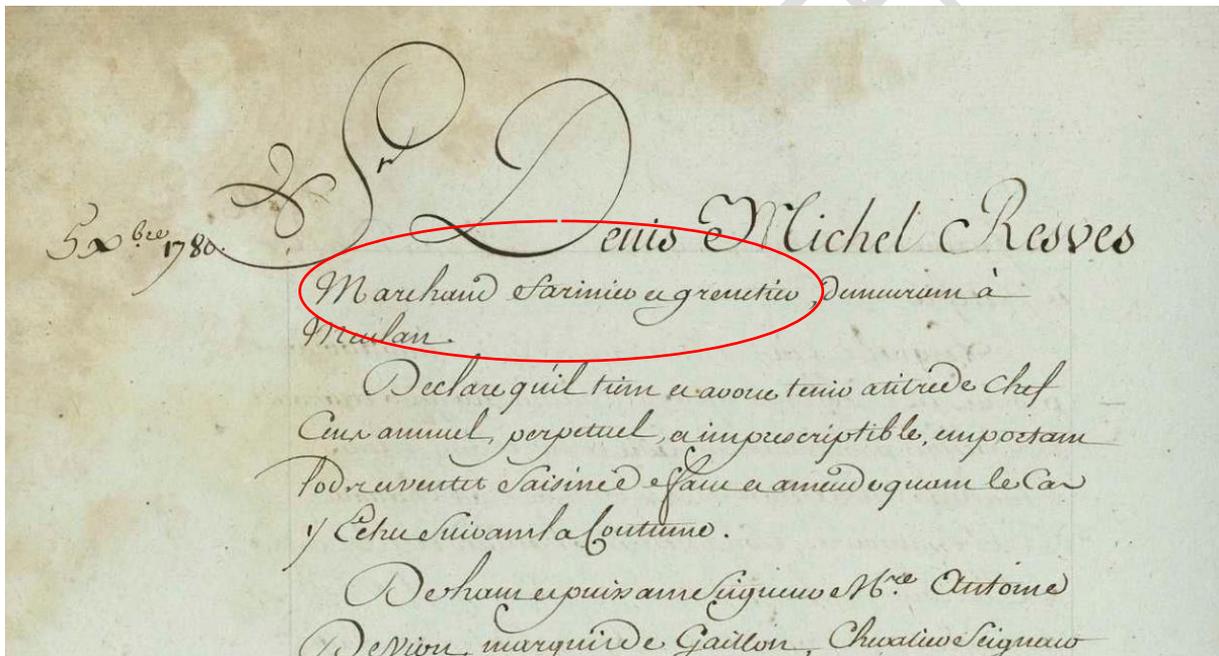
16.9.1780<sup>bre</sup> **Robert François Ravannes**  
Labourneur, demeurant à Tessancourt,  
minimo agi de vingt quatre ans, emanipié d'age  
proudam sur l'autorité de sieur Louis Baucheolainé  
bourgeois demurant en cette ville son curateur aux Camer-  
et de l'aux action Immobiliaire, accipimus.  
Declare quil tiens et avoue tenir atitre de Chef Cur  
annuel, perpetuel, et imprescriptible, emportant l'ordre en  
Sinter Saisine de fait et amende quante le Cary et hu  
Suisiva la Coutume.

Archives départementales des Yvelines, terriers seigneuriaux, Seigneurie de Tessancourt. - terrier : registre des déclarations (volume 2), 1777 – 1777, 42 J 2 Vue 300/343).

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

On trouve cette famille **RAVANNE** dès le XVIIIe siècle à Jambville et Tessancourt-sur-Aubette. Une famille **RAVANNE** que l'on trouve dans le département de l'Eure compte des meuniers, sans qu'il soit possible de faire un lien entre ces deux familles. Des membres de cette famille s'installèrent comme meuniers au moulin du Metz à Gaillon-sur-Montcient. L'un de ses membres devint peintre de marine à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle.

**Denis RAVANNE**, fermier et receveur de la terre et seigneurie de Tessancourt, se voit affermé par les moines de Saint Nicaise, 68 arpents et demi de terres dépendant de l'ancien domaine, moyennant la somme de 340 livres, payables au jour de la Saint Jean-Baptiste par bail passé devant maître **D'HARLINGUES**, le 29 décembre 1736. (« *Histoire du canton de Meulan* », **Edmond BORIES**, op. cité, page 345, acte à la date du 29 décembre 1736 (archives départementales des Yvelines, répertoires des notaires, E27 244, **Jean Baptiste D'HARLINGUES**, notaire à Meulan, étude rattachée à l'étude principale de Meulan, étude Pousset, 1721-1739, vue 263/342) : « *bail à loyer par Dom Charles Lucien LE LIEVRE, fondé de la procuration de Dom Martin JALLAIN à Denis RAVANNE, moyennant 340 livres par an* ».



Archives départementales des Yvelines, terriers seigneuriaux, Seigneurie de Tessancourt. - terrier : registre des déclarations (volume 2), 1777 – 1777, 42 J 2 Vue 302/343).

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

*L'ancien manoir des premiers seigneurs de Tessancourt était situé proche de la rivière de l'Aubette. Ce fief de la Marêche converti aujourd'hui en exploitation agricole prit le nom de Banthelu.*

*Vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, un cadet de la famille Henri de Banthelu, Jean de Banthelu, devint seigneur de Tessancourt et fit construire un château nommé Horzeaux dont il ne subsiste aujourd'hui que la porte principale; bâti sur une butte rocheuse, il occupait une bonne situation, ses dépendances étaient nombreuses, il n'en reste plus que le moulin.*



18

*La description de ce domaine est contenue dans un contrat passé le 3 Juin 1456, devant Jean Duval, tabellion à Meulan. «Noble homme Jean Riconi dit Villeneuve, écuyer, vend à titre perpétuel à messire Jallain, bourgeois de Meulan et à Isabeau, sa femme, l'hôtel, cour, colombier, jardin, moulin, prés, bois, aulnaie, pêcherie, pâturages, cens, rentes, revenus et possession de Tessancourt, qui étaient et appartenaient à Jean de Banthelu en son vivant, écuyer, mouvant et tenant du seigneur de Gaillonnet, moyennant XXXJX livres VJ sols et VJ deniers, payés en XV écus d'or, valant XXVIJ sols et VJ deniers tournois, et une soulte que le dit écuyer vendeur confesse avoir eue et reçue ».*

### *Oudard de Cauperel*

*Oudard de Cauperel, écuyer, prévôt de Meulan en 1515, marié à Marguerite de Sence, succédait aux Jallain, ils eurent deux filles, Nicolle et Jeanne. Nicolle de Cauperel épousa Yves de Vion, seigneur de Puisseux sur Seine, lieutenant-général à Meulan et eut en dot une partie de la terre de Tessancourt. L'autre partie de cette terre fut donnée à sa sœur Jeanne de Cauperel, lors de son mariage avec Denis de la Planche, seigneur de Gaillon, prévôt de Meulan. Quelques temps après un accord fut conclu; la totalité de la seigneurie de Tessancourt passa dans la famille de Vion. De son mariage, Yves de Vion eut trois enfants, Jérôme, Marie et Claude. Devenu veuf en 1536, il épousa Marguerite d'Aubourg, dame de Percheux et eut de cette union trois enfants. Après la mort d'Yves de Vion survenue le 12 février 1568, son fils Jérôme de Vion mourut célibataire en 1547, ce fut François de Vion, l'aîné des enfants de son second mariage qui hérita de la seigneurie de Tessancourt. Marié en premières noces à Louise de Buchet, morte sans postérité, il s'allia, le 23 mai 1571, à Pernelle de Joigny.*

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

*La pierre tumulaire adossée au mur méridional de l'église de Tessancourt porte que : François de Vion était un des cent gentilshommes de la maison du roi et écuyer de Saint-Germain-en-Laye, seigneur de Tessancourt, Orzeaux et Puiseux-sur-Seine et que sa femme Pernelle de Joigny, fille de haut et puissant seigneur, messire Antoine de Joigny, chevalier de l'ordre du roi, baron de Bellebrune, seigneur de Marle et Thurbingheim. De ce mariage était sorti cinq enfants, dont l'ainé Denis de Vion fut seigneur de Tessancourt, Orzeaux, Grosrouvres et Pintères, par contrat passé devant Jacques Godard, tabellion de la Châtellenie de Mézières (près de Dreux), il avait épousé, le 22 février 1599, Hélène de Villiers, fille de Charles de Villiers, seigneur de Radegonde et de Geneviève de Croizette, dont sortit Henri de Vion et Pierre de Vion.*

*Au décès d'Hélène de Villiers, survenu le 20 mars 1619, Denis de Vion épousa le 26 octobre suivant dame Jeanne de Piedefer, veuve de Gille de Barville, Denis de Vion mourut le 11 mars 1641, et fut inhumé en l'église de Tessancourt. Jeanne de Piedefer lui survécut quelques années, se remaria avec Jacques de Damas, seigneur des Tournelles. Elle décéda à Grosrouvres le 29 octobre 1659, et ses restes furent transportés à Tessancourt. Henri de Vion fils aîné de Denis, né en 1606, se maria le 4 novembre 1630, à Anne de Barville, issue du premier mariage de Jeanne Piedefer. Le 11 mars 1644 il soutint un procès contre Claude de Lorraine, abbé du Bec-Helloin qui se qualifiait indûment de seigneur de Tessancourt.*

### *Henri de Vion*

*Henri de Vion, décéda le 10 mai 1663, au château de Tessancourt, où était morte Anne de Barville, le 12 juin 1647, ils furent inhumés, dans l'église de Tessancourt. De leur union étaient sortis six enfants, dont Jean-François de Vion, qui fut seigneur de Tessancourt; marié à Gabrielle Le Coigneux, il en eut trois enfants. Jean-François de Vion, mourut le 20 novembre 1685, et à la fin de décembre de la même année décéda sa femme Gabrielle le Coigneux.*

### *René de Vion*

*René de Vion, leur fils aîné fit, en 1698, enregistrer ses armes à l'armorial de la généralité de Paris. En 1701, il épousa Marie de Barville, fille de Robert de Barville, qui mourut sans hoir de son corps. René de Vion épousa en secondes noces Marguerite de la Salle Carrière, dont il eut trois filles: Marguerite-Françoise-Geneviève, dame de Maisoncelles; Elisabeth-Françoise-Geneviève, dame de Mallancourt et Marie-Anne de Vion, dame de Tessancourt. René de Vion mourut en 1740.*

On trouve aux Archives nationales sous la cote P//20/2, n° 357, l'hommage en date du 14 janvier 1688 de la terre et seigneurie de Tessancourt et des fiefs qui la composent, sis au bailliage de Mantes et comté de Meulan, et aussi des fiefs, terres et seigneurie de Thionville [sur-Opton] vulgairement appelé la Tour du Pré, sis près Houdan, mouvant <sup>(\*)</sup> du château de Houdan, rendu par René de Vion, chevalier, lieutenant au régiment royal de la Marine, seigneur de Tessancourt et des fiefs et seigneuries de Sautourt, Coquillet, Horzeaux, Le Moulin Neuf, Les Pouillières, Camprémy, La Prévosté, le fief de Jean de Villette, Lèvemont et du tiers du fief de Commeux, fils et héritier de Jean François de Vion.

De même sous la cote P//23, n° 122 (Archives nationales) hommage en date du 1<sup>er</sup> mars 1728, de la terre, fief et seigneurie de Tessancourt., rendu par René de La Salle, chevalier, seigneur de Carrière, procureur de René de Vion, chevalier, seigneur de Tessancourt, de Coudray, Maisonselle et autres lieux, fils et héritier du sieur de Vion.

<sup>(\*)</sup> Fief mouvant ou servant : terre qu'un vassal tient d'un seigneur. Le vassal qui détient un fief servant doit la foi et hommage au seigneur du fief dominant. Le fief servant peut aussi être dominant à l'égard d'un autre fief qui relève de lui. Ce dernier peut prendre le nom d'arrière-fief.

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

### *Terre de Tessancourt et fiefs*

*Cette terre de Tessancourt, comprenait plusieurs fiefs. Le fief de Sautour, le fief de Lèvemont, situé au Fort de Meulan, le fief de la Coquillière, ou d'Orzeaux; le fief de Moulin-Neuf ou d'Orzeaux; le fief de Pouillère; le fief des Commieux; le fief de Campreny; le fief de Banthelu au hameau de la Maraîche auquel le seigneur de Gaillonnet avait un droit, qu'il avait abandonné à celui de Gaillon; le fief de Saint Niçaise, contenant le tout de 170 arpents et un fief nommé Luce, sis à Nucourt, près de Magny.*

*Le fief de la prévôté des chevaliers, et de Jean de Villette, au lieudit le carrefour du lieu tenant du côté au jardin du curé. La ferme de la Prévôté de Tessancourt était d'un produit de 10 livres et fut estimée 140 livres puis vendue, à titre d'engagement et rachat perpétuel; elle fut donnée au duc François d'Alençon qui l'aliéna.*

*Le fief de l'église, que possédait celle-ci comprenait: 1° l'église, 2° le cimetière et pourtour, 3° un arpent de terre sur le territoire, relevant toujours du seigneur suzerain de Meulan. Par acte passé devant Me Chesnou, notaire à Meulan, du 16 mars 1780, Antoine de Vion déclare que sa terre et seigneurie de Tessancourt, relevait du roi et du Prince de Conti et qu'elle consistait dans les fiefs énumérés en 1777, plus le domaine non fieffé; le lieu seigneurial de Tessancourt où était le château.*

*Le lieu seigneurial était devant le château, et consistait en un bâtiment nécessaire pour l'exploitation d'une terre, colombier, volière, cour et jardin fermé de murs, terre, bois, saulaie, pâturage et friches, contenant 37 arpent 27 perches et un quart, sis au lieudit des Horzeaux, tenant d'un côté à l'Orme, le chemin et sentier qui va en bas de Tessancourt à la chaussée pavée de Meulan à Magny. Plus cinquante perches de bois taillées, un pressoir et bâtiment et le moulin des Orzeaux. De l'ancien domaine composant les biens de la ferme le Couldray, dont les bâtiments furent démolis en 1666, suivant la permission de M. Maximilien François de Bétume, lieutenant général de Mantes et Meulan après l'enquête faite par M. de Blois, le 11 avril 1666.*

*Les 68 arpents et demi de terre dépendant de l'ancien domaine furent affermés par les moines de Saint Niçaise, à Denis Ravanne, fermier et receveur de la terre et seigneurie de Tessancourt, moyennant la somme de 340 livres payable au jour de la fête de la Saint Jean-Baptiste par bail passé devant Darlingue le 29 décembre 1736. Le fief de Saint Niçaise consistait en 72 arpents, 4 deniers de censives à prendre sur les 50 arpents d'héritage, vignes, terres labourables. Ainsi qu'il en est spécifié dans les foies et hommages faits par M. de Vion, le 7 décembre 1637, Henri de Vion en 1645 et Jean François de Vion en 1666.*

---

<sup>(\*)</sup> « Rendre foies et hommages » : XIIe siècle. Dérivé d'homme, au sens médiéval de « soldat, vassal ».

**DROIT FÉOD.** Acte par lequel, en se déclarant l'homme de son seigneur, le vassal s'engageait à servir celui-ci, qui lui assurait, en retour, sa protection. Acte de foi et d'hommage, acte par lequel on devenait le vassal d'un seigneur, constitué de l'hommage proprement dit et d'un serment de foi prêté sur l'Évangile. Tenir un fief à foi et hommage. Rendre foi et hommage au roi. Hommage lige, engagement sans limite envers le seigneur principal, qui devait être servi en priorité. Hommage simple, qui permettait à un vassal, déjà engagé dans les liens de dépendance de l'hommage lige, de se lier d'une manière limitée à un autre seigneur. Hommage en marche, engagement, serment de paix et de concorde prêté sur la frontière de deux seigneuries (définition du Centre National de Ressources textuelles et Lexicales du CNRS).

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

*Dans le registre de 1777, il est fait mention de plusieurs pièces de vignes assez importantes et tenues en grande partie par des particuliers, comme Antoine Emmanuel Lebeau, greffier au bailliage d'Evrecquemont qui, en 1777, possédait plusieurs biens à Tessancourt. Les archives de la fabrique de l'église de Tessancourt, renferment plusieurs déclarations entre les années 1583, 1584 et 1616 à 1632, du sieur Thomas Girout, de Antoine Prévot, la dame Alagille, Jean et Guillaume Marmoisin, Christophe Gara l'aîné, fermier et receveur du temporel du prieuré Saint Cosme et Saint Damien de Meulan, donne à l'église et paroisse de Tessancourt en mémoire de son père Guillaume Gara, en son vivant archer du roi, l'héritage suivant:*

*Un quartier de vigne assis au territoire du dit Tessancourt, au lieudit Horzeaux, à charge de faire prier pour lui. Le sieur Guillaume Cappi, fit une déclaration pour deux quartiers de vigne, situés aux Horzeaux.*

### Une autre mention d'un moulin à Tessancourt

Nous avons vu ci-dessus qu'un contrat est passé devant **Jean DUVAL**, tabellion à Meulan le 3 juin 1456 dans lequel **Jean RICONI** vend à messire **JALLAIN** <sup>(\*)</sup>, bourgeois de Meulan un moulin (parmi d'autres biens) sis à Tessancourt.

Un autre document nous donne une information sur un moulin à Tessancourt : le cueilleret <sup>(\*\*)</sup> de la paroisse Saint Jacques de Meulan.

Le cueilleret <sup>(\*\*\*)</sup> ou obituaire <sup>(\*\*\*\*)</sup> de l'église Saint Jacques de Meulan du XVIème siècle fait partie des archives de la commune de Meulan qui possède outre deux registres de l'appréciation des gains du bailliage de Meulan de 1573 à 1586 (voir la communication à la commission des antiquités et arts de Seine-et-Oise publiée dans son bulletin en 1919), un cueilleret du cens et rentes dues à la paroisse Saint Jacques de Meulan qui a fait l'objet d'une étude publiée en janvier 1922 par la Société historique et archéologique de Pontoise, du Val-d'Oise et du Vexin publication parue dans les « Mémoires » de cette société historique.

Ce cueilleret couvre la période du jour de la Toussaint 1509 et est établi jusqu'en 1601.

Ce sont les marguilliers de la fabrique de la paroisse de Saint Jacques de Meulan qui perçoivent cens et rentes.

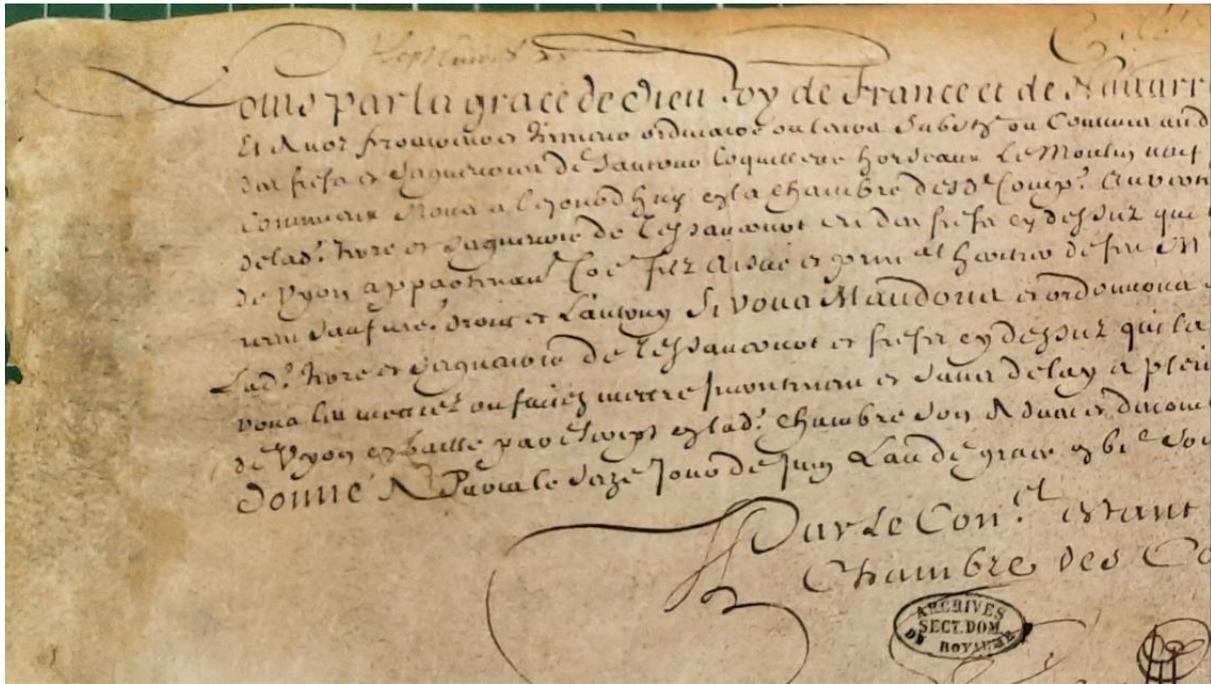
Dans ce cueilleret figure « **Pierre FALLAIN** qui doit pour chacun an tant à ladite fabrique qu'au curé dudit Saint Jacques, sur le moulin de Tessancourt au jour de la Saint Martin, VIII sols et un septier de blé » (mémoires de la société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin, tome XXXVII, 1922 sur Gallica). Pourrait-il s'agir du même **JALLAIN = FALLAIN** ?).

(\*) **Nicolas JALLAIN** est Procureur (substitut) du roi en 1498, **Pierre JALLAIN**, (certainement son fils) en 1525.

(\*\*) L'église Saint Jacques du fort de Meulan reconstruite de 1506 à 1545, a disparue pendant la tourmente de la révolution. Le cueilleret est conservé aux archives municipales de Meulan. Il semble avoir été établi en 1509, le premier acquit étant du jour de la Toussaint de cette même année. Chaque feuillet comporte l'indication de la propriété sujette à cens ou à rente, ainsi que la trace des acquits donnés par les marguilliers chargés de les recevoir. Cens et rentes ne sont pas payés régulièrement, la plupart des acquits sont donnés pour 2, 3 ou 4 ans, 7 ans, 9 ans et même 12 et 19 échus. Les derniers acquits, sur feuille volante sont établis pour 1599, 1600 et 1601. Ce document comporte plusieurs feuillets dont le 46 et le 47 qui indique les obituaires <sup>(\*\*\*)</sup> de la paroisse Saint Jacques de Meulan. Au feuillet 46 « *sensuyvent les charges que les marguilliers de l'église de Monseigneur Saint Jacques du fort de Meulan sont tenus de faire ou faire faire touchant les Obiz, fondacions et universitaires pour les âmes des trespasés aux jours qu'ils sensuyvent au moyen de laigx aeulx laissez* ». Au folio 47 il est indiqué « item en la fin de chacune procession qui se fera dans l'an enladite église sera dit un de profundis pour les ames de feuz **Tomasse LA JULLAINE** et, Me **Nicollas JALLAIN** et sa femme » (note extraite de l'article paru dans Mellentensis n°11, revue de l'association généalogique et historique des Yvelines du nord (AGHYN)).

(\*\*\*) Le cueilleret est l'état des cens et rentes dues et reconnues par les tenanciers d'une Seigneurie (dictionnaire de l'académie Française).

(\*\*\*\*) Registre obituaire : Livre contenant la liste des défunts pour l'anniversaire desquels une communauté devait prier ou célébrer un obit (messe célébrée par fondation pour un défunt à la date anniversaire de son décès).



Ci-dessus extrait (partiel) de l'acte de foy et hommage rendu le 16 juin 1668 par **François de VYON** au Roi pour la terre et seigneurie de Tessancourt (sur Aubette). Si "Horseaux" et "le Moullin Neuf" y sont cités comme éléments constitutifs de ladite terre et seigneurie, la construction du moulin d'Orzeau n'y est en revanche nullement évoquée...

« Louis par la grace de Dieu Roy de France et de Navarre, à noz amez et feaux conseillers les gens de noz comptes à Paris, au bailly de Mante ou son lieutenant /2 et à noz procureurs, receveur ordinaire ou leurs substitués ou commis audit lieu, salut. Sçavoir faisons que nostre cher et bien amé François DE VYON, chevalier seigneur de Tessancourt et /3 des fiefs et seigneuries de Saucour, Coquillere, Horseaux, le Moulin Neuf, les Pouillieres, Bouselu, Campremy, la Prevosté, le Fief de Jean de Villene, Levemont et du quart du fief de /4 Commieux, nous a le jourd'huy en la Chambre desdits Comptes, en vertu d'arrest d'icelle du XXIXe jour de may dernier, [rendu] les foy et hommage qu'il nous estoit tenu faire pour raison /5 de ladite terre et seigneurie de Tessancourt et des fiefs cy dessus qui la composent, scitués dans le bailliage de Mante, relevant de Nous à cause de nostre comté de Meulan, audit sieur /6 DE VYON appartenant comme filz aisé et principal heritier de feu Mre Henry DE VYON, vivant chevalier seigneur desdites terres, son pere, ausquels foy et hommage ledit sieur DE VYON a esté /7 receu, sauf nostre droict et l'autruy. Si vous mandons et ordonnons à chacun de vous endroit soy, sycomme à luy appartiendra, que si pour cause desdits foy et hommage non faitz, /8 ladite terre et seigneurie de Tessancourt et fiefs cy dessus qui la composent, appartenances et deppendances d'iceux, sont ou estoient mis en nostre main ou autrement empeschez, /9 vous les mettiez ou faites mettre incontinent et sans delay à pleine et entiere delivrance et au premier estat et deub, pourveu que dans le temps de l'ordonnance ledit sieur /10 DE VYON en baille par escript en ladite Chambre son adveu et denombrement, face et paye les autres droicts et devoirs sy aucuns sont pour ce deubs, si faicts et payez ne les a. /11 Donné à Paris le seizeiesme jour de juin, l'an de grâce M VIC soixante huict et de nostre regne le vingt sixiesme. »

« Par le Conseil estant en la Chambre des comptes, MICHEL, avec paraphe. »

(Archives nationales, P/20/1 n°100, baillage de Meulan et Mantes, fonds de la Chambre des comptes de Paris. 1621 – 1744, série P. Nouveaux hommages rendus à la chambre de France (XVIIe-XVIIIe siècles). Tome I : Prévôté et vicomté de Paris. Bailliages de Senlis, Clermont en Beauvaisis, Valois, Mantes et Meulan, Montfort-l'Amaury, Étampes).

REPRODUCTION INTERDITE

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

Tessancourt a compté 3 moulins mais la date de leur construction est à ce jour inconnue pour ces 3 moulins.

Le répertoire de la série 7S des archives départementales des Yvelines, ne recense que 2 moulins à Tessancourt :

- Le moulin d'Horzeaux (Orzeaux) dont le règlement d'eau contient 2 plans et travaux en 1838-1889 (archives départementales des Yvelines, dossier 7S 175).
- Le moulin de la Maresche (Maraiche, Marêche, Mareche, Maraische), tantôt appelé Petit moulin de la Maresche (ou Maraische), tantôt Grand moulin de la Maresche. Les archives des Yvelines détiennent le règlement et travaux (1836-1858) et la révision du règlement avec 5 plans (1901-1904). 1836-1930 (archives départementales des Yvelines, dossier 7S 175).

Le document de référence « Energie et subsistance, enquête sur les moulins à blé an II -1809 » dont l'inventaire a été publié en 1998 par **Martine ILLAIRE** conservateur en chef aux Archives Nationales indique 3 moulins à eau en l'an II (F° 293) à Tessancourt-sur-Aubette :

- Le moulin d'Orzeaux en l'an X (F°294),
- Le grand moulin en l'an X (F°294),
- Le petit moulin à eau en l'an X (F°294),

Quant au cadastre de 1821, on verra que l'on retrouve bien nos 3 moulins.

La grande difficulté pour Tessancourt sera de faire la différence entre « Grand moulin » et « Petit moulin », le moulin d'Orzeaux (ou d'Horzeaux) étant quant à lui bien identifié, d'autant qu'un document de la Chambre des comptes du XVIIIème siècle parle d'un « moulin neuf ».

De plus le plan de Bertier de Sauvigny (1782) fait clairement figurer 2 roues au moulin de la ferme de la Maraiche, ce qui pourrait laisser supposer qu'il put y avoir 2 meuniers différents et que l'un de ces moulins soit appelé le « petit moulin », tandis que l'autre aurait été le « grand moulin ».

Les registres de catholicité peuvent donner quelques informations comme ce mariage en date du 6 septembre 1698 à Tessancourt sur Aubette entre **Robert GROSSELIN**, garde-moulin, âgé de 27 ans fils de feu **Antoine GROSSELIN** et de défunte **Marie CAGNON** et **Catherine RENTE**, veuve de **Jean DESGROUX**, laboureur à Tessancourt en présence de Mre **Barnabé DUCHEMIN**, prêtre vicaire audit lieu, **Jacques HOGET**, laboureur, beau-frère de l'épouse, **Louis BOURGEOIS**, **Henry DUTUIT** et **Jean LEGER** comme témoins.

Mais rien n'indique que ce **Robert GROSSELIN** soit garde moulin à Tessancourt même si ce mariage est prononcé dans cette paroisse.

Ou encore cet acte de mariage qu'il n'a pas été possible à ce stade de mes recherches, de raccrocher à la généalogie **LAURENT** : le 22 novembre 1757 à Tessancourt, mariage de **Simon PHILIPPE**, fils majeur de Basile, maître tonnelier et **Marie Marguerite FOVET**, avec **Marie Françoise LAURENT**, fille majeure d'Estienne LAURENT, marchand farinier de cette paroisse et **Anne Dorothée DAUVERGNE**, témoins **Estienne LAURENT**, père de l'épouse, **André LAURENT**, oncle de l'épouse, **Basile PHILIPPE**, père de l'époux, **Jacques LAURENT**, cousin germain de l'époux et **Nicolas DE LISLE**.

REPRODUCTION INTERDITE

**Les plans permettant de situer les  
moulins de Tessancourt**

REPRODUCTION INTERDITE

## La carte des possessions du Prince de Conty (\*1) de 1770.

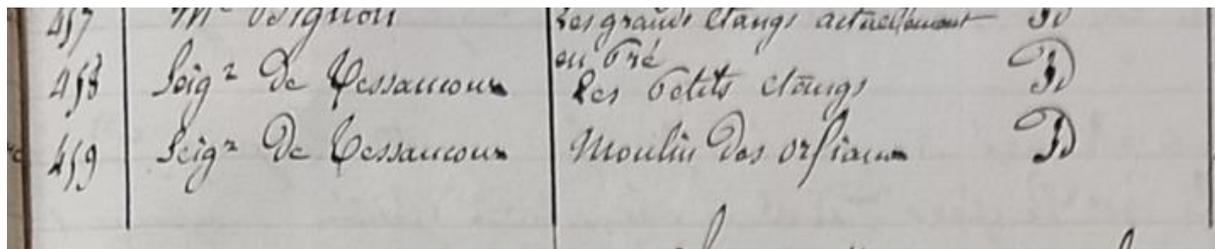
Cette carte permet de retrouver mention du moulin d'Orzeaux (Ourziaux) qui y est représenté. (\*1)



№	Propriétaires	Designations	Estimations des fonds	Signatures ou engagements	Observations particulières
<i>Étang de Meullent</i>					
446	Langlois	Maison et Cour	Memoire	a voir	(Cet article est concédé par M <sup>r</sup> Bignon surajouté au dit article pour le 10 <sup>e</sup> la perche par lui dans laquelle on fait du Roy
447	De Naive	Lavoir et Cour	D	D	
448	Goinbault laire	Verrou en queue	D	D	
449	Goinbault laire	Jardin	D	D	
450	François Chevrement	Jardin	D	D	
451	François Chevrement	Jardin	D	D	
452	Charles Goinbault	Jardin	D	D	
453	Charles Goinbault	Jardin	D	D	
454	Le Comte	Garnerie	D	D	
455	Cadet Bouchon	Jardin	D	D	
456	Cadet Bouchon	Jardin	D	D	
457	M <sup>r</sup> Bignon	Les grands étangs actuels	D	D	
458	Seig <sup>r</sup> De Tessancourt	ou les petits étangs	D	D	
459	Seig <sup>r</sup> De Tessancourt	Moulin des Orzeaux	D	Seig <sup>r</sup> De Tessancourt	

(\*1) Agrandissement réalisé par **Thierry MOUNY**, photographe sous la direction de M. **Wilfrid ÉON**, chef du service traitements des archives et diffusion numérique, direction des archives départementales, direction générale adjointe ressources, archives départementales des Yvelines.

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette



Extrait (page 21) de la « *Description de la Seigneurie et Comté de Meullent appartenant à SAS Monseigneur le Prince de Conty, relativement à la carte levée en 1770* ». Dans cette description le Seigneur de Tessancourt est seigneur engagiste<sup>(\*)</sup>, aux étangs de Meulan, des petits étangs et du moulin des Orziaux (archives départementales des Yvelines, Plan de la ville, forts, ponts, estangs et territoire de Meullent [Meulan], appartenant à S.A.S. monseigneur le Prince de Conti, seigneur, levé en 1770. Cote A 205/1, Date 1770, Dimensions 102 cm x 144 cm).

29

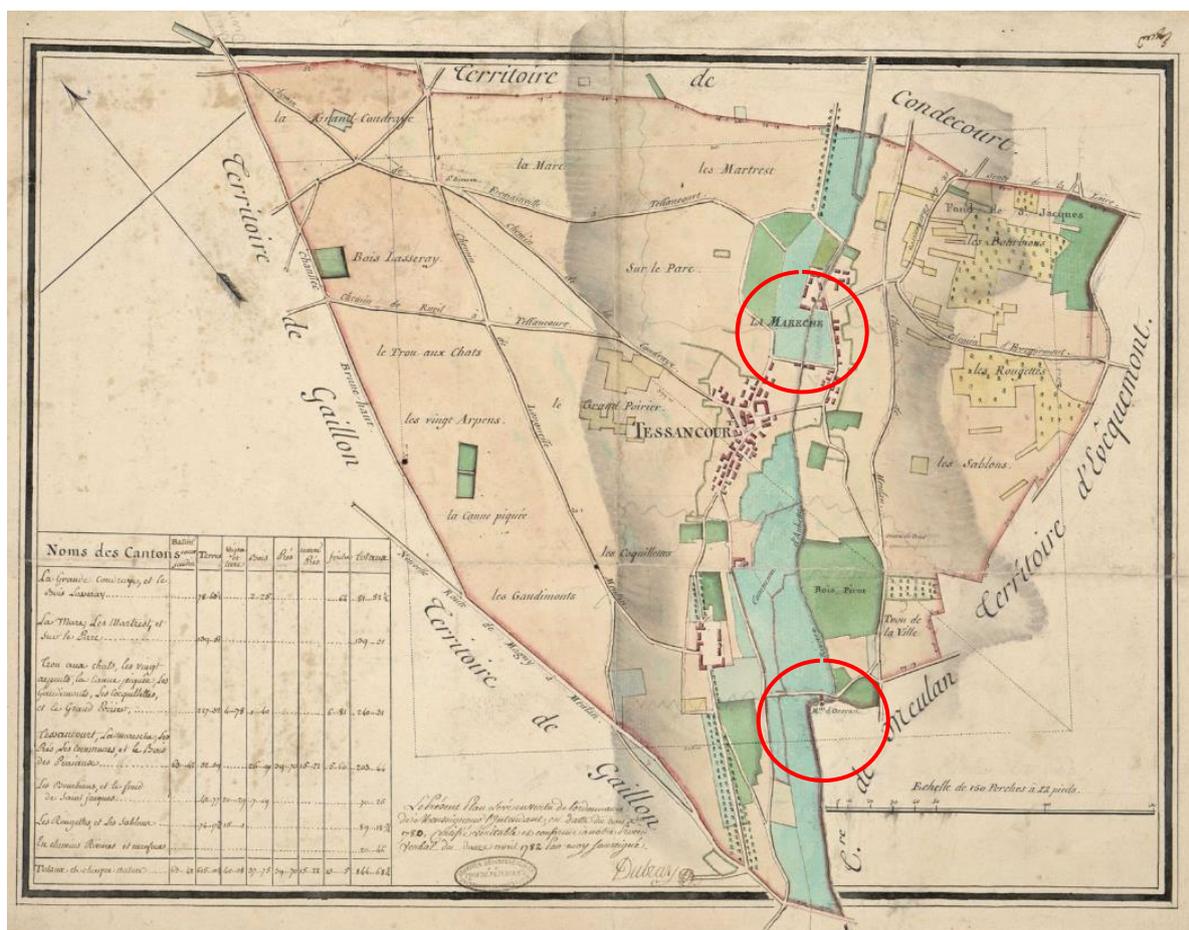
Une note indique à la droite des colonnes reproduites ci-dessus : « *on dit que la roue de ce moulin est sur le Domaine (du Roi, ndla) et la cage sur Tessancourt* ».

(\*) La maison de Conti (ou Conty), qui tire son nom de la petite seigneurie éponyme située dans le département de la Somme, est une branche cadette de la maison de Condé, elle-même issue de la maison de Bourbon : comme leurs cousins, les Conti avaient donc le titre de « princes du sang ». La première maison de Conti est constituée en 1558 pour François, troisième fils de Louis Ier de Bourbon, premier prince de Condé. En 1595, la seigneurie de Conti est érigée au rang de principauté, mais cette branche s'éteint dès 1614, avec la mort sans postérité de François. Elle est reconstituée en 1629 pour Armand de Bourbon, fils cadet d'Henri II de Bourbon, prince de Condé, et se poursuit jusqu'en 1814, avec Louis-Armand Ier puis François-Louis Ier, tous deux fils d'Armand, Louis-Armand II, Louis-François et enfin Louis-François-Joseph. Il n'existe pas de travail d'ensemble sur les princes de Conti. À défaut, consulter les notices des grands dictionnaires biographiques, en particulier : Dictionnaire de la noblesse, par La Chesnaye-Desbois et Badier, 3e édition, t. III, Paris, 1863, col. 764-768; Dictionnaire de biographie française, sous la direction de Roman d'Amat, t. IX, Paris, 1961, col. 538-546; Dictionnaire du Grand Siècle, sous la direction de François Bluche, Paris, 1990, p. 398-399.

(\*) Définition du « Dictionnaire de l'Ancien Régime », sous la dir. de Robert Muchembled de l'engagement : « engagement : cession temporaire de terres ou de droits relevant du Domaine royal à un engagiste en échange d'une somme d'argent, le roi se réservant seulement les droits relevant de la justice et de la souveraineté. Il s'agissait en fait d'une vente déguisée, viagère (engagement à vie) ou assortie d'une clause de rachat perpétuel, pour respecter le principe d'inaliénabilité du royaume ». Les domaines peuvent donc appartenir au roi (c'est le cas dans la plupart des exemples que nous avons trouvés) et l'engagiste en est le locataire et en a, en quelque sorte, l'usufruit. Le roi se sert de ses domaines comme gage pour obtenir de l'argent.

## Le plan d'intendance de 1782

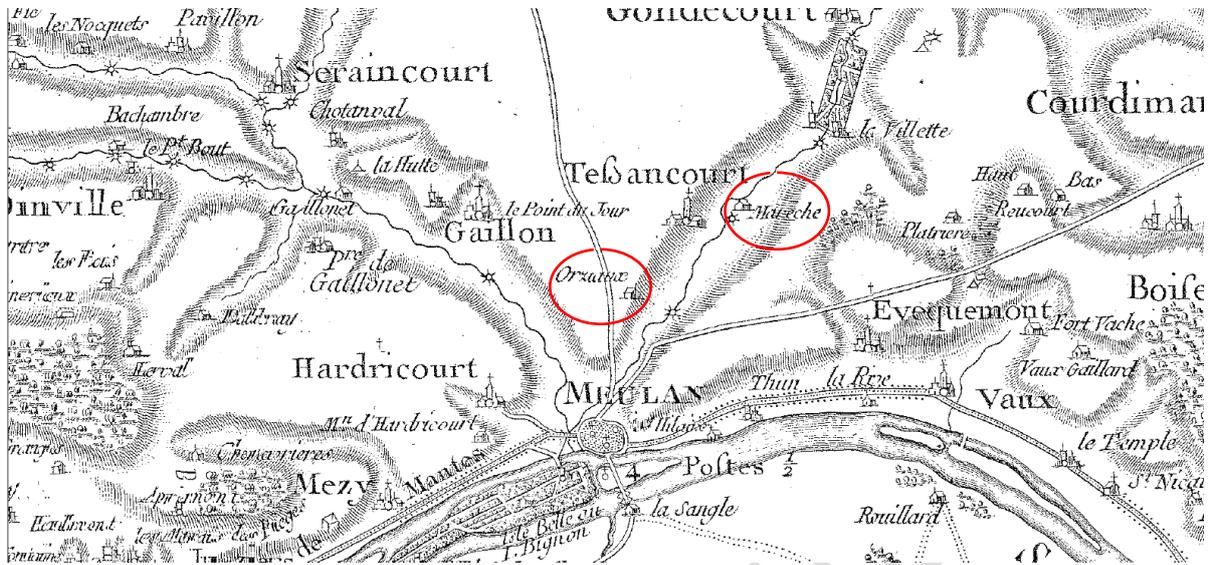
Dans le cadre de la réforme de la taille, ancêtre de notre impôt sur le revenu, l'Intendant de la Généralité de Paris, **Louis Bénigne de BERTIER de SAUVIGNY**, fit réaliser le plan détaillé de chacune des paroisses de son territoire administratif, beaucoup plus étendu que l'actuelle région Ile-de-France (Paysages des Yvelines, à la fin du XVIIIème siècle, le cadastre de **BERTIER de SAUVIGNY**, archives départementales des Yvelines, catalogue de l'exposition de 1996 à la Grande écurie du Roi).



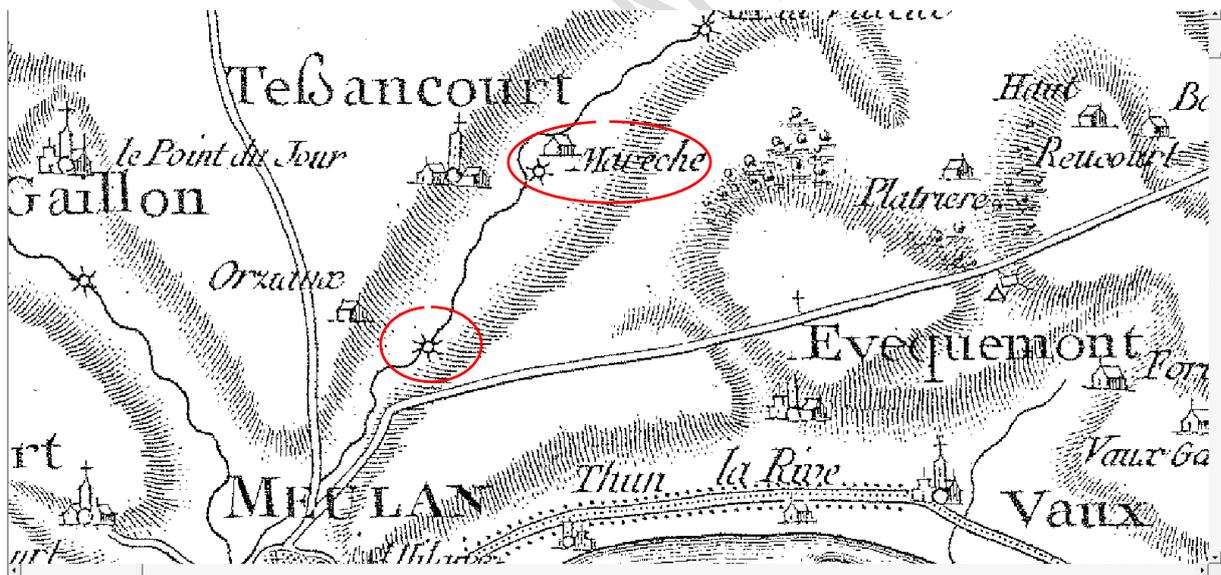
Plan d'intendance (1782) de la paroisse de Tessancourt-sur-Aubette (archives départementales des Yvelines, C 45 48).

Trois moulins à eau sont sur ce cours d'eau : le moulin d'Orzeau (une roue), le petit moulin, qui s'est appelé également le moulin Brulé ou le moulin de la Closerie des Saules au hameau de la Maraiche et le moulin de La Maraiche qui possède deux roues en 1782, à ne pas confondre avec le précédent. Le moulin traditionnellement appelé moulin de la Maraiche étant situé juste en face de la ferme du même nom.

## La carte de Cassini du XVIIIème siècle

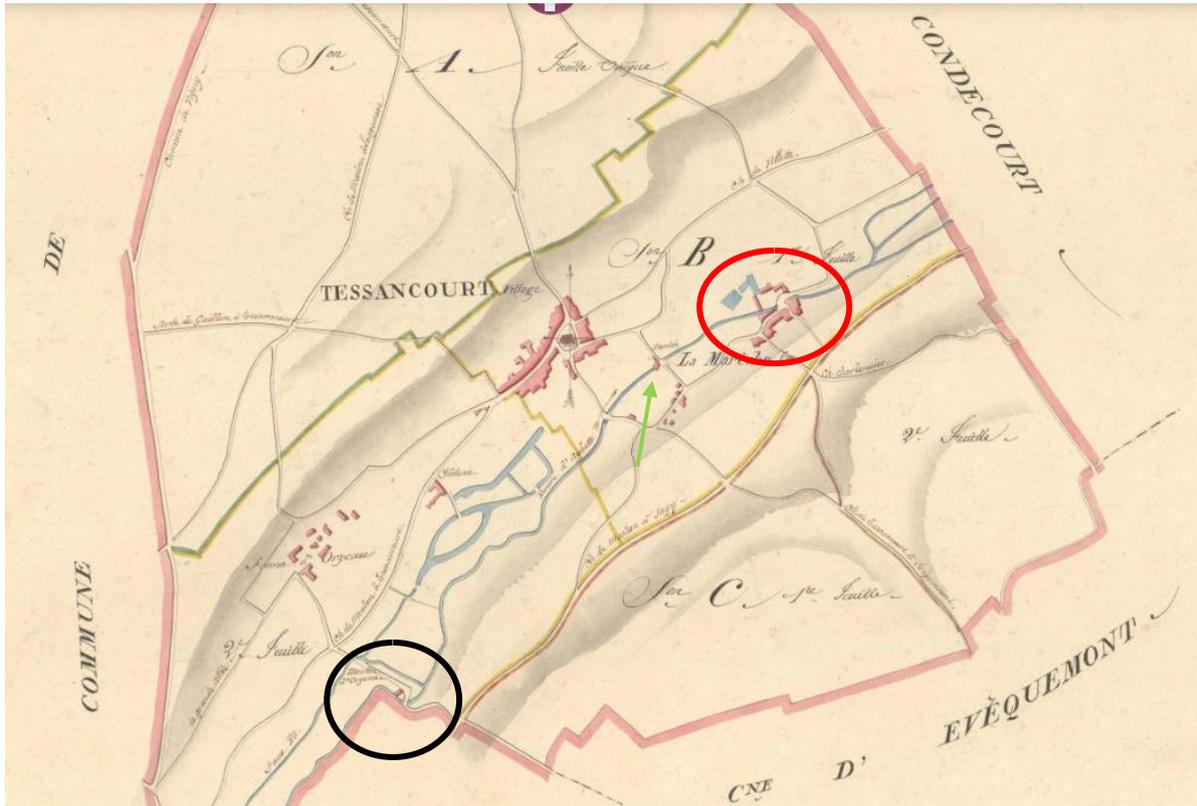


La carte de Cassini du XVIIIe siècle et le tableau d'assemblage du cadastre de Napoléon daté de 1821 montrent deux moulins sur l'Aubette, ruisseau qui traverse le village : le moulin d'Horzeaux et le moulin du hameau de la Maraiche.



La carte de Cassini ne fait apparaître que 2 moulins : le moulin d'Orzeaux et le moulin de la ferme de la Maraiche. Le petit moulin ne figure pas sur cette carte, ce qui laisse supposer que le petit moulin fut construit vers le milieu du XVIIIème siècle, puisqu'il apparaît sur le plan d'intendance de 1782.

## Le plan cadastral de 1821



Cadastré napoléonien de 1821 de la commune de Tessancourt-sur-Aubette (sur le site de la mairie de Tessancourt. A noter que sur le site de la mairie le plan est colorisé, ce qui n'est pas le cas du cadastre napoléonien accessible sur le site des archives départementales des Yvelines).

- Entouré en rouge le hameau de la Maraiche et la ferme du même nom dans lequel on trouve un moulin : le moulin de la Maraiche. Le moulin de la Maraiche est cadastré n° 404 dans la section B dit du Village (1<sup>ère</sup> feuille). Il appartient alors à **Étienne Joseph TOURBIER**, dont on verra dans le chapitre consacré au moulin de la Maraiche qu'il possédait d'autres biens alentours.
- La flèche verte indique l'emplacement du « Petit moulin » ou « moulin brûlé » qui est sur la parcelle 386 du même cadastre et qui appartient au Sieur **Joseph CARPENTIER**, marchand de laines à Meulan (archives départementales des Yvelines, cadastre, 3P3 2099, Tessancourt-sur-Aubette, états de sections des propriétés non bâties et bâties, 1825, vue 76/250 et Matrice des propriétés foncières, folios 3 à 400, 1829, 3P3 2100, Tessancourt-sur-Aubette, 1829 - 191494/461). **Joseph CARPENTIER** possédait lui aussi d'autres biens à Tessancourt (voir le chapitre consacré au « Petit moulin »).
- Le moulin d'Orzeaux est entouré d'un rond noir. En 1825, la parcelle 1064 du cadastre nomme **Gabriel Augustin de VION** comme propriétaire du moulin d'Orzeaux (archives départementales des Yvelines, cadastre, 3P3 2099, Tessancourt-sur-Aubette (Yvelines, France) états de sections des propriétés non bâties et bâties, 1825, vue 106/250), « Cette terre, suivant les lettres patentes accordées par le Roy le 22 may 1777 à messire Antoine de VION, seigneur de Gaillon Tessancourt etc, se composait lors de sa cession de 172 arpents 27 perches de terres labourables, prés, vignes, bois, saulsaye et pâtures y compris le moulin et le lieu seigneurial nommé Horzeaux etc.. » (archives départementales des Yvelines, 1T mono 12/2 Tessancourt-sur-Aubette, monographie communale de l'instituteur, 1899).

REPRODUCTION INTERDITE

# *Historique des moulins de* *Tessancourt*

REPRODUCTION INTERDITE

# *Le moulin d'Orzeaux* *(Horzeaux).*



*Le moulin d'Orzeau sur Google Maps en 2019*

REPRODUCTION INTERDITE

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

Comme nous l'avons vu précédemment, la possession du moulin d'Horzeaux est intimement liée à l'histoire de la famille de **VION**, dès le XVIème siècle.



16 mai 1780 (archives départementales des Yvelines, 42J 1, Seigneurie de Tessancourt. - terrier : registre des déclarations (volume 1), 1777 – 1777, vue 37/432).

Ou l'on découvre que le moulin neuf est le moulin d'Horzeaux :

« Par devant M<sup>re</sup> François CHENOU, avocat au Parlement, notaire du Roy au Bailliage et Comté de Meulan, Commissaire à la rénovation du terrier de la Seigneurie de Tessancourt et fiefs en dépendant soussigné,

Haut et puissant Seigneur Antoine de VION, marquis de Gaillon, chevalier, seigneur dudit Gaillon, Tessancourt et autres lieux, ancien Capitaine de cavalerie, Chevalier de l'ordre Royal et militaire de Saint Louis demurant en son château dudit Gaillon,

Déclare que sa dite terre et seigneurie de Tessancourt consiste en plusieurs fiefs relevant anciennement du Roy et présentement de son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince de Conti à cause de son Comté de Meulan,

Scavoir,

Le fief de Sautour, situé tant au terroir de Tessancourt que dans la ville et terroir de Meulan,

Le fief de Lèvemont scis au Fort de Meulan,

Le fief de Coquillière ou d'Horzeaux, scis au terroir de Tessancourt,

Le fief du moulin neuf ou d'Horzeaux, audit terroir,

Le fief de Pouilleret, audit terroir,

Le fief de Coumieux, audit terroir,

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

*Le fief de Campreny, audit terroir,*

*Les fiefs de la Prévosté des chevaliers et de Jean de Villette scis tant sur les terroirs et seigneurie ; le long des communes dudit Tessancourt, etc.... »*



39

*Détail du plan d'intendance (1782) de la paroisse de Tessancourt-sur-Aubette centré sur le moulin d'Orzeaux.*

Le moulin d'Orzeaux figure sur la carte des possessions du Prince de Conty (voir les cartes ci-dessus), le seigneur de Tessancourt étant seigneur engagiste des étangs et du moulin d'Orzeaux.

Le 21 avril 1758 **François Philippe de VION** cédera à **François Jacques de GROUCHY**, seigneur de Sagy, Condécourt et Villette, le fief de **Jean de VILLETTE** en partie. Le seigneur de **GROUCHY** cédera la chapelle et tous les droits d'icelle lui appartenant, comme bénéficiaire de **Pierre Michel COUSIN**, conseiller du Roi, procureur général du Roi et comme seigneur de la Maraiche nommé autrefois le fief de Banthelu dont **François de GROUCHY** était encore seigneur de ce fief par les droits de la chapelle de Tessancourt lui appartenant.

Le registre censier de la seigneurie de Tessancourt fait par **Antoine de VION**, chevalier, seigneur de Gaillon et Tessancourt est accompagné de lettres patentes du Roi en date du 22 mai 1777.

Cette terre de Tessancourt comprenait plusieurs fiefs : de Sautour (aux Mureaux), de Levemont (au Fort de Meulan), de la Coquillière ou Orzeaux, du moulin neuf ou d'Orzeaux, de la Pouillière (sans doute les carrières), des Comieux, de Campreny, fief de Banthelu ou hameau de la Maraiche auquel le seigneur de Gaillonnet avait un droit qu'il avait abandonné au seigneur de Gaillon, fief de Saint Nicaise contenant le tout 170 arpents et le fief nommé Luce sis à Nucourt, près de Magny » (source La famille **de VION** du Mantois, par **Madeleine ARNOLD-TÉTARD**).

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

Comme je l'indique dans le chapitre consacré aux plans qui permettent de situer le moulin d'Horzeaux et le moulin de la Mareche, en 1825, la parcelle 1064 du cadastre indique que **Gabriel Augustin de VION** est propriétaire du moulin d'Orzeaux (archives départementales des Yvelines, cadastre, 3P3 2099, Tessancourt-sur-Aubette (Yvelines, France) états de sections des propriétés non bâties et bâties, 1825, vue 106/250), « *Cette terre, suivant les lettres patentes accordées par le Roy le 22 may 1777 à messire Antoine de Vion, seigneur de Gaillon Tessancourt etc, se composait lors de sa cession de 172 arpents 27 perches de terres labourables, prés, vignes, bois, saulsaye et pâtures y compris le moulin et le lieu seigneurial nommé Horzeaux etc..* » (archives départementales des Yvelines, 1T mono 12/2 Tessancourt-sur-Aubette, monographie communale de l'instituteur, 1899).

C'est en 1882 que le moulin d'Horzeaux le sortir du patrimoine de **Gabriel Augustin de VION** pour entrer dans celui de **Hyppolite Louis Antoine de VION de GAILLON** demeurant à Champvert (Nièvre), son père (il paraît étonnant que ce soit le père qui hérite du fils, mais l'états des sections ne laisse pas de doute à ce sujet. **Hyppolite Louis Antoine de VION de GAILLON** étant décédé en 1866, il y a vraisemblablement une erreur de prénom dans la matrice 3P3 2102 citée ci-après).

Le détail des transmissions de ce moulin que je développe ci-dessous, nous éclaire sur la transmission de celui-ci.

Le moulin est indiqué comme incendié en 1886 ainsi qu'une maison, le moulin d'Horzeaux et cette maison étant situés au lieudit « *les prés des étangs* » (archives départementales des Yvelines, 3P3 2102, Tessancourt-sur-Aubette, matrice des propriétés bâties, 1882 – 1911, case 86, vue 51/75).

On sait que le 31 décembre 1888 vente par M. **Gabriel Jean de VION**, marquis de Gaillon a vendu le moulin d'Horzeaux à M. **Jean Pierre AUGUSTIN** (archives départementales des Yvelines, minutes des notaires **Albert JOZON** et **Alfred Théophile MARQUIS**, 3 E 27 833). Le moulin a donc fait l'objet de réparations à la suite de son incendie en 1886.

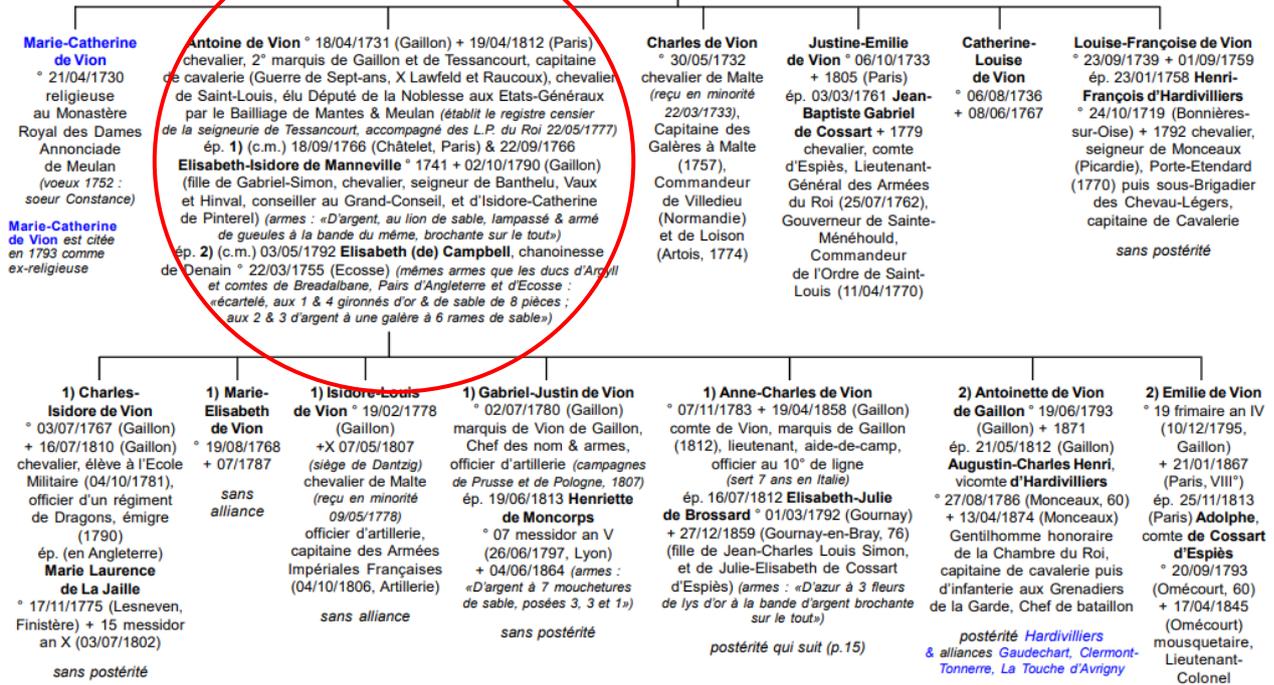
Le moulin d'Orzeaux deviendra une usine de production et de polissage de pièces métalliques, comme nous le verrons dans la généalogie succincte de la famille **AUGUSTIN**, ci-après ainsi que dans l'article plus complet consacré à **Jean Pierre AUGUSTIN** dans le tome consacré aux moulins de Meulan-en-Yvelines.

# Vion

Seigneurs de Gaillon

11

Jean Philippe François de Vion et Marie Catherine de Gars



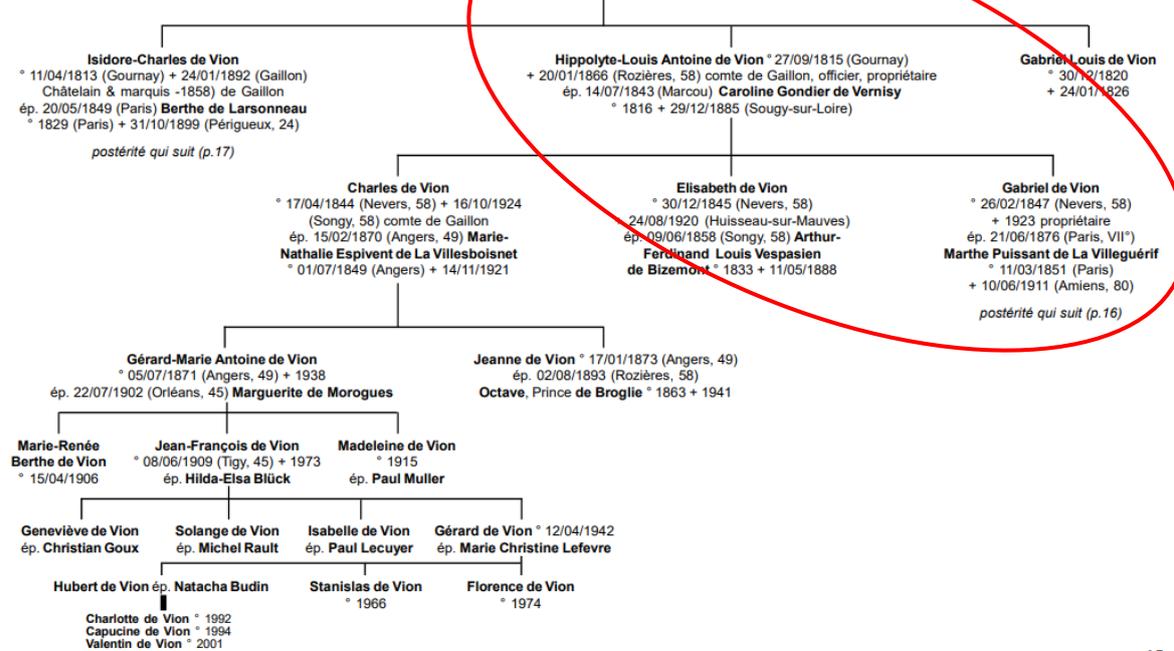
En rouge Antoine de VION à qui le Roy accorde par lettres patentes en 1777, le moulin d'Horzeaux.

# Vion

Gaillon

12

Anne-Charles de Vion et Elisabeth-Julie de Brossard



## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

Le moulin d'Horzeaux s'est transmis d'**Antoine de VION** à son fils **Anne-Charles de VION**, puis à **Hippolyte de VION** et enfin **Gabriel de VION**, époux de **Marthe PUISSANT de la VILLEGUÉRIF** <sup>(\*)</sup>.

La date de construction du moulin d'Horzeaux est inconnue, même si on peut envisager de la situer vers la fin du XV<sup>ème</sup> siècle.

### 1793

Constitution : 24 ventôse an II (14 mars 1794), **Charles François SIMMONET** et **Marie Louise BRUXELLE** <sup>(\*)</sup> à **Antoine VION** et à **Isidore Louis VION**, **Gabriel Justin VION** et **Anne Charles VION**, ses enfants mineurs (Archives nationales, étude MC/RE/LXXVI/12, acte reçu par **GASCHE**, notaire le 1<sup>er</sup> mars 1793, répertoire(s) de **Charles Jérôme MARTIN de LAGENOIS** (MC/RE/LXXVI/10 - MC/RE/LXXVI/12), Répertoire. 1789, 4 juillet - an II, pluviôse (MC/RE/LXXVI/12), état des actes trouvés chez Charles Jérôme Martin de Lagenois] et reçus par différents notaires pour son empêchement. [fol. 87-90] (MC/RE/LXXVI/12)

42

### 1801

**Charles BÉGUIN** est meunier au moulin d'Orzeaux en 1801 – 1802 (Archives nationales, Cote : F/20/294, Période : 1801 – 1802, Fonds : Intérieur ; Statistiques. Enquêtes sur les moulins (an X) : index nominatif des meuniers.

Extrait de la notice :

...Commune : Tessancourt-sur-Aubette - Seine-et-Oise Nom du moulin : Moulin d'Orzeaux Observations : non précisé...

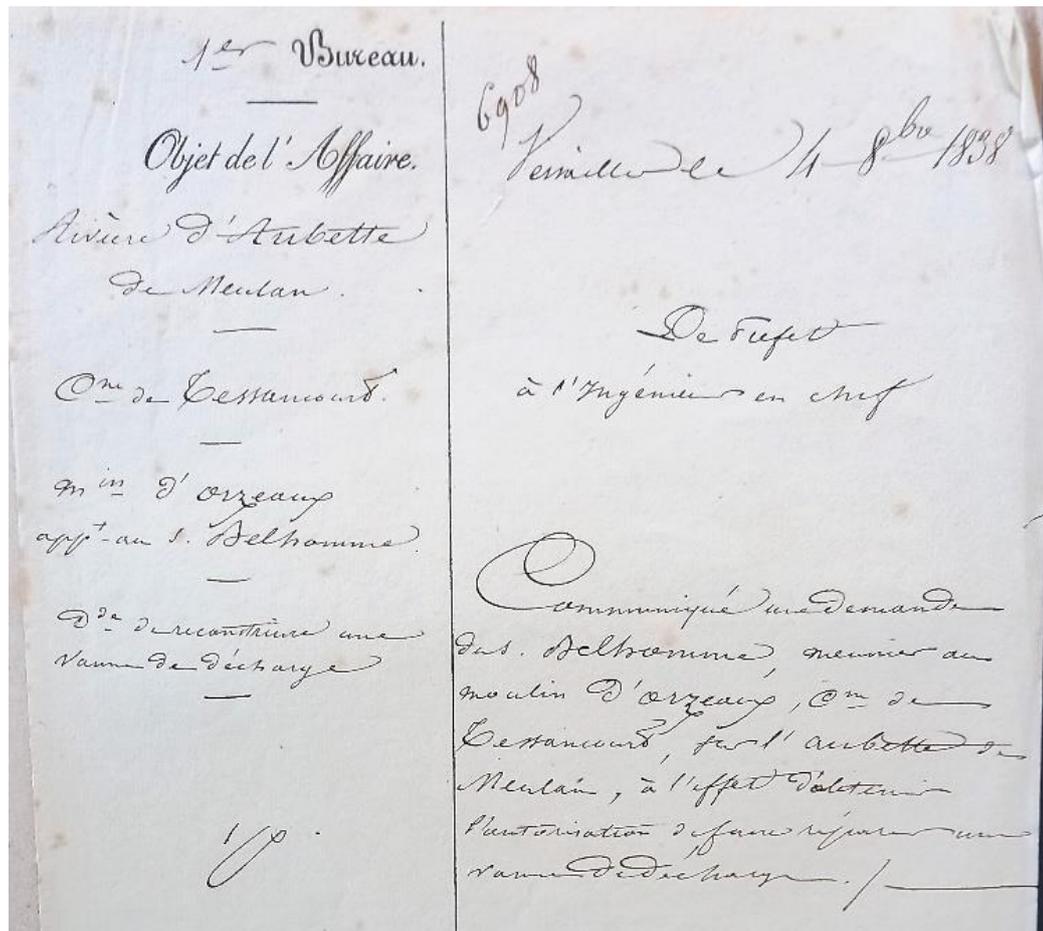
Le document ci-dessous est tiré de la série 7 S des travaux publics, voies non navigables des archives départementales des Yvelines, plus particulièrement des règlements d'eau des moulins et usines, la série 7 S 175 qui concerne les moulins d'Orzeaux et de la Maraiche à Tessancourt mais également de plusieurs autres moulins de la région (Sagy, Wy-dit-Joli-Village, Guiry-en-Vexin, Théméricourt, Longuesse, Villette (Condécourt) et Meulan.

---

<sup>(\*)</sup> Voir la généalogie de la famille **de VION** dans le tome 4 de cette collection, tome consacré aux moulins de Meulan-en-Yvelines. **Marthe PUISSANT de la VILLEGURIF** est décédée âgée de 60 ans, le 11 juin 1911 à Amiens.

<sup>(\*)</sup> Voir également les minutes et répertoires du notaire **Abraham SILLY**, 6 novembre 1781 - 25 octobre 1804 (étude IX).  
Extrait de la notice : Contrat de mariage entre **Charles François SIMONNET** et **Marie Louise BRUXELLES**, veuve d'**Honoré Thomas BLIGNY**.

1838



43

Le sieur **BELHOMME** est dit « propriétaire » du moulin d'Orzeaux en 1838 ce qui est une erreur puisque ce moulin appartenait à cette période à M. **Gabriel Augustin de VION de GAILLON** (archives départementales des Yvelines, travaux publics des voies non navigables, 7S 175).

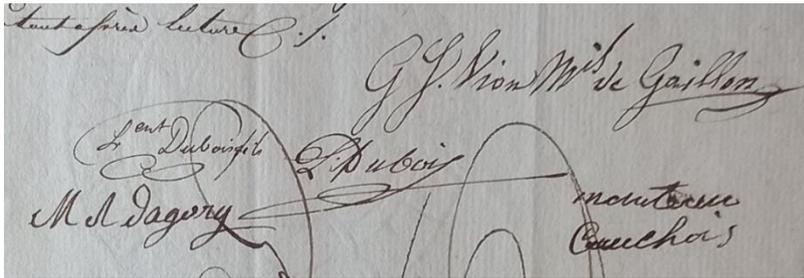
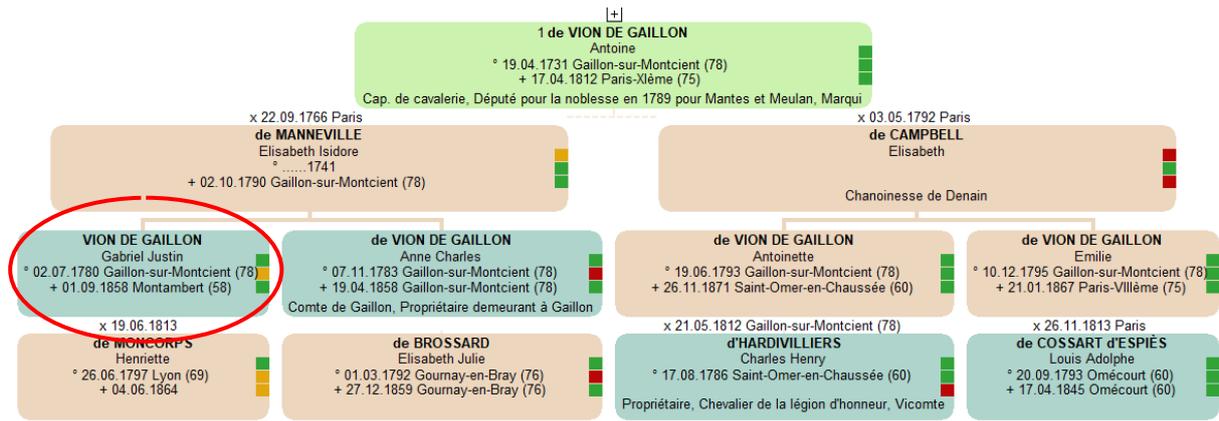
1846

Avril 1846, bail par **Gabriel Justin VION** marquis de **GAILLON** demeurant au château du Pont, commune de Montambert à M. **Jacques Ambroise Laurent DUBOIS** de Meulan, d'un moulin à eau appelé le moulin d'Horzeaux, situé sur la rivière d'Aubette, terroir de Tessancourt, d'une pièce de terre en labour, située au-dessus de la rivière l'Aubette pour 6 années entières au prix de 2000 francs par an (archives départementales des Yvelines, répertoire du notaire **Jean Jacques LECOMTE** à Meulan, 1844 – 1860, 3E 26 3, vue 69/388 et minute du notaire **Jean Jacques LECOMTE** 3E26 116).

Les parents de **Jacques Ambroise DUBOIS** donnent en hypothèque au Marquis de **GAILLON** une maison sise à Meulan, plan du Boulevard à l'enseigne de cette rue et de la rue de Paris achetée il y a 8 ans par le couple **DUBOIS** pour garantir le paiement des loyers et des travaux incombant à **Jacques Ambroise DUBOIS**.

**Jacques Ambroise Laurent DUBOIS** se marie 2 ans plus tard le 8 février 1848 à Vaux sur Seine, avec **Eugénie Célestine LANAVETTE**.

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette



Signatures au bas du bail passé en 1846 entre **Gabriel Justin de VION de GAILLON** et **Jacques Ambroise DUBOIS** et son épouse en 1846.

### 1849 Décès de Jacques Ambroise Laurent DUBOIS :

**Jacques Ambroise Laurent DUBOIS**, meunier au moulin d'Horzeaux, âgé de 29 ans, né à Meulan, décède le 6 juillet 1849 à Tessancourt-sur-Aubette, époux de **Célestine Eugénie LANAVETTE**, 22 ans demeurant à Tessancourt sur Aubette, témoin **Félix DUBOIS**, meunier, 38 ans, oncle paternel du défunt, demeurant à Seraincourt et **Louis Henri LANAVETTE**, beau-frère du défunt, 26 ans, demeurant à Vaux, cultivateur (archives départementales des Yvelines, 4E 3144, 5MI 501 [1119191/1], Tessancourt-sur-Aubette, naissances, mariages, décès, collection du greffe, 1825 – 1851, vue 313/330).

1852

MINISTÈRE  
DES  
TRAVAUX PUBLICS.

RÈGLEMENT D'EAU.

DÉPARTEMENT  
d e Seine et Oise.

COMMUNE  
d e Tessancourt.

RIVIÈRE  
d 'Aubette.

REGISTRE DE L'ENQUÊTE N° 17,

Sur la demande du fondé de pouvoirs de M. le  
Marquis de Gaillon, tendant à obtenir le règlement du  
moulin d'Orzeaux, que ce propriétaire possède, sur la  
rivière d'Aubette, dans la commune de Tessancourt,  
à M. de Gaillon.

Reglement du moulin  
d'Orzeaux, app.  
à M. de Gaillon.

Ouvert le Sept octobre 1852.  
Fermé le Vingt Sept octobre 1852.

NOTA. Les intéressés doivent inscrire ou faire inscrire leurs observations sur cette feuille, et, s'il y a lieu, sur des feuilles intercalaires de même dimension.  
Le nom des signataires devra être reproduit d'une manière lisible sur la marge, en regard des observations qu'ils auront présentées.  
Les observations qui auront été apportées à la mairie, rédigées sur des feuilles séparées, devront être réunies et annexées au présent registre.

45

Demande du règlement d'eau du moulin d'Orzeaux par **Gabriel Augustin de VION de GAILLON** en 1852 (archives départementales des Yvelines, travaux publics des voies non navigables, 7S 175).

( 2 )

Le vingt cinq octobre mil huit cent cinquante deux  
 Conformément à l'Ordi<sup>e</sup> de Monsieur le  
 Prefet en date du 30 septembre dernier relativement  
 au règlement du Moulin d'Arzeaux en suite des  
 publications et affiches s'est présente devant nous Maire  
 de la Commune de Tessancourt :

Carpentier Hippolyte

1<sup>o</sup> Monsieur Carpentier Hippolyte propriétaire demeurant  
 à Meulan âgé de 43 ans, lequel nous a déclaré qu'il a  
 eu pris connaissance des pièces relatives à l'enquête et  
 notamment la demande du réclamant. Il est d'avis  
 qu'il serait impossible, sans compromettre gravement les  
 intérêts de l'usine Supérieure comme ceux de l'agriculture  
 de supprimer le déversoir de l'endroit où il existe actuelle-  
 ment. Qu'au contraire, il serait urgent de le rétablir dans  
 un bref délai dans les dimensions déterminées par la loi,  
 car sa suppression serait non seulement préjudiciable comme  
 il est dit ci-dessus à l'usine Supérieure et aux terrains  
 longeant la dite rivière, à cause qu'il ferait augmenter  
 la hauteur ordinaire des eaux et les ~~serait~~ <sup>serait</sup> ~~margerait~~ <sup>margerait</sup>, mais  
 sa suppression deviendrait compromettante, attendu qu'à  
 plusieurs époques très rapprochées, les orages ou la grande  
 quantité de pluies et des neiges apportent des accrues  
 d'eau si considérables qu'une partie du hameau dit  
 la Maraiche est couverte d'eau d'une hauteur de  
 deux à trois pieds et que ce n'est que par ce seul  
 déversoir que toutes ces eaux peuvent s'écouler, attendu  
 qu'il est le seul qui ne rend pas le trop plein d'eau  
 à la dite rivière et a signé après lecture faite.

H. Carpentier

1853

Ponts en Chaussées.  
 —————  
 Département de Seine et Oise.  
 —————  
 Arrondissement de M. du Boulon.  
 —————  
 Commune de Tessancourt.  
 —————  
 Rivière d'Aubette de Meulan.  
 —————  
 Plan en profils d'une partie de la rivière d'Aubette  
 à joindre au projet de règlement du moulin d'Horzeaux  
 appartenant à M. le Marquis de Gaillon.

Dressé par l'Ingénieur ordinaire soussigné.

A Meulan, le 10 Mars 1853.

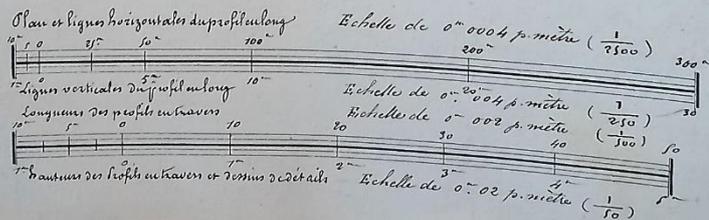
*L. Dubouché*

*Verificati:*

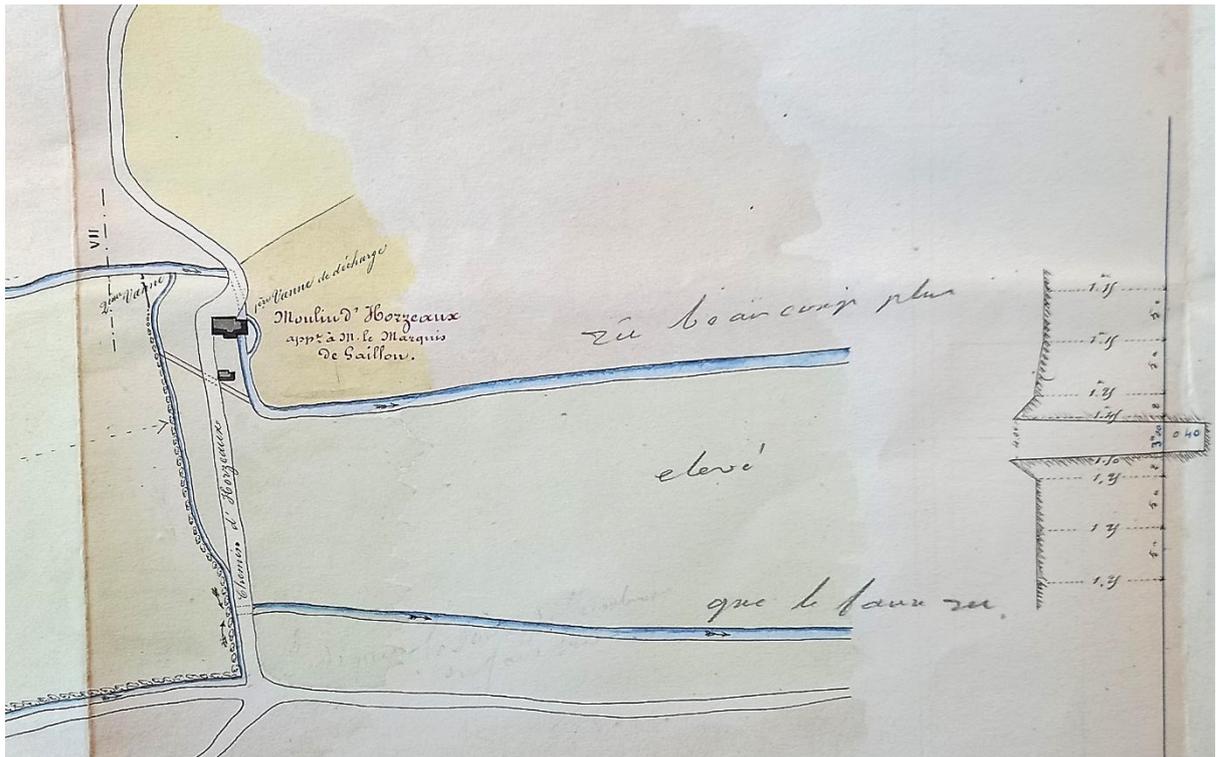
Verailles, le 7 Avril 1853.

l'Ingénieur en Chef.

*J. de Haussolles*



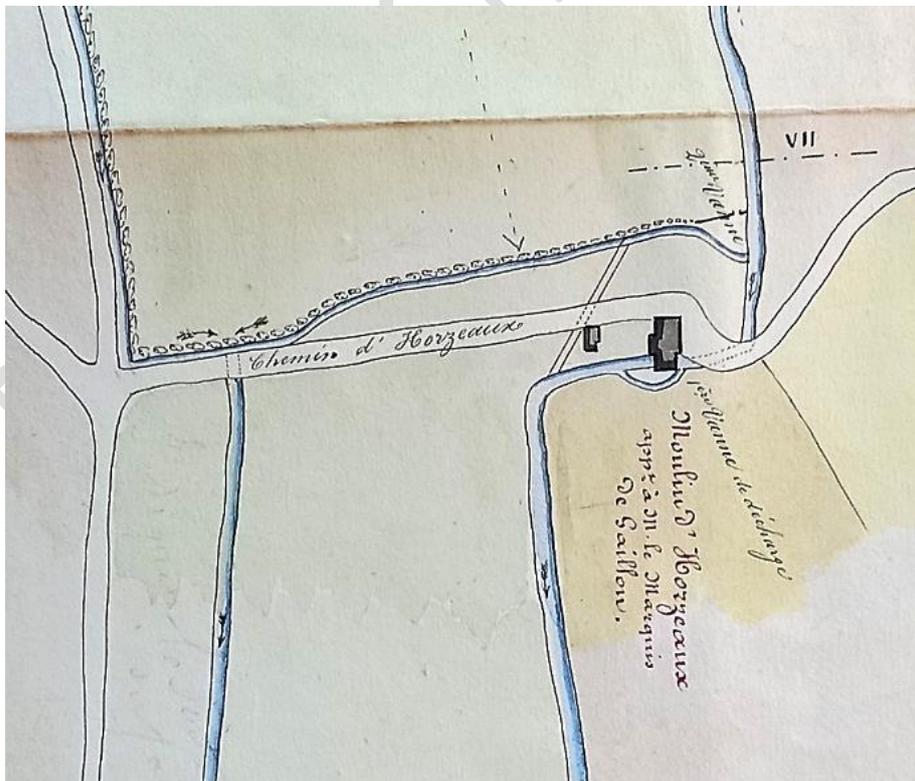
## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette



48

(archives départementales des Yvelines, travaux publics des voies non navigables, 7S 175).

Plan du moulin d'Orzeaux appartenant en 1852 à **Gabriel Augustin de VION**, marquis de **GAILLON** (archives départementales des Yvelines, travaux publics des voies non navigables, 7S 175).



Détail du plan ci-dessus

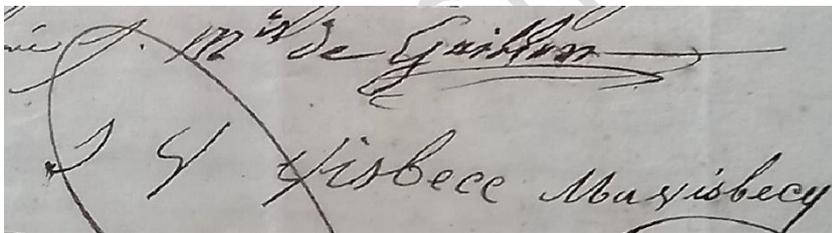
## 1853

Le 17 février 1853, le marquis **Gabriel Justin VION de GAILLON**, demeurant au château du Pont, commune de Tannay (actuellement Montambert-Tannay dans la Nièvre), signe un bail de 6 ans débutant le 11 novembre 1853 à **Alexandre VISBECQ**, meunier et **Marie Alexandrine VISBECQ**, son épouse, « le moulin à eau d'Horzeaux commune de Tessancourt faisant de tous grains farine, garni de tous ses tournants, virants et travaillants » ainsi qu'une pièce de terre en labour de 51 ares le long de la rivière l'Aubette.

« M. et Me VISBECQ s'engagent à faire établir le moulin d'Horzeaux à trois paires de meules sur mécanisme neuf dit à l'anglaise, travaux qui devront être terminés dans le cours du mois de juillet prochain (1854). Monsieur de GAILLON s'engage à faire dans le sol de la portée du rez-de-chaussée du moulin au niveau du sol de la portée haute du même rez-de-chaussée, à faire établir deux chaises en pierre de taille pour supporter l'arbre de la roue du moulin et trois piles en pierre de taille pour porter le poids des meules.

Ces travaux qui sont aux frais du marquis de GAILLON devront être exécutés par les ouvriers ou entrepreneurs de manière à concorder avec ceux qui les premiers feront faire pour l'établissement de trois paires de meules avec mécanisme à l'anglaise ».

Dans un autre chapitre du bail il est indiqué que « il est ici avoué que suivant acte passé devant le notaire soussigné le 7 avril 1846, enregistré, M. le marquis de GAILLON avait fait bail à Laurent DUBOIS, meunier né à Meulan, dudit moulin le 7 avril 1846 pour 6 ans devant expirer le 11 novembre prochain et que suivant cet acte sans signature précise fait en double à Meulan le 15 août 1849 et portant cette mention : enregistré le 14 novembre 1849, folio 29, recto, cote 1<sup>er</sup> à huit, reçu 24 francs 68 centimes décime comprise, signé CHAU... (nom impossible à déchiffrer) ; Madame DUBOIS devenue veuve a cédé à Monsieur et Madame VISBECQ son droit au bail et que par cet acte sans signature précise [de ?] Madame Laurent DUBOIS, M. et Madame VISBECQ se sont engagés relativement à la prise dudit moulin à rembourser à la dite dame DUBOIS au 11 novembre prochain jour de l'expiration dudit bail » (archives départementales des Yvelines, minutes du notaire **Jean Jacques LECOMTE**, 3E26 137)



Signature du marquis de **VION de GAILLON** qui signe (de façon un peu hésitante) « de Gaillon » et de M. et Mme **VISBECQ**.

**6 octobre 1859** : vente par **Isidore Charles de VION**, demeurant à Gaillon à **Hippolithe Louis Antoine de VION de GAILLON**, son frère, demeurant à Marcoux commune de Champvert (Nièvre) de la moitié indivis du moulin d'Horzeaux commune de Tessancourt moyennant 12 000 francs payés (archives départementales des Yvelines, minutes du notaire **Jean Jacques LECOMTE**, 3E26 162 (M) et répertoire du même notaire 3E26 3 (R), vue 373/388).

« Par devant Maître LECOMTE, notaire à Meulan, chef-lieu de canton, arrondissement de Versailles (Seine-et-Oise) soussigné,

A comparu :

M. Auguste Eugène FLEURY, clerk de notaire, demeurant à Meulan, grande rue du Fort, Agissant au nom et comme mandataire général et spécial à l'effet des présentes de M. Isidore Charles de VION de GAILLON, marquis de Gaillon, demeurant à Gaillon, canton de Meulan, résidant momentanément à Juillé, canton de Beaumont-sur-Sarthe, aux termes de la procuration qu'il lui a donné par acte devant Maître LECOMTE, notaire à Beaumont-sur-Sarthe, le 23 septembre dernier, et dont l'original dument enregistré et légalisé est demeuré ci-joint et annexé ci-après que dessus cette annexion a été faite et signée devant les témoins,

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

Lequel a, par ces présentes vendu à titre de licitation et de partage pour sortir d'indivision et avec la garantie de droit il, oblige son mandant,

A Monsieur Hippolyte Louis Antoine de VION de GAILLON, comte de Gaillon, propriétaire demeurant à Marcoult, commune de Champvert, arrondissement de Décize (Nièvre)

Ici présent et ce acceptant

La moitié indivise avec l'acquéreur indivise avec l'autre propriétaire de l'autre moitié d'un moulin et dépendances appelé le moulin d'Horzeaux situé sur la commune de Tessancourt et divisé en bâtiment, cour, terres labourables et prés dont la désignation suit,

### Désignation

La propriété dont une moitié est présentement vendue comprend :

10 le moulin d'Horzeaux proprement dit situé sur la rivière de l'Aubette faisant de tous grains farine, composé de :

Un principal corps de bâtiment divisé en écurie, grenier au-dessus couvert en ardoises, chambre à coucher, grenier au-dessus couvert en tuiles, écurie et étable au-dessous, chambre à grains, chambre de mécanisme, cuisine, petite chambre, étable à porcs, autre petite chambre au-dessus, caves et greniers,

D'une grande cour située derrière ce principal corps de bâtiment, clos en partie de murs et dans laquelle est une cabane à lapins, et d'un second corps de bâtiment couvert en tuiles divisé en hangar, grange, fournil et grenier au-dessus,

Le tout d'un seul tenant et d'une contenance superficielle de 6 ares 23 centiares et joint d'un côté et d'un bout le chemin qui conduit à la ferme de Tessancourt au moulin du chemin à la route de Sagy, d'autre côté la rivière de l'Aubette et d'autre bout l'un des [ ] suivants :

Section B, numéro 1064 et partie du numéro 1066

2<sup>ème</sup> un terrain planté de saules séparé des bâtiments et de la [ ] du moulin par le chemin de la ferme de Tessancourt contenant 11 ares 8 centiares et joignant d'un côté Mme MARIN, d'autre côté ledit chemin, d'un bout la rivière et d'autre bout un terrain de même nature attaché à la ferme de Tessancourt

Section B, numéro 1065 pour partie

3<sup>ème</sup> Un terrain situé derrière la grange et le hangar du moulin, contenant 3 ares 66 centiares et joignant d'un côté la rivière d'autre côté le chemin de la ferme, d'un bout le bâtiment du moulin et d'autre un terrain attaché à la ferme de Tessancourt

Section B, surplus du 1066

4<sup>ème</sup> Une pièce de pré attenant au moulin d'une contenance superficielle de 54 ares 64 centiares y compris l'emplacement du faux ru de décharge, joignant d'un côté la rivière, d'autre côté la terre de la ferme de Tessancourt, d'un bout la rivière et les bâtiments du moulin d'autre bout M. CHÉRON,

Cette pièce de terre se trouve située sur le territoire de Meulan ou elle forme le numéro 1<sup>er</sup> de la section B,

5<sup>ème</sup> Enfin, une pièce de terre labourable située sur le territoire de Tessancourt, lieudit Horzeaux, contenant 76 ares non compris l'emplacement du chemin allant de la route de Sagy à la ferme et au moulin ; chemin établi sur cette pièce de terre par feu M. le marquis de GAILLON précédent propriétaire en remplacement de celui qui est situé entre la pièce de terre dont s'agit et une autre pièce jointe à la ferme de Tessancourt,

Ladite pièce joint d'un côté Mme MARIN, d'autre côté l'ancien chemin du moulin et un bois dépendant de la ferme, d'un bout un terrain planté d'arbres appartenant à M. le comte de GAILLON et d'autre bout un bois attaché à la ferme de Tessancourt

Section B numéro 908

Sont compris en la présente vente comme étant immeuble par destination les [ ] virants, tournants, travaillants, [ ] et agrès du moulin, mais seulement jusqu'à concurrence de 1 200 francs faisant souche, le surplus appartenant au fermier et devant lui être remboursé à la fin du bail courant ainsi qu'on l'explique plus loin

### État des immeubles

*Les immeubles dont la désignation précède tels qu'ils s'entendent, se poursuivent et se comportent sans aucune exception, retenue ni réserve et sans garantie soit quant au mécanisme du moulin pour raison de la qualité ou de l'état de solidité des diverses pièces qui le composent, soit quant aux bâtiments de ce moulin pour raison de l'état de réparation dans lequel ils se trouvent, soit enfin quant aux terrains pour raisons de contenance indiquées, dans le plus ou le moins, qu'elle qu'en soit la différence, même au-dessus d'un vingtième sera le profit ou la perte de l'acquéreur qui ne pourra exercer aucun recours contre le vendeur pour fausse indication dans la désignation.*

### Propriété

*M. le marquis et M. le comte de GAILLON sont propriétaires du moulin d'Horzeaux et dépendances indivisément et chacun pour moitié comme l'ayant recueilli dans la succession de M. Gabriel Justin de VION de GAILLON, marquis de Gaillon, leur oncle en son vivant propriétaire demeurant au château du Pont commune de Montambert (Nièvre) où il est décédé sans héritiers à réserve légale le 1<sup>er</sup> septembre 1858 et duquel M. M. de GAILLON sont légataires [ ] en toute propriété et chacun pour moitié aux termes d'un testament dicté par M. le marquis de GAILLON, oncle et reçu par M<sup>e</sup> FREMYN, notaire à Paris <sup>(\*)</sup> le 30 avril 1858, enregistré.*

*Un acte de notoriété dressé par le notaire soussigné à défaut d'inventaire après le décès de M. le marquis Gabriel Justin de VION de GAILLON constate que ce dernier n'a laissé aucun héritier à réserve et que M. M. de GAILLON, ici présents, ses neveux sont ses seuls successeurs.*

### Propriété antérieure

*Le moulin dont il s'agit appartenait à M. le marquis Gabriel Justin de VION de GAILLON comme ayant été compris au lot qui lui a été échu par les opérations de partage des biens de toute nature qui dépendaient de la succession de M. Antoine de VION de GAILLON, marquis de Gaillon, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, décédé à Paris, rue Haute feuille, numéro 20, le 17 avril 1812.*

*Ces opérations ordonnées par jugement du tribunal civil de la Seine, en date du 4 août 1813, ont été dressées par Me CHIBOUST, notaire à Paris, commis à cet effet par ledit jugement suivant procès-verbal en date du 7 août 1813 <sup>(\*)</sup>.*

*A ces opérations étaient intéressés :*

*1° M. Gabriel Justin de VION de GAILLON, ~~comte de Gail~~, marquis de GAILLON*

*2° M. Anne Charles de VION de GAILLON, comte de GAILLON, demeurant à Gaillon,*

*3° Mme Antoinette de VION de GAILLON, épouse de M. Augustin Charles Henry d'HARDIVILLIERS, demeurant à Montceaux (Oise)*

*4° et Mme Emilie de VION de GAILLON, épouse de M. Louis Adolphe de COSSART D'ESPIÈS<sup>(\*)</sup>, demeurant à Omécourt (Oise).*

*En qualité d'héritiers, chacun pour un quart de M. le marquis Antoine de VION de GAILLON, leur père, ainsi que cette qualité a été constatée par l'intitulé fait après décès de ce dernier par Me CHIBOUST, notaire à Paris le 25 avril 1812, enregistré.*

<sup>(\*)</sup> **Victor-Auguste FREMYN**, étude notariale LXXVI. Ce notaire a exercé du 16 janvier 1855 au 22 septembre 1875.

<sup>(\*)</sup> Le moulin du Metz à Gaillon-sur-Montcient a été attribué par cet acte à Madame d'HARDIVILLIERS, née Antoinette VION de GAILLON sus nommée, alors mineure mais émancipée d'âge. Ce document est mentionné page 65 et 98 du tome 3 de cette collection, tome 3 consacré aux moulins de Gaillon-sur-Montcient (T3\_V5, septembre 2023).

<sup>(\*)</sup> **Louis Adolphe de COSSART D'ESPIÈS**, marquis d'ESPIÈS, colonel, brigadier de la première compagnie des mousquetaires de la Garde du Roi, né le 20 septembre 1793 à Omécourt (Oise), décédé le 17 avril 1845 à Omécourt à l'âge de 51 ans. Il fut inhumé à Omécourt. Il se marie le 26 novembre 1813 à Paris avec **Emilie de VION de GAILLON**.

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

Aucun recours n'a été émis à la charge de M. le marquis Gabriel Justin de VION de GAILLON par les opérations dont s'agit.

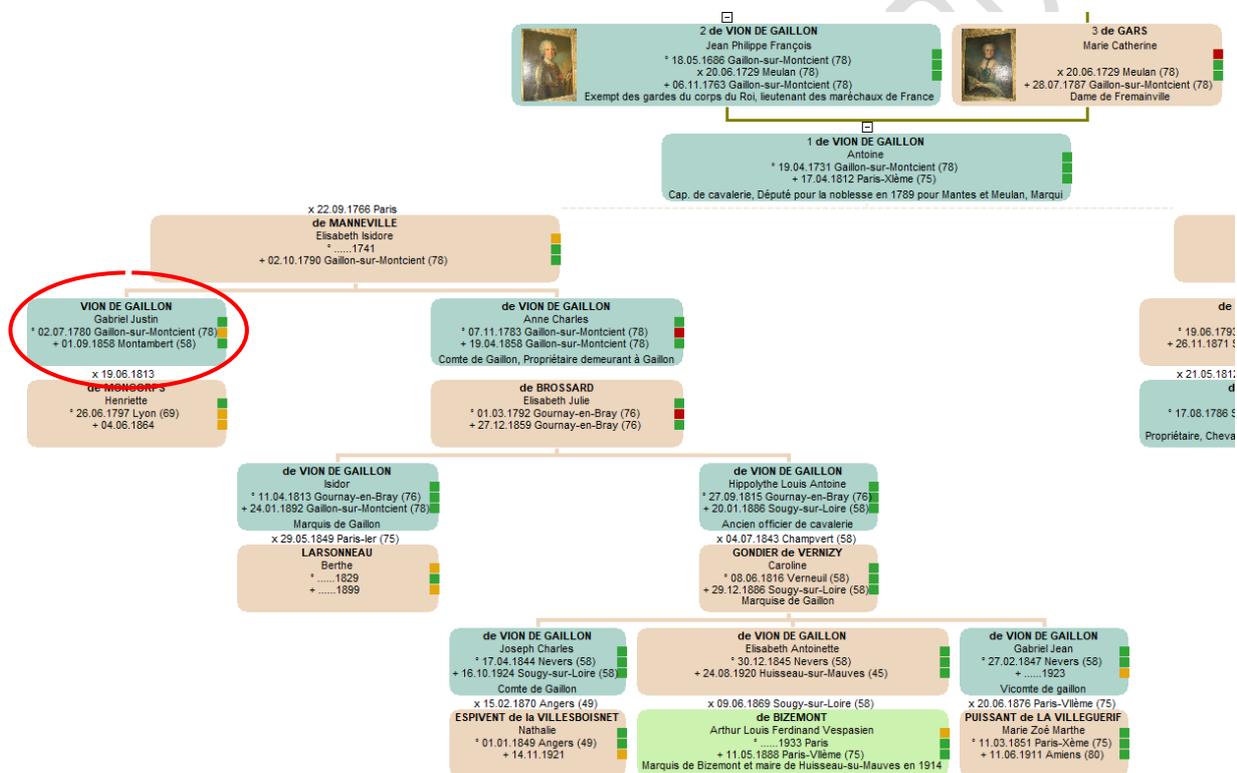
Location de l'immeuble vendu

Suivant un acte reçu par le notaire soussigné le 10 février 1853, enregistré, M. le marquis Gabriel de VION de GAILLON a fait bail du moulin d'Horzeaux et dépendances pour 6 années qui expireront le 11 novembre prochain à M. Séverin Alexandre VISBECQ, meunier et madame Marie Alexandrine VISBECQ son épouse demeurant à Horzeaux commune de Tessancourt moyennant un fermage annuel de 1 800 francs payable soit au château de Gaillon soit en l'étude du notaire en 2 parties égales et par semestre le 11 mai et le 11 novembre de chaque année, pour le dernier semestre être exigible le 11 novembre prochain.

Par cet acte :

Il a été conféré aux preneurs la jouissance pendant tout la [ ] du bail des arbres fruitiers existants,

52



**6 octobre 1859** : Quittance de legs par Hippolyte Louis Antoine de VION, comte de Gaillon, domicilié ci-dessus au nom de Joseph Charles de VION de GAILLON et Jean Gabriel de VION de GAILLON ses 2 fils, à M. Isidore Charles de VION de GAILLON d'une somme de 20 000 francs (archives départementales des Yvelines, minute du notaire Jean Jacques LECOMTE, 3E26 162 (M) et répertoire du même 3E26 3 (R), vue 373/388, acte retranscrit ci-dessous).

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

« Par devant Mtre LECOMTE notaire à la résidence de Meulan, arrondissement de Versailles, Seine-et-Oise, soussigné,

Fut présent :

M. Hyppolite Louis Antoine de VION comte de GAILLON, propriétaire demeurant à Marcouth [Marcoux ndla], commune de Champvert, canton de Décize, département de la Nièvre, Agissant au nom et comme administrateur légal conformément à l'article 389 du code Napoléon des biens personnels de :

1°) M. Joseph Charles de VION de GAILLON né le 17 avril 1844 à Nevers,

2°) M. Jean Gabriel de VION de GAILLON, né dans la même ville le 27 février 1847 ,

Ses 2 enfants mineurs légataires partiels et en une égale portion de M. Gabriel Justin de VION marquis de GAILLON en son vivant propriétaire demeurant au château du Pont canton de Fours [ancien canton, ndla], département de la Nièvre où il est décédé le 1<sup>er</sup> septembre 1858 ainsi que le constate le testament de ce dernier reçu par maître [indéchiffrable], notaire à Paris le 30 avril 1858, enregistré,

Lequel en sa dite qualité, a par les présentes reconnu avoir reçu en espèce métallique ayant cours de monnaie, de Mr Isidore Charles de VION, marquis de Gaillon, son frère, propriétaire demeurant château de Gaillon, canton de Meulan, légataire universel, conjointement avec le comparant de Mons<sup>r</sup> feu Gabriel Justin de VION, marquis de GAILLON, leur oncle, au terme du testament sus daté, sa pleine et entière exécution attendu qu'à son sus rapporté Le marquis de Gaillon n'a laissé aucun ascendant ni aucun descendant et conséquemment aucun héritier ayant droit ainsy que le constate un acte de notoriété à défaut d'inventaire par le notaire soussigné qui en a conservé minute le 7 juillet dernier.

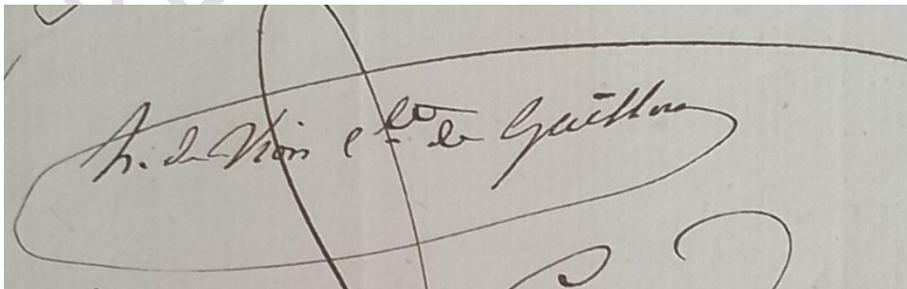
La somme de 20 000 francs formant la moitié à la charge de M. Isidore Charles sieur de VION de GAILLON dans le leg particulier de la somme de 40 000 francs faite aux deux mineurs Joseph Charles et Jean Gabriel de Gaillon fils du comparant aux termes du testaments sus daté laquelle somme est devenue exigible suivant les stipulations de ce même testament le 1<sup>er</sup> septembre dernier, sans intérêts. De laquelle somme ainsy reçue, Monsieur le comte de Gaillon auxdits noms quitte et décharge M. le marquis de Gaillon, son frère.

L'autre moitié de la somme de 40 000 francs est à la charge de M. le comte de Gaillon comparant comme légataire universel de M. de Gaillon son oncle.

Déclare Mr le comparant qu'il n'a été aux [ ] de ses enfants mineurs formé sur les biens dépendant de la succession de M. le marquis de Gaillon aucune inscription hypothécaire pour la sureté et conservation de leurs droits comme légataires particuliers de celui-ci.

La somme payée ci-dessus par Mr Isidore Charles de Vion de Gaillon provient à ce dernier jusqu'à concurrence de 12 500 francs du prix moyennant lequel son mandataire a vendu à M. le comte de Gaillon comparant suivant contrat passé ce jour d'huy devant le notaire soussigné la moitié lui appartenant avec Mr le comte de Gaillon [ ] d'un moulin et dépendances sis à Tessancourt connu sous le nom de moulin d'Horzeaux dépendant de la succession de Mr Gabriel Justin de Vion, marquis de Gaillon et pour les 7 500 francs de surplus de ses deniers personnels et particuliers.

Etc...



Signature d'Hyppolite de Vion de Gaillon au bas de l'acte notarié ci-dessus.

**6 octobre 1859** : Location du moulin d'Horzeaux, dépendances et terre à Tessancourt par **Hyppolite Louis Antoine VION de GAILLON** à **VISBECQ** pour 6 ans pour 1800 francs + 80 francs de charges, 6 ans.

## 1860

Le 13 octobre 1860, le comte **Hippolyte Louis Antoine de VION de GAILLON**, propriétaire demeurant à Marcoult, commune de Champvert, arrondissement de Décize (Nièvre) proroge le bail que le 17 février 1853, M. le marquis **Gabriel Justin de VION de GAILLON**.

## 1866

Le 30 janvier 1866 bail par **Hyppolite Louis Antoine de VION**, comte de Gaillon, propriétaire à Marcoux commune de Champvert (Nièvre) au profit de **Jean Baptiste François GERBE meunier** et D<sup>elle</sup> **Émelie SAVIGNY** son épouse d'un moulin d'Horzeaux à Tessancourt 2000 francs (archives départementales des Yvelines, répertoire du notaire **Jean Jacques LECOMTE**, 3E26 4, Meulan, 1860 – 1871, vue 140/288).

## 1872

Le recensement de 1872 de la commune de Tessancourt, au moulin d'Horzeaux indique que **Alexandre BELHOMME**, 50 ans est recensé comme meunier avec son épouse **Caroline GEORGES**, 45 ans et leurs enfants (voir le chapitre consacré aux recensements).

## 1876

Le recensement de 1876 de la commune de Tessancourt, au moulin d'Horzeaux indique que **Alexandre BELHOMME**, 54 ans est recensé comme meunier avec son épouse **Caroline GEORGES**, 49 ans et leurs enfants (voir le chapitre consacré aux recensements).

**1888** Vente du moulin d'Horzeaux à M. **Jean-Pierre AUGUSTIN** (voir le chapitre consacré au parcours de **Jean Pierre AUGUSTIN** et à la généalogie de sa famille dans le tome consacré aux moulins de Meulan) : le 31 décembre 1888, **Jean Pierre AUGUSTIN** après l'expropriation de l'usine qu'il louait aux **DERVILLÉ** (l'ancien moulin à tan moulin de la rue des Tanneries, ex-moulin **DERVILLÉ** pour la construction de la passerelle de chemin de fer de la ligne d'Argenteuil à Mantes, alors qu'il est encore propriétaire du petit moulin de la Chaussée d'Hardricourt, racheta le moulin d'Horzeaux à **Gabriel Jean vicomte de VION de GAILLON** et à son épouse **Marie Zoé Marthe PUISSANT de la VILLEGUERIF**, moulin que **Jean Pierre AUGUSTIN** possède encore en 1898 lors de son décès - voir l'acte de partage et succession - (3E27 263 **Alfred Théophile MARQUIS**, Meulan, étude rattachée à l'étude principale de Meulan, étude Pousset, 1885 – 1889, vue 78/100).

« Désignation du bien (extrait)

*Un moulin à eau, appelé moulin d'Horzeaux, situé commune de Tessancourt, canton de Meulan, sur la rivière de l'Aubette, avec les mouvements tournants, virants, travaillant, avec les ustensiles de toute nature en dépendant, ledit moulin comprenant une chute d'eau d'une force motrice de sept chevaux vapeur, la cage en partie détruite par un incendie, bâtiments d'habitation, grange, écurie et remise. Le tout d'une contenance de 6 ares 23 centiares et porté au cadastre de la commune de Tessancourt section B, numéro 1064 et partie du numéro 1066 ».*

...

« Origine de propriété

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

L'immeuble dont il est question ci-dessus désigné appartenant en propre à Mr **Gabriel Jean vicomte de GAILLON** au moyen de l'attribution qui lui a été faite suivant acte reçu par maître **QUILLIER** notaire à Décize (Nièvre) le 22 décembre 1886 et 3 janvier 1887, enregistré, arrêté entre :

1° M. **Joseph Charles de VION, comte de GAILLON** demeurant au château de Rozières, commune de Sougy, canton de Décize (Nièvre),

2° Madame **Antoinette Elisabeth de VION de GAILLON, marquise de BIZEMONT**, épouse de Mr **Arthur Ferdinand Louis Vespasien marquis de BIZEMONT**, propriétaire, avec qui elle demeurait à Paris, rue de Grenelle Saint Germain n°109,

<http://racineshistoire.free.fr/LGN/PDF/Vion.pdf>

Mr le marquis et Mme la marquise de **BIZEMONT** mariés sous le régime de la communauté de bien sans conditions d'emploi ou de remploi des deniers de l'épouse aux termes de leur contrat de mariage passé devant maître **MARTENET**, notaire à Décize, prédecesseur immédiat de **QUILLIER**, sus-nommé, le 8 juin 1868, enregistré.

Madame la marquise de **BIZEMONT** ayant agi en vertu de l'autorisation que lui avait donné Mr le marquis de **BIZEMONT**, son mari, aux termes d'un acte reçu par maître **QUARTIER**, notaire à Meung-sur-Loire (Loiret) le 29 novembre 1886, etc,

3° Et Mr **Jean Gabriel de VION, vicomte de GAILLON**, mandant de Mr **DUMOULIN** comparant, Ledit acte contenant entre les sus-nommés le partage des successions de Mr **Hippolythe Louis Antoine de VION, comte de GAILLON** et Mme **Caroline GONTIER de VERNIZY, comtesse de GAILLON**, leur mère, en leur vivant propriétaires demeurant au château de Rozières, commune de Sougy, où ils sont décédés ab intestat savoir

Mme la **marquise de GAILLON** le 20 janvier 1886 [**Caroline GONDIER de VERNIZY, ndla**]

Desquels Mr le **comte de GAILLON**, Mme la **marquise de BIZEMONT** et Mr le **vicomte de GAILLON** étaient les seuls héritiers, conjoints tenant pour le tout et indivisément chacun pour un tiers.

Ainsi d'ailleurs que ces qualités héréditaires étaient constatées par un acte de notoriété dressé à défaut d'inventaire après ledit décès par maître **QUILLIER**, notaire sus nommé, le 15 décembre 1886, enregistré.

Le partage a eu lieu sans soulte ni retour à la charge de Mr le vicomte de **GAILLON**.

En la personne de M.M. de **VION de GAILLON** :

Monsieur **Hippolythe Louis Antoine comte de GAILLON** était propriétaire desdits immeubles [dont le moulin d'Horzeaux, ndla] à titre de propre, au moyen de la vente à titre de licitation qui en a été consentie à son profit par le mandataire par acte authentique de Mr **Isidore Charles de VION de GAILLON, marquis de GAILLON**, demeurant à Gaillon, canton de Meulan et résidant alors momentanément à Juillé, canton de Beaumont-sur-Sarthe au terme d'un contrat reçu par maître **LECOMTE**, notaire à Meulan le 6 octobre 1859, enregistré.

Cette licitation a eu lieu moyennant un principal de 12 500,00 francs payés comptant par le contrat même qui en contient quittance.

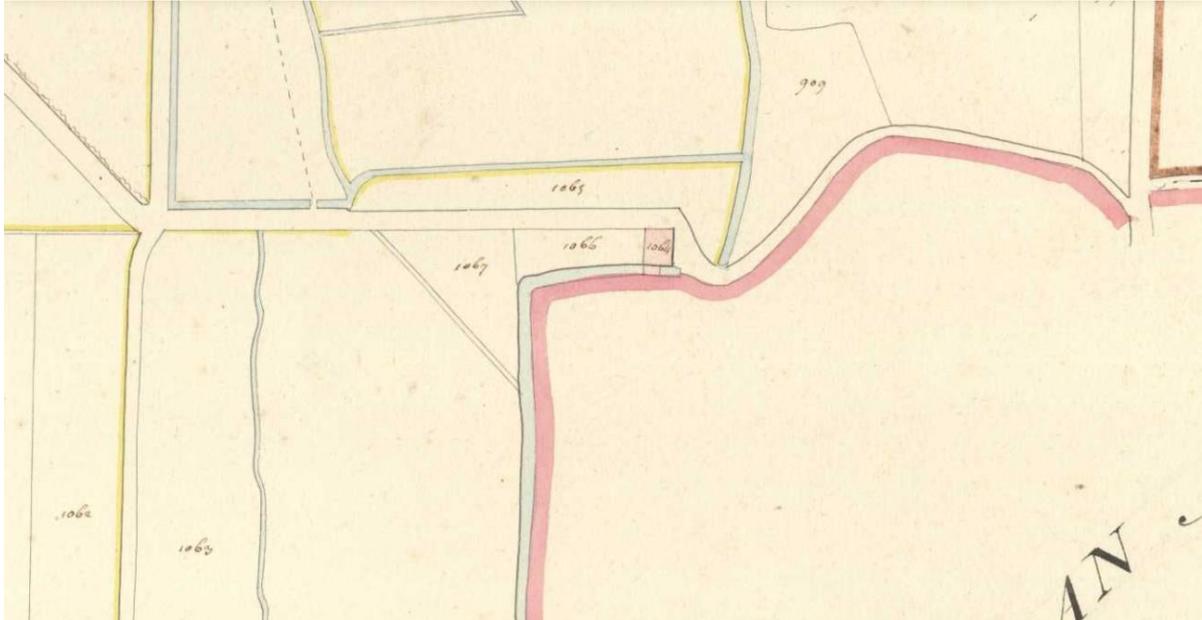
Et attendu son caractère de licitation, ledit contrat n'a pas été transcrit au bureau des hypothèques.

En la personne de M.M. de **VION de GAILLON** :

Monsieur le marquis et monsieur le comte de Gaillon étaient propriétaires des mêmes immeubles, indivisément et chacun pour moitié comme les ayant recueillis dans la succession de M. **Gabriel Justin de VION de GAILLON**, leur oncle,

Dans la coupure de presse dans laquelle figure la nécrologie de **Jean-Pierre AUGUSTIN** (archives départementales des Yvelines, 20 mars 1898, le réveil d'Argenteuil, St Germain et Poissy, vue 4/4), le journaliste précise que lorsque **Jean Pierre AUGUSTIN** fut exproprié pour la construction de la ligne de chemin de fer Argenteuil – Mantes en 1888 du moulin **DERVILLÉ** qu'il exploitait à Meulan pour ses activités de polissage, il s'installa, cette année là, dans l'ancien moulin d'Orzeaux.

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette



56

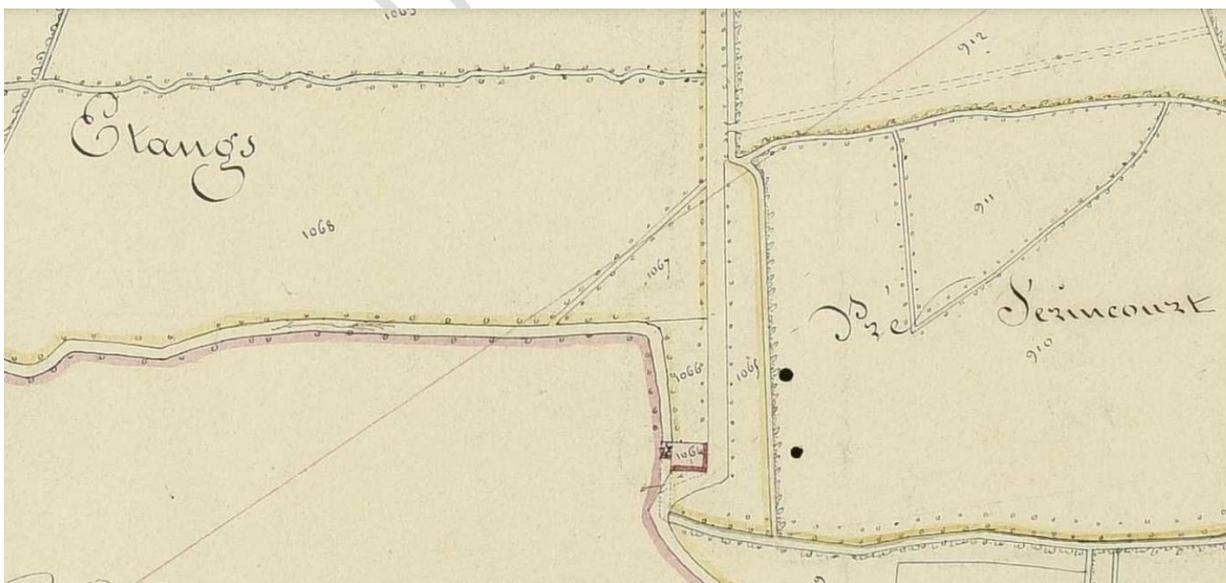
Ci-dessus le moulin d'Orzeaux sur le plan cadastral de la Préfecture de Seine-et-Oise de 1821 (archives départementales des Yvelines, 3P2 290, Tessancourt-sur-Aubette, vue 4/6, détail).

Aucune roue n'est représentée.

Le plan cadastral relevé en 1821 permet de connaître les propriétaires des parcelles seulement en 1825.

Cette année là, la section B, dite du « Village » [de Tessancourt], nous indique que le moulin d'Orzeaux correspond à la parcelle 1064 (archives départementales des Yvelines, 3P2 290, Tessancourt-sur-Aubette, plans de la Préfecture de Seine-et-Oise, 1821, vue 4/6).

Cette parcelle appartient alors à **Charles Augustin de VION**, qui possède en outre plusieurs parcelles autour du moulin (de 1064 à 1068) que l'on peut repérer sur le plan ci-dessus.



Les mêmes parcelles représentées dans une orientation différente (archives départementales des Yvelines, 3P2 2433 à 2438, Tessancourt-sur-Aubette, plans de l'Administration du cadastre, 1821, vue 4/6, extrait).

Tous droits réservés, François BARON, mai 2024, T6\_V1.

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

La matrice des propriétés foncières de Tessancourt-sur-Aubette (3P3 2100) folios 3 à 400, 1829 – 1914, vue 175/461) donne la globalité des possessions du marquis **Gabriel Augustin de VION**.

Outre le moulin d'Orzeaux et les terres alentours, la matrice comporte 4 pages de terre, prés, maisons, pâtures, bois, verger, lavoir, pressoir.

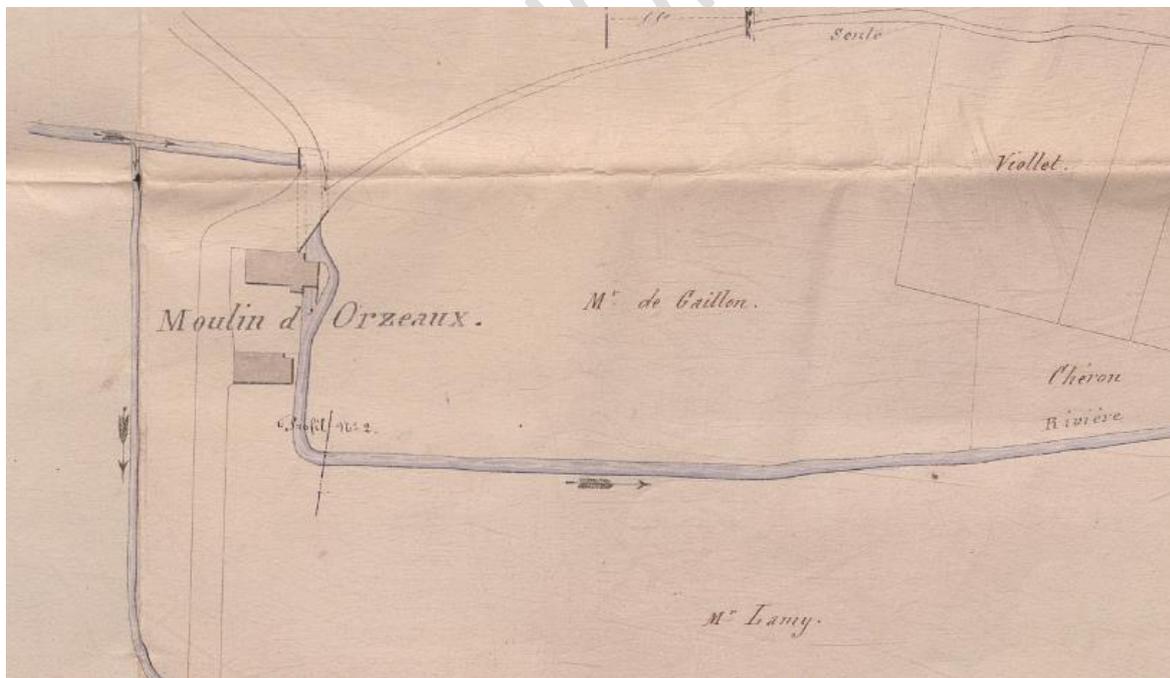
Le moulin d'Orzeaux sort du patrimoine de **Gabriel Augustin de VION de GAILLON** en 1858 au profit d'**Hyppolithe Louis Antoine de VION de GAILLON**, son neveu demeurant à Champvert (archives départementales des Yvelines, 3P3 2102, Tessancourt-sur-Aubette, matrice des propriétés bâties, 1882 – 1911, vue 74/75 et matrice des propriétés foncières 3P3 2100, Tessancourt-sur-Aubette, folios 3 à 400, 1829 – 1914, vue 175/461).

Le moulin d'Orzeaux et la maison sont incendiés en 1886 (archives départementales des Yvelines, 3P3 2102, Tessancourt-sur-Aubette, matrice des propriétés bâties, 1882 – 1911, vue 51/75).

On sait que le 31 décembre 1888 vente par M. **Gabriel Jean de VION**, marquis de Gaillon, fils d'**Hyppolithe Louis Antoine de VION de GAILLON** vend le moulin d'Orzeaux à M. **Jean Pierre AUGUSTIN** (archives départementales des Yvelines, minutes des notaires **Albert JOZON** et **Alfred Théophile MARQUIS**, 3 E 27 833).

Le moulin d'Orzeaux appartiendra à **Jean Pierre AUGUSTIN** jusqu'à son décès en 1898 puis son fils **Paul AUGUSTIN** en héritera en 1926.

La table de succession et absence (archives départementales des Yvelines, 9Q3 1, Meulan, tables des successions et absences 1891 – 1899, vue 4/186) nous apprend simplement que **Jean Pierre AUGUSTIN** est veuf lors de son décès mais n'indique rien quant à un notaire chargé de la succession, ni le nom des héritiers

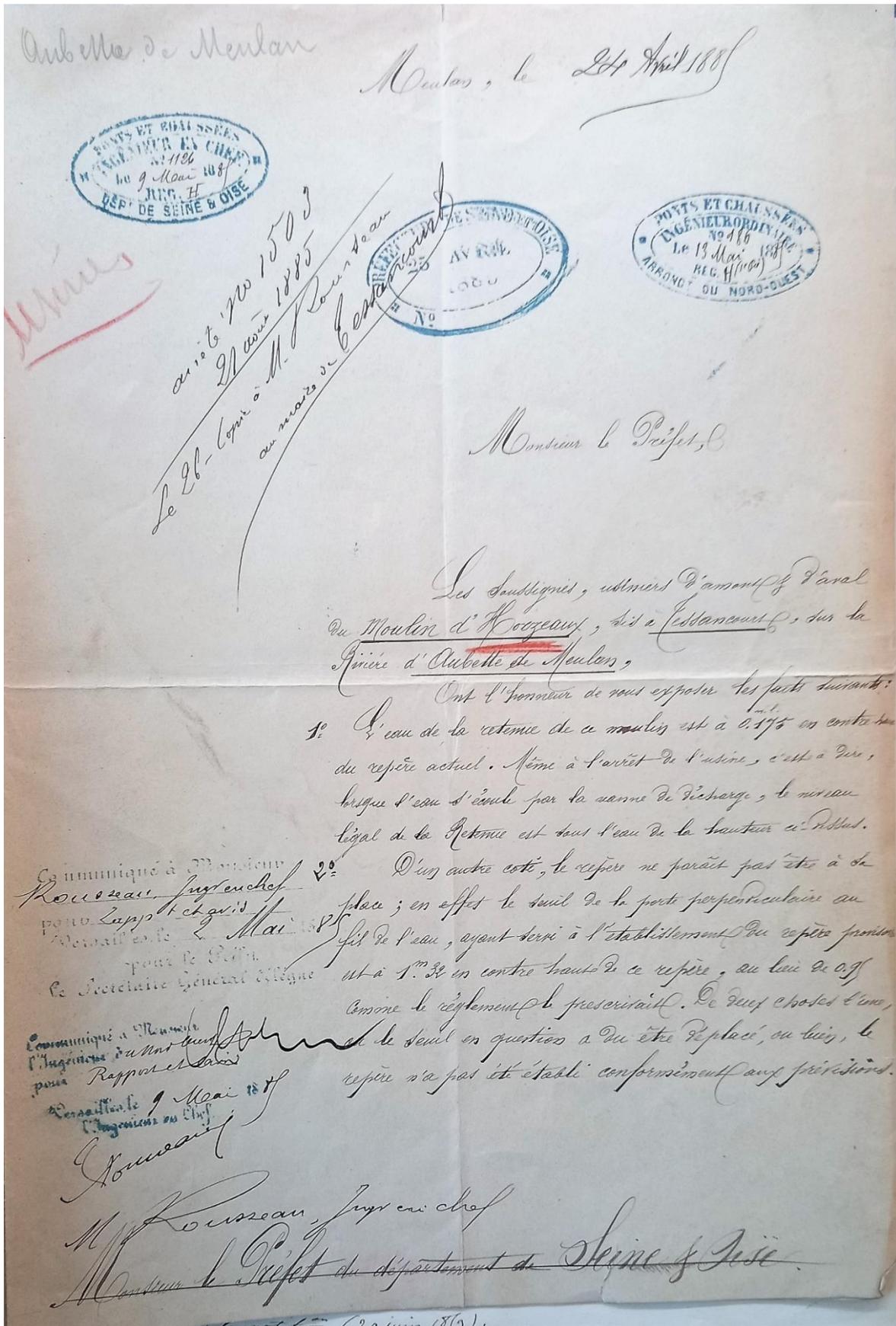


Plan du moulin d'Orzeaux extrait du plan général de l'Aubette de Meulan figurant dans la demande de dérivation faite par M. **DERVILLÉ**, propriétaire d'un moulin à tan à Meulan (archives départementales des Yvelines, travaux publics, voies non navigables, 7S 145)

Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette



1885



3<sup>o</sup> Le coursier a 11.114 de longueur. Le son mouvement  
 du coursier est de 0.205 en contre haut du repère et à son arrivée sur la  
 roue à 0.203 en contre haut de ce même repère.

4<sup>o</sup> La roue motrice a 3.70 de diamètre. Le profil en long  
 primitif possédait certainement au coursier une position horizontale.  
 Cette horizontalité était commandée par la Spue et qu'évidemment  
 la roue a été aggrandie diamétralement et la clause ci dessus  
 du règlement primitif n'existe plus.

Par suite de cet aggrandissement des dimensions  
 de la Spue, le coursier qui a une pente énorme par rapport à sa  
 longueur fait refluer l'eau vers l'amont. Cette eau se perd  
 dans les propriétés riveraines, sous le moulin d'amont, et les  
 usines d'aval n'ont pas toute l'eau qu'elles seraient en  
 droit de recevoir.

Dans ces conditions, les soussignés ont l'honneur  
 Monsieur le Préfet,  
 de solliciter de votre bienveillance, une révision du règlement  
 du moulin d'Horzeaux.

Ils sont avec un très profond respect,  
 Monsieur le Préfet,  
 Vos très humbles & très obéissants serviteurs,  
 Charrier Albeq

E. Bocharard Augustin V. Carru

Charrier Albeq Bocharard meunier  
 Augustin V Carru article de Paris  
 Meulan 24 Avril 1889

1889 M. AUGUSTIN veut apporter des modifications au moulin d'Orzeaux.

PONTS ET CHAUSSEES  
 DEPT DE SEINE ET OISE  
 Service Hydraulique.  
 Usines.

DEPARTEMENT de Seine et Oise.  
 Arrondissement du Nord.

Aubette de Meulan. (Commune de Cesson)  
 Elargissement d'un ponceau, déplacement d'une  
 et construction de murs de soutènement par le Sr Augustin

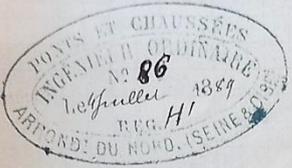
N° D'ORDRE DES REGISTRES  
 de l'Ingénieur en chef : 772  
 de l'Ingénieur ordinaire : 86

**BORDEREAU**

N° d'ordre des pièces.	DATES DES PIÈCES.	DÉSIGNATION DES PIÈCES.	OBSERVATIONS.
1	sans date.	Pétition du Sr Augustin	
2	22 juin 1889.	Avis de M. le Maire de Cesson	
3	6 et 8 juillet 1889.	Rapport de l'ingénieur ordinaire et avis de l'ingénieur en chef.	
4	6 juillet 1889	Plan	
5	"	Projet d'avis	

Approuvé le 29 juillet 1889  
 le 31 juillet 1889  
 l'ingénieur en chef

Approuvé le 22 juillet 1889  
 le 22 juillet 1889  
 le Maire



Mairie de Tessancourt-sur-Aubette

Le Maire de Tessancourt-sur-Aubette,

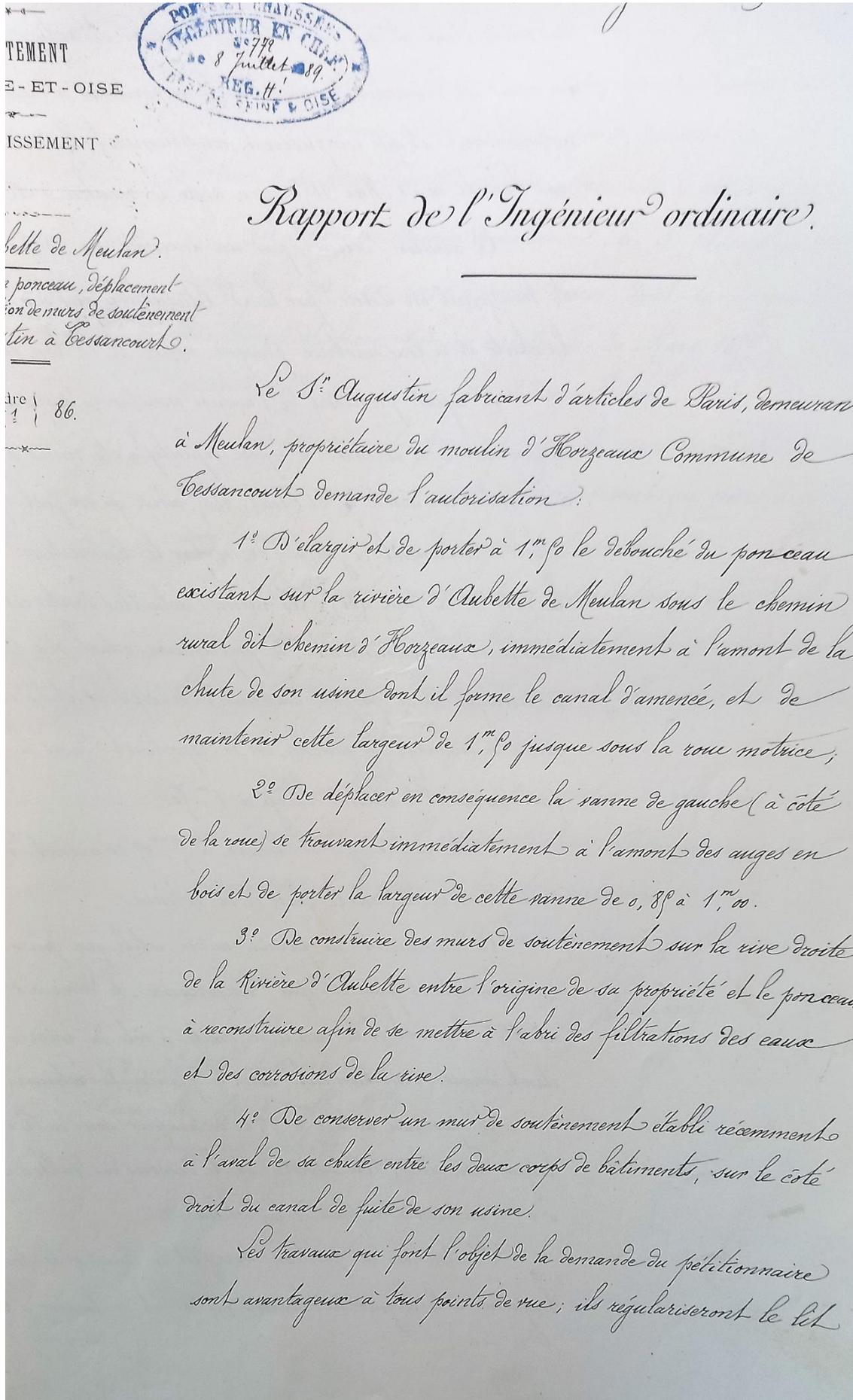
Vu la demande de St Augustin, propriétaire  
Moulin de Orzeaux tendant à élargir et porter  
à 1<sup>m</sup> 50 le débouché du pontceau situé à l'amo-  
deson usine sous la traversée du Chemin rural  
dit D' Orzeaux, et à construire des murs de  
soutènement longeant la Rivière d'Aubette de  
Neulan sur la propriété.

En est un avis favorable aux améliorations  
projetées par le St Augustin et à la reconstruction  
par le propriétaire, du dit pontceau, à ses frais,  
dans les conditions de débouché qui seront fixés  
par M. le Préfet dans l'arrêté à intervenir  
sur les propositions du Service Hydraulique

En Mairie de Tessancourt le 29 Juin 1889  
Le Maire



62



du cours d'eau et ne peuvent que faciliter et activer l'écoulement des eaux, les débouchés projetés étant supérieurs à ceux qui existent actuellement et qui remplissent sensiblement les conditions prescrites par l'arrêté du 30 Mai 1853 qui a réglé le moulin d'Horzeaux.

Ce moulin détruit par un incendie en 1888 a été reconstruit et transformé en usine par le S<sup>r</sup> Augustin qui n'a conservé que la chute et la roue motrice presque neuve et en bon état.

Le repère provisoire de l'ancien moulin a disparu par suite des remaniements exécutés; le repère définitif a été remis à sa place, à la suite d'un arrêté du 21 Août 1888, ainsi qu'en fait foi le procès-verbal de récolement ci-joint, dressé par le Conducteur Nautier à la date du 22 Juin 1889. Les vannes actuelles sont celles qui existaient anciennement; le propriétaire actuel n'a pas modifié ces ouvrages: il se propose seulement de déplacer et d'élargir la vanne de décharge de gauche, en la reportant dans le plan de la paroi du canal d'amenée élargi à 1<sup>m</sup> 50.

Cette vanne qui se trouve à 5<sup>m</sup> 07 en amont de la roue, devra être dérasée dans le plan de la retenue.

Ce dérasement ne paraît même utile que pour se conformer au règlement et présente peu d'importance, le déversoir se trouvant à 6<sup>m</sup> à l'amont et la vanne de droite à côté du repère définitif, étant dérasée sensiblement dans le plan de la retenue (13<sup>m</sup> 70 en dessous).

Le ponceau actuel à 0<sup>m</sup> 60 de hauteur sous dalles et 0<sup>m</sup> 80 de largeur normale (tête amont) et le dessous des dalles se trouve à 0<sup>m</sup> 15 au dessus du plan de la retenue.

L'intention du pétitionnaire est de limiter la longueur de l'aqueduc à la largeur du chemin (5<sup>m</sup> 00) et de laisser à la suite un

canal découvert jusqu'à la cage de la roue, sa propriété devant être close. Le Maire de Tessancourt dans les attributions de qui se trouve le chemin rural passant sur le ponton ne fait aucune objection à sa reconstruction comme le constate le certificat ci-joint.

En dehors du chemin communal, le S<sup>r</sup> Augustin est propriétaire des deux rives du cours d'eau, dont la largeur réglementaire est fixée par un arrêté du 30 Mars 1889, à 3<sup>m</sup>,00 en amont de son usine et à 2<sup>m</sup>,00 à l'aval.

Les alignements proposés pour les murs de soutènement sont indiqués au plan ci-joint; ils conservent au cours d'eau une largeur supérieure à la largeur réglementaire.

Il est en outre question de l'installation d'une turbine dans la cage de la roue; cette turbine serait mue par une prise d'eau pratiquée dans l'auge, à l'origine de la roue et ne modifierait en rien l'état des ouvrages régulateurs.

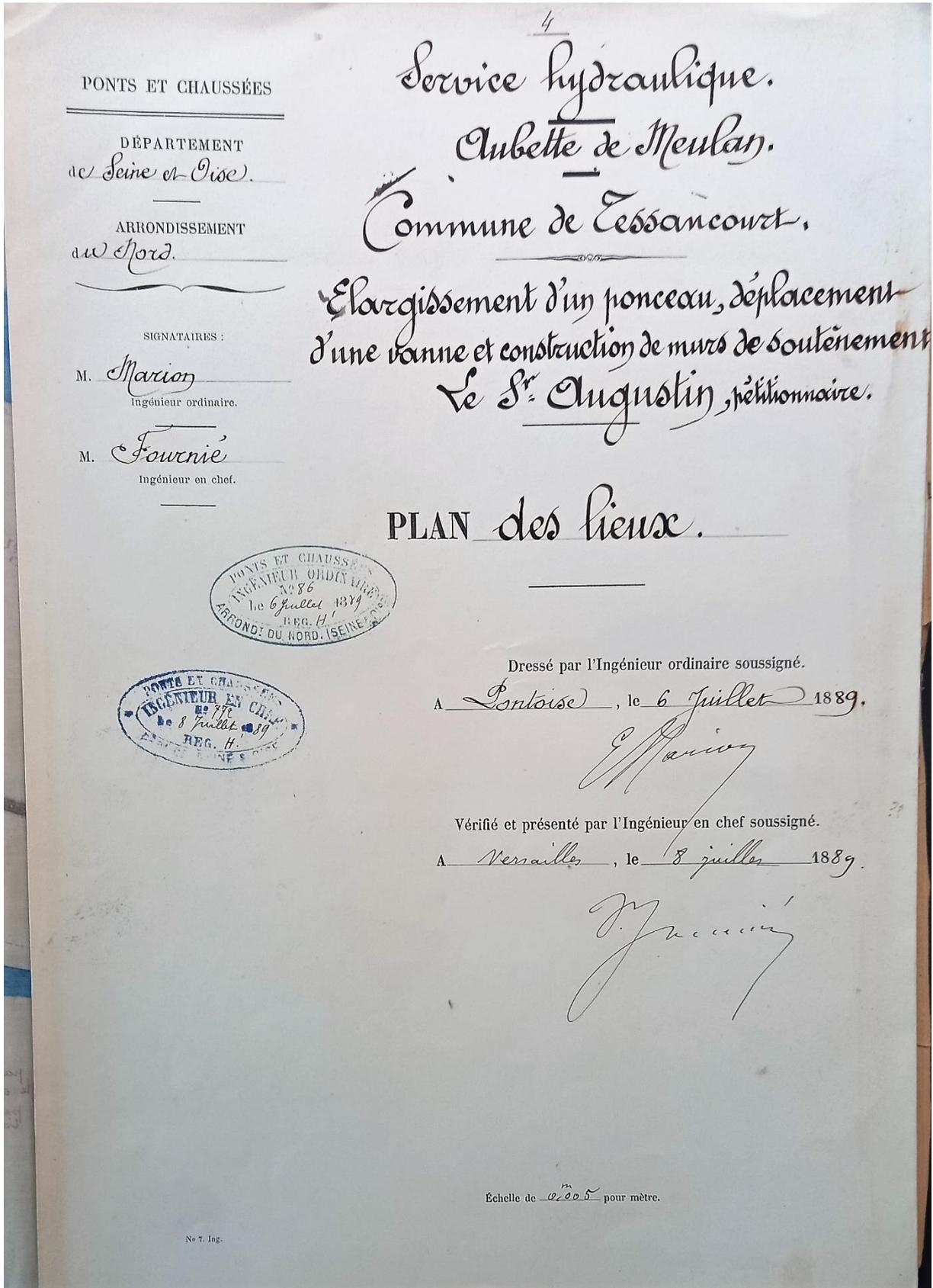
Cette installation n'est pas résolue, et elle peut se faire sans l'intervention de l'administration. Nous joignons au présent rapport le projet de l'arrêté à intervenir.

Pontoise, le 6 Juillet 1889.

E. Marigny

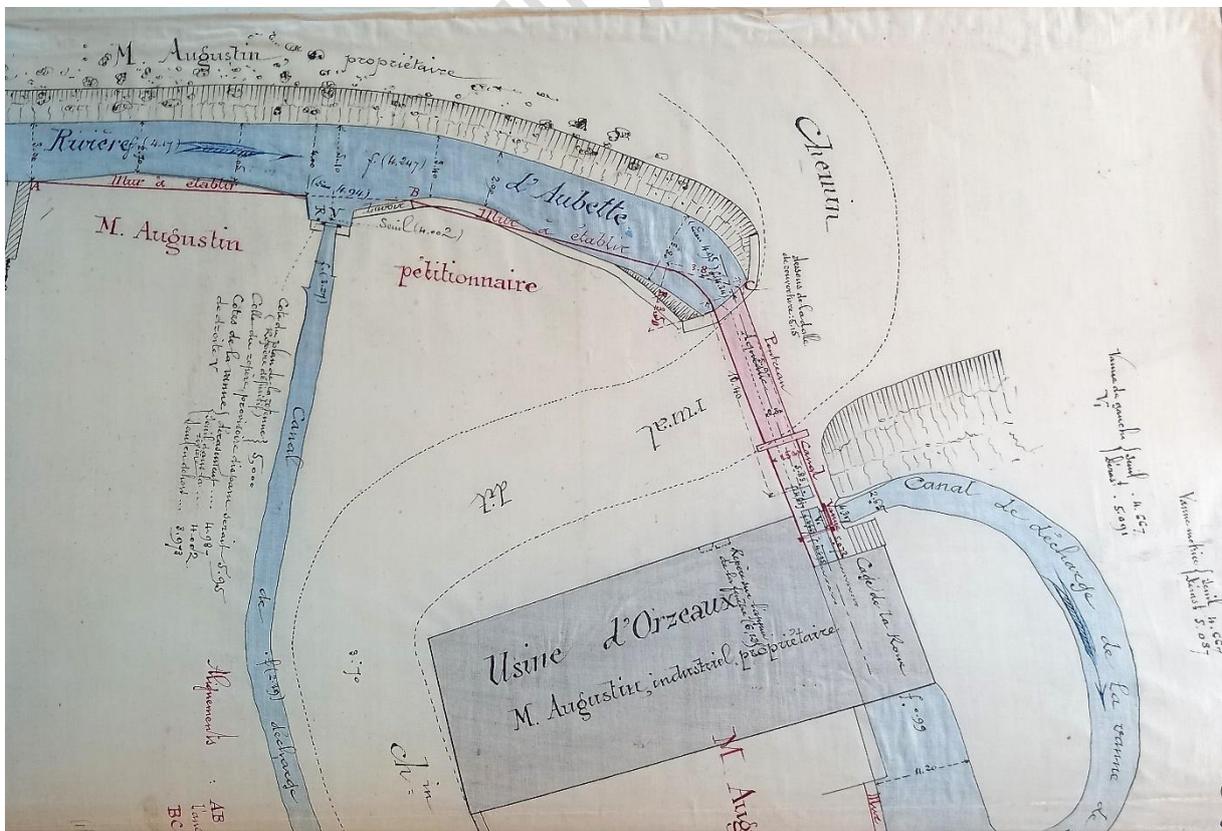
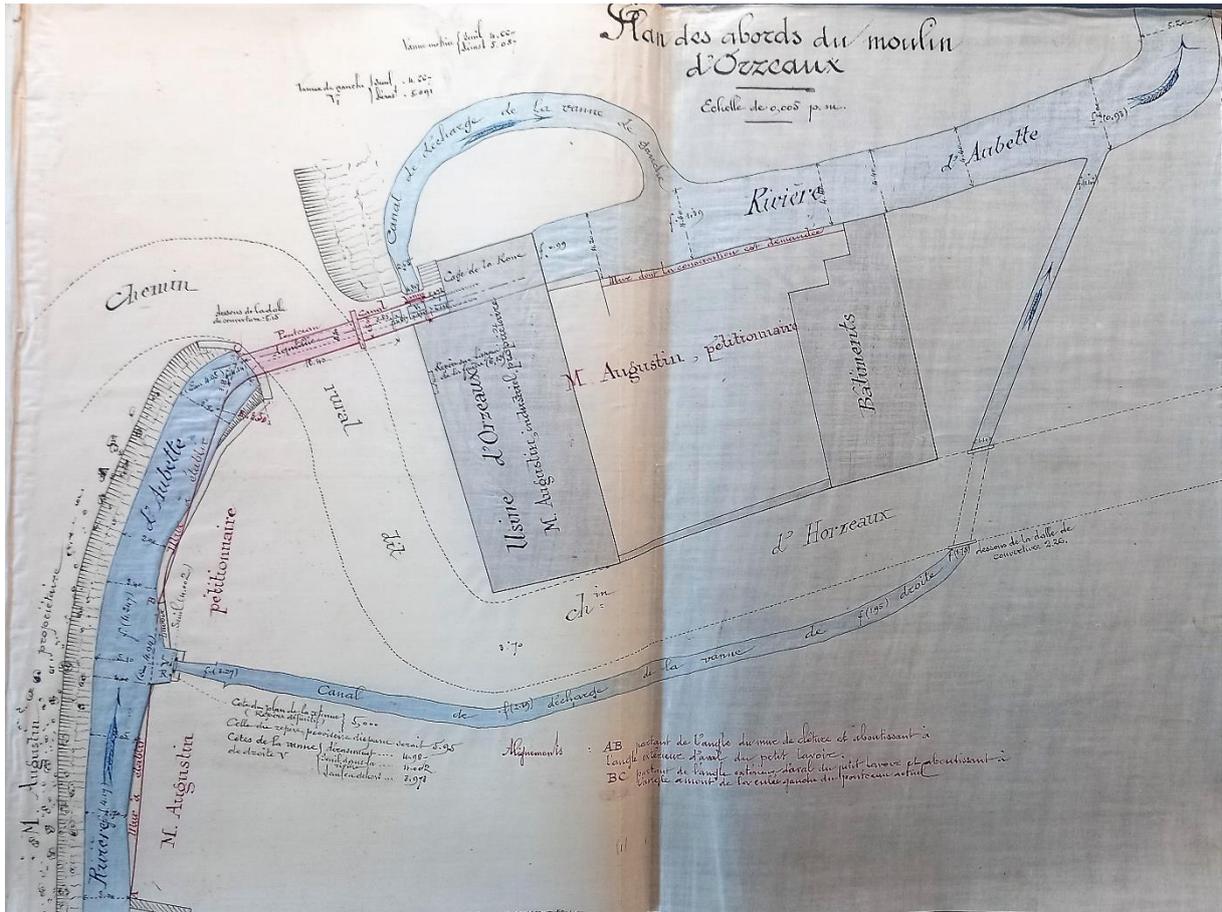
Vu, adopté et pris acte,  
Versailles, le 8 juillet 1889.  
L'ingénieur en chef

E. Marigny



Elargissement d'un ponceau, déplacement d'une vanne et construction de murs de soutènement dans le moulin d'Orzeaux appartenant à M. AUGUSTIN (archives départementales des Yvelines, service hydraulique, syndicats, cours d'eau non navigables, 1800-1940, sous-série 7S, 7 S 175).

# Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

DÉPARTEMENT de *Seine-et-Oise*

COMMUNE de *Tessancourt*

RIVIÈRE d' *Aubette de Maulan*

USINE du S<sup>r</sup> *Augustin*

*Repère définitif du moulin d'Orzeaux.*

AMPS DU NORD  
CARTON N° *191/A*  
DOSSIER N° *2845*  
LIASSE N° *7*  
PIÈCE N° *14*

MODÈLE N° 6  
Annexé à la Circulaire du 26 décembre 1884.

PONTS ET CHAUSSÉES  
INGÉNIEUR ORDINAIRE  
N° *1881*  
Le 6 juillet 1889  
NVC. H.  
ARRONDISSEMENT DU NORD, SEINE-ET-OISE

RÈGLEMENT D'EAU

PROCÈS-VERBAL DE RÉCOLEMENT

Le *Vingth-deux Juin* mil huit cent quatre-vingt-neuf  
Nous soussigné, *Conducteur* Ingénieur des Ponts et Chaussées,  
Vu l'arrêté de M. le Préfet de Seine-et-Oise en date du 21 Étich 1889 par lequel le propriétaire du moulin d'Orzeaux, Commune de Tessancourt, a été mis en demeure de rétablir dans sa position réglementaire le repère définitif de son moulin, conformément à l'arrêté réglementaire du 12 Mai 1883.

Vu notamment l'article *premier* portant que les travaux prescrits devront être terminés dans le délai de *un mois* à dater de la notification,  
Nous sommes rendu *sur les lieux* pour procéder au procès-verbal de récolement desdits travaux.

Par lettre en date du *20 courant* nous avons fait connaître à M. le Maire de la Commune de *Tessancourt* l'époque et l'objet de cette visite, en le priant de donner à cet avis toute publicité, et de prévenir spécialement :

*M. Augustin, Industriel propriétaire du moulin d'Orzeaux,  
M. Albecq,  
M. Carpentier,  
M. Boullier.*

Etaient présents :

*M. Quésnel, Pascal Charles, Maire de Tessancourt  
M. Augustin, Jean-Pierre, usinier propriétaire de l'usine,  
M. Albecq, André, propriétaire d'une usine à Paris.  
M. Boullier, Pierre, meunier à l'usine immédiatement à l'amont.*

No 167 Ing.  
Paris, Imp. Jousset et Aubé,  
rue de Furtenberg, 6.

Procès-verbal de recollement de l'usine de M. AUGUSTIN, (archives départementales des Yvelines, service hydraulique, syndicats, cours d'eau non navigables, 1800-1940, sous-série 7S, 7 S 175).

1924

La course cycliste se termine au moulin d'Orzeaux !



Article paru dans le Journal de Mantes du 24 février 1924 (archives départementales des Yvelines, presse ancienne, Journal de Mantes, vue 2/4).

**Le moulin Brulé appelé  
également le Petit moulin ou  
le moulin de la Closerie des  
Saules.**

REPRODUCTION INTERDITE

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

Les propriétaires et locataires du moulin Brûlé ou moulin de la closerie des saules ou le Petit moulin :

1812 **Emmanuel de GROUCHY**.

1812 **Jean Louis AMIOT** locataire, meunier et **Marie Rose DUVAL**, sa femme.

1825 **Jean François CARPENTIER**.

1845 **Jean François CARPENTIER**.

1845 **André ALBECQ**, locataire, meunier et sa femme.

1853 **Joseph CARPENTIER**,

1891 Le moulin brule entièrement.



26 septembre 1779, **Pierre CASTILLARD** est garde-moulin à la Maresche paroisse de Tessancourt (archives départementales des Yvelines, 42J 1, Seigneurie de Tessancourt. - Terrier : registre des déclarations (volume 1), 1777 – 1777, vue 400/432).

Dans quel moulin est-il garde-moulin : le petit moulin de la Maraiche ou le moulin de la ferme de la Maraiche ?

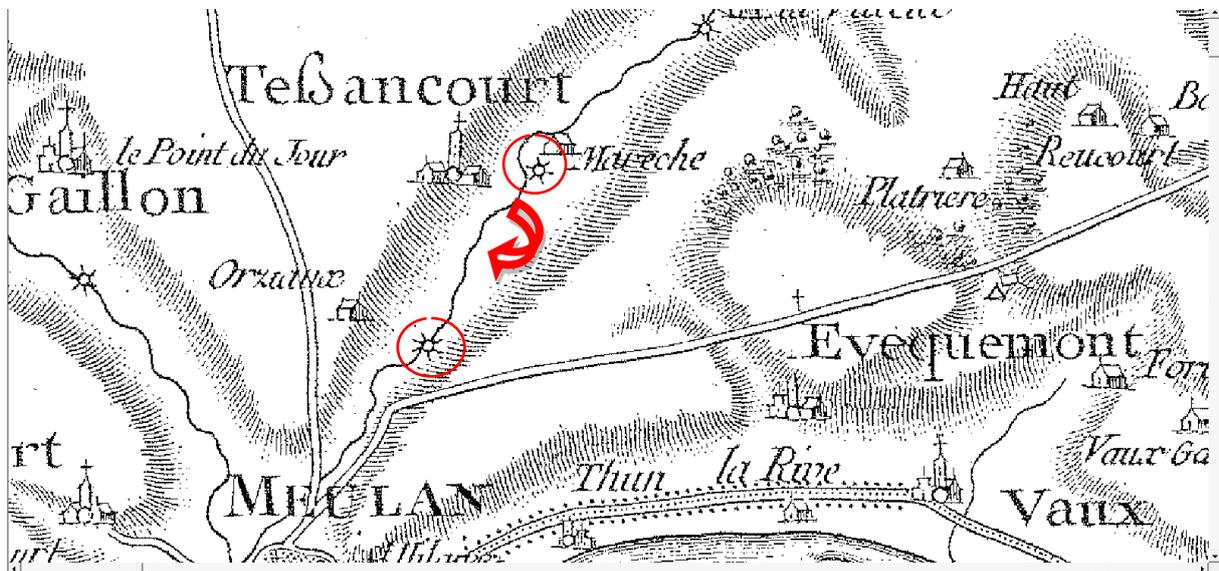
Il s'agit peut-être de **Pierre CASTILLARD**, meunier, marchand, fermier, laboureur, né vers 1732, décédé le 24 septembre 1797 à Mareil-sur-Mauldre à l'âge d'environ 65 ans, marié le 3 juillet 1758 à Mareil-sur-Mauldre avec **Marie Anne Françoise COULON** (simple hypothèse) mais il s'agit plus probablement de :

**Pierre CASTILLARD**, manouvrier, garde moulin, rebatteur de moulin né le 6 juin 1709 à Mainneville (Eure), baptisé le 7 juin 1709 à Mainneville, décédé le 16 novembre 1792 à Tessancourt-sur-Aubette, à l'âge de 83 ans, marié le 4 juin 1737 à Tessancourt-sur-Aubette avec **Marie Louise DELISLE**, en présence de **Pierre CASTILLARD**, garçon meunier, garde moulin, père du marié, **Jean Baptiste CASTILLARD**, frère du marié, **Jean DAVID**, manouvrier à Tessancourt et **Jean DELISLE**, époux de **Marie DESGROUX** (archives départementales des Yvelines, Tessancourt-sur-Aubette (Yvelines, France), BMS, 1716 - 1792, 137E-DÉPÔT 10, vue 76/398).

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

Ce moulin figure sur la carte de Bertier de Sauvigny datée de 1782, mais il ne semble pas figurer sur la carte de Cassini antérieure à 1782 (là où il devrait y avoir une étoile au niveau de la flèche rouge).

C'est probablement ce moulin qui est dénommé le « moulin neuf » dans le cueilleret cité plus haut.



73

La carte de Cassini ne fait apparaître que 2 moulins : le moulin d'Orzeaux et le moulin de la ferme de la Maraiche. Là où se trouve la flèche rouge, le petit moulin ne figure pas, ce qui laisse supposer que le petit moulin fut construit vers le milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle, puisqu'il apparaît sur le plan d'intendance de 1782.

## 1812

Dans le bail de 9 ans pour l'exploitation du moulin de la ferme de la Maraiche à Tessancourt (bail effectif à partir du 11 novembre 1813) en date du 29 novembre 1812 que signe **Sophie de GROUCHY** <sup>(\*)</sup> comme mandataire de son frère **Emmanuel de GROUCHY**, comte d'Empire avec **Jean Louis AMIOT** et sa femme **Marie Rose DUVAL**, il est stipulé, page 7, comme servitude : « 4<sup>o</sup> de curer et faire curer au vif et à ... chaque année du présent bail et dans la saison convenable en se conformant au surplus à l'usage et en s'entendant pour ce avec les meuniers voisins le fil de la rivière savoir : au dessus jusqu'au terroir de Villette et au dessous du moulin jusqu'au déversoir qui est entre ledit moulin et celui appelé le petit moulin de Tessancourt » appartenant également au bailleur [ le comte de **GROUCHY**, ndla ] ».

(\*) « **Sophie de GROUCHY**, marquise de **CONDORCET**, fut l'une des grandes égéries du siècle des Lumières, et porteuse d'un message de bonheur toujours valable. Le 8 avril 1764 naissait au château de Villette, touchant le village de Condécourt, en plein cœur du Vexin, **Marie Louise Sophie de GROUCHY**. Le village où elle venait de voir le jour est enclavé à cette époque, tout comme Condécourt, dans le village de Tessancourt sur Aubette, situé près de Meulan, ancienne capitale d'un large comté, qui allait revenir quelques années plus tard à la couronne de France et qui, pour l'heure était encore l'apanage des Princes de Conti.

Son père, Messire **François de ROBERTOT**, marquis de **GROUCHY** est depuis 1758, le seigneur de ces lieux et de bien d'autres encore dispersés alentours.

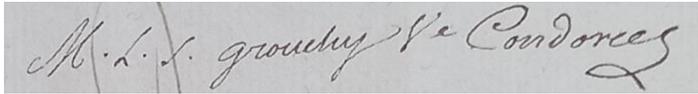
Anoblis par lettres patentes de 1671, les **GROUCHY** portent fièrement leurs armes. Ce château familial échu par le mariage de **Nicolas de GROUCHY** avec **Nicole Elisabeth Ursule COUSIN**, les parents du marquis de **GROUCHY**.

Le marquis a acquis en outre, de la famille de **VION**, qui reste en partie seigneur des lieux et qui a tourné son regard vers un village plus proche de Meulan encore : le fief de Gaillon-sur-Montcient » (texte extrait de « **Sophie de GROUCHY**, marquise de Condorcet » par **Madeleine ARNOLD-TÉTARD**, éditions **CHRISTIAN**, septembre 2003).

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

Il est donc clair que le « *petit moulin de Tessancourt* » dont il est fait mention dans le placard imprimé ci-dessous est bien le moulin connu comme le moulin brûlé ou le moulin de la Closerie des Saules.

Il apparaît par ailleurs dans cet acte de vente que le comte de **GROUCHY** est le propriétaire du « Petit moulin de la Maraiche » et du « Grand moulin » de la ferme de la Maraiche, en amont dudit « Petit moulin ».



Signature de **Marie Louise Sophie de GROUCHY**, veuve **CONDORCET**.



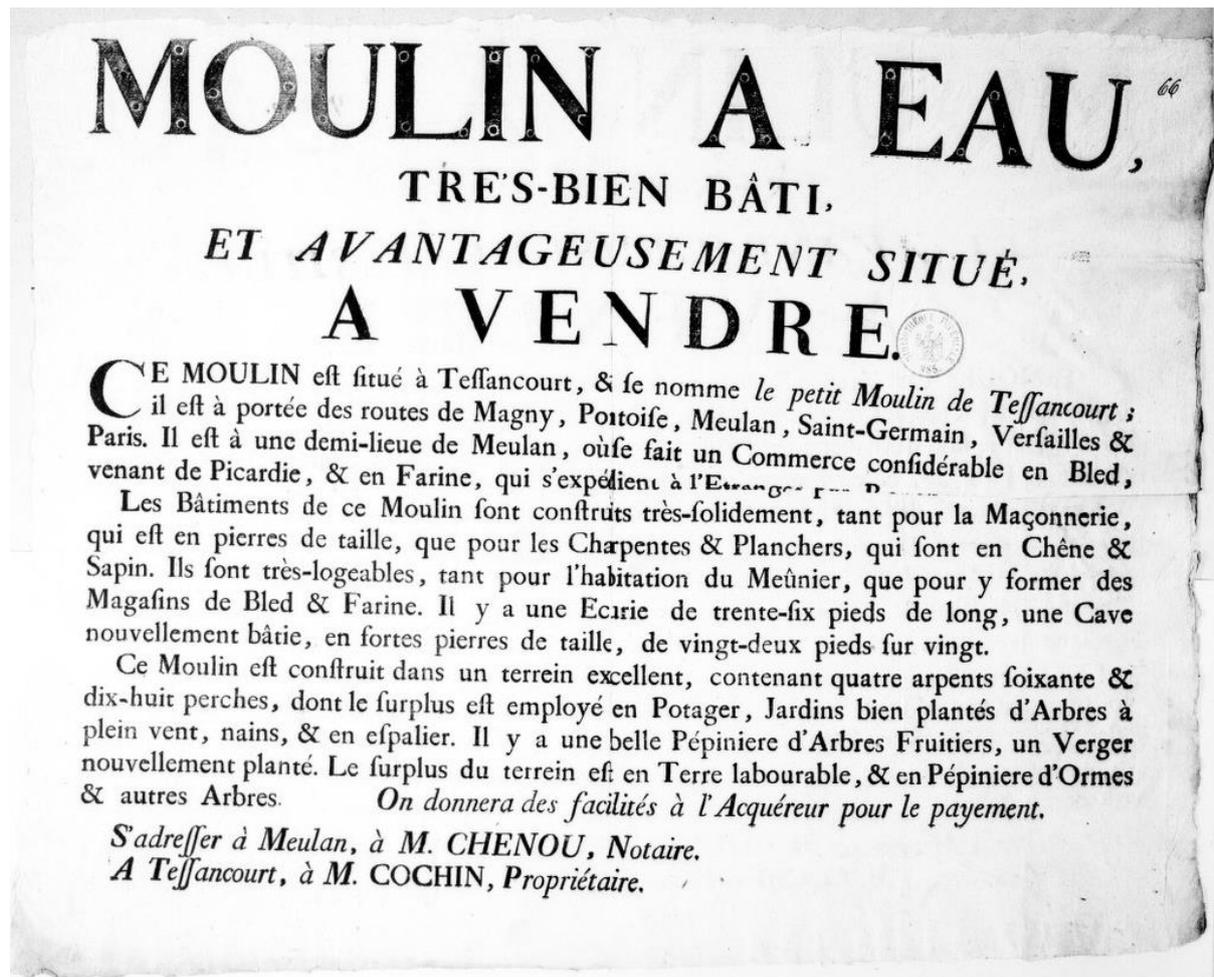
Belle, intelligente, et bénéficiant de la même éducation que son frère, celle-ci tombera sous le charme du mathématicien **Nicolas de CONDORCET**, habitué de Villette. Le couple se marie au château de Villette à Condécourt <sup>(\*)</sup>. Dans la chapelle, une plaque commémore d'ailleurs cette union qui a eu pour témoin le marquis de **La FAYETTE**.

**Sophie de GROUCHY**, qui traduit **Adam SMITH** et aide son mari dans la confection de ses discours, « tient des salons fréquentés par de nombreux philosophes des Lumières ».

74



<sup>(\*)</sup> **Sophie de GROUCHY** épouse **Marie Jean Antoine Nicolas de CARITAT de CONDORCET** le 28 décembre 1786 à Condécourt (probablement dans la chapelle du château de Villette) avec bans à Paris, paroisse Saint-André-des-Arts (archives départementales du Val d'Oise, Condécourt, registre paroissial, 3 E 50 6 - 1780-1792, vues 45 et 46/114).



Bibliothèque nationale de France, département des manuscrits, recueil d'affiches et placards imprimés relatifs au Vexin, document non daté, vue 133/371). **François CHENOU**, notaire à Meulan, étude rattachée à l'étude principale de Meulan, étude **POUSSET**, a exercé de 1763 à 1791. Quant au sieur **COCHIN**, il pourrait s'agir de **Denis Henri COCHIN**, né le 28 février 1728 à Tessancourt et décédé le 14 octobre 1803 à Saint-Germain-en-Laye (archives départementales des Yvelines, Saint-Germain-en-Laye, D, 1803 - 1804, 4E 2831, acte 18, vues 12, et 13/126).

Il fut marié le 20 juin 1758 à Tessancourt-sur-Aubette avec **Marie Louise AMIOT** (voir les généalogies **AMIOT** et **COCHIN**, ci-dessous).

**Marie Louise AMIOT** est née le 7 juillet (baptisée le 8) 1724 paroisse Notre Dame à Meulan, fille de **Robert AMIOT** et de **Marguerite DUVIVIER** (tous deux mariés à Seraincourt).

**Denis Henri COCHIN** et **Marie Louise AMIOT** eurent une fille, **Marie Louise COCHIN** qui se maria le 22 septembre 1787 paroisse Saint Philippe du Roule à Paris avec **Mathias Robert GERVAIS**

<sup>(\*)</sup> dont postérité **GERVAIS** à Saint-Germain-en-Laye.

<sup>(\*)</sup> On sait qu'un sieur **Nicolas GERVAIS** restaurateur aux Tuileries, acheta le moulin banal de Meulan le 15 juin 1796 par adjudication pour 84 487,15 livres (voir le tome consacré aux moulins de Meulan-en-Yvelines, tome 4 de cette collection). Est-ce la même famille, est-ce un pur hasard du à la fréquence de ce nom **GERVAIS** ? Voilà une histoire que mes successeurs essaieront d'élucider !

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

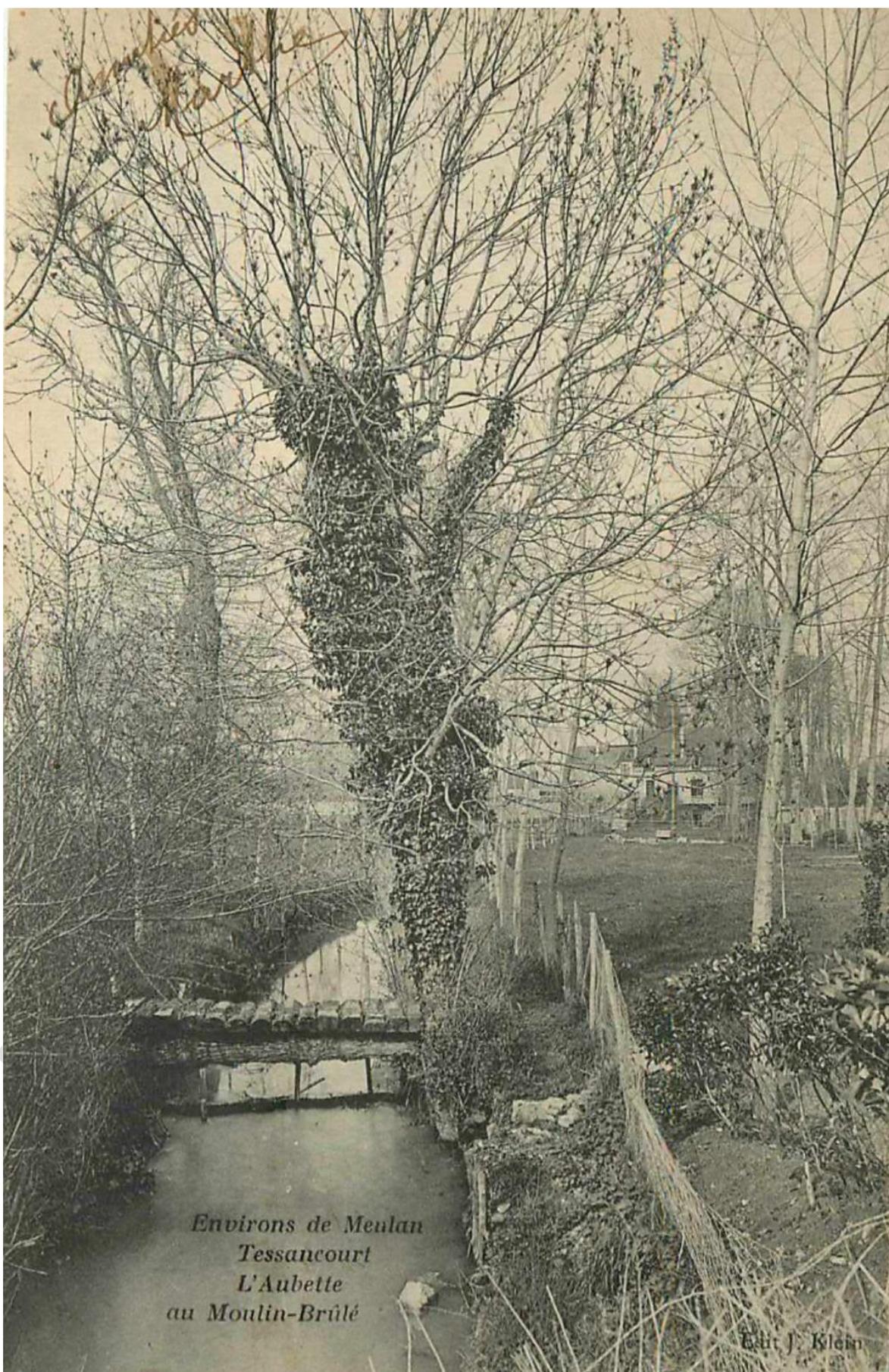


76

Le « *petit moulin* » qui est devenu le moulin Brulé puis le moulin de la Closerie des saules est situé au hameau de la Marèche. Il ne faut pas le confondre avec le moulin de la ferme de la Marèche, situé plus en amont sur le cours de l'Aubette.



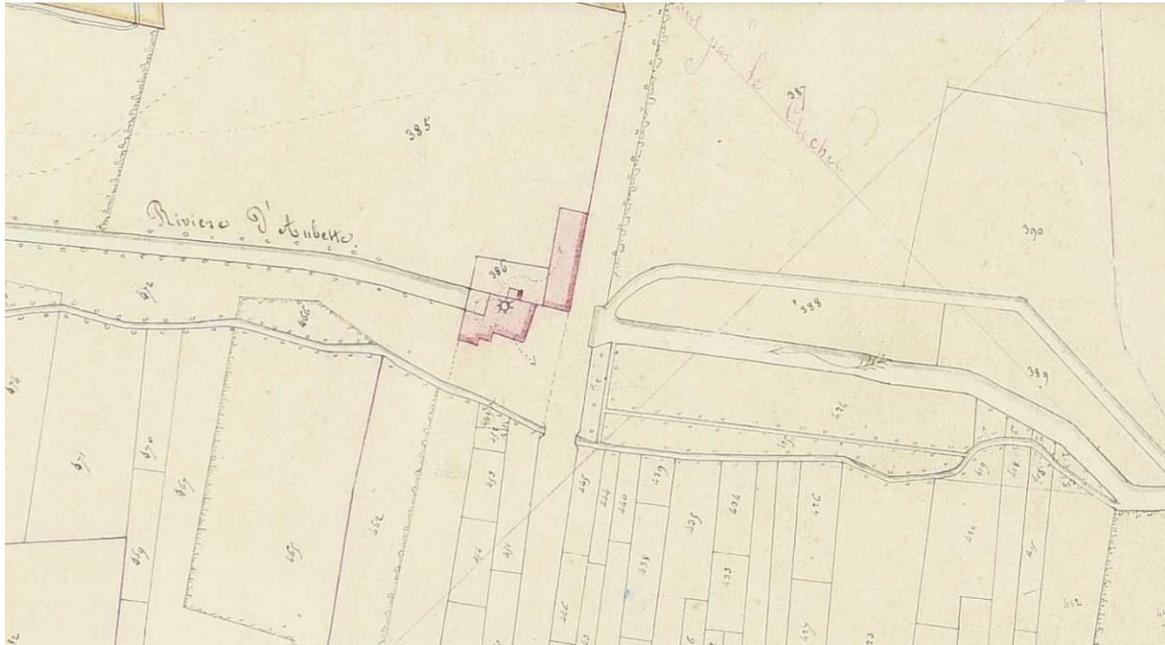
Entre le moulin d'Orzeaux et le moulin de la Maraiche, le moulin brûlé ou moulin de la closerie des saules. On distingue 2 roues au moulin de la ferme de la Maraiche sur le plan de Bertier de Sauvigny de 1782. Y avait-il 2 meuniers ? On peut également se poser la question sur la dénomination de « Petit moulin ». S'agissait-il du moulin Brûlé ? A moins que l'un des 2 moulins de la ferme de la Maraiche n'ait été dénommé « Petit moulin ».



## 1825

La parcelle 386 du cadastre napoléonien correspond au « Petit moulin » ou « moulin Brulé » au hameau de la Mareche (à ne pas confondre avec le moulin situé dans la ferme de la Maraiche, voir ci-dessous) appartient au Sieur **CARPENTIER** en 1825 (archives départementales des Yvelines, cadastre, 3P3 2099, Tessancourt-sur-Aubette, états de sections des propriétés non bâties et bâties, 1825, vue 76/250).

Il conviendra de se reporter à la généalogie **CARPENTIER**, étudiée dans le tome consacré aux moulins de Meulan, généalogie rappelée ci-dessous succinctement.



Ci-dessus le moulin Brulé sur le plan cadastral de la Préfecture de Seine-et-Oise de 1821 (archives départementales des Yvelines, 3P2 290, Tessancourt-sur-Aubette, vue 3/6, détail).

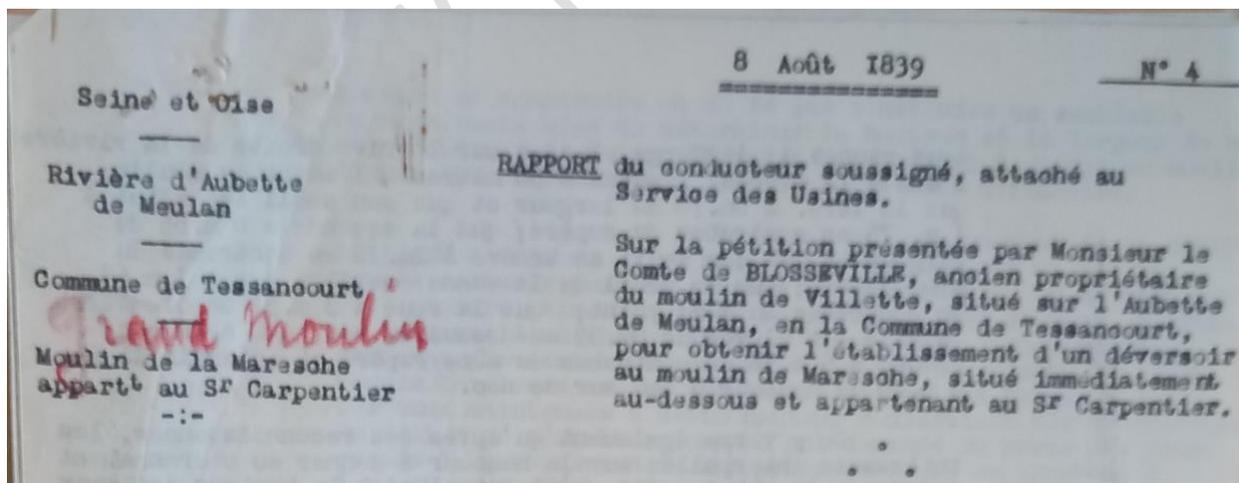
Il n'y a qu'une seule roue en 1825.



Détail agrandi du plan cadastral de 1821 : le moulin brûlé est la parcelle 386. L'état des sections de 1825 nous indique que le propriétaire est le Sieur **Joseph CARPENTIER** (archives départementales des Yvelines, 3P3 2099, Tessancourt-sur-Aubette, états de sections des propriétés non bâties et bâties, 1825, classement alphabétique des propriétaires, vue 76/250).

**Joseph CARPENTIER** décède le 5 avril 1855 à Meulan en son domicile au carrefour du Croissant.

## 1839



Le 8 août 1839, le conducteur attaché aux usines établit un rapport sur la pétition présentée par Monsieur le comte de **BLOSSEVILLE**, ancien propriétaire du moulin de Villette, situé sur la commune de Tessancourt pour obtenir l'établissement d'un déversoir au moulin de Maresche, situé immédiatement et au-dessous et appartenant au S<sup>r</sup> **CARPENTIER**.

Il ne fait pas de doute, compte tenu des divers éléments collectés (cadastre, bail à **André ALBECQ**, recensement, etc..) que le S<sup>r</sup> **CARPENTIER** est bien propriétaire du Petit moulin de la Marais (ou

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

moulin brûlé). L'entête du document du 8 août 1839 laisse à penser que le S<sup>r</sup> **CARPENTIER** est le propriétaire du moulin de la ferme de la Maraiche « *immédiatement situé au-dessous du moulin de Villette* » et comme le laisse penser l'inscription « *Grand moulin* » au crayon rouge, en marge.

Monsieur **CARPENTIER** fut-il propriétaire des 2 moulins ? Celui appelé le Petit moulin (ou moulin brûlé) et le moulin de la ferme de la Maraiche ou « Grand moulin ».

C'est le cahier des charges de 1898 ([ci-dessus, page 79](#)) qui nous l'apprend : le moulin de la ferme de la Maraiche (à ne pas confondre avec le moulin de la Maraiche, ou petit moulin ou moulin brûlé dont il est question dans ce chapitre) a été acquis par **Joseph François CARPENTIER** en 1835.

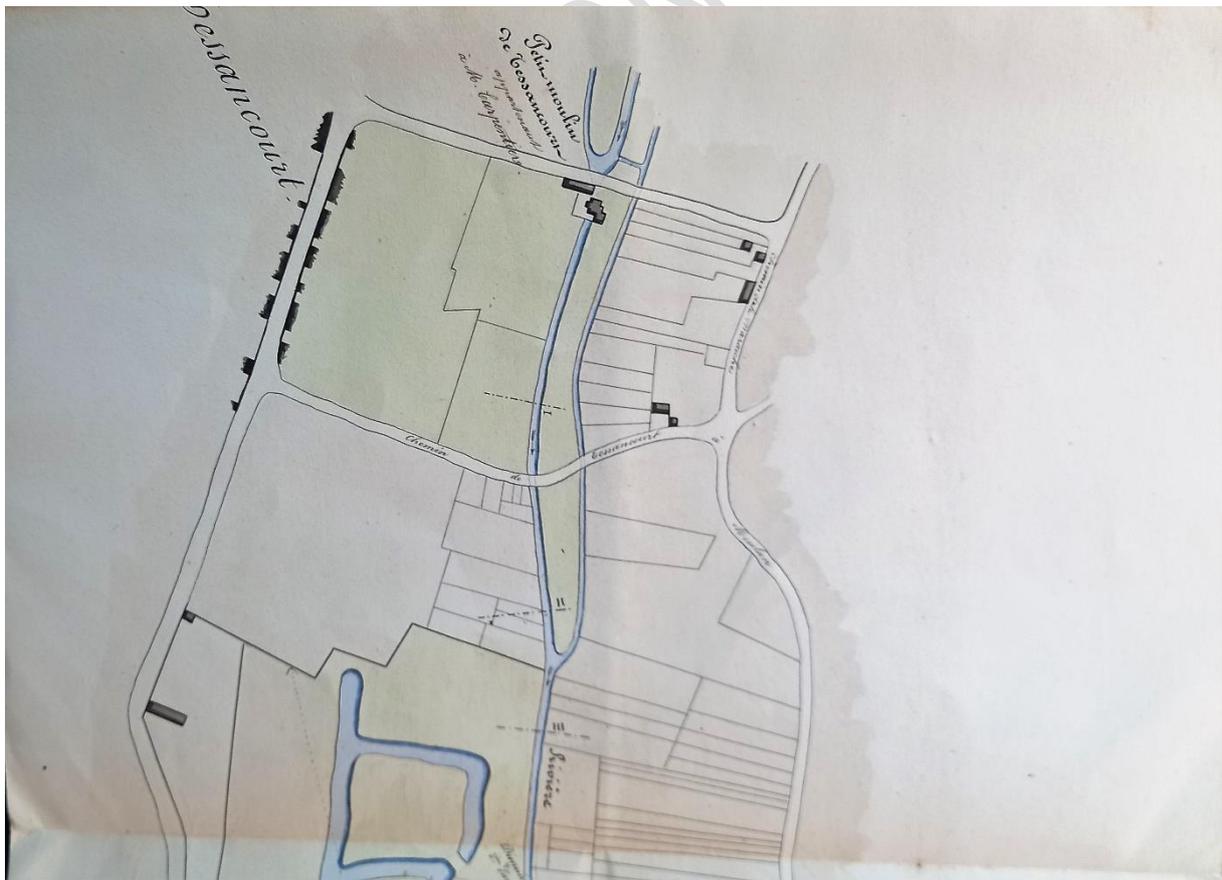
**Joseph François CARPENTIER** a donc été le propriétaire du « Petit moulin » (attesté par le cadastre de 1825, parcelle 386) et du moulin de la ferme de la Maraiche (attesté par l'origine de propriété dans le cahier des charges de 1898). Mais il est également propriétaire d'un moulin à Meulan en 1821 (voir le tome 4 consacré aux moulins de Meulan-en-Yvelines) qui fut une tannerie et un lavoir à laine, puis une scierie (parcelle 79 du cadastre napoléonien de 1821).

On se reportera à l'historique du moulin de la ferme de la Maraiche dans le chapitre suivant.

### 1845

**Joseph François CARPENTIER**, propriétaire à Meulan signe un bail de location pour un moulin à Tessancourt à **André ALBECQ** le 5 avril 1845 pour 6 ou 9 ans pour la somme de 2000,00 francs annuels (bail verbal du 19 mai 1845) il s'agit probablement d'**André Hilaire ALBECQ** (archives départementales des Yvelines, enregistrement, tables des baux, 1839-1865, 9Q 2450, vue 24/149).

### 1853



Plan du moulin Brûlé de 1853 figurant dans le dossier du règlement d'eau du moulin d'Orzeaux. Le moulin d'Orzeaux appartient à **M. Gabriel Augustin de VION de GAILLON** et le moulin Brûlé à **Joseph CARPENTIER**.

## 1856 – 1857

Le moulin de la Mareche sort du patrimoine de **Joseph François CARPENTIER**, marchand de laines, et d'**Hippolithe CARPENTIER**, son fils en 1856 et 1857.

## 1882

**Eugène François CARPENTIER**, frère d'**Hippolithe CARPENTIER**, se voit attribuer le moulin de la Mareche en 1882 qui sort de son patrimoine en 1893, le moulin étant déclaré incendié.

## 1891 19 juillet



Article paru dans la revue de Meulan du 19 juillet 1891 (archives départementales des Yvelines, presse ancienne, revue de Meulan, vue 2/4).

## 1893

C'est la veuve **Antoine MICHAUD**, rue Laborde à Paris qui semble devenir propriétaire des parcelles autour du moulin, mais il n'y plus de mention de celui-ci. 1893 semble donc être la date de disparition du « Petit moulin » de la Maraiche.

## 1901 25 août



Lettre du syndicat de l'Aubette à M. le Préfet :

« Monsieur le Préfet, j'ai l'honneur de vous exposer les faits suivants : Madame **GARNAUD** <sup>(\*)</sup>, propriétaire du Petit moulin de la Maraische à Tessancourt, a fait exécuter récemment un bassin d'une cinquantaine de mètres de largeur, le long du rû de l'Aubette, un peu en amont de sa maison d'habitation, autrefois un moulin. Ce bassin qui me paraît destiné à l'élevage du poisson, est alimenté par une vanne grillagée constamment ouverte. Il est construit d'une manière bien défectueuse et les feuilles qui s'en échappent dans le faux rû font que celui-ci peut avoir un débit plus fort que celui de la vanne issue du bassin. Les étais qui existent actuellement au murs de ce bassin sont

une preuve indiscutable de cette défectuosité.

D'autre part, madame **GARNAULT (GARNAUD)** à fait installer une dalle surmontée d'un grillage dans la partie du faux rû, sise en aval du moulin, à peu de distance du Chemin neuf. De ce fait l'eau se trouve emmagasinée et s'écoule plus ou moins régulièrement.

Toutes ces retenues n'existent pas sans causer une perte fort sensible, surtout en cette époque de sécheresse où il y a pénurie d'eau sur tout le parcours de la rivière l'Aubette.

En ma qualité de membre du Syndicat et d'usinier intéressé (mon usine d'Horzeaux se trouvant sur la même commune, à un kilomètre en aval de la propriété de Madame **GARNAULT (GARNAUD)**), je viens vous prier Monsieur le Préfet de vouloir bien :

- 1°) Faire procéder à la réglementation de la prise d'eau du bassin en question, en exigeant de la propriétaire la construction d'un mur étanche pour éviter les fuites,
- 2°) Saisir l'Administration des Ponts et Chaussées de l'établissement non réglementaire de la dalle grillagée établie sur le faux rû.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments respectueux et tout dévoués,

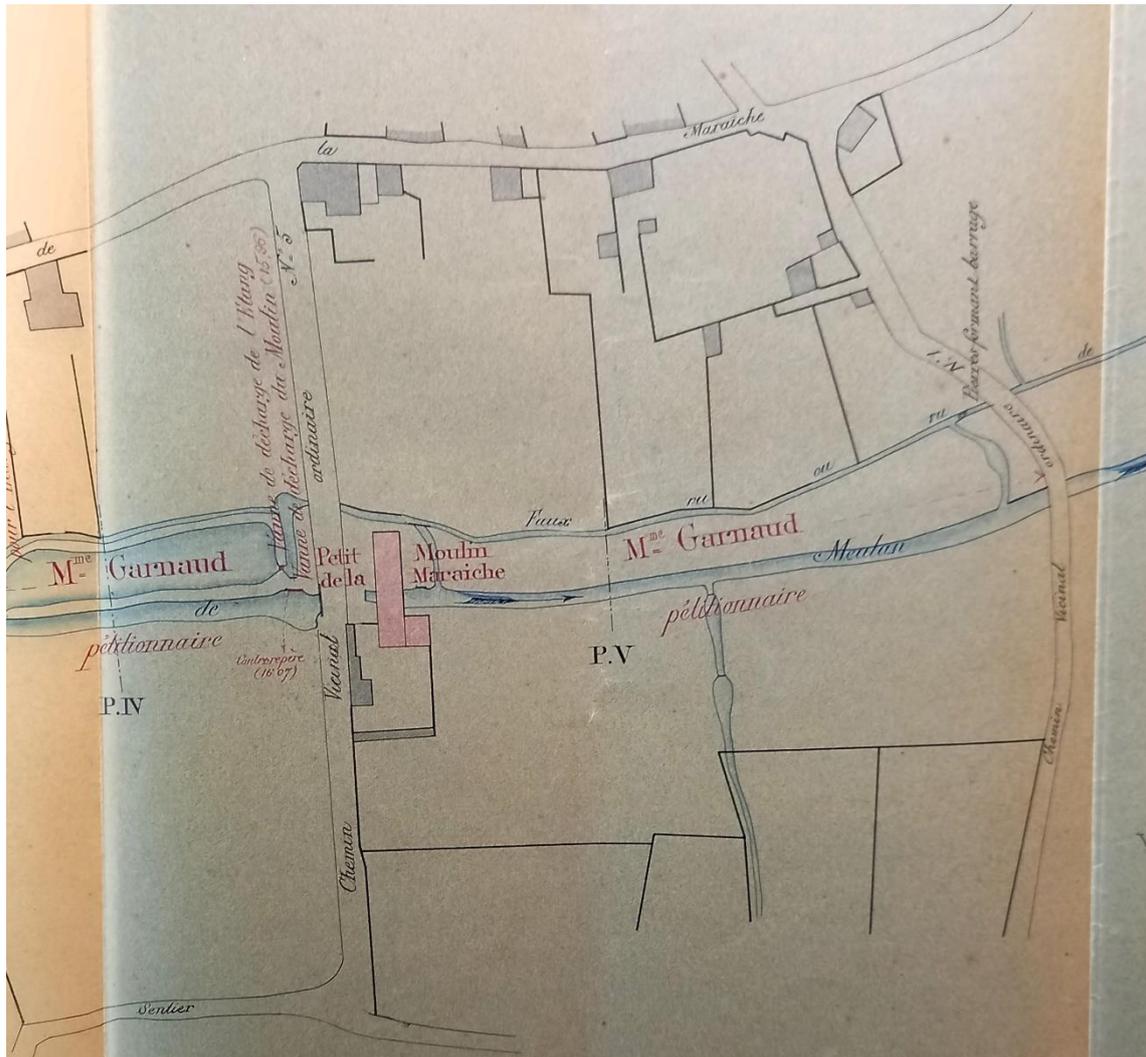
Ci-contre signature de M. **AUGUSTIN**, industriel à Tessancourt résidant à Meulan.

(\*) **Louise GARNAUD** est recensée à la « *Maraische et Horzeaux* » (ce qui semble bien être une indication que le lieu d'habitation est bien le Petit moulin de la Maraische ou moulin brûlé) en 1906 et 1911 à Tessancourt-sur-Aubette. Elle est née en 1854 à Neuilly et est l'épouse de **Paul GARNAUD**, cultivateur, patron, né en 1852 à Neuilly. Ils emploient un ouvrier agricole, son épouse et leurs 3 enfants.

Ils se sont mariés le 19 octobre 1878 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), avec **Louise Alexandrine GARNAUD** est née **Louise Alexandrine BRARD** le 1<sup>er</sup> mars 1860 à Paris 2<sup>ème</sup> arrondissement.

**Paul GARNAUD**, beau-père de **Louise Alexandrine BRARD**, demeurant avenue de Neuilly n°158, dépose un brevet le 23 février 1854 au secrétariat de la préfecture du département de la Seine pour un instrument dit « *porte-acide* » ou « *porte-absinthe* », dit instrument **GARNAUD** (Gallica, bulletin des lois de la république française du 1<sup>er</sup> juillet 1855).

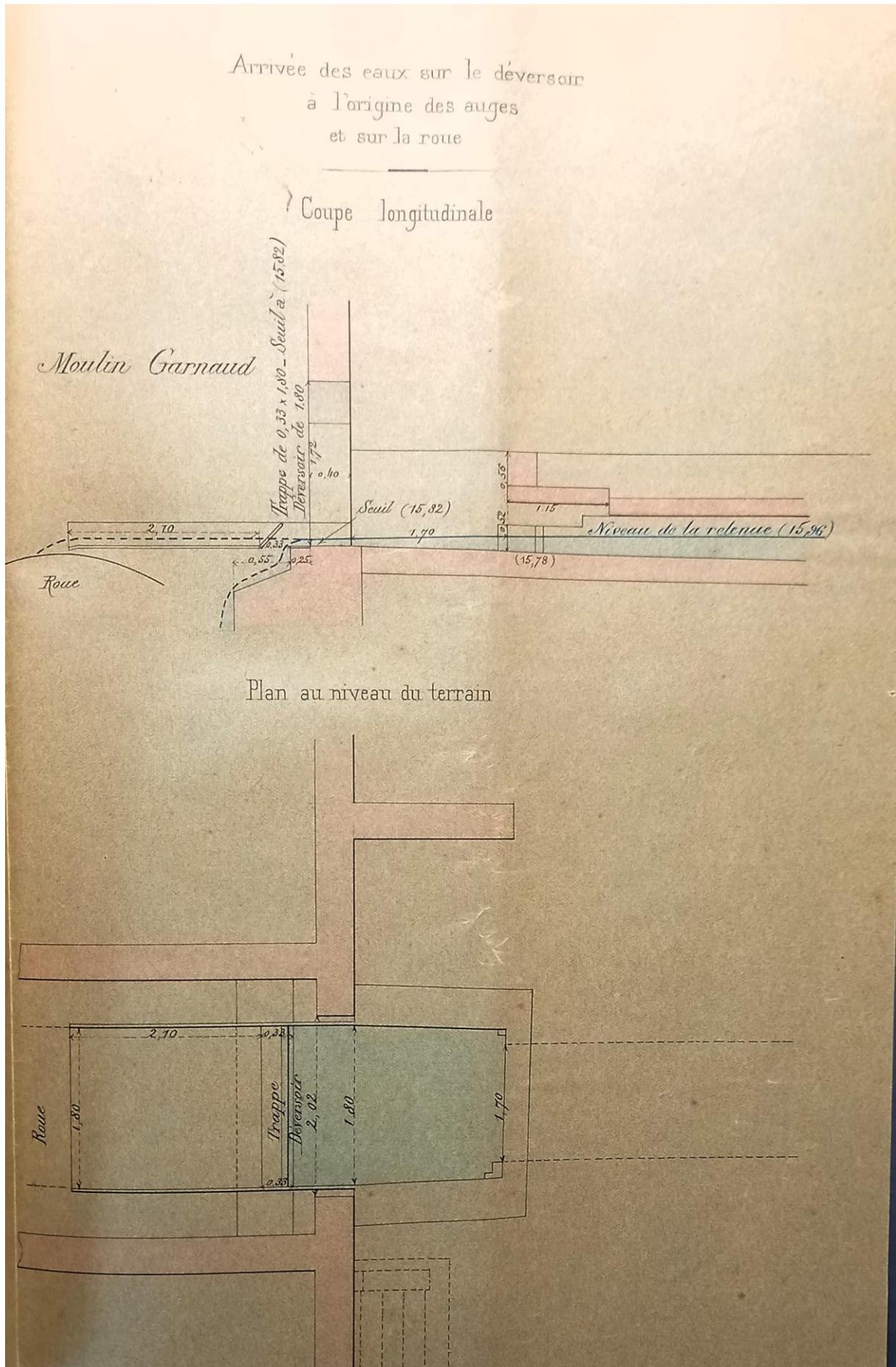
1902



Madame **GARNAUD** est propriétaire du Petit moulin de la Maraiche en 1902 (archives départementales des Yvelines, Police des eaux, 7S 173 Règlement général (1850-1879), révision du règlement (1936-1938) ; fixation des largeurs (1853-1855) ; statistiques (1899-1900). Insalubrité des rivières d'Aubette et de Montcient-Fontaine par suite de l'activité des tanneries de Meulan et de la chamoiserie de Tessancourt (1860-1861). Plaintes et réclamations (1926-1939). 1850-1939.

1904

Madame **GARNAUD** est la propriétaire du Petit moulin de la Maraiche (le moulin Brûlé) : un rapport de l'ingénieur ordinaire en date du 20 décembre 1904 nous apprend qu'une enquête a été diligentée le 15 novembre pour une durée de 15 jours à la suite d'une protestation de M. **MICHAUD**, propriétaire du moulin en amont (c'est-à-dire le moulin de la ferme de la Maraiche, ndla) du Petit moulin, contre madame **GARNAUD**. Protestation qui n'eut pas de suite, l'ingénieur ne voyant aucun préjudice à l'encontre de M. **MICHAUD**.



1919

**PETITE BATTEUSE** Bretonne avec rare, transmissions, courroies, actionnée par moteur électrique, force trois chevaux, à vendre 1.000 francs. Deux paons apprivoisés, mâle et femelle, quatre ans, à vendre 100 francs. S'adresser, **Moulin-Brûlé**, à Tessancourt, près Meulan ou à M. Jules DUMOULIN, 6, rue Vion-d'Hérouval, à Meulan. 1-3

17 décembre 1919, Le Journal de Mantes : petite annonce pour la vente de divers matériel au moulin Brulé à Tessancourt.

85

1926

Etude de M<sup>e</sup> GRISON, Notaire à Meulan  
VENIE SUR LICITATION  
aux enchères publiques  
au plus offrant et dernier enchérisseur  
**Le Jeudi 6 mai 1926, à 14 h. de relevée**  
En l'Etude et par le ministère de  
M<sup>e</sup> GRISON, Notaire à Meulan  
**En un seul lot, comprenant :**  
**UNE PROPRIÉTÉ**  
**Sise à Tessancourt**  
Lieudit : La Maraische, appelée autrefois  
Le Moulin-Brûlé, avec ses dépendances  
ET UN  
**Fonds de Commerce de Restaurateur**  
exploité dans ladite propriété  
ayant comme enseigne  
« **HOSTELLERIE DE LA CLOSERIE  
DES SAULES** »  
Comprenant la clientèle et l'achalandage  
y attachés, le matériel et les objets mobiliers  
servant à son exploitation, ainsi que  
les marchandises en dépendant.  
**MISE A PRIX : 250.000 FRANCS**  
S'adresser, pour tous renseignements, à  
M<sup>e</sup> GRISON, Notaire à Meulan, rédacteur  
et dépositaire du cahier des charges.  
On pourra visiter les lundi, mercredi, samedi  
et dimanche, de 13 à 17 heures, sur  
permis délivré par M<sup>e</sup> GRISON, Notaire.

29 avril 1926 Liberté de Seine-et-Oise

Les répertoires de Maître **GRISON** ne sont pas accessibles ni en salle de lecture, ni en ligne sur le site des archives départementales des Yvelines en décembre 2023. Répertoires - 1794-1909 - 3E26 1-81

Minutes - 1762-1920 - 3E26 9-520

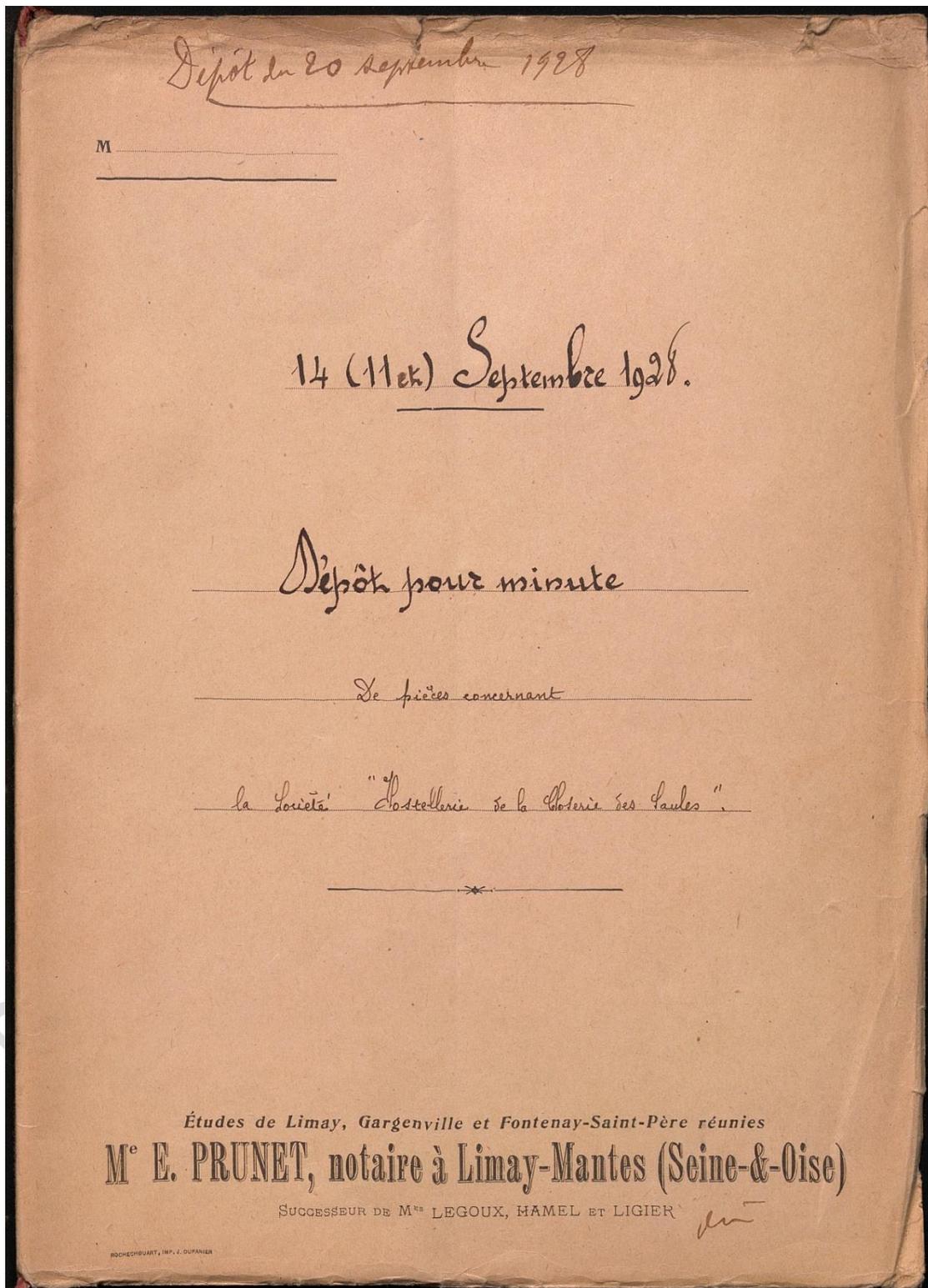
Etude notariale de Meulan (Me Giroton de Langlade) : répertoires et minutes notariales (1762-1920).

Il conviendra de se rapprocher de l'étude pour consulter ce cahier des charges.

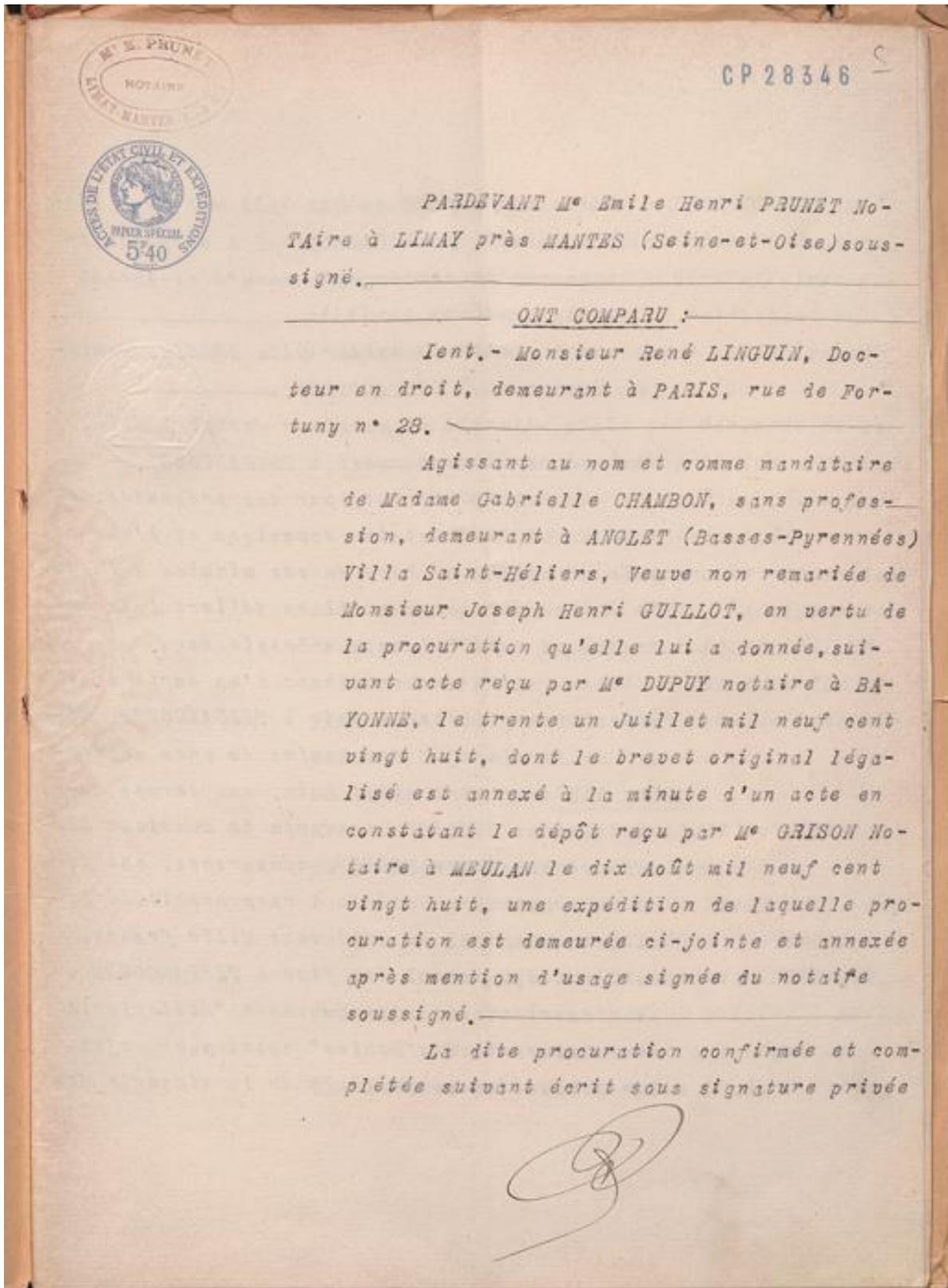
En 1926 le moulin brûlé héberge le fonds de commerce à l'enseigne de l' « Hostellerie de la closerie des saules ».

La propriétaire du moulin est -elle madame **Gabrielle CHAMBON**, veuve de monsieur **Joseph Henri GUILLOT** ?

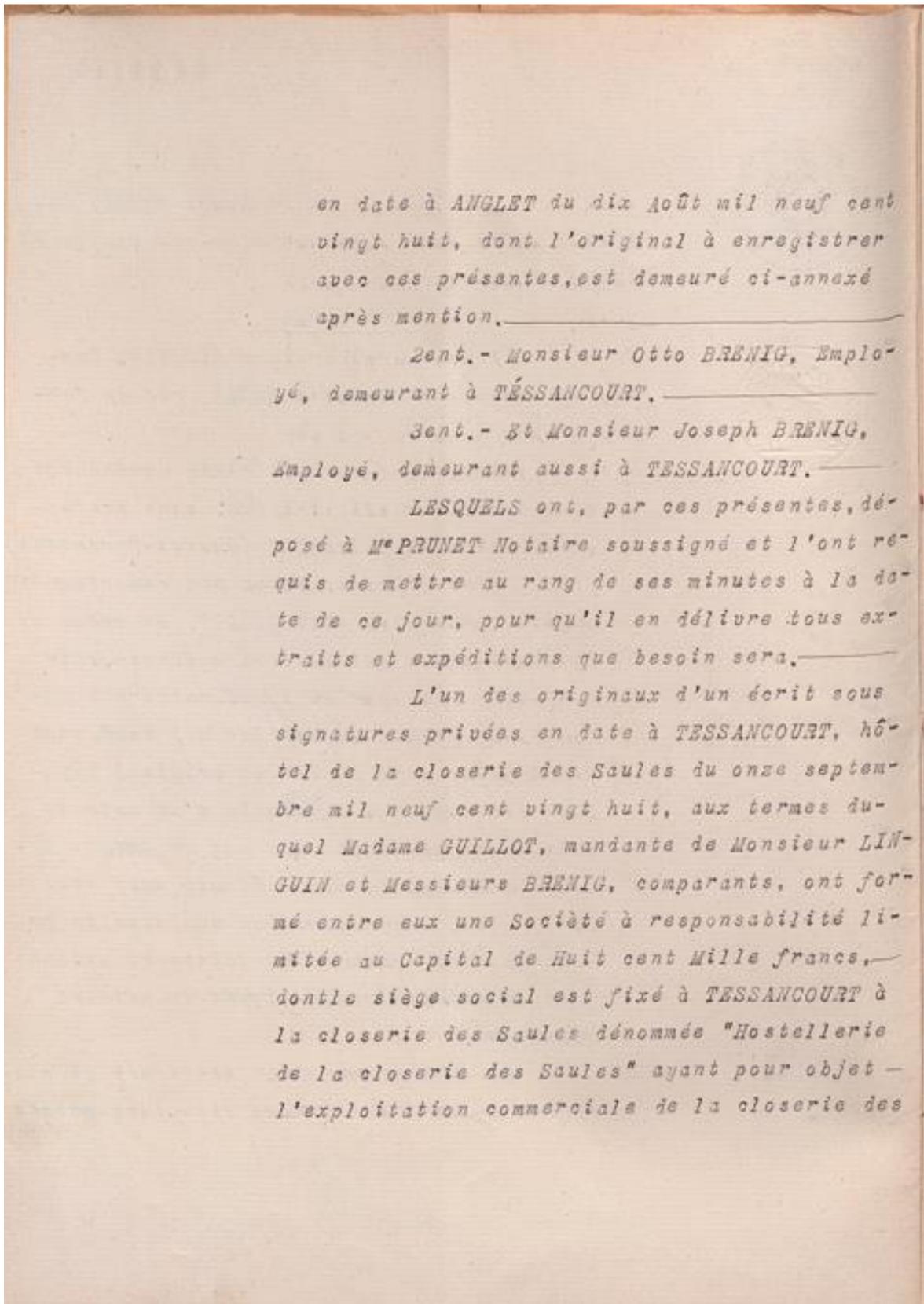
**1928** La société « Hostellerie de la Closerie des saules » ayant pour objet l'exploitation d'une industrie d'argenterie et de dorure est créée, mais l'activité d'hôtellerie restaurant coexiste. Cette dernière activité ayant d'ailleurs précédé celle d'argenterie et dorure, comme en atteste la publication de vente de 1926 de la page précédente. La société est constituée entre madame **GUILLOT** et M. **BRENING**.



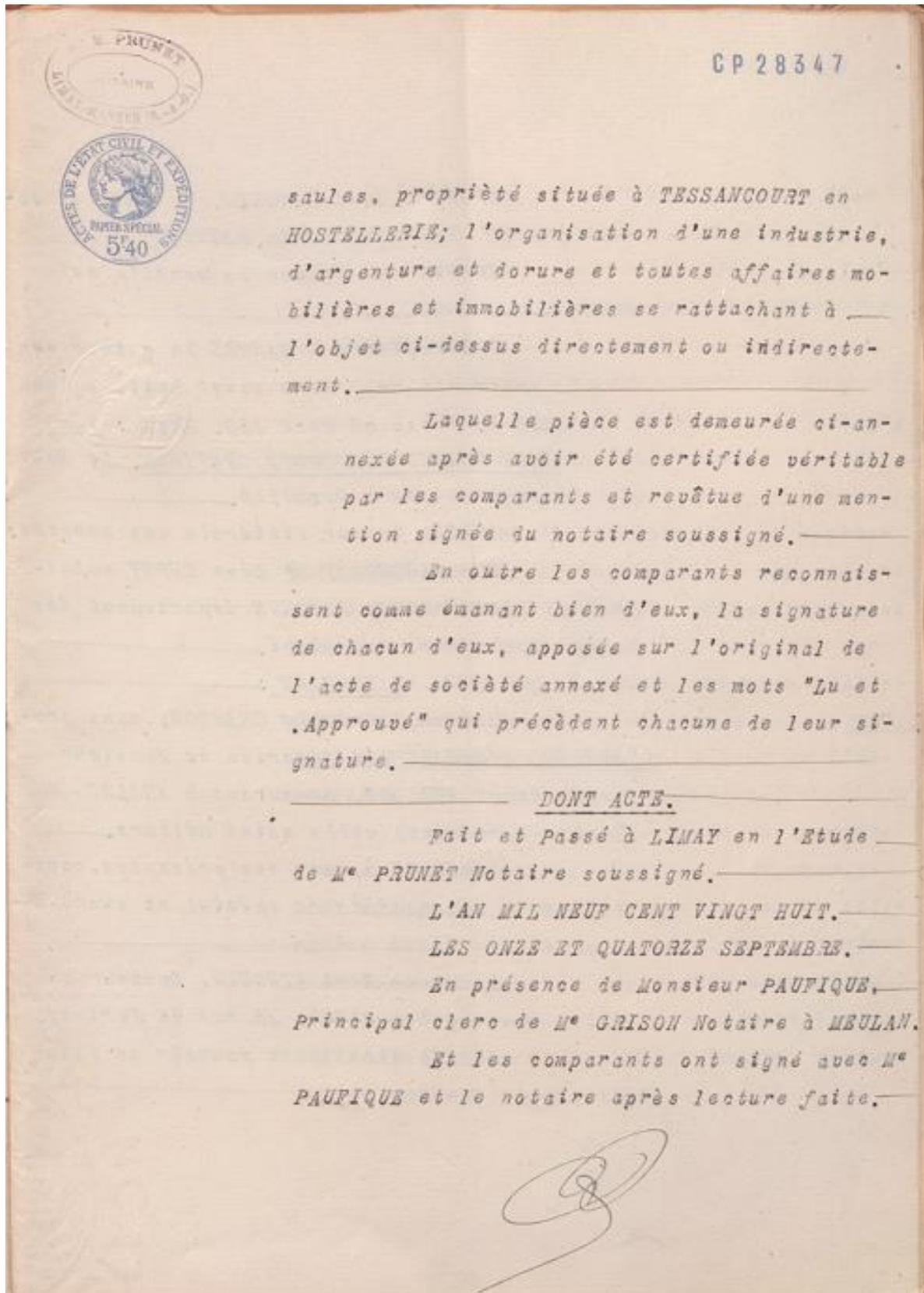
Page de garde de l'acte de constitution de la société « Hostellerie de la Closerie des saules » argenterie et dorure à Tessancourt, créée en 1928 (archives départementales des Yvelines, 6 U 498/14, niveau description : dossier, contenu : acte de création).



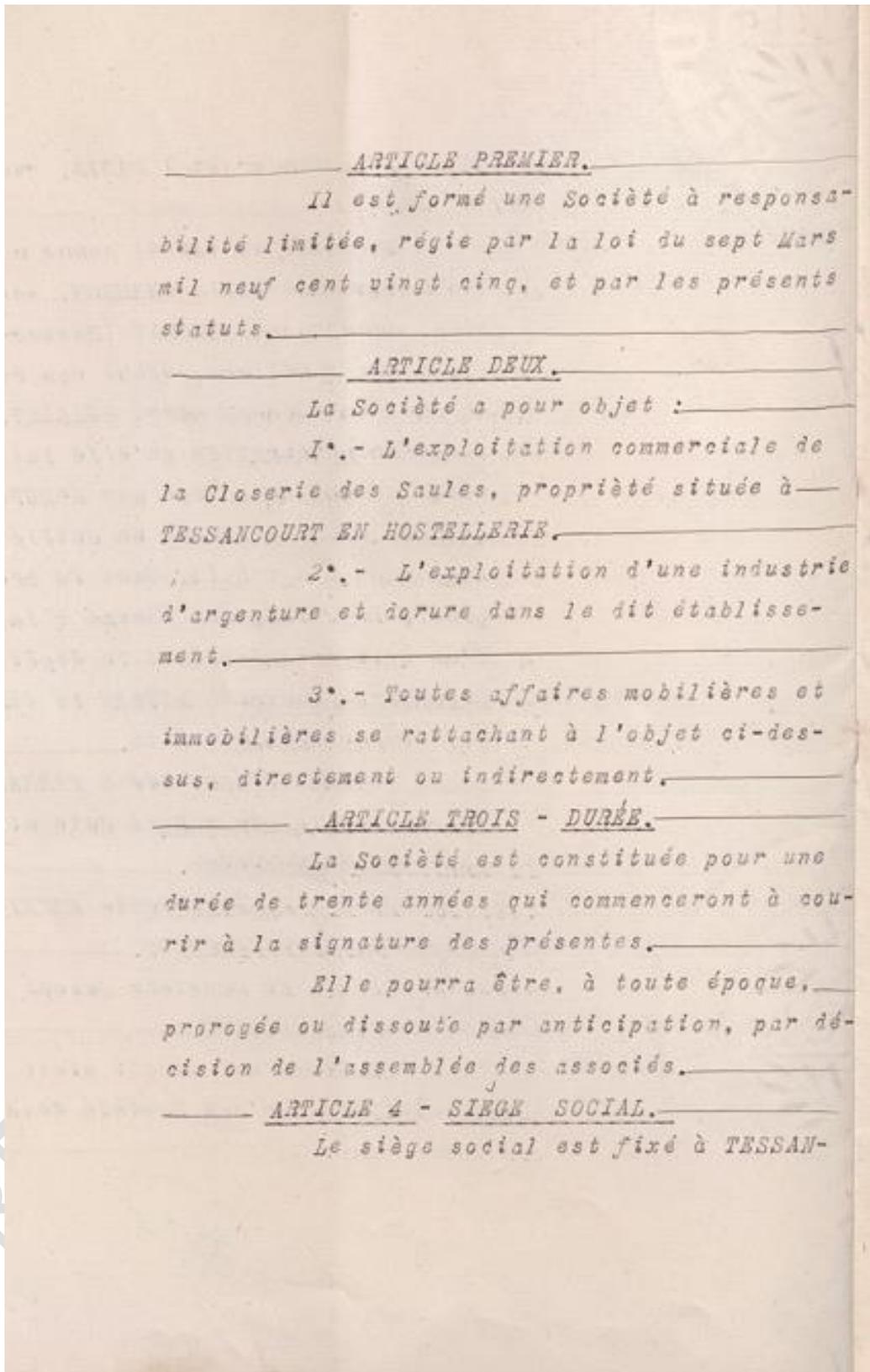
Page 1 de l'acte de constitution de la société « Hostellerie de la closerie des saules » argenture et dorure à Tessancourt, créée en 1928 (archives départementales des Yvelines, 6 U 498/14, niveau description : dossier, contenu : acte de création).



Page 2 de l'acte de constitution de la société « Hostellerie de la closerie des saules » argenture et dorure à Tessancourt, créée en 1928 (archives départementales des Yvelines, 6 U 498/14, niveau description : dossier, contenu : acte de création).



Page 3 de l'acte de constitution de la société « Hostellerie de la closerie des saules » argenture et dorure à Tessancourt, créée en 1928 (archives départementales des Yvelines, 6 U 498/14, niveau description : dossier, contenu : acte de création).

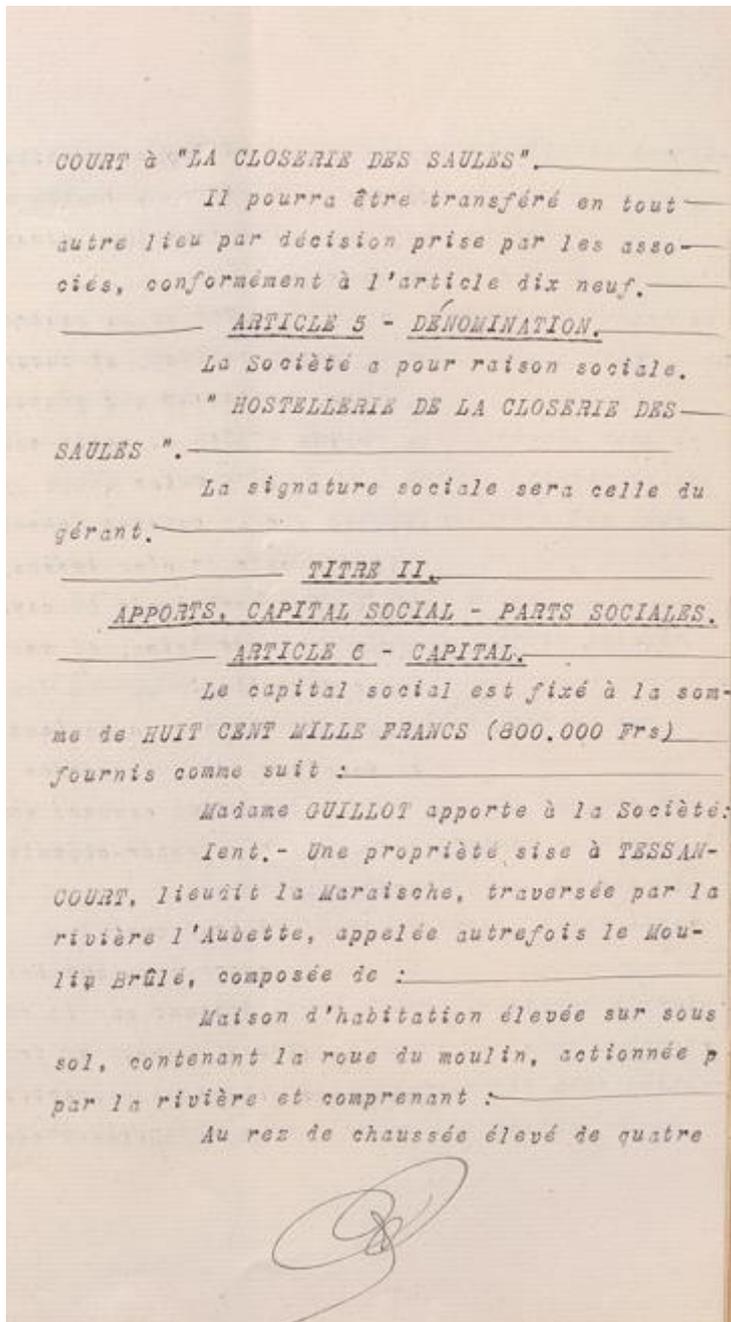


Page 12 de l'acte de constitution de la société « Hostellerie de la closerie des saules » argenture et dorure à Tessancourt, créée en 1928 (archives départementales des Yvelines, 6 U 498/14, niveau description : dossier, contenu : acte de création). Sur cette page apparaît l'exploitation d'une industrie d'argenture et de dorure.

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

Ou l'on apprend que la roue du petit moulin était toujours là en 1928 et que le moulin s'appelait autrefois le moulin Brûlé.

Page 13 de l'acte de constitution de la société « Hostellerie de la closerie des saules » argenture et dorure à Tessancourt, créée en 1928 (archives départementales des Yvelines, 6 U 498/14, niveau description : dossier, contenu : acte de création). Sur cette page il est fait mention de la roue du moulin. La maison est décrite.



« Madame **GUILLOT** apporte à la société :

lèrement Une propriété sise à Tessancourt, lieu-dit la Maraische, traversée par la rivière l'Aubette, appelée autrefois le moulin Brûlé, composé de :

Maison d'habitation élevée sur sous-sol, contenant la roue du moulin, actionnée par la rivière et comprenant :

Au rez-de-chaussée élevé de quatre sur le devant vestibule à gauche vestiaire et boudoir, à droite une salle bretonne, une salle chinoise, véranda couverte sur le derrière.

A côté et en contre-bas, office, bureau, petit cabinet, et encore en contre-bas, cuisine, contenant une grande cuisinière, pièce froide à côté et petit cabinet.

Au premier étage grande chambre lambrissée sur la cuisine, chambre et cabinet de toilette avec grenier au-dessus ; à la suite grande chambre lambrissée et couloir : water-closets, salle de bains, et une chambre avec cabinet de toilette sur le devant, deux chambres avec chacune un cabinet de toilette sur le derrière, deux mansardes au-dessus.

Le tout couvert en tuiles.

Deux water-closets derrière les bâtiments.

Cour devant.

Autre cour sur le côté contenant :

Bâtiment sur la rue divisé au rez-de-chaussée en garage et fruitier, trois chambres au-dessus couvertes en tuiles.

Autre bâtiment comprenant deux celliers couverts en tuiles : water-closets derrière.

Grande volière et chenil.

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

A la suite de cette cour :

Petit bâtiment comprenant hangar et deux chambres au rez-de-chaussée, grenier dessus couvert en tuiles.

Autre bâtiment comprenant deux écuries, quatre niches à porc, grenier dessus couvert en tuiles, remise derrière les écuries.

Grande serre à la suite.

Jardin d'agrément, jardin potager et prairie.

Grand potager séparé par un mur avec grille d'accès.

Dans ce potager, grands hangars, remise et bûcher, cave avec grenier au-dessus.

En face cette propriété et séparés par la route, prairie, pommeraie, petit bois, étang.

L'ensemble d'une contenance d'environ quatre hectares d'après la commune renommée et de trois hectares soixante ares soixante-sept centiares d'après les titres.

92

## 1932

Etude de M<sup>e</sup> FESCHOTTE, avoué  
à Versailles (S.-et-O.), 4, rue de la Paroisse  
(Successeur de M<sup>e</sup> NIEZ)

**VENTE**

Par suite de saisie immobilière, en l'audience  
des criées du Tribunal civil de Versailles,  
au Palais de Justice.

Le Jeudi 4 Février 1932, à 13 h.  
EN UN SEUL LOT

**D'une PROPRIÉTÉ**

**Sise à Tessancourt**

Lieudit « La Maraische », traversée par  
la rivière l'Aubette

Appelée autrefois « Le Moulin-Brûlé »

Composée d'une maison d'habitation avec  
un étage, cour devant, cour sur le côté,  
jardin d'agrément, jardin potager et prairie,  
grand jardin potager séparé par un  
mur avec grille d'accès d'une contenance  
d'environ 4 hectares.

2<sup>e</sup>

**25 ares 53 cent. de terre**

**Terroir de Tessancourt**

Lieudit « Le Chemin de Ruoil ou la Crogne »  
(Cadastré section A, n<sup>o</sup> 169 p)  
(Occupés par la société L'Hostellerie  
de la Closerie des Saules)

**Mise à prix : 100.000 francs**

S'adresser pour renseignements :

1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> FESCHOTTE, avoué à Versailles ;  
2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> TOUVAY, avocat-agrégé, même ville  
21, rue des Chantiers ;  
3<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> PRUNET, notaire à Limay ;  
Et à Tessancourt, sur les lieux, pour vi-  
siter.

52

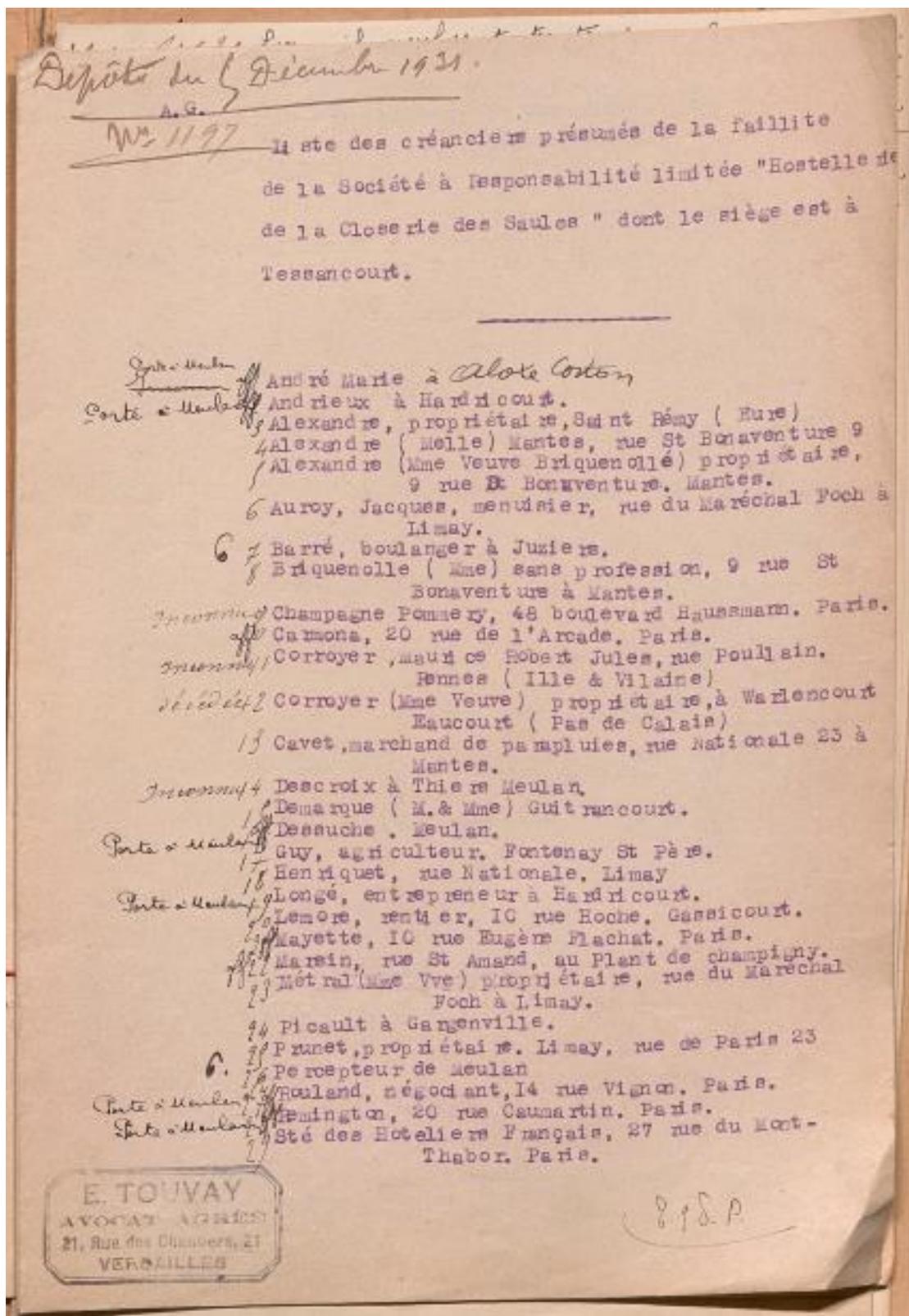
La société « Hostellerie de la closerie des Saules fait faillite 4 ans après sa création. Le moulin est vendu et le jugement de faillite intervient en novembre 1931.

Publication dans le journal « Le Petit Mantais » du 13 janvier 1932 pour la mise en vente du 4 février 1932 du Petit moulin de la Maraische (ou moulin brûlé ou moulin de la closerie des saules).

On remarquera que l'annonce stipule que c'est une propriété appelée autrefois « le moulin Brûlé » occupé par la société « L'hostellerie de la Closerie des saules ».

Cette annonce est parue dans « Les Nouvelles de Versailles » du 17 novembre 1931 (page 5) du 12 janvier 1932 (page 7) et du journal « le Matin » du 23 novembre 1931 (page 6).

Dans ce dernier journal, la vente est annoncée comme suit : « Vente sur saisie en un seul lot, au Tribunal de Versailles, le 17 décembre 1931 à 13 heures, etc.. » et dans les mêmes termes dans « L'Intransigeant » du 30 novembre 1931.



Première page du dossier de faillite de la société de la Closerie des Saules dont le jugement a été prononcé le 7 novembre 1931 (archives départementales des Yvelines 6 U 340/26, niveau description : Dossier contenant : société, liste de créanciers, vérification de créances, affirmation de créances.

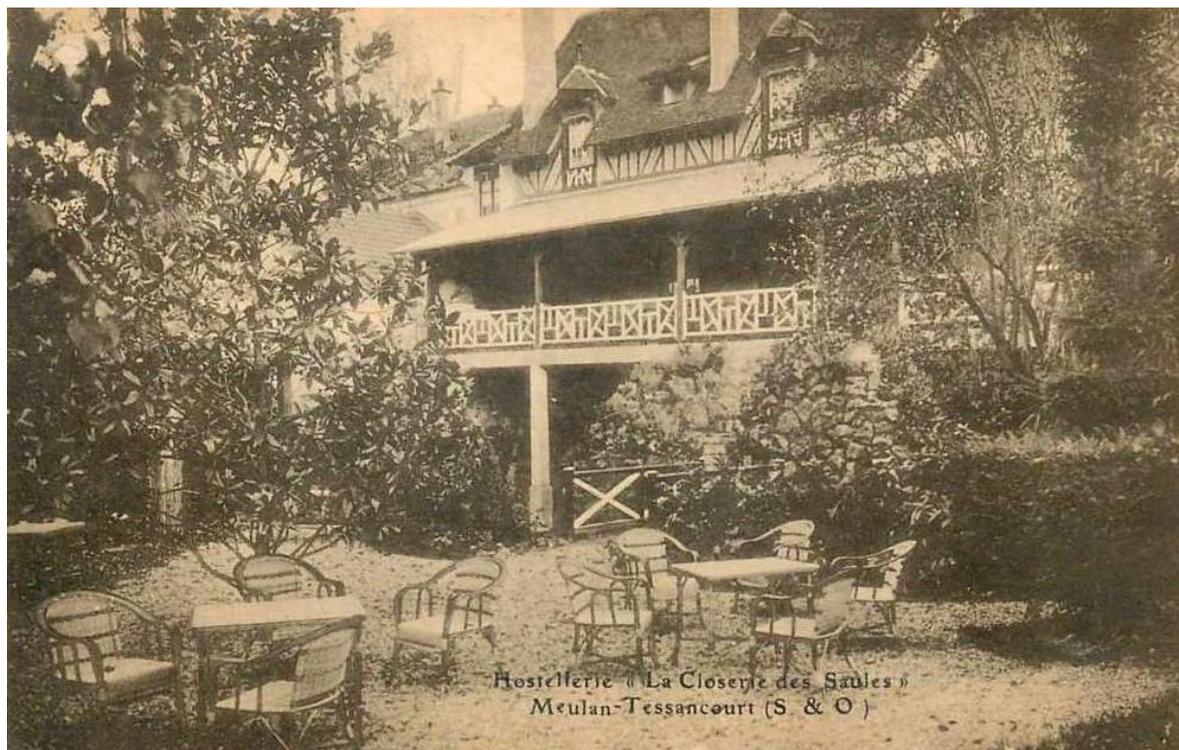
## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette



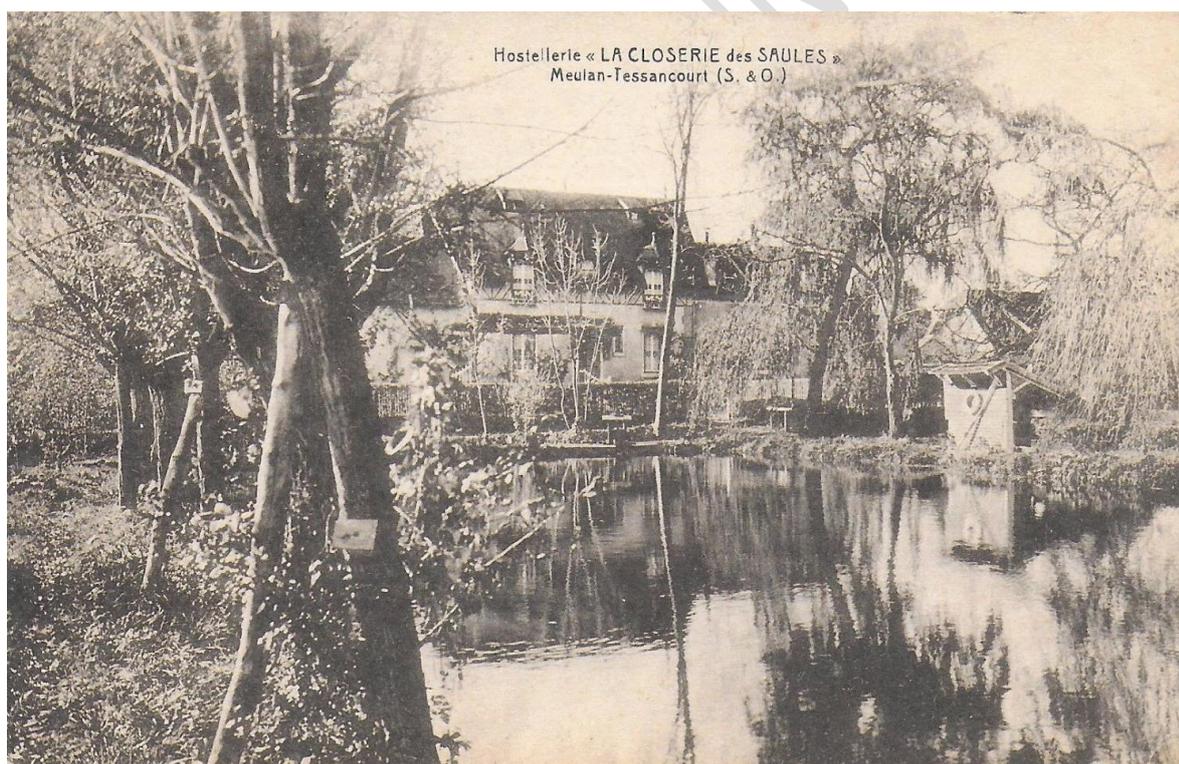
94



## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

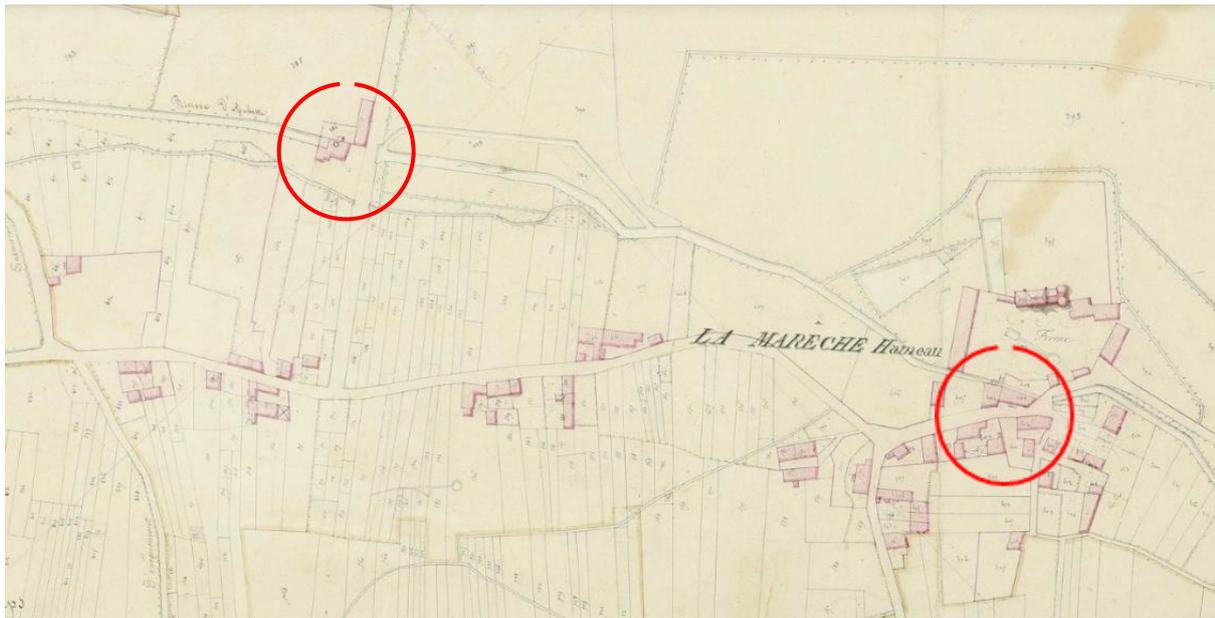


95



## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

En remontant le cours de l'Aubette depuis le moulin Brulé, nous arrivons au moulin de la maraiche....



Plan de 1821 sur lequel figure à la fois le moulin brulé et le moulin de la Marêche (archives départementales des Yvelines, 3P2 2433 à 2438 Tessancourt-sur-Aubette, plans de l'administration du cadastre, 1821, vue 3/6, extrait).

REPRODUCTION INTERDITE

# Le moulin de la Maraiche

REPRODUCTION INTERDITE

## Le moulin de la Mareche

Encore écrit Mareche, Maraische, Maresche ou Maraiche, ce moulin figure sur la carte de Cassini dès la fin du XVIIIème siècle mais il est probablement beaucoup plus ancien.

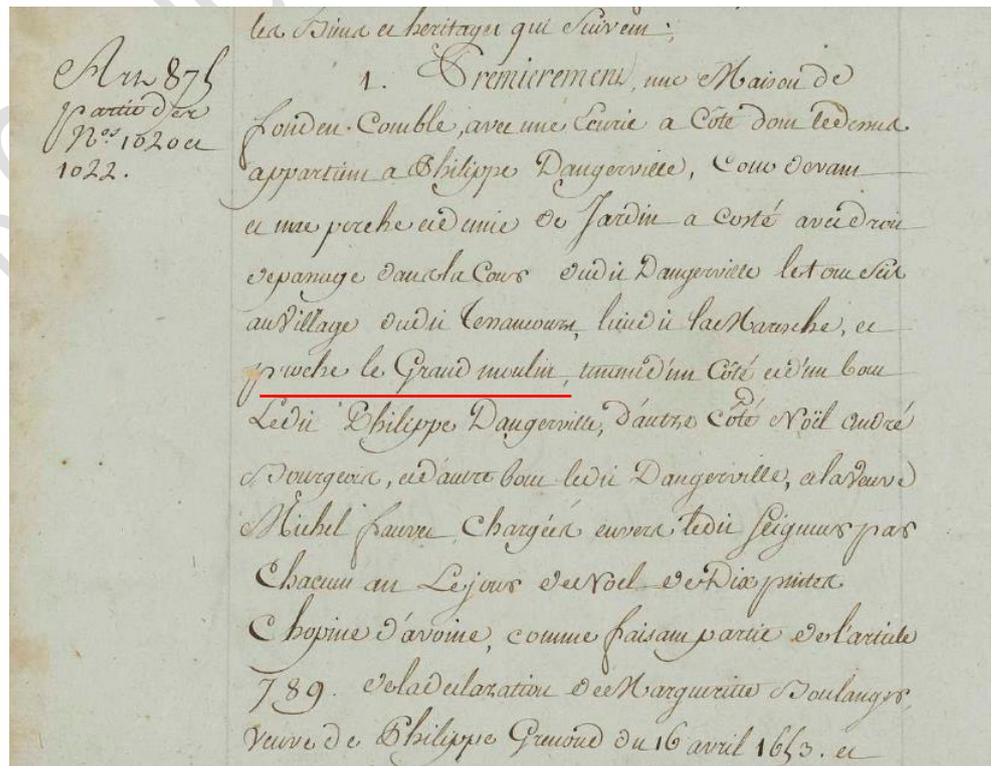
Ce moulin figure sur le plan de **BERTIER de SAUVIGNY** de 1782 avec 2 roues. Il est situé dans la ferme de la Maraiche.

En 1740, l'abbé **DELAGRIVE** a relevé le plan de nombreux cours d'eau se jetant dans la Seine. Malheureusement, l'abbé **DELAGRIVE** ne semble pas avoir établi ces plans pour les ruisseaux de l'Aubette, la Montcient et la Bernon, ce qui ne permet pas de déterminer la présence de moulins sur ces cours d'eau.

« Le 27 mars 1779, **Séverin BOURGEOIS**, vigneron, **Marie Jeanne LAURENT** sa femme, qu'il autorise, **Charles BOURGEOIS** leur fils, tailleur d'habits, tous demeurant à Tessancourt, et ce jour au château de Gaillon, déclarent qu'ils tiennent et avouent tenir à titre de chef cens, annuel et perpétuelle et imprescriptible..... De haut et puissant seigneur M<sup>re</sup> **Antoine de VION**, marquis de Gaillon, Chevalier, Seigneur dudit Gaillon, Tessancourt et autres lieux, Chevalier de l'Ordre Royal militaire de Saint-Louis demeurant en son château dudit Gaillon à cause de ladite terre et seigneurie de Tessancourt et fiefs en dépendants, les biens et héritages qui suivent : Premièrement une travée de maison de fond en comble cour devant située au village dudit Tessancourt, lieu-dit La Maresche et proche le grand moulin, tenant d'un côté la sente du moulin, d'autre côté, etc... » (archives départementales des Yvelines, terrier de Tessancourt, 42J 1, vues 138 et 139/432).

« Le 11 juin 1779, **Michel BOURGEOIS**, vigneron et **Avoye Nicolle ALLAIN**, sa femme, qu'il autorise à l'effet des présents, demeurant à la Maresche de Tessancourt, étant ce jour au château de Gaillon, etc.....premièrement une maison de fond en comble avec écurie à côté dont le dessus appartient à **Philippe DANGERVILLE**, cour devant et une perche et demi de jardin a costé avec droit de passage as la cour dudit **DANGERVILLE** le tout sis au village dudit Tessancourt, lieu-dit la Maresche et proche le grand moulin, etc... » (archives départementales des Yvelines, terrier de Tessancourt, 42J 1, vue 296/432).

Archives  
départementales  
des Yvelines, 42J 1,  
Seigneurie de  
Tessancourt. terrier  
registre des  
déclarations  
(volume 1), 1777,  
Vue 296/432).



## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

Le grand moulin à la Maresche est ainsi cité plusieurs fois dans le terrier de 1777 coté 42 J 1 :

**Jacques de GROUCHY** est propriétaire du « Grand moulin » en l'an X (22 septembre 1801 à 22 septembre 1802) qui est le moulin de la Maraiche à Tessancourt-sur-Aubette (Energie et subsistance, enquête sur les moulins à blé an II -1809 »).

Il s'agit d'**Emmanuel Jacques de GROUCHY**, fils de **François Jacques de GROUCHY** et de **Marie Henriette FRETEAU DE PENY**. Mais il se peut également que ce soit **François Jacques de GROUCHY** cité ci-dessus qui soit le propriétaire du moulin de la ferme de la Maraiche.

**Emmanuel Jacques de GROUCHY** se marie en mai 1785 avec **Cécile Céleste LE DOULCET de PONTECOULANT** (citée dans le cahier des charges établi par **Emilie CARPENTIER** et **Eugénie CARPENTIER** chez maître **MARQUIS**, notaire à Meulan, en vue de mettre en vente par adjudication).

101

## 1812 bail du moulin de la Maraiche à Jean Louis AMIOT

« Par devant **Angélique Jean François BELLANGER** et son collègue, notaires impériaux à Paris, soussignés,

*Est comparue madame **Marie Louise de GROUCHY**, veuve de M. **Marie Jean Antoine Nicolas CARITAT de CONDORCET**, secrétaire perpétuel de l'académie de sciences, demeurante à Paris Grand Boulevard, n°30, 1<sup>er</sup> arrondissement agissant icy au nom et comme mandataire de M. **Emmanuel de GROUCHY**, son frère, comte de l'empire, général de division, colonel général des chasseurs à cheval, grand aigle décoré du grand cordon de la légion d'honneur, et fondé de sa procuration spéciale entr'autres choses à l'effet des présentes passée devant M<sup>re</sup> **HUA** prédécesseur dudit M<sup>re</sup> **BELLANGER** l'un des notaires soussigné qui en a gardé la minute et son collègue, le 25 octobre 1808, enregistré, dont un extrait en bonne et due forme pour ledit M<sup>re</sup> **BELLANGER**, l'un des notaires soussigné et son collègue est annexé cy joint....*

*Laquelle Dame de **CONDORCET** audit nom et par ces présent se fait bail et donne à loyer et à ferme pour le temps et espace de 9 années consécutives qui commenceront à courir savoir à l'égard du moulin à partir du 11 novembre 1813 et à l'égard de la ferme et ses dépendances par la levée des jachères de la présente année pour faire la première récolte en 1814 et terminer la jouissance par la récolte de l'an 22, sauf et sans préjudice à l'évacuation définitive et entière des bâtiments de ladite ferme seulement laquelle n'aura lieu que conformément aux usages et a Madame de **CONDORCET** promis de faire jouir pendant ledit temps,*

*A M. **Jean Louis AMIOT**, cultivateur et à Dame **Marie Rose DUVAL**, son épouse qu'il autorise à l'effet des présentes demeurant à Condécourt, canton de Marines, département de Seine-et-Oise, étant ce jour logé à Paris chez Madame de **CONDORCET**, à ce présent et à ce acceptant prendre pour eux audit titre de bail pendant ledit temps,*

*1<sup>er</sup>ement Un moulin à eau situé sur la rivière d'Aubette, commune de Tessancourt, près et attenant la ferme de la Maresche cy après désignée, appelé icy même le Grand moulin de la Maresche moulant et faisant de tous grains farines avec tous les tournants, virants, travaillants, harnois et ustensiles dudit moulin avec un petit jardin et une cour le tout s'entretenant ensemble et attenant audit moulin,*

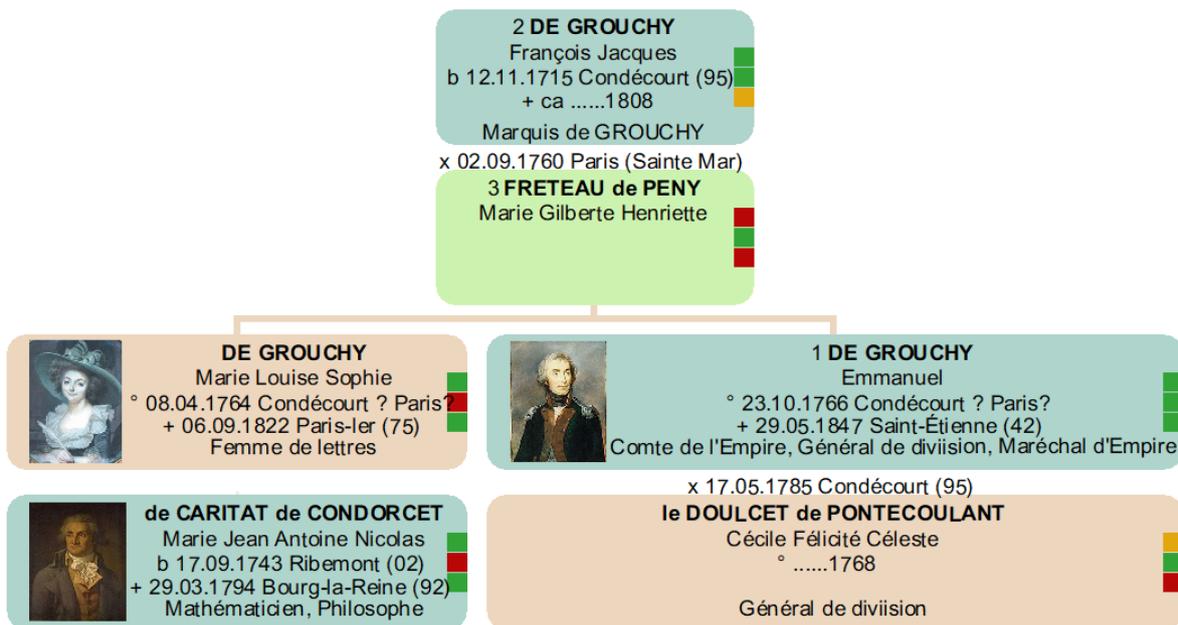
*2<sup>è</sup>ement la ferme dite de la Maresche, sise en la commune de Tessancourt consistant en maison, granges, étables, charreterie, bergerie, étable à porcs, poulailler, greniers et caves et autres objets d'habitations, sans aucune autre exception qu'une chambre et un petit attenant les tourelles dont Madame de **CONDORCET** fait la réserve expresse pour M. de **GROUCHY**, son frère qui en jouira pour lui-même sans pouvoir pendant la durée dudit bail les louer à qui que ce soit de convention expresse,*

*Plus les buchers, jardins, pâturages et aulnaies attenant ladite ferme et circonscrits dans les murs de clôture, contenant avec les objets qui vont être réservés environ 9 hectares 22 ares 24 centiares dont une partie se trouve du côté de Vilette et l'autre du côté de Tessancourt, desquels objets demeurent formellement la [ ] et réservé au bailleur 1<sup>o</sup>le bois taillis séparé par un fossé du pâturage,*

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

2° ce pour les fruits seulement le jardin fruitier et potager étant derrière la maison et la [ ] y attenant desquelles réserves du Gal **de GROUCHY** jouir pour lui-même et sans pouvoir les louer comme il vient d'être dit pour la chambre et le cabinet déjà réservés.

Plus et enfin les biens et héritages cy-après devant composer ladite ferme, savoir : 1° la grande pièce de terres de ladite ferme contenant 30 hectares 32 ares et 3 centiares (59 arpents 37 perches) dont 33 arpents 55 perches sur Tessancourt et le surplus sur Villette ; de laquelle pièce demeure nécessairement et formellement [ ] 1<sup>ère</sup> 1 hectare 26 ares 56 centiares en 2 portions..... ; la carrière étant dans ladite pièce, lesquels objets **M. de GROUCHY** jouira et fera faire l'exploitation comme bon lui semblera. 2<sup>ème</sup> une autre pièce de terres de 4 hectares 76 ares 50 centiares (9 arpents 33 perches) sis terroir de Tessancourt lieu-dit les Troux Blancs



Transcription de la première page du bail du moulin de la ferme de la Maraiche à Tessancourt-sur-Aubette par **Emmanuel de GROUCHY** à **Jean Louis AMIOT** :

« Par devant M<sup>re</sup> Angélique Jean François BELLANGER et son collègue, notaires impériaux à Paris, soussignés,

Est comparu Madame Marie Louise Sophie de GROUCHY, veuve de Monsieur Marie Jean Antoine Nicolas CARITAT de CONDORCET, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, demeurante à Paris, Grande [ ] n° 30, premier arrondissement agissant icy au nom et comme mandataire de Mr Emmanuel de GROUCHY, son frère, comte de l'Empire, général de division, colonel général des chasseurs à cheval, grand aigle décoré du grand cordon de la Légion d'honneur et fondée de sa procuration spéciale entr'autres choses à l'effet des présentes passé devant M<sup>re</sup> HUA prédécesseur l'un des notaires soussigné qui en a gardé minute son collègue le 25 octobre 1808, etc...

Laquelle dite Dame de CONDORCET audit nom et par ces présentes fait bail et donne à loyer et à ferme pour le temps et espace de 9 années qui commenceront à courir savoir à l'égard du moulin à partir du 11 novembre 1813 et à l'égard de la ferme et ses dépendances pour la levée des jachères de la présente année pour faire la première récolte en 1814 et terminer la jouissance par la récolte de 1822, etc... »

3872.

Notaire M<sup>e</sup> Angélique Jean Bellanger

Notaire Collègue notaire impérial à Paris, et au village de Tessancourt-sur-Aubette

En présence Madame Marie Louise Sophie De Grouchy  
 veuve de M. Marie Jean Antoine Marquis Caritat De Condorcet,  
 seigneur possesseur de la seigneurie de Tessancourt, demeurant à Paris  
 Grand'prieur N<sup>o</sup> 30 - Paris, mandataire agissant en son nom et  
 comme mandataire de M. Emmanuel De Grouchy, son fils, Comte de  
 Grouchy, général de Division, Colonel général des Chasseurs à cheval  
 grand aigle de la garde du grand Condé, de la légion d'honneur etc. fondé  
 de sa nomination spéciale autorisée par le Roi à l'effet de présenter  
 passé devant M<sup>e</sup> Jean Baptiste Emmanuel De M<sup>e</sup> Bellanger l'un des  
 notaires soussignés qui en a gardé la minute et son collègue le vingt  
 cinq octobre mil huit cent huit, enregistré, deux en double en forme  
 de double par acte. M<sup>e</sup> Bellanger l'un des notaires soussignés  
 et son collègue est demeuré le joint après mention faite dessus  
 de son amise par acte de notaire.

Lequel dit De M<sup>e</sup> De Condorcet mand. nous a par les présentes  
 fait bail et donné à loyer et à ferme pour le temps et espace  
 de neuf années consécutives qui commenceront à courir savoir à  
 l'égard du moulin à Paris du mois de novembre mil huit cent huit, et à  
 l'égard de la ferme et de la dépendance par le lieu de Tessancourt de la  
 présente année pour faire la première récolte en mil huit cent quatre  
 et dernières de la présente année de la récolte de l'an vingt deux, sans se soumettre  
 préjudice à l'évacuation définitive et entière des bâtiments de la ferme  
 seulement laquelle n'aura lieu que conformément aux usages reçus,

M. L. S. Grouchy V<sup>e</sup> Condorcet  
 J. C. A.

Première page du bail du moulin de la ferme de la Maraiche à Tessancourt-sur-Aubette par Emmanuel de GROUCHY à Jean Louis AMIOT (Archives nationales, minutes et répertoires du notaire Angélique Jean BELLANGER, MC/ET/XLIV/798, 24 avril 1810 - 21 février 1823, 29 novembre 1812).

## 1818

**Étienne Joseph TOURBIER**, devient propriétaire, par adjudication du moulin de la ferme de la Maraiche. C'est par l'origine de propriété qui figure dans le cahier des charges de 1898 (voir ci-dessous), que l'on apprend la date de cette adjudication.

« Acquisition **TOURBIER** majeure partie du numéro 1<sup>er</sup> du lot 10 (le moulin ndla), 34ha 78ca 25a de terres du numéro 2 du 9<sup>ème</sup> lot, numéros 1, 3 et 5 du 9<sup>ème</sup> lot, etc..... »...

....Les immeubles vendus (dont le moulin, ndla) à M. **Joseph François CARPENTIER** par M. **TOURBIER**, aux termes du contrat sus stipulé appartenant à M. **TOURBIER** sauf 46 ares du 9<sup>ème</sup> lot comme s'en étant rendu adjudicataire suivant 2 procès verbaux dressés par maître **BELLANGER** et son confrère, notaires à Paris en date des 11 et 17 mai 1818, enregistrés, par suite de la vente aux enchères publiques et volontaire de la terre de Villette faite à la requête de Madame **Cécile Félicité Céleste LE DOULCET DE PONTECOULANT**..... »

## 1825

**Étienne Joseph TOURBIER** est propriétaire du moulin de la ferme de la Maraiche (cadastre parcelle 404) en 1825. Il possède de nombreuses parcelles (au trou blanc à Tessancourt-sur-Aubette, au terroir de la ferme de la Maraiche, à la Maraiche (dont le moulin), aux prés de Villette, au chemin de Sagy, lieu-dit les prés, à la vallée de Saint Jacques, constitué de jardin, vergers, bois, prés, carrières, pièces d'eau, pâtures et bien sûr du moulin (archives départementales des Yvelines, 3P3 2100, Tessancourt-sur-Aubette, matrice des propriétés foncières, folios 3 à 400, 1829 – 1914, vue 414/461).

**Étienne Joseph TOURBIER**, propriétaire, décède le 23 août 1841 à Saint Denis maison de Seine, (actuel département de la Seine-Saint-Denis). Son acte de décès précise qu'il est né le 6 février 1785 à Saint Denis, fils de défunt **Étienne TOURBIER** et de **Cécile HÉRADIER** (archives départementales de Seine-Saint-Denis, décès, Saint Denis, vue 468/495).

Tous les biens ci-dessus sortent de son patrimoine en 1838 (y compris le moulin de la ferme de la Maraiche) pour être portés au folio 92 de la matrice, folio qui correspond à la liste des possessions de **Joseph François CARPENTIER**, marchand de laines.

Il est déjà propriétaire du « Petit moulin » de Tessancourt-sur-Aubette (parcelle 386) sans qu'aucune origine de propriété ne soient indiquée).

## 1835

Le 2 octobre 1835, **Étienne Joseph TOURBIER** vend le moulin de la ferme de la Maraiche ainsi que ladite ferme de la Maraiche à **Joseph François CARPENTIER** (Archives nationales, vente par Mr **TOURBIER** à Mr **CARPENTIER**, 2 octobre 1835, MC/ET/CIX/1046, étude de Maître **Alexandre Fortuné Médard DRUEL**, notaire à Paris).

**Joseph François CARPENTIER** est déjà propriétaire du moulin brûlé (ou petit moulin de la Maraiche) depuis 1825.

« Par devant Me **Alexandre Fortuné Médard DRUEL** et son collègue, notaires à Paris, soussignés,

*Est comparu :*

Mr **Étienne Joseph TOURBIER**, propriétaire demeurant à Saint-Denis près Paris, département de la Seine,

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

Lequel a par ces présentes vendu, et s'est obligé de garantir de tous troubles, dons, douaires, dettes, hypothèques, éviction set autres ~~aliénations~~ empêchements quelconques  
A Mr **Joseph François CARPENTIER**, négociant, propriétaire, demeurant à Meulan (Seine et Oise) étant ce jour à Paris en l'étude, à ce présent et à ce acceptant,

Savoir :

Les biens immeubles dont la désignation suit :

1°) Un moulin à eau situé sur la rivière d'Aubette, en la commune de Tessancourt, canton de Meulan, arrondissement de Versailles, département de Seine et Oise, appelé le Grand moulin de la Maraische et attenant à la ferme de ce nom ci-après désignée, faisant de tous grains farines avec ses tournans, virans et travaillans, harnois et ustensiles, le bâtiment formant la cage dudit moulin, écurie en face, cour et petit jardin,

2°) Et la ferme dite de la Maraische, sise même commune de Tessancourt près ledit moulin, consistant en maison d'habitation, grange, écurie, étable, charreterie, bergerie et autres bâtiments d'exploitation, parc entouré de murs attenants les bâtiments de la ferme ; ledit parc d'une contenance de 9 hectares 22 ares 24 centiares (dix-huit arpents) environ en nature de jardin, pâtures, aulnaies, et prairies compris dans un bail desdits ferme et moulin, ci-après annoncé et en bois de taillis de diverses essences qui n'ont point fait partie dudit bail et ont au contraire, été réservés et enfin 38 hectares 66 ares 2 centiares (75 arpents 70 perches) de terre et bois en 8 pièces ».

Suit la description des dites 8 pièces ainsi que des pièces de terre décrites en 3°, 4° et 5° dont il n'est pas nécessaire de donner le détail ici.

« Les biens compris sous les articles 1°, 2°, 3° et 4° de la désignation ci-dessus appartiennent à Mr **TOURBIER** comme s'en étant rendu adjudicataire suivant 2 procès-verbaux dressés par Me **BELLANGER** qui en a gardé la minute et son confrère, notaires à Paris en date des 11 et 17 mai 1818 par suite de la vente aux enchères publiques de la terre de Villette faite à la requête de :

1°) Madame **Cécile Félicité Céleste LEDOULENT de PONTECOULANT** épouse commune en bien de Mr **Emmanuel comte de GROUCHY**, lieutenant général, grand cordon de la légion d'honneur, chevalier de Saint Louis, demeurant ordinairement à Paris en son hôtel rue de la Ville L'évêque, n°26.

2°) et de Madame **Marie Louise Sophie de GROUCHY** veuve de Mr **Marie Jean Antoine Nicolas CARITAT**, marquis de **CONDORCET**, demeurant à Paris, Grande rue Verte, n°30.

Mesdames de **GROUCHY** et de **CONDORCET** ayant agi collectivement au nom et comme mandataire de Mr le comte de **GROUCHY** susnommé, leur époux et frère suivant la procuration générale, etc... »

Suivent des informations administratives.

« Les dits biens qui dépendaient de la terre de Villette appartenant à Mr le comte de **GROUCHY** comme resté seul et unique héritier de Mr **François Jacques de GROUCHY**, son père, au moyen des renonciations faites à la succession de ce dernier, par Mr **Henry François**, chevalier de **GROUCHY**, Madame **Charlotte Félicité de GROUCHY**, épouse de Mr **Pierre Jean Georges**, comte de **CABANIS** et par Madame **Marie Louise Sophie de GROUCHY**, veuve de Mr **Marie Jean Antoine Nicolas CARITAT**, marquis de **CONDORCET** suivant acte dressé au greffe du tribunal de première instance de Pontoise le 30 septembre 1808, enregistré.

Mr le comte de **GROUCHY**, Mr le chevalier de **GROUCHY** et Mesdames de **CABANIS** et de **CONDORCET** habiles, avant ladite renonciation, à se porter seuls héritiers, chacun pour un quart de mondit Sr **François Jacques** marquis de **GROUCHY**, leur père, ainsi qu'il est constaté par l'intitulé de l'inventaire fait après son décès par Maître **HUA**, notaire à Paris en présence de témoins, en date au commencement du 28 avril 1808, enregistré.

Les biens dont il s'agit étaient grevés des reprises, créances et conventions matrimoniales de Madame **Marie Gilberte Henriette FRETEAU**, décédée, épouse de mondit Sr le marquis de **GROUCHY**, père ; mais Mr le comte de **GROUCHY** a acquis les droits de son frère et de sa sœur dans la succession de leur mère, suivant 3 transports dont les 2 premiers sont passés devant Maître **ROGER**, notaire à St

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

Georges près Ferrière, département du Calvados, un même jour 17 septembre 1808 et le dernier devant Maître **DEFAUCONPRET** et son confrère, notaires à Paris, le 14 octobre 1808.

Mr de **GROUCHY** père en était propriétaire comme resté seul et unique héritier de Mr **Pierre Philippe COUSIN**, conseiller du Roy, procureur général aux requêtes de l'hôtel, son oncle maternel, au moyen de la renonciation faite à sa succession par Mr **Louis PLANTEROZE** s'étant porté fort de Dame **Marie Jeanne Elisabeth de GROUCHY**, son épouse, suivant acte passé devant Maître **GUÉRIN** et son confrère, notaires à Paris le 8 février 1752 laquelle renonciation a été ratifiée et confirmée par Madame **PLANTEROZE**, autorisée de son mari, suivant acte passé devant Maître **VITTECOQ** et son confrère, notaires à Rouen, le 10 février 1752 déposé pour minute audit Maître **GUÉRIN**, notaire à Paris par acte reçu par lui et son collègue le 13 du même mois.

Mr le marquis de **GROUCHY** et madame de **PLANTEROZE** habiles avant la renonciation de cette dernière, à se porter seuls héritiers chacun pour moitié dudit Sr **Pierre Michel COUSIN**, leur oncle maternel ainsi qu'il est constaté par l'intitulé de l'inventaire fait après son décès, par maître **LEVERRIER** et son confrère, notaires à Paris en date au commencement du 26 août 1750 ».

Suit l'origine de la seconde pièce de terre, puis suit :

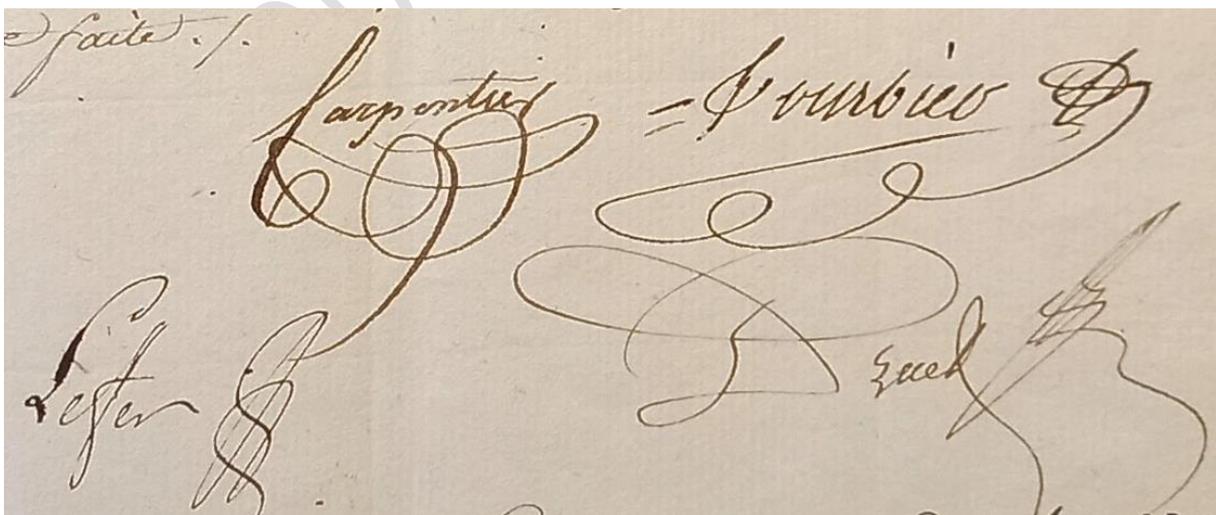
« Quant à la pièce de terre comprise sous l'article 5 et dernier de la désignation des immeubles ci-dessus vendus, elle appartient à Mr **TOURBIER** par suite de l'acquisition qu'il en a faite suivant contrat passé devant Maître **DUBUSC**, notaire à Meulan, qui en a gardé la minute et en présence de témoins, le 23 juin 1819, enregistré.

1°) Mr **Nicolas Jacques COCHIN**, ancien négociant et propriétaire et Mme **Marie Françoise Josèphe ROUSSELLE**, son épouse, demeurant à Meulan.

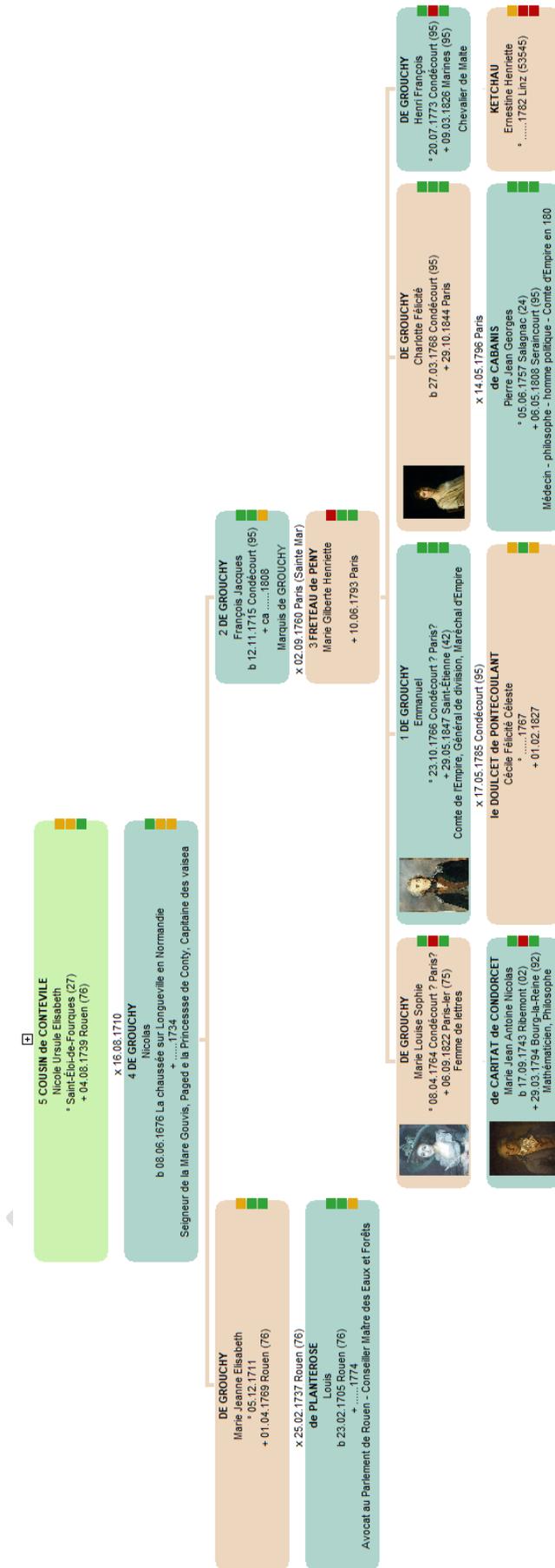
2°) De madame **Marie Françoise Félicité COCHIN**, épouse de Mr **Louis Albain LATOUR**, marchand épicier demeurant à Paris, rue du Faubourg Saint-Denis.

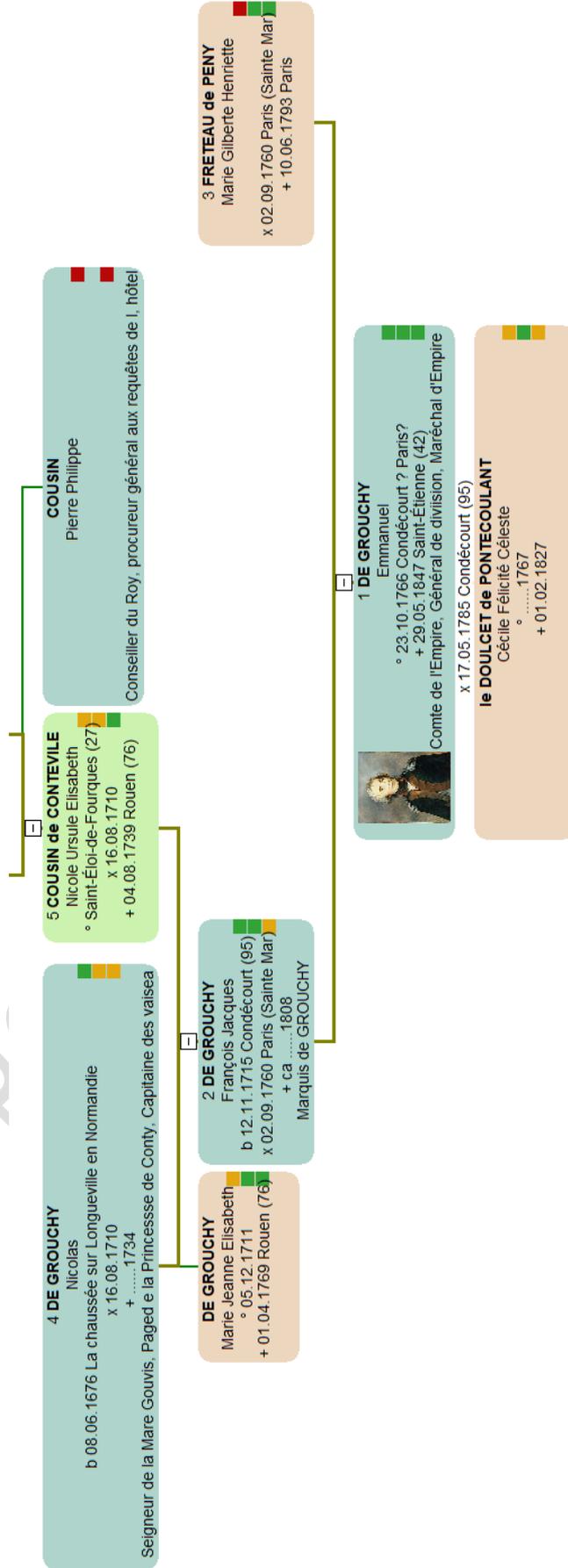
3°) Et de Mr **Noel Nicolas COCHIN**, majeur, commis négociant, demeurant à Paris Grande rue Taranne, n° 3.

La vente de l'ensemble (ferme de la Maraiche et moulin) est fixée à 85 000 francs (en 1835, représente une somme très importante).

The image shows a close-up of a document with two handwritten signatures in dark ink. The signature on the left is 'Joseph François Carpentier' and the one on the right is 'Étienne Joseph Tourbier'. The handwriting is cursive and somewhat stylized. There are some faint markings and a small '3' visible near the bottom right of the signatures.

Signatures de **Joseph François CARPENTIER** et de **Étienne Joseph TOURBIER** au bas de l'acte de vente du moulin de la ferme de la Maraiche e de la ferme du même nom.

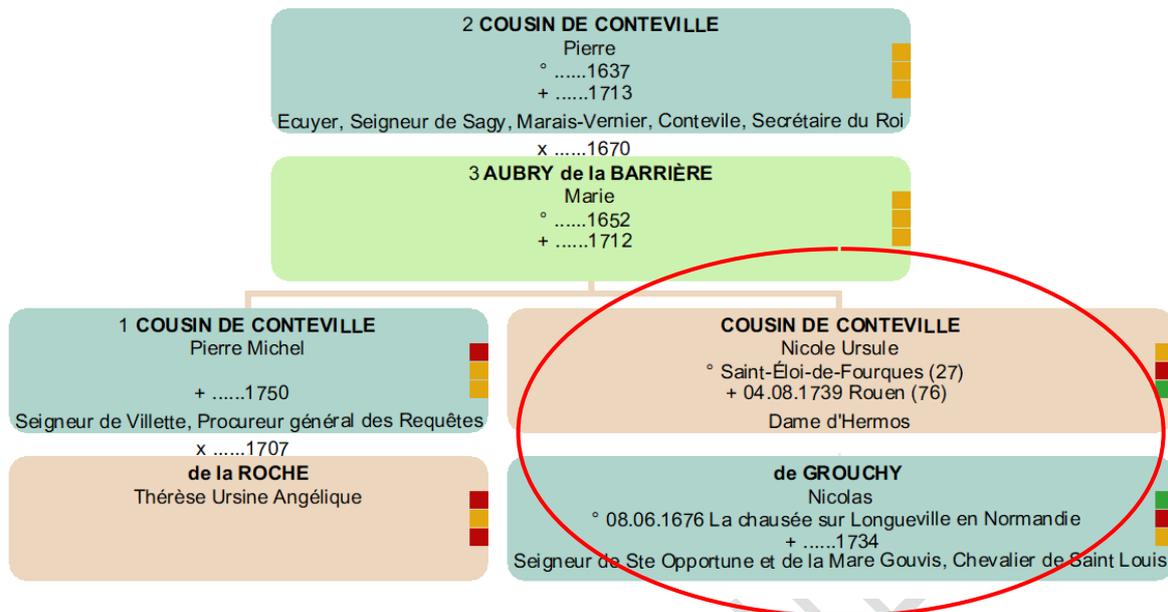




RDITE

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

Ci-dessous, généalogie succincte de la famille **COUSIN de CONTEVILLE**



109

**Nicolas de GROUCHY** et **Nicole COUSIN de CONTEVILLE** sont les grands-parents d'**Emmanuel de GROUCHY**, maréchal d'Empire

## 1855 -1856

**Eugène CARPENTIER** et **Hyppolite CARPENTIER**, tous deux fils de **Joseph François CARPENTIER** deviennent propriétaires du moulin de la ferme de la Maraiche.

Le moulin de la ferme de la Maraiche sort du patrimoine de **Joseph François CARPENTIER** en 1856 (on sait que **François Joseph CARPENTIER** décède en 1855 à Meulan) pour apparaître dans le patrimoine de ses héritiers **Eugène CARPENTIER** et **Hyppolite CARPENTIER** (archives départementales des Yvelines, 3P3 2100, Tessancourt-sur-Aubette, matrice des propriétés foncières, folios 3 à 400, 1829 - 1914 vues 94 et 95/461).

## 1859

**Hyppolite CARPENTIER**, loue le moulin dit de la Maraiche le 1<sup>er</sup> mai 1859 (où 1855) à **Jules LECHEVEREL**, bail chez Maître **SCHLESSINGER** du 20 avril 1859 (où 1855), notaire (archives départementales des Yvelines, enregistrement, tables des baux, 1835 – 1865, 9Q 2450, vue 26.149). S'agit-il du « petit moulin » de la Maraiche (ou « moulin brûlé ») ou du moulin de la ferme de la Maraiche ?

## 1877

**Hyppolite CARPENTIER**, propriétaire, signe un bail le 17 avril 1877 à **Gaston Michel LEMOINE**, chamoiseur à Tessancourt, d'un moulin à Tessancourt servant à la fabrication de buffleterie et d'armoiserie pour une durée de 12 ans, moyennant 2500,00 francs de loyer annuel et cautionnement par **Michel LEMOINE**, rentier, demeurant à Paris 95 rue des Feuillantines (archives départementales des Yvelines, 3E27 261, **Félix Camille FOULON**, Meulan, étude rattachée à l'étude principale de Meulan, étude **POUSSET**, 1872- 1880, vue 118/200).

## 1877

« Suivant acte reçu par Mtre FOULON, notaire à Meulan, le 17 avril 1877, M. Jules LECHEVEREL, chamoiseur demeurant aux Mureaux, canton de Meulan, a vendu à M. Gaston Adolphe Michel LEMOINE, chamoiseur demeurant à Tessancourt, canton de Meulan, le fonds de commerce ou établissement de chamoiserie et buffleterie qu'il exploite dans une usine située à Tessancourt, lieu-dit de la Maraische, moyennant un prix payable lors de l'entrée en jouissance fixée au 1<sup>er</sup> janvier 1878 : Domicile est élu à Meulan, en l'étude de Maître FOULON, notaire soussigné » (archives départementales des Yvelines, presse ancienne, 8 juillet 1877, Union Libérale et démocratique de Seine-et-Oise, vue 3/4 et 3E27 261, **Félix Camille FOULON**, Meulan, étude rattachée à l'étude principale de Meulan, étude **POUSSET**, 1872- 1880, vue 117/200).

## 1879

Le 31 décembre 1879 un bail est signé entre **Hypolite CARPENTIER**, propriétaire demeurant à Meulan, place du Croissant, tant en son nom que comme se portant fort de : 1° **Pierre Henri RABOURDIN** et **Eugénie CARPENTIER**, son épouse, de Villacoublay, commune de Vélizy ; 2° Antoine **Ernest MICHAUD** et **Émelie CARPENTIER**, son épouse, de Paris, 34 rue Maubeuge, d'une ferme sise à Tessancourt appelée la Maraische et de plusieurs pièces de terres, sises terroir de Tessancourt, Gaillon, Condécourt à **François ROGER** et **Clémentine PASSOIR**, son épouse, de Tessancourt.

## 1891

Le 5 janvier 1891, bail par **Hypolite CARPENTIER**, propriétaire à Meulan, place du Croissant en son nom et comme s'étant porté fort de **Pierre Marie RABOURDIN** et **Eugénie CARPENTIER**, son épouse, demeurant ensemble à Villacoublay, commune de Vélizy et de **Émelie CARPENTIER**, demeurant à Paris, rue Laborde, n°11, veuve de M. **Antoine Ernest MARCHAND**, à **François ROGER** et **Clémentine PASSOIR**, sa femme demeurant ensemble à Tessancourt à la ferme de la Maraiche, de la ferme de la Maraiche, sise à Tessancourt, et de ses dépendances.

## 1897

**Hypolite CARPENTIER** décède en son domicile au Croissant à Meulan le 28 octobre 1897, âgé de 85 ans et demi laissant ses deux filles **Eugénie CARPENTIER** et **Émelie CARPENTIER**, ses héritières.

## 1898

Le 16 avril 1898 (archives départementales des Yvelines, répertoire des notaires, 3 E27 887, Alfred Théophile **MARQUIS**, Meulan, étude rattachée à l'étude principale de Meulan, étude **POUSSET**, 1898-1902, vue 6/100) cahier des charges à la requête de 1° Madame **Eugénie CARPENTIER**, demeurant à Villacoublay, commune de Vélizy, veuve de M. **Pierre Henri RABOURDIN**, 2° et Madame **Émelie CARPENTIER**, demeurant à Paris, rue de Laborde, n°11, veuve de **Antoine Ernest MICHAUD** pour parvenir à la vente de divers immeubles situés communes de Condécourt, Hardricourt, Mézy, Le Bellay-en-Vexin, Gaillon leur appartenant indivisément.

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

Ce cahier des charges est (partiellement <sup>(\*)</sup>) transcrit ci-dessous.

Le 24 avril 1898 (archives départementales des Yvelines, répertoire des notaires, 3 E27 887, **Alfred Théophile MARQUIS**, Meulan, étude rattachée à l'étude principale de Meulan, étude **POUSSET**, 1898-1902, vue 6/100) adjudication à la requête de 1° Madame **Eugénie CARPENTIER**, demeurant à Villacoublay, commune de Vélizy, veuve de M. **Pierre Henri RABOURDIN**, 2° et Madame **Émelie CARPENTIER**, demeurant à Paris, rue de Laborde, n°11, veuve de **Antoine Ernest MICHAUD** au profit de :

1° **André Désiré ALBECQ**, demeurant à Meulan, rue Basse, d'un moulin à eau situé à Meulan, place du Croissant appelé le Grand moulin du Croissant, moyennant 18 000,00 francs, payés comptant.

2° M. **Adrien Marie Georges HELIOT**, demeurant à Meulan, d'une maison bourgeoise située à Meulan, place du Croissant n°4 et rue de la chaîne n°3, moyennant 25 000,00 francs, payables à terme, 3° A **Madame MICHAUD**, à titre de licitation, 1° une maison sise à Meulan, rue des tanneries n°12, moyennant 6 900,00 francs payables à terme, 2° un jardin situé à Meulan, rue de Beauvais, appelé clos Fleury, d'une contenance de 1 ha 02 ares 08 centiares, moyennant 8000,00 francs de prix principal, 3° un grand clos situé à Meulan avec pavillon, rue de Beauvais, divisé en 4 parties ; la première de 4213 mètres carrés, moyennant 3000,00 francs ; la seconde de 2903 mètres carrés moyennant 2000,00 francs ; la 3<sup>ème</sup> de 2319 mètres carrés moyennant 2000,00 francs ; la 4<sup>ème</sup> de 5362 mètres carrés avec le pavillon et ses dépendances moyennant 7500,00 francs ; ensemble 14 500,00 francs ; 4° Une ferme dite de la Maraîsche sise à Tessancourt et parc extérieur au terroir de Condécourt d'une contenance totale de 68 hectares 93 ares 37 centiares comprenant les bâtiments de la ferme et 7 pièces de terres en différents lieudits et 54 ares 59 centiares en nature de terres et carrières, commune de Condécourt, lieudit les petits prés ou la carrière, le tout moyennant 89 000,00 francs ; 5° Un moulin servant à la fabrication de buffleterie et de chamoiserie et une maison bourgeoise avec leurs dépendances.

**Émelie CARPENTIER**, veuve **MICHAUD** dont il est question dans l'article 3° ci-dessus devient donc propriétaire du moulin de la ferme de la Maraîche. Nous avons vu précédemment (voir ci-dessus, page 82) que Madame **MICHAUD** a formulé, le 11 juin 1904, une réclamation à l'encontre de M. **GARNAUD**, propriétaire du Petit moulin (moulin brûlé).

---

(\*) La partie de ce cahier des charges qui concerne le moulin du Croissant à Meulan (lot1) est transcrite dans le tome 4 cette collection, tome consacré aux moulins de Meulan-en-Yvelines.



« On a détourné son cours d'eau [celui de l'Aubette, ndla] et on l'a remonté pour l'amener à former des chutes d'eau utilisées anciennement à mouvoir des meules de moulins. Il y a en effet trois chutes d'eau dans sa traversée à Tessancourt » (archives départementales des Yvelines, 1T mono 12/2 Tessancourt-sur-Aubette, monographie communale de l'instituteur, 1899).

Le plan cadastral de 1821 indique que le moulin de la Maraiche, inclus dans la ferme de la Maraiche au hameau du même nom à Tessancourt est le lot 404.

Ce lot appartient à **Étienne Joseph TOURBIER** (archives départementales des Yvelines, 3P3 2099, Tessancourt-sur-Aubette, états de sections des propriétés non bâties et bâties, 1825, vue 77/250).

**Émilie CARPENTIER** et **Eugénie CARPENTIER** établissent le 16 avril 1898 un cahier des charges chez maître **MARQUIS**, notaire à Meulan, en vue de mettre en vente par adjudication au plus offrant 35 lots (archives départementales des Yvelines, 3E 27 866, minutes de maître Alfred Théophile **MARQUIS** notaire à Meulan).

Le 9<sup>ème</sup> lot de ce cahier des charges est la ferme de Tessancourt dite de la Maraische et parc y attenant :

« La ferme de la Maraische sise à Tessancourt, canton de Meulan, et par extension terroir de Condécourt, canton de Marines, d'une contenance totale, y compris le parc de 68 hectares 93 ares 37 centiares comprenant :

Numéro 1<sup>er</sup> : une ferme appelée ferme de la Maraische sise à Tessancourt comprenant :

*A droite en entrant une étable voutée avec petite grange au bout en retour d'équerre. Bergerie, vacherie, poulailler.*

*Au milieu, maison d'habitation élevée partie sur cave, partie du terre plein comprenant au rez-de-chaussée deux chambres à feu, une cuisine avec four et cheminée et une pièce de débarras, au premier étage une chambre à coucher, un cabinet et deux chambres à grain.*

*Deux greniers sur le tout,*

*A côté de la maison d'habitation, une écurie avec grenier dessus, ensuite grande porte donnant sur la prairie.*

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

*En retour d'équerre un bâtiment pour loger la machine à battre avec plancher, une ancienne écurie et une bergerie.*

*En retour encore et près de l'usine ci-après désignée sous le 10<sup>ème</sup> lot, lieu d'aisance et grande charreterie à deux compartiments, cellier, cave voutée, hangar, pressoir, toit à porcs, petite étable, six [ ] à lapins. Cour avec abreuvoir.*

*De plus attendant aux bâtiments ci-devant désignés, les enclos, prairies, jardins et pâturages circonscrits dans les murs de clôture et le jardin se trouvant derrière la maison.*

*Parc touchant au pâturage.*

*La partie laissée à M. et Mme ROGER en vertu du bail qui sera rappelé plus loin, est d'une contenance 5 hectares 13 ares 37 centiares, non compris l'emplacement des bâtiments et cour de la ferme.*

*Le parc d'une contenance de 4 hectares 8 ares 87 centiares environ n'est pas loué.*

*Le tout d'un seul ensemble joint d'un côté la rivière d'Aubette un bâtiment et un terrain vague faisant partie de l'usine décrite sus le 10<sup>ème</sup> lot ci-après et le chemin de la Maraische, d'autre côté le nouveau chemin de Tessancourt à Villette, d'un bout un chemin et enfants CARPENTIER de Mouy, d'autre bout le chemin de Magny et l'ancien chemin de Tessancourt à Villette ».*

Suit la description de 28 numéros de terres.

Le 10<sup>ème</sup> lot de ce cahier des charges est une chamoiserie et maison bourgeoise situés à Tessancourt (dans la ferme de la Maraische, ndla) décrit comme suit :

*« Ièremement un moulin servant à la fabrication de la buffleterie et de chamoiserie mû par la rivière d'Aubette, garni de tournants et travaillants,*

*Un corps de bâtiment contigu au moulin à droite de celui*

*Un autre bâtiment à gauche du moulin et y attendant servant de planerie,*

*Au-delà de l'Aubette autre bâtiment servant de hangar derrière et un terrain vague ayant son entrée sur la route de Meulan à Condécourt.*

*A gauche un autre corps de bâtiment composé au rez-de-chaussée de magasin et étuve, séchoir au-dessus.*

*Cour au milieu de ces bâtiments*

*Une maison d'habitation ayant une entrée particulière sur la rue au moyen d'un escalier en pierre élevé sur caves.*

*Petit jardin derrière.*

*2<sup>ème</sup> Maison bourgeoise... »* Suit la description de la dite maison.

Un peu plus loin dans le cahier de charges, figurent des précisions sur les différents lots :

*« le numéro 1<sup>er</sup> du 10<sup>ème</sup> lot (le moulin, ndla) appartenait en propre à M. **Hyppolithe CARPENTIER**, sus nommé, comme faisant partie du 1<sup>er</sup> lot qui lui a été attribué au terme d'un acte passé devant maître **SCHLESINGER**, notaire à Meulan, l'un des prédécesseurs de maître **MARQUIS**, notaire soussigné, le 21 juillet 1855, enregistré, convenant entre :*

*1°) M. **Eugène François CARPENTIER**, propriétaire demeurant à Mouy (Oise),*

*2°) Et mondit M. **Hyppolite CARPENTIER**,*

*Ayant agité en qualité des seuls héritiers de M. **Joseph François CARPENTIER**, en son vivant propriétaire à Meulan et de Madame **Constance Rosalie DERVILLÉ**, épouse de ce dernier, leur père et mère décédés à Meulan, Madamme **CARPENTIER** le 25 mars 1855, Mr **CARPENTIER** le 5 avril*

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

1855 ainsi constaté par un acte de notoriété dressé à défaut d'inventaire après leur décès par ledit maître **SCHLESINGER**, notaire à Meulan le 21 juillet 1855, enregistré ».

Quelques lignes plus loin l'origine de propriété est donnée :

«Origine antérieure :

Les biens immeubles ci-dessus désignés dépendaient de la communauté des biens ayant existé entre M. et Mme **CARPENTIER – DERVILLÉ**, sus nommés, au terme de leur contrat de mariage passé devant maître **MAUPIN**, notaire à Clermont (Oise) le 20 mai 1807, enregistré, au moyen des acquisitions que M. **CARPENTIER** seul en avait faites au cours de ladite communauté, ainsi qu'on va le rappeler, à savoir :

Acquisition **TOURBIER** majeure partie du numéro 1<sup>er</sup> du lot 10 (le moulin ndla), 34ha 78ca 25a de terres du numéro 2 du 9<sup>ème</sup> lot, numéros 1, 3 et 5 du 9<sup>ème</sup> lot, etc..... »

« .....Ont été acquit par M. **Joseph François CARPENTIER** de M. **Étienne Joseph TOURBIER**, propriétaire demeurant à Saint-Denis près Paris (Seine) suivant contrat passé devant maître **DRUET** et son collègue, notaires à Paris le 2 octobre 1835, enregistré.

Cette acquisition a eu lieu moyennant la somme de 85 000 francs qui a été stipulée payable à terme. »

....

« Les immeubles vendus (dont le moulin, ndla) à M. **Joseph François CARPENTIER** par M. **TOURBIER**, aux termes du contrat sus stipulé appartenait à M. **TOURBIER** sauf 46 ares du 9<sup>ème</sup> lot comme s'en étant rendu adjudicataire suivant 2 procès verbaux dressés par maître **BELLANGER** et son confrère, notaires à Paris en date des 11 et 17 mai 1818, enregistrés, par suite de la vente aux enchères publiques et volontaires de la terre de Vilette faite à la requête de Madame **Cécile Félicité Céleste LE DOULCET DE PONTECOULANT**, épouse commune en biens de M. **Emmanuel comte de GROUCHY**, lieutenant général, grand cordon de la légion d'honneur, chevalier de Saint Louis, demeurant ordinairement à Paris en son hôtel rue de la Ville L'Évêque, n°26 et de Madame **Marie Louise Sophie de GROUCHY**, veuve de Mr **Marie Jean Antoine Nicolas CARITAT**, marquis de Condorcet, demeurant à Paris, Grande rue Verte, n°30.

....

« Et les 46 ares du numéro 6 du 9<sup>ème</sup> lot appartenait à M. **TOURBIER** par suite de l'acquisition qu'il en avait faite suivant contrat passé devant maître **DUBUSC**, notaire à Meulan, l'un des prédécesseurs de maître **MARQUIS**, notaire soussigné, le 23 juin 1819, enregistré.

1° De **Denis Nicolas Jacques COCHIN**, ancien négociant et propriétaire et madame **Marie Françoise Josephe ROUSSELLE**, son épouse demeurant à Meulan.

2° De madame **Marie Françoise Félicité COCHIN**, épouse de M. **Louis Albain LATOUR**, marchand épicier demeurant à Paris, rue du Faubourg Saint-Denis,

3° De M. **Noël Nicolas COCHIN**, majeur, commis négociant, demeurant à Paris Grande rue Garance, n°3. »

M. **Nicolas Jacques COCHIN** représente **Marie Françoise Félicité COCHIN** et **Noël Nicolas COCHIN** et se porte fort de **Denis Henry Isidore COCHIN**, fils mineur à cette époque dudit **Nicolas Jacques COCHIN** et de Dame **Marie Catherine Félicité ARCELIN**, sa première femme.....

Cette vente a été faite moyennant la somme de deux mille deux cent francs de prix principal.

Tous droits réservés, François BARON, mai 2024, T6\_V1.

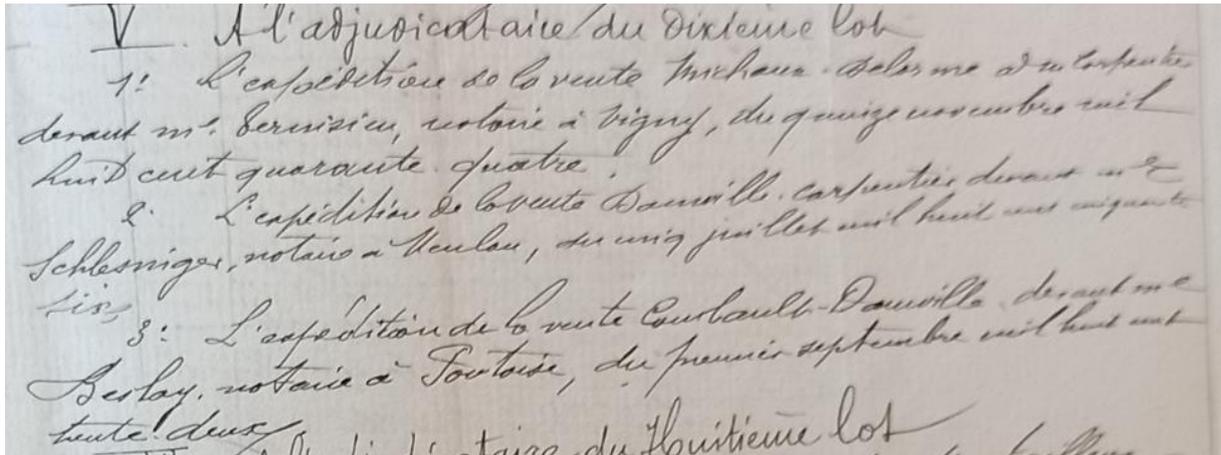
## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

....

Et monsieur **Denis Henry Isidore COCHIN**, devenu majeur, et alors marchand de laines, demeurant à Paris, rue du faubourg Saint Antoine, n° 37, a ratifié purement et simplement le contrat de vente sus nommé, suivant acte reçu par maître **DRUET**, notre collègue notaire à Paris le 30 décembre 1837, enregistré...

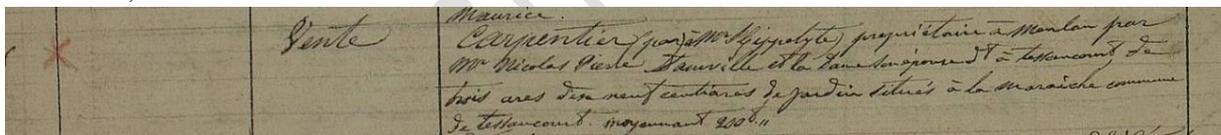
.....

Dans ce cahier des charges, il est stipulé (page 67/69), au chapitre VIII intitulé « Immeubles non loués », que les lots 1, 2,4,5,6,7,8, 10, 12,13, 17 et 30<sup>ème</sup> lots ne sont pas loués. Le lot 10 correspondant au moulin de la Maraiche servant de chamoiserie et de buffleterie.



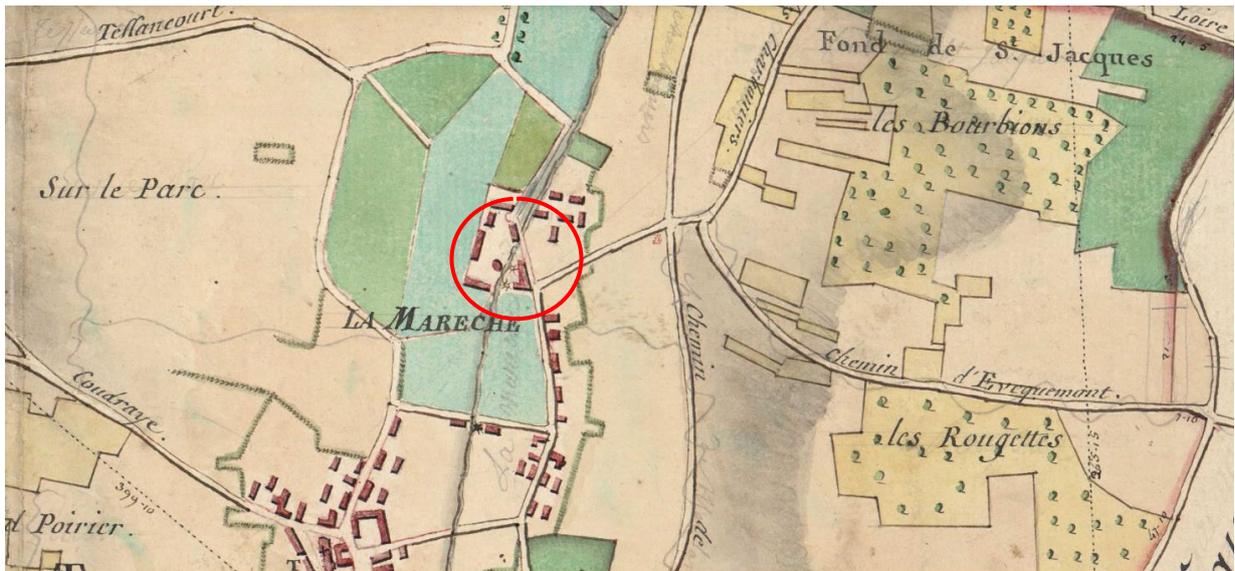
115

Il conviendra de rechercher aux archives départementales du Val d'Oise la vente **MICHAUX-DELRORME** audit **CARPENTIER** dans les minutes de Maître **TERNISSIEN**, notaire à Vigny en date du 15 novembre 1844 ainsi que la minute de la vente **COURBAULT – DAMOVILLE** chez Maître **BERLAY**, notaire à Pontoise.



Extrait du répertoire de Maître **SCHLESINGER** du 5 juillet 1856 (archives départementales des velines, 3E27 259, Antoine Alphonse Lavallard, Genest Benoît Schlesinger, Simon Auguste Veret, Meulan, étude rattachée à l'étude principale de Meulan, étude Pousset, 1853 – 1867, vue 80/454). Cette transaction ne concerne qu'un jardin à la Maraiche à Tessancourt.

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette



116

Détail du plan d'intendance (1782) de la paroisse de Tessancourt-sur-Aubette centré sur le moulin de la Mareche.

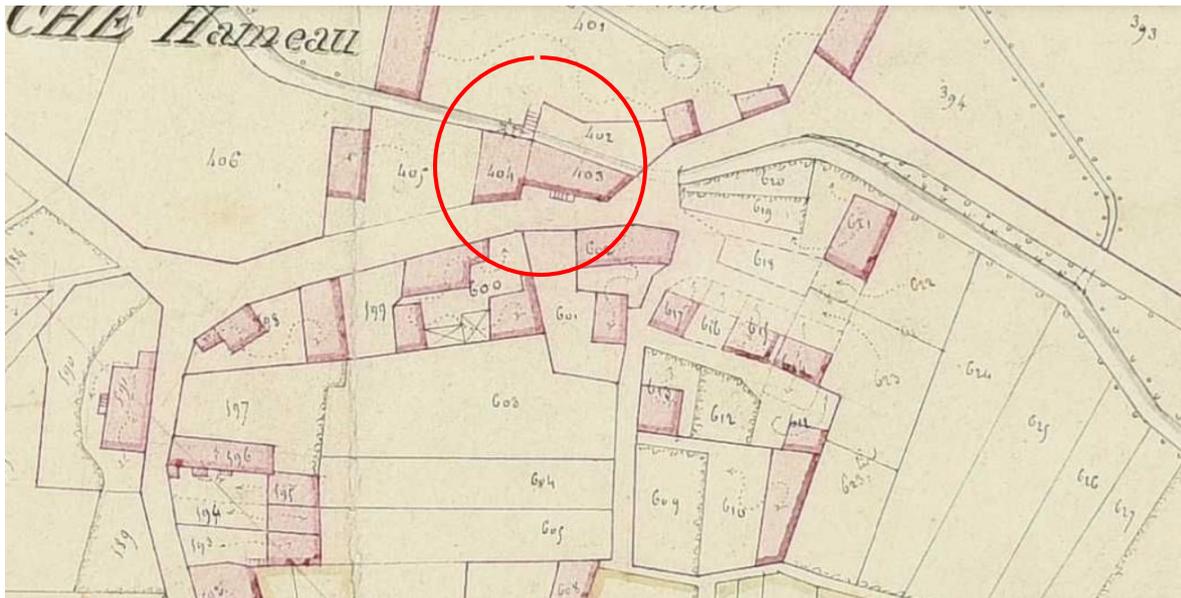


Sur ce détail du plan d'intendance du moulin de la Mareche, on distingue parfaitement 2 roues, ce qui implique qu'il y a pu avoir 2 meuniers dans ce moulin.

La carte de Cassini, antérieure à celle du plan d'intendance de 1782, ne fait figurer, qu'une seule roue.

L'orthographe de ce moulin est soit Mareche, comme ci-dessus ou sur la carte de Cassini page suivante, soit Maraiche comme sur certaines cartes postales de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et début du XX<sup>ème</sup> siècle ou encore Maresche dans certains article de la presse.

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

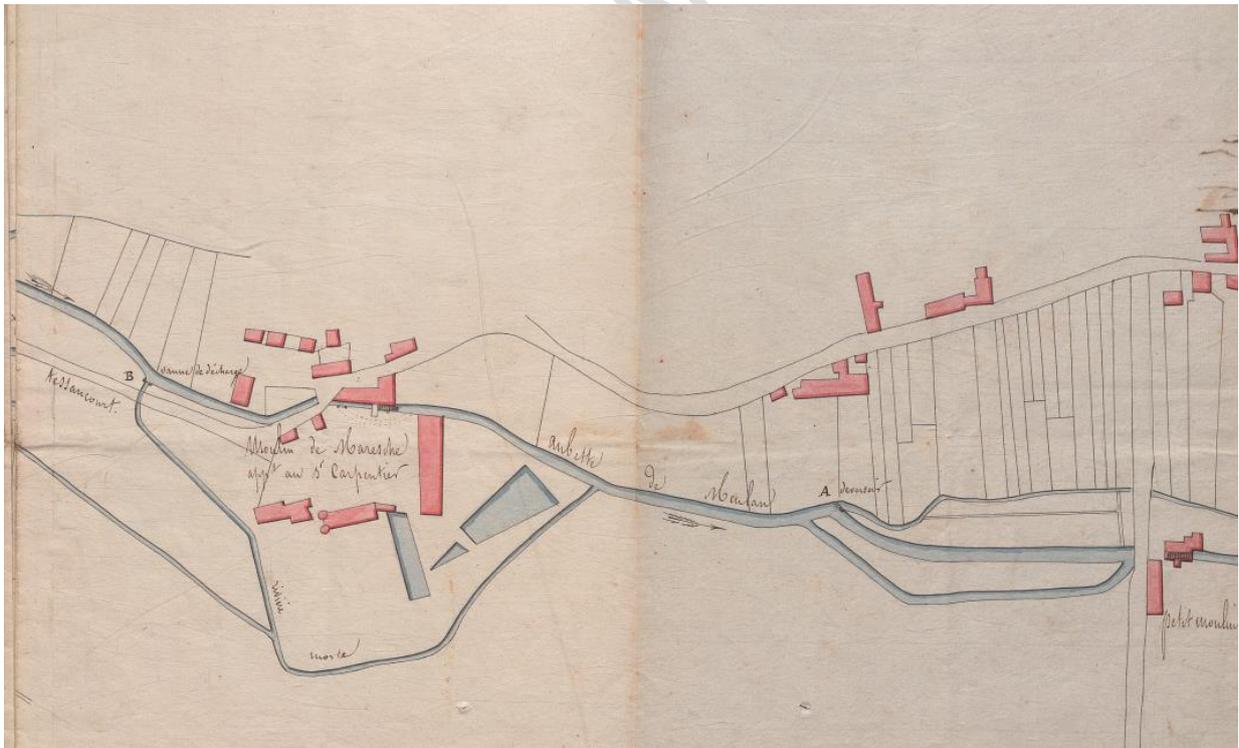


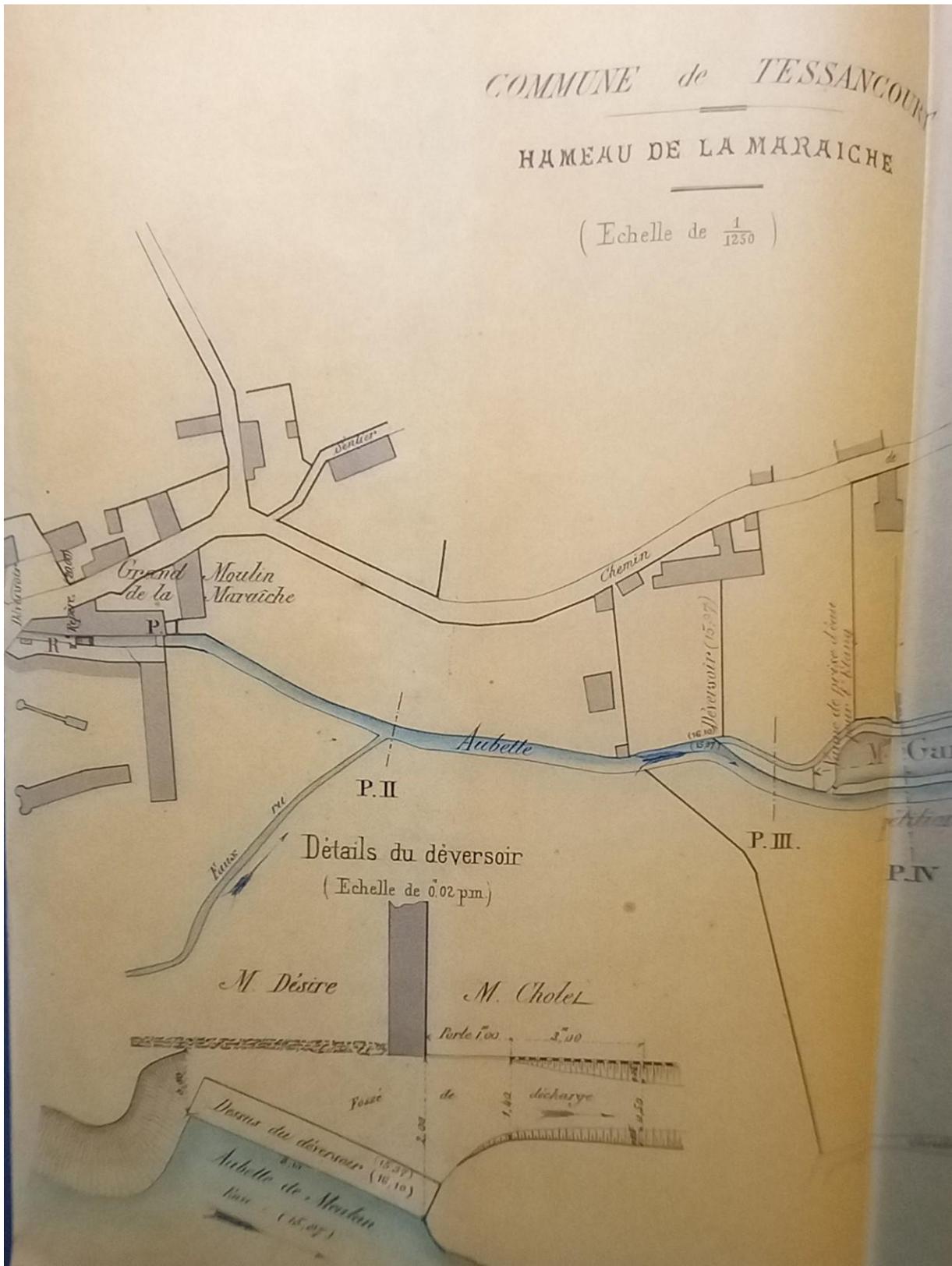
117

Détail centré sur le hameau de la Maraiche (archives départementales des Yvelines, 3P2 2433 à 2438, Tessancourt-sur-Aubette (Yvelines, France), plans de l'Administration du cadastre, 1821.

La parcelle 404 qui correspond au moulin de la Maraiche sort du patrimoine de **Joseph. CARPENTIER** en 1856 (archives départementales des Yvelines, 3P3 2100, Tessancourt-sur-Aubette, matrice des propriétés foncières, folios 3 à 400, 1829 – 1914, vue 95/461).







Plan du moulin de la Maraiche figurant dans le dossier des travaux publics (voies non navigables) aux archives départementales des Yvelines (7S 175, Moulin de la Maresche à Tessancourt : règlement et travaux (1836-1858), révision du règlement avec 5 plans (1901-1904).

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette



120

**1910**

Mr **MICHAUD** est propriétaire du moulin de la Maraische en amont du Petit Moulin de Tessancourt, appartenant à Mme **GARNAUD**, son mari Mr **GARNAUD** étant administrateur des biens de son épouse, Mr **AUGUSTIN** étant propriétaire du moulin d'Horzeaux en aval.

REPRODUCTION INTERDITE

**Les meuniers de Tessancourt**  
**à travers les recensements**

REPRODUCTION INTERDITE

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

Les recensements de Tessancourt-sur-Aubette, disponibles de 1817 à 1975, nous permettent de mettre en évidence les familles qui demeurent dans les moulins. Ces familles sont des familles de meuniers mais aussi d'ouvriers, les moulins ayant été transformés quelquefois en usine à la fin ou dans le courant du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Le registre pour l'enregistrement des citoyens actifs de la commune de Tessancourt du 17 juillet 1790, ne fait pas apparaître de meunier : seul un garde moulin, **André CERTAIN** âgé de 44 ans, qui déclare ne pas savoir signer figure dans ce recensement (archives départementales des Yvelines, 2L/Saint-Germain 35-38, Tessancourt-sur-Aubette, vue 5/12)

### 1817

**Martin DUVAL**, 42 ans, est recensé comme meunier avec son épouse **Marie Catherine GROUIN**, 42 ans, et leurs trois enfants **Antoine DUVAL**, 15 ans, **Pierre DUVAL**, 13 ans et **Denis Toussaint DUVAL**, 11 ans (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1817, vue 3/22).

**Jean Chrisostome THOIRIN** est recensé comme garde moulin (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1817, vue 19/22).

### 1831

**Jean André Marie ALBECQ**, 49 ans, est recensé comme meunier (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1831, vue 3/5).

### 1836

**Pierre Sulpice BELHOMME**, 40 ans est recensé comme meunier avec son épouse **Marie VASSAL**, 40 ans et leurs quatre enfants **Pierre Joseph BELHOMME**, 18 ans, **Charles Alexandre BELHOMME**, 15 ans, **Constantin Frédéric BELHOMME**, 10 ans et **Ferdinand Juillet BELHOMME**, 3 ans (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1836, vue 3/18).

**Jean André Marie ALBECQ**, 53 ans, est recensé comme meunier avec son épouse **Marie Avoie GUILLON** et leurs enfants **André ALBECQ**, 20 ans, **Marie Marguerite ALBECQ**, 16 ans et **Angélique ALBECQ**, 9 ans (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1836, vue 16/18).

### 1841

Au hameau d'Horzeaux :

**François Alexandre VAUGON** est recensé comme meunier avec son épouse **Marie Madeleine Célestine GUÉRIN** et leur fils **François Camille VAUGON** (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1841, vue 3/16).

**Jean Louis François BOURIENNE** est recensé comme garde moulin (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1841, vue 6/16).

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

Au hameau de la Marache (Maraiche) :

**Hilaire André ALBECQ** est recensé comme meunier avec son épouse **Marie Julie LAINÉ** et **Séverin VISBECQ** comme garde moulin (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1841, vue 12/16).

Dans un lieu non précisé :

**Alexis BOULLET** est recensé comme meunier avec sa femme **Marie Lidia THOMAS**, **Denis Marie BOULLET** leur fils et **Félix VILLOT**, garde moulin (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1841, vue 15/16).

## 1846

Au quartier de la Maraîche, rue du Petit moulin (isolé) :

**Hilaire André ALBECQ** 31 ans est recensé comme meunier avec son épouse **Marie Julie LAINÉ** 30 ans et **André Félix ALBECQ**, 4 ans leur fils et **Marcelline Victorine ALBECQ**, 1 mois, leur fille (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1846, vue 10/16).

A la Maraîche, rue Colmant :

**Thomas Alphonse Joseph VILLOT**, 28 ans est recensé comme garde moulin avec son épouse **Rosalie Camille QUESNEL**, 26 ans, **François Félix VILLOT**, 4 ans, leur fils et leur fille (prénom difficile à identifier) **VILLOT**, 2 ans (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1846, vue 11/16).

Grande rue de la Maraîche, partant du levant :

**Alexis Théodore BOULLET**, 39 ans est recensé comme meunier avec son épouse **Marie Lidia THOMAS**, 40 ans et leurs enfants **Denis Marcel BOULLET**, leur fils âgé de 6 ans, **Marie Alphonsine BOULLET**, 2 ans, **Mélina BOULLET**, 1 ans et **Julien MAILLARD**, garde moulin (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1846, vue 11/16).

Au moulin d'Horzeaux :

**François Alexandre VAUGON**, 51 ans est recensé comme meunier avec son épouse **Marie Madeleine Célestine GUÉRIN**, 45 ans et leur fille **Françoise Camille VAUGON**, 23 ans et **Jean SIMON**, 46 ans, garde moulin (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1846, vues 13 et 14/16).

## 1851

Écart moulin d'Horzeaux :

**Alexandre SÉVERIN** (en fait **Alexandre Séverin VISBECQ**), 33 ans, est recensé comme meunier avec son épouse **Louise Marie VISBECQ**, 28 ans, leur fille **Marie Delphine SÉVERIN**, 5 ans et **Francis THOMAIN**, 26 ans, garde moulin (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1851, vue 8/14).

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

Au hameau de la Maraîche dit le Petit moulin :

**Hilaire André ALBECQ** 36 ans est recensé comme meunier avec son épouse **Marie Julie LAINÉ** 35 ans et **André Félix ALBECQ**, 9 ans leur fils et **Marcelline Victorine ALBECQ**, 5 ans, leur fille et **Louis LEMONIER**, 28 ans, garde moulin (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1851, vue 9/14).

Quartier du Grand moulin rue du Grand moulin :

**Gabriel LANGLOIS**, 24 ans est recensé comme meunier (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1851, vue 11/14).

## 1856

Hameau de la Maraîche, côte du Petit moulin :

**Hilaire André ALBECQ** 41 ans est recensé comme meunier avec son épouse **Marie Julie LAINÉ** 40 ans et **André Félix ALBECQ**, 14 ans leur fils et **Marcelline Victorine ALBECQ**, 10 ans, leur fille et **Louis LEMONIER**, 28 ans, garde moulin (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1851, vue 9/14).

(archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1856, vue 9/16).

Hameau de la Maraîche, côte du Petit moulin mais pas dans la même demeure que le couple ci-dessus :

**Denis Félix Joseph TRUFFEAU**, 24 ans est recensé comme garde moulin avec son épouse **Victoire Joséphine BALLEUX**, 21 ans (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1856, vue 9/16).

Écart moulin d'Orzeaux :

**Alexandre VISBECQ**, 38 ans est recensé comme meunier avec son épouse **Louise Marie SÉVERIN**, 33 ans et **Marie Delphine VISBECQ**, 1 an, leur fille et **Jules LANGLOIS**, 50 ans, garde moulin (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1856, vue 12/16).

## 1861

Carrefour place de la mairie :

**Alexandre BELHOMME**, 40 ans est recensé comme garde moulin avec son épouse **Caroline GEORGES**, 34 ans et leurs enfants **André BELHOMME**, maçon, 18 ans, leur fils **Camille BELHOMME**, maçon, 15 ans, **Jules BELHOMME**, 10 ans, **Eugène BELHOMME**, 8 ans, **Victorine BELHOMME**, 2 ans (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1861, vue 4/19).

Hameau de la Mareche :

**Marie Julie LAINÉ** 45 ans, meunière, son fils **André ALBECQ**, 19 ans, meunier, sa fille **Victorine ALBECQ**, 15 ans et **Isidore LAINÉ**, 12 ans, son neveu (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1861, vue 9/19).

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

Ecart du moulin d'Horzeaux :

**Séverin VISBECQ**, 44 ans est recensé comme meunier avec son épouse **Alexandrine VISBECQ**, 39 ans et **Marie VISBECQ**, 15 ans, **Félix DUBRAY**, 25 ans, garde moulin, (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1861, vue 11/19).

## 1866

Village, place de la mairie :

**Alexandre BELHOMME**, 45 ans est recensé comme garde moulin avec son épouse **Caroline GEORGES**, 40 ans et leurs enfants **Charles BELHOMME**, maçon, 22 ans, **Jules BELHOMME**, 15 ans, maçon, **Eugène BELHOMME**, 12 ans, relieur, **Victorine BELHOMME**, 7 ans, **Louis ANDRÉ**, 1 an et demi, enfant en nourrice, **Alfred BORDIER**, 8 mois, enfant en nourrice, **Catherine DUCHENE**, rentière, mère de la femme **BELHOMME**, 70 ans (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1866, vue 4/23).

Hameau de la Marèche :

**André ALBECQ**, 24 ans, meunier, **Léonie MORIN**, sa femme, 22 ans, **André ALBECQ**, leur fils, 17 mois, **Marie ALBECQ**, 2 jours, **Félicie TRUFFAUT**, domestique, 13 ans, son neveu (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1866, vue 8/23).

Ecart moulin d'Orzeau :

**Jean Baptiste GERBE**, chef de famille, 35 ans est recensé comme meunier avec son épouse **Émelie SAVIGNY**, 27 ans, **Albert GERBE**, leur fils, 6 ans, **Jean Baptiste GERBE**, père du chef de famille, domestique, 64 ans, **Rosalie FORGET**, domestique, mère du chef de famille, 65 ans (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1866, vue 11/23).

## 1872

Hameau de la Mareche, grande rue :

**André ALBECQ**, 30 ans, meunier, **Léonie MORIN**, sa femme, 27 ans, **André ALBECQ**, leur fils, 7 ans, **Marie ALBECQ**, 6 ans, **Auguste HÉRARD**, garde moulin, 20 ans, (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1872, vue 8/30).

Au moulin d'Horzeaux :

**Alexandre BELHOMME**, 50 ans est recensé comme meunier avec son épouse **Caroline GEORGES**, 45 ans et leurs enfants **Jules BELHOMME**, 20 ans, **Eugène BELHOMME**, 18 ans, **Victorine BELHOMME**, 13 ans, **Delphine BELHOMME**, 5 ans, **Catherine DUCHENE**, rentière, mère de la femme **BELHOMME**, 76 ans (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1872, vue 11/30).

## 1876

Hameau de la Mareche, grande rue :

**André ALBECQ**, 34 ans, meunier, **Léonie MORIN**, sa femme, 32 ans, **André ALBECQ**, leur fils, 12 ans, **Pierre LÉONARD**, né en Belgique, chartier, 35 ans (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1876, vue 8/14).

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

Au moulin d'Horzeaux :

**Charles Alexandre BELHOMME**, 54 ans est recensé comme meunier avec son épouse **Caroline GEORGES**, 49 ans et leurs enfants **Eugène BELHOMME**, 22 ans, meunier, **Victorine BELHOMME**, 17 ans, couturière, **Delphine BELHOMME**, 9 ans, **Alexis BURNIER**, 33 ans, garde moulin, né en Suisse (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1876, vue 11/14).

## 1881

Hameau de la Mareche : **Claude BOCHARD**, meunier, 38 ans, **Émélie CULERON**, sa femme, 31 ans, **Marguerite BOCHARD**, 2 ans, leur fille, **Louis MURÉ**, 24 ans, garde moulin, domestique (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1881, vue 9/18).

**Jules BELHOMME**, chartier, 30 ans, **Alphonsine RÉAUX**, sa femme, 29 ans, **Auguste BELHOMME**, 7 ans, leur fils, **Georges BELHOMME**, 4 ans, leur fils, **François ROGER**, carrier, 31 ans, en pension, **Alfred LESUEUR**, 40 ans, carrier, en pension (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1881, vue 9/18).

**Napoléon LAURENT**, 75 ans, chef de ménage, **Napoléon LAURENT**, 42 ans, son fils, garde moulin (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1881, vue 10/18).

Au moulin d'Orzeaux :

**Joseph TRUFFAUT**, 51 ans, meunier, **Joséphine BALLEUX**, sa femme, 48 ans, **Clémence TRUFFAUT**, 17 ans, leur fille, **Noël Désiré BLANCHARD**, 29 ans, leur gendre, **Henri Joseph DUVIVIER**, 5 ans, leur petit-fils (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1881, vue 13/18).

## 1886

Au village, grande rue :

**Alphonse GROULT**, 44 ans, meunier, **Louise TRUCHET**, 40 ans, sa femme, **Louis GROULT**, 8 ans, **Gustave GROULT**, 6 ans, **Émile GROULT**, 4 ans, **Louis GROULT**, 3 ans, **Henriette GROULT**, 3 mois leurs enfants (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1886, vue 6/15).

Hameau de la Mareche.

**Claude BOCHARD**, 41 ans, meunier, **Émélie CULERON**, 34 ans, sa femme, **Joseph DENOT**, 25 ans, domestique (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1886, vue 12/15).

Au moulin d'Orzeaux : aucune famille de meunier n'y est recensée.

## 1891

Hameau de la Mareche :

**Pierre BOURLLIER**, 69 ans, meunier, **Germaine PONTET**, 58 ans, sa femme, **Pierre Alphonse Marie GROULT**, 25 ans, charretier, domestique (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1891, vue 10/14).

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

**Jean BOCHARD**, 40 ans, meunier, **Angéline BONNEFOY**, 33 ans, sa femme, **Jeanne BOCHARD**, 8 ans, **Claudia BOCHARD**, 4 ans, leurs filles (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1891, vue 10/14).

Au moulin d'Orzeaux :

**Ferdinand Auguste SIMONIN**, 62 ans, mécanicien, **Rosalie Joséphine MEIRIQUE**, 62 ans, sa femme (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1891, vue 11/14).

## 1896

A la Mareche on trouve une famille de tanneur. Est-ce à dire que le moulin de la Mareche servit à cette activité ou que cette famille de tanneurs exerçait ailleurs (peut-être à Meulan, là où il y avait des tanneries) :

**Albert Joseph MORDANT**, 34 ans, tanneur, **Céline Barbe MANSUY**, 32 ans, sa femme, **Marthe Albertine MORDANT**, 15 ans, ouvrière, **Fernande Eugénie MORDANT**, 8 ans, sans profession, **Lucien Georges MORDANT**, 17 mois, **Marguerite Henriette MORDANT**, 4 (ans ou mois ?) et **Camille Marcel MORDANT** (6 ans ou mois ?) (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1896, vue 8/13).

Au moulin d'Orzeaux :

**Ferdinand Auguste SIMONIN**, 67 ans, mécanicien, **Rosalie Joséphine MEIRIQUE**, 67 ans, concierge, sa femme (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1896, vue 11/13).

## 1901

Au moulin d'Orzeaux (dénommé dans ce recensement la fabrique d'acier poli, écart) :

**Ferdinand Auguste SIMONIN**, 71 ans, mécanicien, **Rosalie Joséphine MEIRIQUE**, 71 ans, concierge, sa femme (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1901, vue 11/13).

## 1906

En 1906, le recensement n'indique aucun meunier à la Mareche. Par contre on y trouve des ouvriers de l'usine de M. **AUGUSTIN** :

**Angèle GERVAIS**, née en 1889 à Gisors, employée d'usine d'acier poli, patron M. **AUGUSTIN**. Elle est la fille d'un premier mariage d'**Ernestine LEROY** et demeure avec ses 4 frères et sœurs à la Mareche avec sa mère et son beau-père **Louis Augustin BERTRAND** (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1906, vue 9/12).

A la fabrique d'acier poli à Orzeaux :

**Pierre Ernest DELISLE**, né en 1874 au Mesnil Aubert (Manche), polisseur chez M. **AUGUSTIN**, **Maria SIMÉON**, née en 1875 au Mesnil Aubert, sans profession, **René Ernest DELISLE**, né en 1898, leur fils (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1906, vue 10/12).

## 1911

Au village, on retrouve des ouvriers de la fabrique d'acier poli de M. **AUGUSTIN** :

Telle **Hélène TURBAN**, née en 1895 à Tessancourt, fille de **Paul TURBAN**, cultivateur à Tessancourt (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1911, vue 3/13).

Ou **Jean DRONIOU**, né en 1882 à Plufur (Côtes du Nord, actuellement Côte d'Armor), journalier, patron M. **AUGUSTIN**, et sa femme **Angèle DRONIOU**, née en 1899 à Gisors (Eure), ouvrière sur métaux (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1911, vue 9/13).

Ou encore **Joseph RICHARD**, né en 1876 à Montalet-le-Bois, ouvrier sur métaux chez M. **AUGUSTIN** (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1911, vue 9/13).

À Horzeaux :

**Pierre DELISLE**, né en 1874 au Mesnil Aubert (Manche), chef de ménage, polisseur chez **AUGUSTIN**, **Maria DELISLE**, sa femme, née en 1875 au Mesnil Aubert (Manche), sans profession, **René DELISLE**, né en 1898 à Meulan (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1911, vue 11/13).

## 1921 (pas de recensement en 1916)

À l'usine d'Horzeaux :

**Paul AUGUSTIN**, né en 1877 à Meulan, industriel, patron, **Marie AUGUSTIN**, née en 1881 à Meulan, sa femme, **Germaine AUGUSTIN**, née en 1903 à Hardricourt, **Madeleine AUGUSTIN**, née en 1907 à Hardricourt, leurs filles, **Simone AUGUSTIN**, née en 18920 à Tessancourt, leur fille, **Achille DUFRÉNOIS**, né en 1856 à Neuilly Saint Front (Aisne), jardinier chez M. **AUGUSTIN**, **Claire DUFRÉNOIS**, née en 1858 à Neuilly Saint Front, son épouse (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1921, vue 2/12).

Demeurant à la Maraiche :

**Jean DRONIOU**, né en 1882 à Plufur (Côtes du Nord, actuellement Côte d'Armor), ouvrier d'usine chez M. **AUGUSTIN**, et sa femme **Angèle DRONIOU**, née en 1899 à Gisors (Eure), sans profession (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1921, vue 7/12).

**Victoria BOURGEOIS**, née en 1907 à Tessancourt, ouvrière d'usine chez M. **AUGUSTIN** (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1921, vue 10/12).

## 1926

À l'usine d'Horzeaux

**Paul AUGUSTIN**, né en 1877 à Meulan, industriel, patron, **Marie AUGUSTIN**, née en 1881 à Meulan, sa femme, **Germaine AUGUSTIN**, née en 1903 à Hardricourt, **Madeleine AUGUSTIN**, née en 1907 à Hardricourt, leurs filles, **Simone AUGUSTIN**, née en 18920 à Tessancourt, leur fille, (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1926, vue 7/13).

## 1931

À l'usine d'Horzeaux :

**Paul AUGUSTIN**, né en 1877 à Meulan, industriel, patron, **Marie Henriette BERTHAUX**, née en 1881 à Meulan, sa femme, **Germaine AUGUSTIN**, née en 1902 à Hardricourt, **Simone AUGUSTIN**, née en 1820 à Tessancourt, leur fille (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1931, vue 2/13).

Il n'y a plus aucun ouvrier de l'usine **AUGUSTIN** en 1931, ni au village, ni à la Mareche. Seul **Jean Marie DRONIOU**, cité plus haut est charretier chez **AUGUSTIN** à Tessancourt. Il y demeure avec sa femme et ses enfants (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1931, vue 11/13).

## 1936

À l'usine d'Horzeaux :

**Paul AUGUSTIN**, né le 23 novembre 1877 à Meulan, fabricant d'acier poli, patron, **Marie Henriette BERTHAUX**, née le 25 juillet 1881 à Meulan, sa femme, **Germaine AUGUSTIN**, née le 1er juillet 1903 à Hardricourt, vendeuse aux établissement **Guy MONTOUR**, 1 rue Auber à Paris, **Simone AUGUSTIN**, née le 12 mai 1820 à Tessancourt, leurs filles (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1936, vue 2/13).

Il existe un chemin du moulin brûlé en 1936. Y demeure **Adrien TURBAN**, né le 21 décembre 1903 à Tessancourt, soudeur, sa femme **Renée PETIT** et leur fille **Antoinette TURBAN**, écolière, née le 8 avril 1829 à Paris. Cet **Adrien TURBAN** est l'un des enfants de **Paul TURBAN**, cité cultivateur en 1911 (voir ci-dessus). Sa sœur **Hélène TURBAN** travaillait en 1911 et demeurait au village.

Le chemin brûlé est situé dans le quartier de la Mareche à Tessancourt. On peut donc en déduire que ce moulin appelé « moulin Brulé » ou « Petit moulin » ou encore « moulin de la closerie des saules », quartier de la Mareche a brûlé avant 1936. Attention ce moulin ne doit pas être confondu avec le moulin de la ferme de la Maraiche appelé le « moulin de la Maraiche » qui est plus en amont sur l'Aubette.

## 1946 pas de meunier dans ce recensement

**Généalogies des meuniers des**  
**moulins de Tessancourt**

REPRODUCTION INTERDITE



### Généalogie MABILLE

Cette famille, semble-t-il originaire d'Oinville-sur-Montcient, s'implanta à Seraincourt (Val d'Oise). L'un des membres de cette famille de vigneron et laboureur de ce village s'installa comme meunier au moulin de la Chaussée à Hardricourt dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

**Henry MABILLE** fut meunier au moulin de la Chaussée à Hardricourt, son fils, **Eustache MABILLE** fut meunier du grand moulin de Tessancourt.

La généalogie de cette famille est étudiée dans le tome 2 de cette collection, tome consacré au moulin de la Chaussée d'Hardricourt.

Les éléments ci-dessous constituent un complément. :

I) **Henry MABILLE**, cité meunier dans l'acte de baptême de sa fille Charlotte en 1734, puis cité meunier en 1737 lors du décès de sa fille Margueritte. Il est né le 28 avril 1696 à Seraincourt (**FILIPPI**), parrain **Henry DAVID**, marraine **Marie GIROUX**, fille de **Charles GIROUX** et de **Charlotte BERTRANT**.

Il se marie le 18 février 1727 à Seraincourt avec **Catherine LIAUDAIS** fille de **Nicolas LIAUDE** et **Catherine NEURET**.

**Henry MABILLE** décède le 23 octobre 1744 à Seraincourt âgé de 48 ans 6 mois 14 jours, époux de **Catherine LIAUDAIS**, témoins **Pierre MABILLE**, son frère, **Nicolas LIAUDAIS** et **Jacques Nicolas LEGUILLON**, ses beaux-frères (**FILIPPI**).

En 1751 prorogation d'un bail du moulin d'Hardricourt signé entre **Armand Jérôme BIGNON**, bibliothécaire du roi, académicien demeurant à Paris et **Catherine LIAUDES**, demeurant au moulin d'Hardricourt, veuve d'**Henri MABILLE**, décédé, ancien meunier de son vivant.

Dont du mariage entre **Henri MABILLE** et **Catherine LIAUDES** :

1) **Eustache MABILLE**, meunier du grand moulin de Tessancourt lorsqu'il est témoin au mariage de **Claude BOURGEOIS** avec **Marie BAUCHER** le 20 janvier 1761 à Tessancourt (archives départementales des Yvelines, 137E-DÉPÔT 10, Tessancourt-sur-Aubette, paroisse Saint-Nicolas, collection communale 1716 – 1792, vues 220 et 221/398).

**Eustache MABILLE** est né en décembre 1727 à Seraincourt, parrain **Eustache ALAGILLE**, « *beau-père de l'épouse* » (c'est-à-dire de sa mère **Catherine LIAUDES**), **Margueritte MABILE**, « *tante du côté paternel* ».

**Eustache MABILLE** se marie le 25 octobre 1757 à Tessancourt (fils majeur de feu **Henry MABILLE** et de **Catherine LIAUDES**, meunière du moulin de la Chaussée, paroisse d'Hardricourt) avec **Marie CHERON**, veuve de feu **Charles DUPRÉ**, « *meunier au grand moulin de cette paroisse* » en présence de **Louis LIAUDAIS**, oncle maternel de l'époux, **Joseph GEANT** (signe **Joseph GIEANT**), **Nicolas LEROUX**, beau-frère de l'épouse, **Pierre DUVAL** (archives départementales des Yvelines, BMS Tessancourt, 1707 – 1792, 137 E - dépôt 10, vue 194 / 398).





**Généalogie CHÉRON**

On compte nombre de meuniers avec ce patronyme **CHÉRON** dans les Yvelines : **Claude CHÉRON** de Neauphle-le-Vieux est meunier au moulin du Poirier et parrain au baptême de **Claude DEBERRY** en 1768 à Neauphle-le-Vieux, **Jean CHÉRON** est garçon meunier lorsqu'il se marie le 20 octobre 1741 à Gazeran, mais également en Eure-et-Loir où l'on trouve **Pierre Lubin CHÉRON**, garde moulin, garçon meunier, né à Bailleau-le-Pin (Eure-et-Loir) qui épouse en 1809 dans la commune des Chaises-Raizeux <sup>(\*)</sup> (Yvelines) **Marie Geneviève LAURI**, sans qu'il soit possible de faire un lien entre ces trois **CHÉRON** et **Adrien CHÉRON**, meunier à Tessancourt-sur-Aubette, qui suit.

I) **Michel CHÉRON**, vigneron à Tessancourt, marié avec **Marie BOURGEOIS**, Ils eurent plusieurs enfants parmi lesquels :

1) **Adrien CHÉRON**, qui suit en II.

II) **Adrien CHÉRON**, meunier au petit moulin de Tessancourt, domestique chez **Etienne THIBERVILLE**, meunier au moulin de Chantereine puis de Nizeneuil, meunier au moulin de Brasseuil,

**Adrien CHÉRON**, domestique chez **Etienne THIBERVILLE** marchand farinier de la paroisse de Mantes la ville, se marie le 30 octobre 1705 à Mantes-la-Ville, avec **Louise GAGUIN** (archives départementales des Yvelines, 4E 1465, 5MI 280 [1114878/5], Mantes-la-Ville, paroisse Saint-Etienne, baptêmes, mariages, sépultures, collection du greffe, 1699 – 1709, vue 137/212).

**Adrien CHÉRON** est parrain au baptême de **Christine GASGUIN** le 1<sup>er</sup> octobre 1721 à Mantes-la-Ville., fille de **Pierre GASGUIN**, meunier au moulin à huile de Mantes et de **Christine HAVARD** (voir la généalogie **HAVARD** dans le tome 1 de cette collection, tome consacré aux moulins de Brueil-en-Vexin).

**Louise GASCOIN (GASGUIN)** est née et baptisée le 26 octobre 1681 à Auffreville (Mantes la Ville), fille de **Pierre GASCOIN**, meunier à Auffreville au moulin de Nizeneuil et de **Cécile LIBOURG**.  
dont :

1) **Marie CHÉRON** demeurant à Tessancourt lorsqu' elle se marie avec contrat de mariage du 2 février 1726 avec **Jean LAURENT**, marchand demeurant à Tessancourt. Il est le fils de **Séverin LAURENT**, vigneron à Tessancourt et **Marie FOUQUET**, parents du futur (archives départementales des Yvelines, 3 E 27/438, Meulan-en-Yvelines, archives du notaire **Jean Baptiste D'HARLINGUES**, 1725 – 1726).

<sup>(\*)</sup> Raizeux est une commune d'Eure-et-Loir située à la limite de ce département et du département des Yvelines.

REPRODUCTION INTERDITE



### Généalogie BARBIER

Ce patronyme est porté par plusieurs meuniers qui exercèrent à Flexanville, Soindres, Aulnay-sur-Mauldre, Maulette, Béhoust, communes des Yvelines, sans qu'un lien entre ces différentes branches **BARBIER** puisse être établi.

La lignée de meuniers qui donna un meunier à Tessancourt est originaire de Courcelles-sur-Viosne (commune du Val d'Oise). Le moulin de Courcelles est attesté depuis plusieurs siècles. Il est Situé sur la Viosne. Le bâtiment actuel est élevé au XIXe siècle. Il subsiste cependant un corps de l'époque Louis XIII. Son existence à cet emplacement remonte au Moyen Âge.

- I) **Gilles BARBIER**, meunier, né vers 1618, inhumé le 8 mars 1691 à Courcelles-sur-Viosne, à l'âge de 73 ans, « *Gilles Barbier et Michel Barbier ses enfans ont assisté à la cérémonie et ont signé* » (archives départementales du Val d'Oise, Courcelles-sur-Viosne – cote E-Dépôt85 E1, vue 150/185).

Il est témoin en 1673 au mariage de **Jean GOUGET** et **Adrienne BARBIER** et témoin en 1688 au mariage de **Michel BARBIER** 1662 et **Elizabeth VAUPAIL**.

**Gilles BARBIER** se marie avec **Anne SINET**.

**Anne SINET** est née vers 1626 et décédée le 15 mai (inhumée le 16) 1669 à Courcelles-sur-Viosne, à l'âge d'environ 43 ans « *femme de Gilles Barbier meusnier de Courcelle, « enterrée tout auprès du porche dans le cimetière de l'église de Courcelles* »

Dont plusieurs enfants du mariage entre **Gilles BARBIER** et **Anne SINET** parmi lesquels :

- 1) **Gilles BARBIER**, marié avec **Magdelaine LORGET**, qui suivent en II/1.
- 2) **Michel BARBIER**, marié avec **Elizabeth VAUPAIL**, qui suivent en II/2.

- II/1) **Gilles BARBIER**, meunier, baptisé le 27 février 1649 à Courcelles-sur-Viosne, « *le 27 febvrier [1649] a esté baptizé Gilles filz de Gilles Barbier meusnier et d'Anne Sinet, son parain Gervais [nom ou prénom manquant] garannier<sup>(1)</sup> de Monsieur de Montgeroud, sa maraine Agnez Dupré femme de Jacques Allagilles* » (archives départementales du Val d'Oise, Courcelles-sur-Viosne cote E-Dépôt85 E1, vue 47/185).

**Gilles BARBIER** se marie avec **Magdeleine LORGET** (acte de sépulture de leur fille Magdelaine le 19 mars 1674 (archives départementales du Val d'Oise, Courcelles-sur-Viosne, cote E-Dépôt85 E1, vue 86/185)

Dont plusieurs enfants du mariage entre **Gilles BARBIER** et **Magdeleine LORGET** parmi lesquels :

- 1) **Louis BARBIER**, qui suit en III.
- 2) **Michel BARBIER**, meunier demeurant à Tessancourt, témoin au contrat de mariage de son frère **Louis BARBIER**.

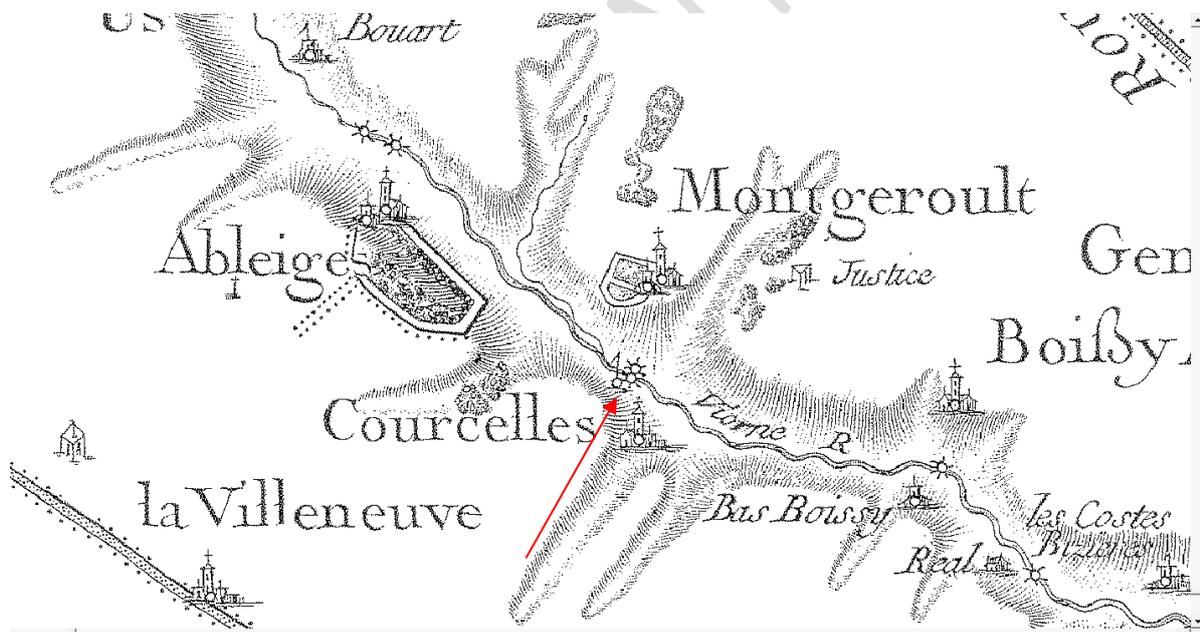
<sup>(1)</sup> garannier : garde de garenne privé.

III) **Louis BARBIER**, « Le 13 juillet 1698, contrat de mariage à Meulan entre **Louis BARBIER**, marchand demeurant à Tessancourt, fils de **Gilles BARBIER** et de **Madeleine LORGET**, parents du futur, de Courcelles-sur-Viosne et son épouse **Anne MORAND**, demeurant à Meulan au service de **Jean RACINE**, maître de l'hostellerie où pend l'enseigne "Le croissant", fille de **Jean MORAND** (fils de **Michel MORAND**), laboureur à Aincourt et de **Barbe DESHAYES**, parents de la future demeurant à Avernes (Val d'Oise), en présence de **Michel BARBIER**, meunier demeurant à Tessancourt, frère du futur, **François DENIS** et **Jacques COSTRAND** » (archives départementales des Yvelines, 3 E 27/377] - Meulan-en-Yvelines, archives du notaire **Antoine DOULLÉ**, 1698 – 1699).

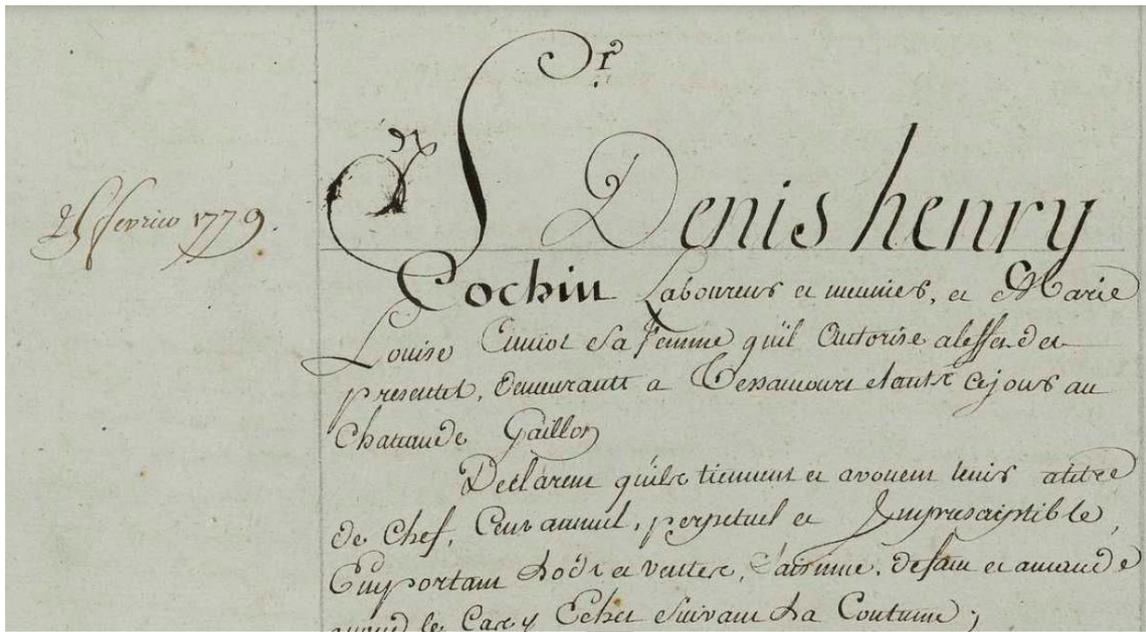
**Louis BARBIER** épouse le 12 août 1698 à Avernes, **Anne MORAND**, fille de **Jean MORAND** et de **Barbe DESHAYES**.

Dont du mariage entre **Louis BARBIER** et **Anne MORAND** :

- 1) **Louis BARBIER**, « natif de la ville de Maeülan, province de Normandie, juridiction de Paris, âgé de 38 ans, taille de cinq pieds 2 pouces et demy, les cheveux et sourcils châains, les yeux bleus et petits le nés gros la bouche proportionnée le visage long et plein, une petite cicatrice au front du côté droit arrivé le 28 avril 1742, a reçu 130 livres pour 6 ans, réformé le 18 avril 1744, », soldat dans la compagnie Dupé ci-devant Mestre de Camp, fils de **Louis BARBIER** et de **Anne MORAND** ([SHD/GR 3 Yc 154] - France - Registres matricules de l'Ancien Régime (1682-1793) | 1720 – 1746).



Le moulin de Courcelles-sur-Viosne sur la carte de Cassini (flèche rouge). Juste en face, sur l'autre côté de la Viosne, le moulin de Montgeroult.



Terrier de la Seigneurie de Tessancourt (archives départementales des Yvelines, 42J 1, registre des déclarations (volume 1), 1777 – 1777, vue 47/432, folio 31).

« 25 février 1779 Sr Denis Henry COCHIN<sup>(\*)</sup>, laboureur et meunier et Marie Louise AMIOT sa femme qu'il autorise à cet effet et présente à Tessancourt étant ce jour au château de Gaillon,

Déclarent qu'ils tiennent et avouent tenir à titre de chef, cens annuel perpétuel et imprescriptible emportant [ ] et ventes, saisines, défaut et amendes quand le [ ] échu suivant la coutume

De haut et Puissant seigneur Mtre Antoine de VION, marquis de Gaillon, Chevalier, Seigneur dudit Gaillon Tessancourt et autres lieux, ancien Capitaine de cavalerie, Chevalier de l'Ordre Royal et militaire de Saint Louis, demeurant en son château dudit Gaillon,

Cy après : et autres aboutissants d'un bout Mr de GROUCHY, et d'autre bout le chemin de Tessancourt audit moulin chargés par ledit Seigneur par chacun an ledit jour de Saint Rémy au même prix que dessus, ce qui revient pour le présent article à 7 livres 7 sols 4 deniers obole,

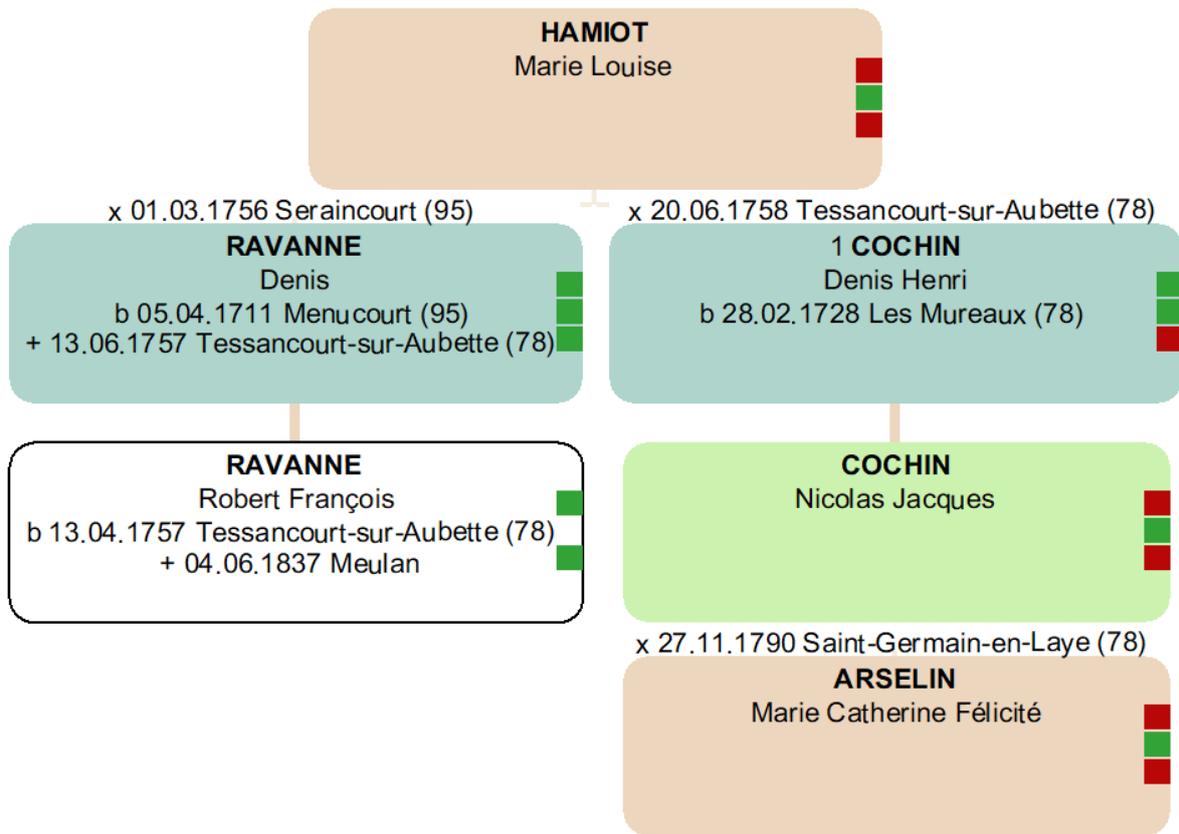
Item 94 perches de terre scises audit terroir lieudit La Maresche, tenant d'un côté et d'un bout M. ANJORANT<sup>(2)</sup>, d'autre côté du Sr TRUFAULT et d'autre bout ladite rivière chargée envers ledit Seigneur par chacun an ledit jour de la Saint Rémy au même prix que dessus, ce qui revient pour le présent article à 2 livres 7 sols.

Etc.... »

(\*) **Deny Henri COCHIN** est attesté comme propriétaire ou locataire du « *Petit moulin de Tessancourt* ». Il s'agit de **Denys Henri COCHIN**, ci-dessous, dans la généalogie **COCHIN**.

(2) 6 juillet 1771 : licitation du moulin du Metz à Gaillon-sur-Montcient entre **MM. ANJORANT, BIGNON et de VION de GAILLON** (archives départementales des Yvelines, minutes notariales, 3 E 27 484, **François CHENOU**, notaire à Meulan). On se reportera au tome 3 de cette collection consacré aux moulins de Gaillon-sur-Montcient.

Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette



Signatures au bas de l'acte de mariage entre **Louis COCHIN** et **Marguerite LE JARD** à Boinville-en-Mantois le 30 juin 1721 (archives départementales des Yvelines, 2E-DÉPÔT 7, 1MI-EC 71, Boinville-en-Mantois, paroisse Saint-Martin, baptêmes, mariages, sépultures, collection communale, 1720 – 1739, vue 11/123).

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

La généalogie COCHIN débute comme suit :

I) Maître **André COCHIN**, fabricant de la paroisse de Boinville (Boinville-en-Mantois, Yvelines), marié avec Dame **Anne HÉBERT**,

Dont, du mariage entre et **André COCHIN** et **Anne HÉBERT** :

1) **Louis COCHIN**, qui suit en II.

II) **Louis COCHIN**, laboureur de la paroisse de Jumeauville, fermier de la ferme de Bècheville aux Mureaux en 1728, marié le 30 juin 1721 à Boinville-en-Mantois avec **Marguerite LE JARD**, née à Jumeauville, tous deux de la paroisse des Mureaux dans l'acte de baptême de leur fils Denys Henri, qui suit (archives départementales des Yvelines, 2E-DÉPÔT 7, 1MI-EC 71, Boinville-en-Mantois, paroisse Saint-Martin, baptêmes, mariages, sépultures, collection communale, 1720 – 1739, vue 11/123).

Dont du mariage entre **Louis COCHIN** et **Marguerite LE JARD** :

1) **Denys Henri COCHIN**, qui suit en III.

2) **Nicolas COCHIN**, né le 28 janvier 1734 à Jumeauville, décédé le 17 novembre 1815 à Jumeauville, marié le 12 février 1765 à Goupillières (Yvelines) avec **Marie Anne LE BIGRE**.

3) **Marie Honorine COCHIN**, née le 17 août 1741 à Jumeauville, mariée le 5 octobre 1762 à Jumeauville, (Yvelines) avec **Béat LE BIGRE**.

III) **Denys Henri COCHIN**, laboureur de la paroisse de Jumeauville, diocèse de Chartres, cité comme meunier dans le terrier de la paroisse de Tessancourt en 1779.

**Denys Henri COCHIN** fut baptisé le 28 février 1728 aux Mureaux, parrain **Louis JOYSEL de RIMTER** (?), officier du dessert (?) de Madame la Dauphine, mère du Roy et marraine **Marie Madeleine BOUILLARD**, épouse de **Jean MOUET**, ancien garde du Roy, tous deux de cette paroisse (archives départementales des Yvelines, 5MI 1875, 2087003/7, Les Mureaux, paroisse Saint-Pierre, Saint-Paul, baptêmes, mariages, sépultures, collection communale, 1711 – 1731, vue 181/217).

**Denys Henri COCHIN** épouse le 20 juin 1758 à Tessancourt-sur-Aubette **Marie Louise (H)AMIOT**, veuve de feu **Denys RAVANNE** de cette paroisse, mariage célébré par **Louis HAVARD**, directeur des religieuses Ursulines de Pontoise avec la permission de Mr le curé de la paroisse de Tessancourt avec fiançailles célébrées la veille par **Jean Baptiste François COCHIN**, prêtre, docteur de la faculté de Paris, aumônier du Roy, en présence de **Louis COCHIN**, père du marié, **Jean Baptiste François COCHIN**, cousin germain de l'époux, de **Robert (H)AMIOT**, père de l'épouse et de **Nicolas HURET**, demeurant à Meulan, grand-oncle de l'épouse (archives départementales des Yvelines, 137E-DÉPÔT 10, Tessancourt-sur-Aubette, paroisse Saint-Nicolas, collection communale, 1716 - 1792 vue 201/398).

**Marie Louise HAMIOT** et **Denys RAVANNE** se sont mariés le 1<sup>er</sup> mars 1756 à Seraincourt, le curé de Tessancourt officiant avec la permission du curé de Seraincourt. Ils eurent plusieurs enfants dont **Robert François RAVANNE**, qualifié de frère germain et témoin au mariage de **Nicolas Jacques COCHIN**, qui suit.

Dont du mariage entre **Denys Henri COCHIN** et **Marie Louise HAMIOT (AMIOT)** :

- 1) **Nicolas Jacques COCHIN**, qui suit en IV.

- IV) **Nicolas Jacques COCHIN**, marchand mercier, marchand drapier lors de son mariage en 1790 avec **Marie Catherine Félicité ARCELIN**.

**Nicolas Jacques COCHIN** « fils majeur de **Denys Henri COCHIN** laboureur et de **Marie Louise HAMIOT** tous deux de cette paroisse de Saint-Germain-de-Paris à Saint-Germain-en-Laye » se marie le 27 novembre 1790 à Saint-Germain-en-Laye avec **Marie Catherine Félicité ARCELIN (ARSELIN)**, mariage célébré en présence de **Robert François RAVANNE**, laboureur, frère maternel du marié de la paroisse de Tessancourt et **Laurent Jean DUBRAY**, ami, bourgeois de Paris et y demeurant, paroisse Saint Pierre des Arcis, témoins de l'époux, **Jean YVERT**, marchand épiciier, **Jean Gilles POTIER**, boulanger, tous deux de cette paroisse de Saint-Germain-de-Paris à Saint-Germain-en-Laye (archives départementales des Yvelines, 4E 2616, 5MI 931 [1135487/10] Saint-Germain-en-Laye, paroisse Saint-Germain de Paris, mariages, collection du greffe, 1790, vue 52/61). Un contrat de mariage est signé le 26 novembre 1790 (Archives Nationales, minutes et répertoires du notaire **Jean Antoine DOSFANT**, 5 juillet 1766 - 14 octobre 1791 (étude XXIV), cote RE/XXIV/10).

**Marie Catherine Félicité ARCELIN** est la fille de **Jean Paul DRAPIER**, marchand de draps et de **Marie Catherine Félix FRANCOIS**, de droit de la paroisse d'Anet de fait dans cette paroisse à Saint-Germain-en-Laye. Veuf, il se marie avec **Marie Françoise Josèphe ROUSSELLE**.

**Nicolas Jacques COCHIN**, veuf, ancien négociant et propriétaire épouse **Marie Françoise Josèphe ROUSSELLE**, demeurant à Meulan (la date et le lieu du mariage n'ont pas été retrouvés).

**Marie Catherine Félicité ARCELIN**, native d'Anet (Eure-et-Loir) décède, âgé de 35 ans, le 4 pluviôse an XII (25 janvier 1804) à Saint-Germain-en-Laye, épouse de **Nicolas Jacques COCHIN**, 40 ans, marchand de draps 29 rue de Paris à Saint-Germain-en-Laye, sur la déclaration faite par **Martin Marie des Anges ARCELIN**, 22 ans, tailleur d'habits, demeurant rue du cloître Saint-Germain-L'auxerrois à Paris, frère de la défunte et **Jean YVERT**, 60 ans, marchand épiciier, rue de Paris à Saint-Germain-en-Laye, voisin de la défunte (archives départementales des Yvelines, [1140178] - Saint-Germain-en-Laye, état civil, décès, 1803 – 1804, vues 48 et 49/126).

**Marie Françoise Josèphe ROUSSELLE**, née à Beauvais (Oise) le 19 mars 1773, décède le 21 septembre 1831 à Meulan, épouse de **Nicolas Jacques COCHIN**, 69 ans, propriétaire demeurant à Meulan, rue de Paris, témoins **Robert François RAVANNE**, 64 ans, propriétaire demeurant à Meulan et **Pierre Toussaint ROUSSELLE**, 55 ans demeurant à Beauvais, frère de la défunte (archives départementales des Yvelines, [1134366] - Meulan-en-Yvelines, état civil naissances, mariages, décès, 1829 – 1836, vue 172/479).

Dont du mariage entre **Nicolas Jacques COCHIN** et **Marie Catherine Félicité ARCELIN** :

- 1) **Marie Françoise Félicité COCHIN**, née le 15 Germinal an III (4 avril 1795) à Saint-Germain-en-Laye.

**Marie Françoise Félicité COCHIN** décède le 24 septembre 1872 en son domicile rue des fêtes à Paris 19<sup>ème</sup> arrondissement, âgée de 77 ans, « sans état » sur la déclaration de son fils **Noel Eugène LATOUR**, 53 ans, pharmacien principal de

l'armée, chevalier de la légion d'honneur, demeurant à Lyon. Et de **Noel Nicolas COCHIN**, frère de la défunte.

**Marie Françoise Félicité COCHIN** épouse le 9 juillet 1814 à Meulan **Louis Albain LATOUR** (archives départementales des Yvelines, cote 1134365 NMD 1814-1820 pages 33 et 34/448)

**Louis Albain LATOUR** est qualifié d'ancien marchand épicier demeurant à Paris, rue du Faubourg Saint-Denis.

**Louis Albain LATOUR** est né le 30 juin 1784 à Melun (Seine-et-Marne).

- 2) **Noel Nicolas COCHIN**, né vers 1797, rentier demeurant rue Neuve des Petits Champs à Paris âgé de 75 ans lorsqu'il est témoin au décès de sa sœur le 24 septembre 1872. Il est majeur, commis négociant, demeurant à Paris Grande rue Taranne, n° 3.
- 3) **Denis Henry Isidore COCHIN**, né le 8 pluviôse an VIII (28 janvier 1800) à Saint-Germain-en-Laye, marchand de fer demeurant grande rue du Faubourg Saint Antoine, n°37 à Paris, âgé de 25 ans lors de son mariage « *fils de **Nicolas Jacques COCHIN**, 63 ans propriétaire vivant demeurant à Meulan porte de Paris et de feu **Marie Catherine Félicité ARCELIN**, décédée le 4 pluviôse an XII à Saint-Germain-en-Laye* ».

**Denis Henry COCHIN** épouse le 27 août 1825 à Meulan **Rosalie Désirée GOIMBAULT** <sup>(\*)</sup>, 22 ans, demeurant chez ses père et mère, née le 18 Germinal an XI à Meulan, fille de **Marin François GOIMBAULT**, 58 ans, propriétaire et de **Victoire Marie LANGLOIS**, 55 ans demeurant rue haute à Meulan.

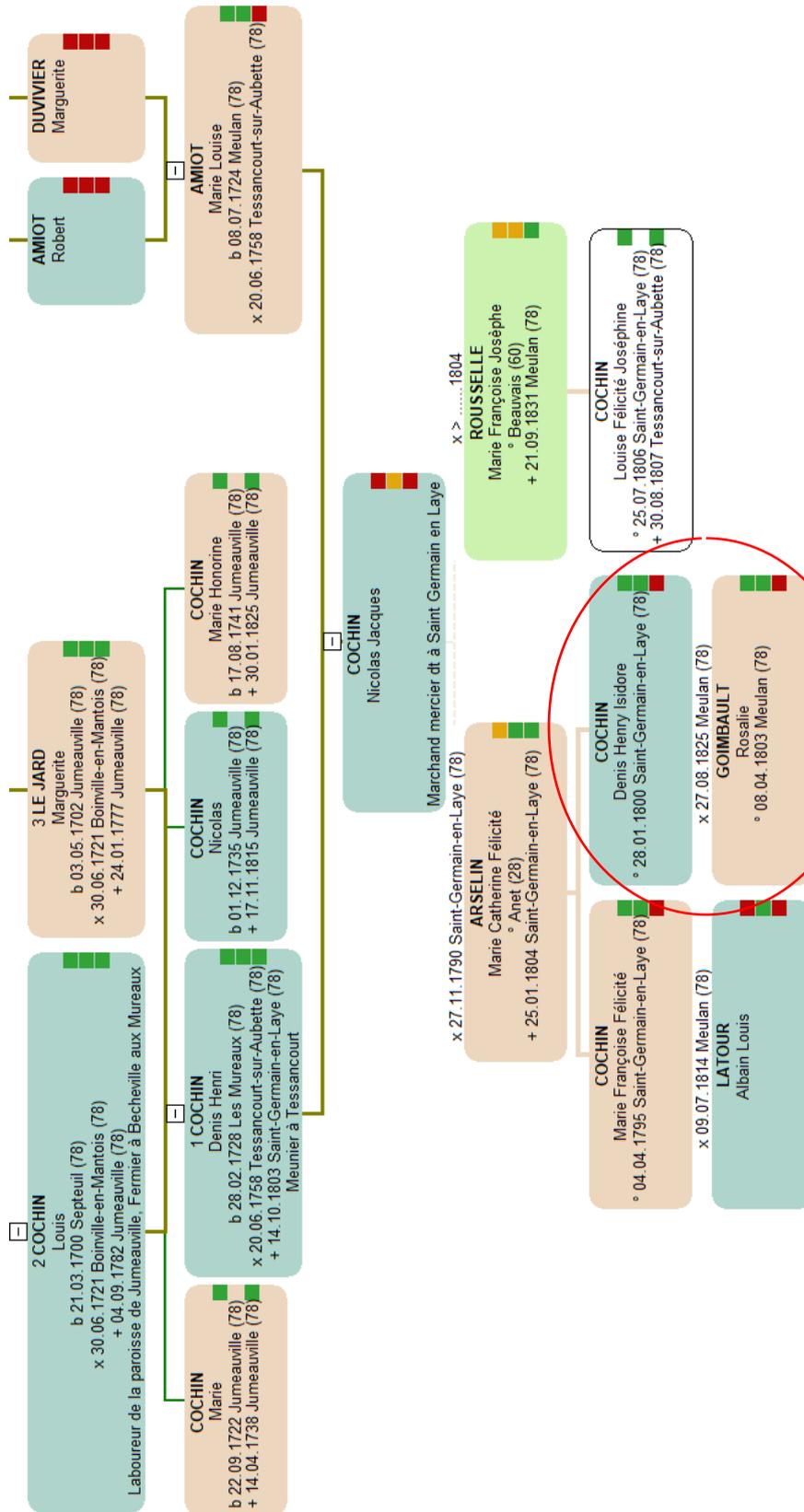
Mariage célébré en présence de **Robert François RAVANNE**, 67 ans, oncle paternel du futur, **Nicolas LEGRAND**, 52 ans, ami du futur, tous deux propriétaires, demeurant à Meulan, rue Porte de Paris, de **Pierre LANGLOIS**, ancien tanneur, 56 ans, propriétaire demeurant à Meulan rue de la tannerie, oncle maternel de la future et **Denis LAURENCE**, ami de la future.

Dont du mariage entre **Nicolas Jacques COCHIN** et **Marie Françoise Joséphe ROUSSELLE** :

- 4) **Louise Félicité Joséphine COCHIN**, née le 25 juillet 1806 à Saint-Germain-en-Laye, décédée le 30 août 1807 à Tessancourt en nourrice chez **Pierre FRINGANT** demeurant à Tessancourt, âgée d'1 an, née à Saint-Germain-en-Laye, sur la déclaration de **Rémy FOULON**, maréchal et de **François Raphaël BALLEUX**, cultivateur tous deux demeurant à Tessancourt (150/768).

<sup>(\*)</sup> Sur les familles de tanneurs de Meulan (**GOIMBAULT**, **LANGLOIS**, **CHÈVREMONT**, **MAHEUX**, **BOUCHER**) et les métiers du cuir voir l'article de Madame **Annette ROOS** paru dans Mellentensis n°72, revue de l'Association Généalogique et Historique des Yvelines du Nord (AGHYN).

# Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette



On voit sur cette généalogie que les **COCHIN** furent alliés à la famille **GOIMBAULT**, famille de tanneurs de Meulan qui furent propriétaire du moulin du Croissant à Meulan.



### Généalogie AMIOT

Cette famille est très étudiée sur Généanet par M. **Gilles VIDAUD** qui cite systématiquement ses sources. Je ne reproduirai pas intégralement cette généalogie, mais uniquement celle qui nous mène à **Jean Louis AMIOT** (ci-dessous) en VI/1 qui signe un bail le 29 décembre 1812 pour la location du moulin de la Maraiche avec le mandataire de M. **de GROUCHY**.

**Jean Louis AMIOT** s'installe avec **Marie Rose DUVAL** à Tessancourt-sur-Aubette entre 1804 et 1805.

On trouve ce patronyme très fréquemment en France, essentiellement pour la famille étudiée ici, à Condécourt et Seraincourt dans le département du Val d'Oise et Meulan-en-Yvelines.

Cette généalogie débute par :

- I) **Louis AMIOT**, décédé avant 1661, marié avec **Elisabeth DOULLÉ**, dont :
  - 1) **Louis AMIOT**, qui suit en II.
  
- II) **Louis AMIOT**, né le 28 avril 1637 à Meulan paroisse Notre-Dame (archives départementales des Yvelines, Meulan, paroisse Notre-Dame source non vérifiée), décédé entre 1673 et 1693, marié (avec contrat de mariage du 21 février 1661 à Meulan) le 22 février 1661 à Meulan, paroisse Saint-Jacques avec **Marguerite LOUBERT** (archives départementales des Yvelines, Meulan, paroisse Saint-Jacques, 1582/1699, vue 259/527) dont 4 enfants parmi lesquels :
  - 1) **Louis AMIOT**, qui suit en III.
  
- III) **Louis AMIOT**, baptisé le 1<sup>er</sup> juin 1667 à Meulan, paroisse Notre-Dame, décédé le 8 octobre 1706 à Meulan, paroisse Notre-Dame à l'âge de 39 ans (archives départementales des Yvelines, Meulan, paroisse Notre-Dame, 1572/1728, vue 200/519), marié le 7 juin 1693 à Meulan, paroisse Notre-Dame avec **Catherine Françoise HURÉ**, dont 12 enfants parmi lesquels :
  - 1) **Robert AMIOT** qui suit en IV.
  
- IV) **Robert AMIOT**, marchand, baptisé le 4 mai 1698 à Meulan, paroisse Notre-Dame, parrain **Robert HURÉ**, marraine **Antoinette BERTHAUT**, femme de **Robert AMIOT** marchand toilier.

**Robert AMIOT** décède le 21 juin 1768 à Seraincourt, à l'âge de 70 ans, Marié le 15 juin 1723, Seraincourt Val-d'Oise (95450), avec **Marguerite DUVIVIER**, dont 16 enfants parmi lesquels :
  - 1) **Marie Louise AMIOT**, née le 8 juillet 1724 à Meulan, mariée le 20 juin 1758 à Tessancourt-sur-Aubette avec **Denis Henri COCHIN**. Un membre de cette famille **COCHIN** est attesté comme propriétaire du « *Petit moulin de Tessancourt* ».
  - 2) **Jean-Louis AMIOT** qui suit en V.
  
- V) **Jean Louis AMIOT**, cultivateur, baptisé le 30 janvier 1729 à Seraincourt, parrain **Jean COMMISSAIRE**, marraine **Marie-Catherine AMIOT**.

**Jean Louis AMIOT** décède le 24 octobre 1794 à Condécourt à l'âge de 65 ans, déclaration faite par **Jean-Louis AMIOT**, son fils et **Gildard LAHAYE** son gendre.

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

**Jean Louis AMIOT** se marie le 4 juillet 1752 à Seraincourt avec **Geneviève LEROUX** 1724-1770 (voir note) dont 8 enfants parmi lesquels :

- 1) **Jean-Louis AMIOT**, qui suit en VI/1.
- 2) **Jean-Baptiste AMIOT**, qui suit en VI/2.

VI/1) **Jean Louis AMIOT**, meunier au moulin de la Maraiche à Tessancourt-sur-Aubette avec **Marie Rose DUVAL**, son épouse.

**Jean Louis AMIOT** est baptisé le 11 avril 1755 à Fontenay-Saint-Père, parrain **Claude DELISLE** laboureur à Rueille, marraine **Marie-Louise AMIOT** de la paroisse de Seraincourt (archives départementales des Yvelines Fontenay-Saint-Père, paroisse Saint-Denis, 5MI321BIS - 1742/1793 vue 157/597),

**Jean Louis AMIOT** décède le 21 novembre 1832 à Condécourt âgé de 77 ans, déclaration faite le même jour par **Jean Denis AMIOT**, son fils et **Maur DUVAL**, son beau-frère (archives départementales du Val-d'Oise, Condécourt, 3E50 11, 1825/1839, vue 65/147).

Il se marie le 26 novembre 1781 à Condécourt avec dispense de consanguinité du 18 novembre 1781 par Monseigneur l'Archevêque avec **Marie-Magdeleine SARAZIN** (archives départementales du Val-d'Oise Condécourt, 3E50 6, 1780/1792, vue 11/114).

Veuf, il se marie le 13 octobre 1801 à Condécourt avec **Marie-Rose DUVAL**, témoins **Jean Baptiste AMIOT**, frère de l'époux, **Gildard LAHAYE**, beau-frère de l'époux, **Martin DUVAL** et **Jean DUVAL**, frères de l'épouse (archives départementales du Val d'Oise, Condécourt, 3E50 8, an V- an XI, vue 95/113).

Dont 4 enfants du mariage entre **Jean Louis AMIOT** et **Marie-Magdeleine SARAZIN** et 7 enfants du mariage entre **Jean Louis AMIOT** et **Marie-Rose DUVAL**, nés à Condécourt, Meulan et Tessancourt-sur-Aubette.

VI/2) **Jean Baptiste AMIOT**, né et baptisé le 17 novembre 1762 à Fontenay-Saint-Père, marraine **Avoye Eulalie AMIOT**.

**Jean Baptiste AMIOT** décède le 29 août 1845 à Condécourt à l'âge de 82 ans. Marié le 31 janvier 1792 à Condécourt avec **Marie-Anne GERVAIS**.

**Marguerite GERVAIS** est née le 7 avril 1768 à Condécourt, fille de **Jacques GERVAIS** et **Marguerite CAUCHOIS**.



### Généalogie THOMAIN

Cette famille originaire de Boissy-L'Aillierie dans le Val d'Oise a compté quelques meuniers dont **Pierre THOMAIN** qui fut meunier à Tessancourt-sur-Aubette et **Jean Chrysostome THOMAIN** que l'on trouve comme garde moulin à Tessancourt en 1804 et 1807. Ce n'est pas à proprement parlé une dynastie mais on trouve également des membres de cette famille exerçant le métier de meunier à Herbeville (Yvelines), Fontenay-Saint-Père (Yvelines) et Santeuil (Val d'Oise). On trouve également ce patronyme à Versailles.

I) X.. **THOMAIN**, dont :

- 1) **Pierre THOMAIN** qui suit en II.
- 2) **Etienne THOMAIN**, cité comme témoin lors du mariage de sa nièce **Marie Louise THOMAIN**, ci-dessous.

II) **Pierre THOMAIN**, vigneron, marié avec **Françoise DUBRAY**, dont :

- 1) **Marie Louise THOMAIN**, née vers 1724 à Boissy-L'Aillierie, décédée le 11 septembre 1805 à Boissy-L'Aillierie. Mariée avec **André DUBRAY**. Ils eurent une fille, **Marie Louise Angélique DUBRAY** qui épousera avec dispense du 2 juillet 1777 (archives départementales du Val d'Oise, série G189 et base CGVY) **Jean Rémy VAUGON**, demeurant à Boissy-L'Aillierie.
- 2) **Pierre THOMAIN**, marié avec **Françoise CHANTEPIE**, qui suit en III/1.
- 3) **Etienne THOMAIN**, qui suit en III/2.
- 4) **Michel THOMAIN**, manouvrier, marié avec **Louise CHARTIER**.

III/1) **Pierre THOMAIN**, tissier en toiles à Boissy-l'Aillierie en 1757, né vers 1728, marié avec dispense du 2e au 3e degré de consanguinité du 14-5-1752 (AD.95, G 184) le 5 juin 1752 à Boissy-L'Aillierie avec **Marie Madeleine DUBRAY** qui décède avant 1757. Puis, veuf il se marie avec contrat de mariage le 17 mai 1757 chez maître **FINET** notaire à Corneilles-en-Vexin avec **Françoise CHANTEPIE**,

Dont du mariage entre **Pierre THOMAIN** et **Françoise CHANTEPIE** :

- 1) **Pierre THOMAIN**, qui suit en IV.
- 2) **Marie Françoise THOMAIN**, née vers 1765, mariée le 11 messidor an II (29 juin 1794) à Boissy-l'Aillierie avec **Louis MONDION**, dont postérité.

III/2) **Etienne THOMAIN**, tisserand, manouvrier lors de son décès en 1804, né le 16 novembre 1732 à Boissy-L'Aillierie, décédé le 9 juin 1804 à Boissy-L'Aillierie à l'âge de 71 ans (archives départementales du Val d'Oise, NMD, Boissy-L'Aillierie, 6/66). Marié le 27 octobre 1755 à Boissy-L'Aillierie, **Marie-Catherine LEFEVRE** dont :

- 1) **Pierre Romain THOMAIN** 1756-
- 2) **Marie-Catherine THOMAIN** 1758-
- 3) **Élisabeth THOMAIN** 1761-1784
- 4) **Jean Chrysostome THOMAIN**, qui suit en V/1.

- 5) **Antoine THOMAIN** 1765-1838 qui suit en V/2.
- 6) **Etienne THOMAIN**, cité comme témoin au mariage à Tessancourt en 1823 de sa nièce **Marie Joséphine THOMAIN**.
- 7) **Pierre Antoine (Pierre Etienne) THOMAIN**, charretier, né le 19 septembre 1767 à Boissy-L'Aillerie, décédé le 21 avril 1850 à l'hospice de Pontoise, veuf de **Françoise HARDY**.
- 8) **Jean Christophe THOMAIN** 1770-
- 9) **Louis Cyprien THOMAIN** 1775-

III) **Pierre THOMAIN**, marchand grainetier, meunier au petit moulin de M de GROUCHY en 1798, né le 20 mars 1760 à Boissy-L'Aillerie (il est âgé de 72 ans lors de son décès), décédé en sa demeure rue de Paris le 19 septembre 1832 à Meulan, marié avec **Marie (Marguerite) Françoise BUNON**.

**Marguerite Françoise BUNON** née le 16 août 1767 à Pontoise, décède le 17 mars 1846 en l'hospice civil de Meulan sur la déclaration de **Pierre THOMAIN**, son fils, tailleur d'habits demeurant rue de Paris à Meulan (500/916).

**Pierre THOMAIN**, meunier à Tessancourt est témoin au mariage de **Nicolas Etienne CHÉRON**, cultivateur à Tessancourt le 9 juin 1800.

**Pierre THOMAIN** est cité meunier du Petit moulin à Tessancourt mais s'agit-il du « Petit moulin » qui s'appellera « moulin Brulé » ou encore « moulin de la closerie des saules » ou bien **Pierre THOMAIN** est-il meunier à la ferme de la Maraiche ? On sait qu'en 1782, la ferme de la Maraiche avait un moulin qui est représenté avec 2 roues (Archives nationales, Cote : F/20/294, Période : 1801 – 1802, Fonds : Intérieur ; Statistiques. Enquêtes sur les moulins (an X) : index nominatif des meuniers, extrait de la notice :  
...Commune : Tessancourt-sur-Aubette - Seine-et-Oise Nom du moulin : Petit Moulin Observations : non précisé...

Dont du mariage entre **Pierre THOMAIN** et **Marie Françoise BUNON** :

- 1) **Marie Françoise THOMAIN**, femme de lessive, née vers 1794 au hameau de (dans la marge, illisible) à Condécourt, décédée le 29 juin 1849 en l'hospice civil de Meulan, sur la déclaration de **François Adrien DEPRY**, 34 ans, menuisier demeurant à Gentilly, leur fils et **Léon Etienne Michel LÉCOLLE**, 29 ans, menuisier demeurant rue base à Meulan, gendre de la défunte. **Marie Françoise THOMAIN** est dite veuve de **Louis Adrien DEPRY**, décédé à Meulan le 11 juillet 1842 (656/916). Ils eurent au moins une fille, **Marie Françoise Adrienne DEPRY**, cuisinière, née le 2 août 1815 à Meulan qui épouse le 22 décembre 1836 à Saint-Denis **Jean Baptiste Joseph Louis CAUFORIN**, employé du génie, concierge de la petite caserne, originaire de Lille, demeurant à Saint-Denis. Veuve, elle épousera le 19 août 1854 à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) **Michel CHANDEZE** (base CGVY pour ces mariages).
- 2) **Pierre THOMAIN**, né 1801, décède le 19 octobre 1802 à Tessancourt, âgé d'un an déclaration faite en présence d'**Étienne CHERON**, cultivateur demeurant à Tessancourt, ami du défunt (?) et de **Rémy FOULON**, maréchal demeurant à Tessancourt (115/768).

- 3) **Pierre Jacques THOMAIN**, né le 12 mars 1808 à Condécourt (il est âgé de 64 ans dans le recensement de 1872 à Meulan où il demeure rue Haute), tailleur d'habits demeurant à Meulan rue de Paris lorsqu'il déclare le décès de sa mère en 1846, Il décède en sa demeure, rue Haute, âgé de 70 ans le 30 avril 1878 à Meulan, marié à **Françoise Denise JEAN**. Décès déclaré par **Alphonse Alexis JEAN**, ouvrier peintre en bâtiment, 35 ans, demeurant rue de Annonciades à Meulan et **Alfred Narcisse ALAGILLE**, marchand de vin, 30 ans, demeurant place Gency à Meulan.

- V/1) **Jean Chrysostome THOMAIN**, garde moulin à Tessancourt lors de la naissance de ses enfants Françoise Angélique Georgette et Jean François, puis lors du mariage de sa fille Marie Joséphine en 1823.

**Jean Chrysostome THOMAIN** est né le 4 février 1762 à Boissy-l'Aillierie (Val-d'Oise), décédé le 1<sup>er</sup> février 1839 à l'âge de 76 ans à Tessancourt-sur-Aubette.

**Jean Chrysostome THOMAIN** se marie le 26 avril 1803 à Tessancourt, avec **Marie Marguerite DELORME** (archives départementales des Yvelines, NMD, 1119191, 1793-1824 page 152/361).

Dont du mariage entre **Jean Chrysostome THOMAIN** et **Marie Marguerite DELORME** :

- 1) **Marie Joséphine THOMAIN**, née le 5 mai 1804 à Tessancourt-sur-Aubette, mariée le 20 mai 1823 à Tessancourt-sur-Aubette avec **Jacques FOUQUES** né à Évecquemont, fils de **Jacques Laurent FOUQUES** et de **Thérèse Julienne FOUQUES**, en présence de **Denis LECLAIRE**, manouvrier, demeurant à Vaux, 20 ans beau-frère du futur, **Jean MAURY**, vigneron demeurant à Évecquemont, 55 ans, cousin germain de l'époux, **Antoine THOMAIN**, manouvrier demeurant à Boissy arrondissement de Pontoise, oncle paternel de l'épouse et **Jean Martin DELORME**, 58 ans, maçon entrepreneur demeurant à Tessancourt, oncle maternel de l'épouse.

**Marie Joséphine THOMAIN** décède le 5 avril 1866 à Évecquemont.

- 2) **Françoise Angélique Georgette THOMAIN**, née le 26 avril 1807 à Tessancourt-sur-Aubette, décédée le 30 juillet 1807 à Tessancourt-sur-Aubette.
- 3) **Jean François THOMAIN**, né le 26 avril 1807 à Tessancourt-sur-Aubette.

- V/2) **Antoine THOMAIN**, tisserand, né le 18 avril 1765 à Boissy-L'Aillierie, décédé le 6 décembre 1838 à Boissy-L'Aillierie à l'âge de 73 ans. Marié le 5 décembre 1793 à Sagy, avec **Marie-Catherine BOISSY** 1760-1840 dont :

- 1) **Marie-Françoise Louise THOMAIN** 1796-1802
- 2) **Antoine Symphorien THOMAIN** journalier lorsqu'il est témoin au mariage de son frère Etienne Vincent à Grisy-les-Plâtres en 1845. 1797-1849,
- 3) **Etienne Vincent THOMAIN** qui suit en VI.
- 4) **Jean Christophe THOMAIN** 1801-1802
- 5) **François Victor THOMAIN** 1804-1805
- 6) **Jean François THOMAIN meunier** à Vallière commune de Santeuil (Val d'Oise) lorsqu'il est témoin au mariage de son frère Etienne Vincent en 1845. 1809-

- 7) **Théodore THOMAIN**, garçon meunier lors de son mariage en 1839 demeurant chez M. **ARTUS meunier** à Beynes, domestique chez **Pierre Antoine VIENNE** à Montainville en 1841, garde moulin à Bazoches en 1860, meunier au moulin de Riche à Herbeville (Yvelines), né le 12 mai 1814 à Boissy-L'Aillerie, marié le 19 janvier 1839 à Beynes avec **Marguerite Victoire LAROCQUE**. Dont postérité à Herbeville et Beynes.

- VI) **Etienne Vincent THOMAIN**, garde moulin en 1823, journalier en 1845, né le 4 septembre 1798 à Boissy-l'Aillerie (Val-d'Oise), marié le 14 juillet 1823 à Grisy-les-Plâtres (archives départementales du Val d'Oise, NMD, Grisy-les-Plâtres, E 82 9 - 1823-1831, vue 9/108), avec **Marie Geneviève DUJARDIN**, puis veuf se marie en secondes noces le 19 mai 1845 à Grisy-les-Plâtres avec **Marie Catherine GUÉRIN** (archives départementales du Val d'Oise, NMD, Grisy-les-Plâtres, 3 E 82 11 - 1839-184, vue 99/162).

Dont du mariage entre **Etienne Vincent THOMAIN** et **Marie Geneviève DUJARDIN** :

- 1) **François Vincent THOMAIN**, né le 26 octobre 1825 à Boissy-L'Aillerie, décédé le 22 août 1826 à Boissy-L'Aillerie.
- 2) **François THOMAIN**, qui suit en VII.
- 3) **Xavier Serdol THOMAIN**, meunier à Menouville (Val d'Oise), né le 12 septembre 1834 à Boissy-L'Aillerie, décédé le 25 février 1893 à Menouville. Il épouse **Francine Alexandrine LEROUX**, dont postérité à Menouville.

- VII) **François THOMAIN**, garde moulin lors de son mariage en 1852 à Tessancourt, meunier à Fontenay-Saint-Père au moulin de la Saussaye (Yvelines) en 1866 et 1872, né le 17 mai 1827 à Grisy-les-Plâtres (archives départementales du Val d'Oise, 3 E 82 9 - 1823-1831, vue 54/108), décédé le 21 décembre 1893 à Meulan (Yvelines), marié le 10 mars 1852 à Tessancourt-sur-Aubette avec **Marie Françoise LAURENT** (archives départementales des Yvelines, E 3145, 5MI 501 [1119191/2], Tessancourt-sur-Aubette, naissances, mariages, décès, collection du greffe 1852 – 1872, vue 8/276).

On trouve un **Francis THOMAIN**, 26 ans qui est garde moulin au moulin d'Horzeaux en 1851 (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1851, vue 8/14). Il est probable qu'il s'agisse du même.

Dont du mariage entre **François THOMAIN** et **Marie Françoise LAURENT** :

- 1) **Théophile THOMAIN**, né le 25 février 1853 à Tessancourt-sur-Aubette.
- 2) **Clémence Isabelle THOMAIN**, née le 16 mars 1854 à Tessancourt-sur-Aubette, décédée le 12 mars 1930 à Fontenay-Saint-Père. Elle épouse **Georges Victor COCHER** le 24 avril 1873 à Fontenay-Saint-Père. Dont postérité **COCHER** à Fontenay-Saint-Père.
- 3) **Marie Joséphine THOMAIN**, ménagère au foyer, née le 2 septembre 1855 à Condécourt (Val-d'Oise), décédée le 5 janvier 1944 à Mantes-la-Ville. Elle épouse **Denis AUBIN** le 26 octobre 1874 à Fontenay-Saint-Père. Dont postérité **AUBIN** à Fontenay-Saint-Père.
- 4) **Marie THOMAIN**, née le 2 février 1857 à Condécourt (Val d'Oise).
- 5) **François THOMAIN**, née le 8 décembre 1860 à Condécourt.



### Généalogie CARPENTIER

La généalogie de cette famille a été étudiée dans le tome 4 de cette collection, tome consacré aux moulins de Meulan-en-Yvelines.

Je donne pour rappel la généalogie de cette famille.

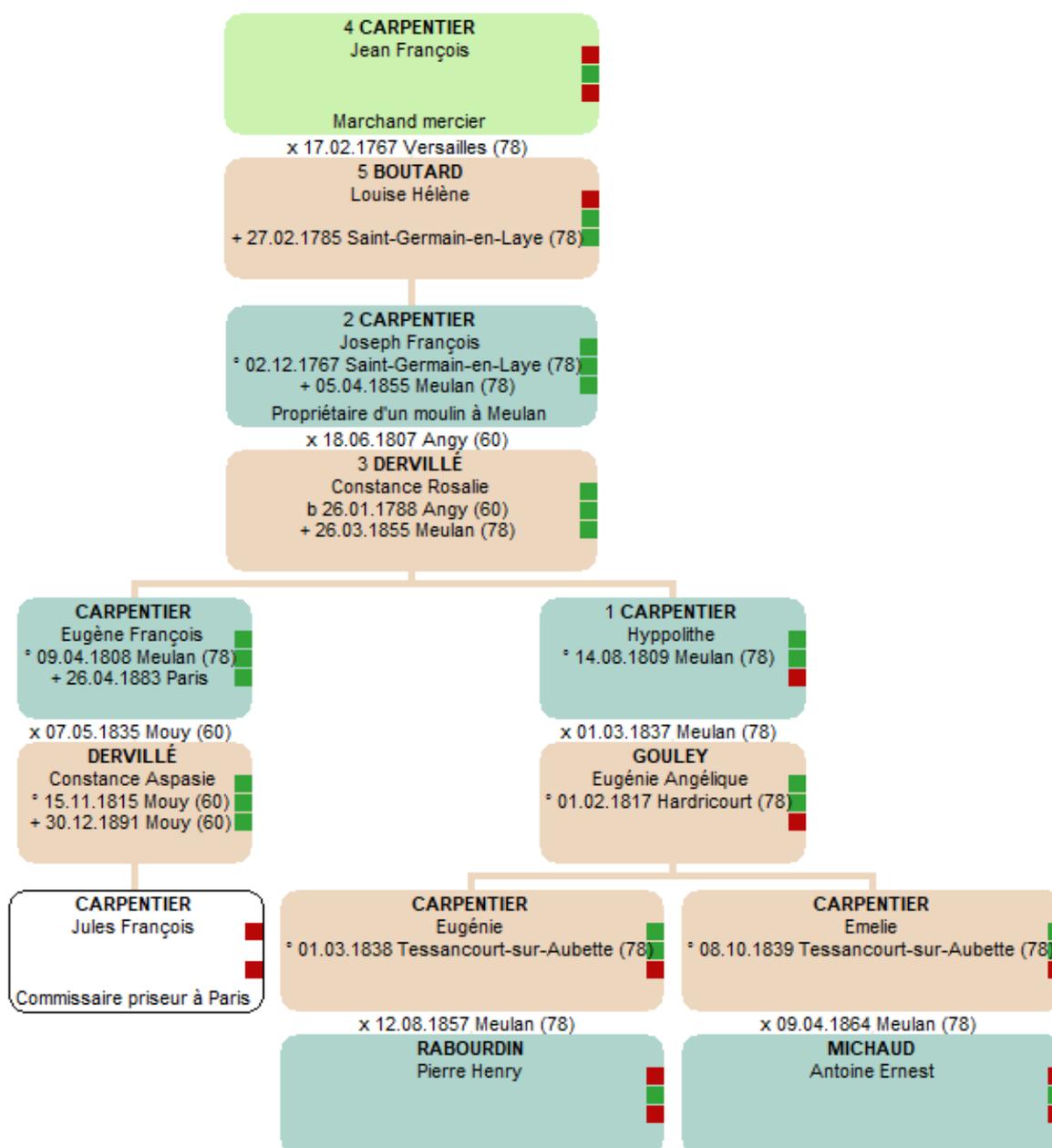
La famille **CARPENTIER** n'est pas une famille de meunier, mais une famille de propriétaires de moulins : le moulin du Croissant à Meulan, le petit moulin du Croissant, également à Meulan, qui fut une scierie ainsi que le moulin qui servit de chamoiserie à Tessancourt-sur-Aubette à la Maraiche leur appartinrent.

**Joseph François CARPENTIER**, propriétaire à Meulan signe un bail de location pour un moulin à Tessancourt à **André ALBECQ** le 5 avril 1845 pour 6 ou 9 ans pour la somme de 2000,00 francs annuels (bail verbal du 19 mai 1845) il s'agit probablement d'**André Hilaire ALBECQ** (archives départementales des Yvelines, enregistrement, tables des baux, 1839-1865, 9Q 2450, vue 24/149).

Le sieur **Joseph François CARPENTIER** en 1825 possédait la scierie au Petit moulin du Croissant à Meulan (archives départementales des Yvelines). Un sieur **CARPENTIER** sans qu'il soit possible de savoir s'il s'agit du même que celui qui possède le Petit moulin du Croissant, lance une pétition le 25 juillet 1853 avec le sieur **CHANTRELLE** qui possède des fosses à eau. Il est néanmoins probable qu'il s'agisse bien de la même personne, en l'occurrence **Joseph François CARPENTIER**.

**André Désiré ALBECQ** son petit-fils, fut locataire du moulin du Croissant rue basse en 1898 où il est domicilié alors qu'il achète aux enfants **CARPENTIER** le « Grand moulin » du Croissant. Il décède à l'âge de 35 ans, un an après cet achat, non sans avoir investi la somme de 14 000,00 francs pour la rénovation du moulin. Il laisse à sa veuve de nombreuses dettes.

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette



## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

La généalogie **CARPENTIER** débute comme suit :

I) **Joseph CARPENTIER**, marchand, de fait de la paroisse de Saint-Germain-en-Laye, de droit de la paroisse de Gaillon, marié avec **Marie Marthe ALONDY**, dont :

1) **Jean François CARPENTIER**, qui suit en II.

2) **Joseph Nicolas CARPENTIER**, cité comme témoin au mariage de son frère **Jean François CARPENTIER**.

II) **Jean François CARPENTIER**, marchand meunier dans son acte de mariage en 1767, marchand meunier dans l'acte de mariage de son fils **Joseph François CARPENTIER** en 1807. Il semble originaire de Notre-Dame de Gaillon (Gaillon-sur-Montcient dans les Yvelines). Il épousa le 17 février 1767 à Versailles, paroisse Notre-Dame, **Louise Hélène BOUTARD**, tous deux de Saint-Germain-en-Laye (archives départementales des Yvelines, Versailles, paroisse Notre-Dame, collection départementale, 1112505, 4E 3499, 5MI 178, mariages, 1767-1767, vue 16/62), dont :

1) **Joseph François CARPENTIER**, qui suit en III.

III) **Joseph François CARPENTIER**, né le 2 décembre 1767 à Saint-Germain-en-Laye, décédé le 5 avril 1855 à Meulan en son domicile au carrefour du Croissant, veuf de **Constance Rosalie DERVILLÉ**.

**Joseph François CARPENTIER**, marchand de laine demeurant à Paris, rue Vieille du Temple épouse le 18 juin 1807 à Angy (Oise) **Constance Rosalie DERVILLÉ**, fille de **Charles François DERVILLÉ** fabricant d'étoffes et de **Marie Constance ROBILARD**, tous deux demeurant au hameau d'Égypte à Angy.

En 1825, **Joseph François CARPENTIER**, possède un moulin, le sol, une maison et son sol et la cour à Meulan (archives départementales des Yvelines, 3P3 1495, Meulan, cadastre napoléonien, états de sections des propriétés non bâties et bâties, 1825-1825, vue 7/182) qui est un moulin tan et une laverie de laine. Il est également propriétaire du « Petit moulin » de Tessancourt et acquiert en 1835 le « Grand moulin » de Tessancourt ou moulin de la Maraiche.

Cette famille **CARPENTIER** compte de nombreux marchand de draps dans l'Oise et s'est enrichie du commerce du drap. Elle s'est alliée aux **DERVILLÉ**, branche familiale qui compte de nombreux représentants dans l'Oise et qui furent également tanneurs à Meulan.

Le 5 avril 1845, **Joseph François CARPENTIER**, propriétaire à Meulan loue un moulin à Tessancourt à **André ALBECQ** pour la somme de 2000,00 francs annuels par un bail verbal du 19 mai 1845 (archives départementales des Yvelines, enregistrement, tables des baux, 1839-1865, 9Q 2450, vue 24/149).

**Constance Rosalie DERVILLÉ**, née le 26 janvier 1788 à Angy (Oise), propriétaire âgée de 67 ans, décède le 26 mars 1855 à Meulan en son domicile carrefour du Croissant, épouse de **Joseph François CARPENTIER**, 87 ans, propriétaire demeurant carrefour du Croissant à Meulan. Les témoins au décès de **Constance Rosalie DERVILLÉ**, sont **Eugène François CARPENTIER**, marchand de laine, 46 ans, demeurant à Mouy et **Hippolyte CARPENTIER**, marchand de laine, 45 ans demeurant à Meulan, rue des tanneries, tous deux fils de la défunte.

Dont du mariage entre **Joseph François CARPENTIER** et **Constance Rosalie DERVILLÉ** :

- 1) **Eugène François CARPENTIER**, qui suit en IV/1.
- 2) **Hyppolite CARPENTIER**, qui suit en IV/2.

IV/1) **Eugène François CARPENTIER**, né le 9 avril 1808 à Meulan en présence de **Nicolas GOIMBAULT**, marchand tanneur, 47 ans, demeurant rues des Tanneries à Meulan et **Antoine André DUCHESNE**, 58 ans, curé desservant l'église de Gaillon-sur-Montcient (archives départementales des Yvelines, Meulan, collection départementale, 1134365, NMD, 1807-1813, vues 77 et 78/474 et sur son acte de mariage).

Âgé de 46 ans, il est marchand de laines demeurant à Mouy en 1855.

Qualifié de négociant, il se marie « *fils majeur de Joseph François CARPENTIER, marchand de laines et de Constance Rosalie DERVILLÉ demeurant ensemble à Meulan* » le 7 mai 1835 à Mouy (Oise) avec **Constance Aspasia DERVILLÉ** fille de **Charles Ambroise DERVILLÉ** ancien fabricant de draps, propriétaire demeurant à Mouy et de **Constance Aimable CARON**. Le mariage est célébré en présence de **Simon ROBILLARD**, 76 ans, rentier demeurant à Mouy, grand-oncle de l'époux, de **François Auguste LEROYABADIE**, 46 ans, demeurant à Mouy, fabricant de draps, ami de l'époux, **Jean Charles Marie Auguste HARDIVILLIER**, 43 ans, propriétaire demeurant à Beauvais, oncle de l'épouse et **François CARON**, 35 ans et demi, notaire demeurant à Sacy-le-Grand, canton de Liancourt (Oise), oncle de l'épouse.

**Eugène François CARPENTIER**, décède le 26 avril 1883 à Paris, inhumé à Mouy (Oise).

Le 9 février 1876, quittance par suite d'ordre amiable par le mandataire de M. **Eugène François CARPENTIER** et Dame **Constance Rosalie DERVILLÉ**, son épouse de Paris <sup>(1)</sup>, à **Pierre Philippe DUPILLE**, de Meulan, de la somme de 2703,00 francs (archives départementales des Yvelines, 3E26 5, **Albert JOZON**, Meulan, 1871-1882, page 158/438).

Le 23 septembre 1878, **Eugène François CARPENTIER**, propriétaire, demeurant à Paris, 32 quai de Béthune, signe un bail à **Claude BROCHARD**, garde-moulin à Gaillon, d'un moulin sis à Tessancourt et diverses dépendances pour 9 années moyennant 1850,00 francs de loyer annuel (archives départementales des Yvelines, 3E27 261, **Félix Camille FOULON**, Meulan, étude rattachée à l'étude principale de Meulan, étude **POUSSET**, 1872- 1880, vue 147/200).

Dont du mariage entre **Eugène François CARPENTIER** et **Constance Aspasia DERVILLÉ** :

- 1) **Léontine Aspasia CARPENTIER**, née le 8 juin 1841 à Mouy (Oise), mariée le 7 avril 1863 à Paris 4ème avec **Félix Ernest SCOTÉ**, 36 ans, juge d'instruction près le tribunal civil de Compiègne. **Léontine Aspasia CARPENTIER** demeure chez ses parents, 32 quai de Béthune à Paris lors de son mariage.

Le 30 octobre 1887, bail par **Jules François CARPENTIER**, demeurant à Paris, rue Bourdaloue, n°9 en son nom et comme mandataire de : 1° **Félix Ernest SCOTÉ** et **Léontine Aspasia CARPENTIER**, son épouse, demeurant à Clermont (Oise) ; 2° **Gabriel Félix Alfred DUCHAUFFOUR**, demeurant à Mantes en son nom et comme se portant fort de **Lucie Eugénie CARPENTIER**, son épouse, pour 12 années à compter du 5 novembre 1887 à **Pierre BOULLIER** et **Germaine PONTET**, son épouse, demeurant à Paris, rue Voltaire, n°7, d'un moulin à eau appelé le petit moulin de Tessancourt, moyennant un loyer annuel de 1000,00 francs

payables les 5 mai et 5 novembre (archives départementales des Yvelines, 3E27 2, **Alfred Théophile MARQUIS**, Meulan, étude rattachée à l'étude principale de Meulan, étude **POUSSET**, 1885-1889, page 50/100).

- 2) **Lucie Eugénie CARPENTIER**, née le 13 octobre 1862 à Paris 14<sup>ème</sup> arrondissement, décédée en 1928, à l'âge de 66 ans. Elle se marie avec contrat de mariage chez Maître **MOREL D'ARLEUX**, notaire à Paris, le 9 août 1882 à Paris 14<sup>ème</sup> arrondissement avec **Gabriel Félix Alfred DUCHAUFFOUR**, docteur en droit, procureur de la république à Avallon en 1882. Mariage célébré en présence de **Charles JOZAN**, 49 ans, ingénieur civil, chevalier de la légion d'honneur, **Léon du CAZAL**, 39 ans, médecin major de 1<sup>ère</sup> classe, professeur agrégé au Val-de-Grâce, rue Claude Bernard, **Jules CARPENTIER**, 45 ans, commissaire-priseur, rue Bourdaloue, **Ernest SCOTÉ**, président du tribunal de Clermont (Oise). **Gabriel Félix Alfred DUCHAUFFOUR** est le fils d'**Alexandre Alfred DUCHAUFFOUR**, de son vivant notaire honoraire et d'**Aimée Louise BOULANGER**.

IV/2) **Hyppolite CARPENTIER**, employé en 1837, représente son frère lors du récolement en date du 11 septembre 1855 de l'usine de M. **LAVALLARD**. **Hyppolite CARPENTIER** «  *fils de Joseph François CARPENTIER, marchand de laines et de Constance Rosalie DERVILLÉ, demeurant place du Croissant à Meulan* » est né le 14 août 1809 à Meulan en présence de **Louis DUCAROUGE**, 62 ans, menuisier, demeurant place du marché à Meulan et **Jean Jérôme MARTINEAU**, 45 ans, perruquier, demeurant place du Croissant (archives départementales des Yvelines, Meulan, collection départementale, 1134365, NMD, 1807-1813, vues 145/474), âgé de 45 ans lors du décès de son père en 1855, marchand de laines demeurant rue des Tanneries à Meulan.

**Hyppolite CARPENTIER** se marie le 1<sup>er</sup> mars 1837 à Meulan avec **Eugénie Angélique GOULLE (GOULEY)**, née le 1<sup>er</sup> février 1817 à Hardricourt, fille de **Louis GOULLE** (né vers 1769), marchand de vin, et de **Marie Cécile DERLOT**.

**Hyppolite CARPENTIER**, propriétaire à Meulan, loue un moulin et ses bâtiments à Tessancourt, moulin dit de la Maraiche le 1<sup>er</sup> mai 1859 (où 1855 ?) pour 12 ans pour la somme de 1800,0 francs annuels à **Jules LECHEVEREL**, bail chez Maître **SCHLESSINGER** du 20 avril 1859 (où 1855), notaire (archives départementales des Yvelines, enregistrement, tables des baux, 1835 – 1865, 9Q 2450, vue 26.149).

**Hyppolite CARPENTIER** loue au même **Jules LECHEVEREL** une construction devant faire partie d'un moulin à Tessancourt le 1<sup>er</sup> janvier 1855, pour 12 ans pour la somme de 400,00 francs annuels, acte sous seing privé (archives départementales des Yvelines, enregistrement, tables des baux, 1835 – 1865, 9Q 2450, vue 27/149).

**Hyppolite CARPENTIER**, demeurant à Meulan, se voit adjuger le 9 mai 1875 (suite de l'acte du 11 avril 1875) un moulin à eau, plan du Croissant moyennant 35 200,00 francs. Adjudication faite suite au décès de Mme **Françoise Julie FOUQUE**, épouse de M. **MENUT DE LATONNE**, décédée le 11 janvier 1875 à Rouen à la requête de ses héritiers : 1<sup>o</sup> **Hyacinthe FOUQUE**, demeurant à Rouen ; 2<sup>o</sup> **Victor Adrien FOUQUE**, demeurant à Londinières ; et

(1) Je confirme que le répertoire du notaire mentionne bien « *M. Eugène François CARPENTIER et Dame Constance Rosalie DERVILLÉ, son épouse de Paris* » alors qu'**Eugène François CARPENTIER** est bien marié avec **Constance Aspasia DERVILLÉ**, comme en atteste leur acte de mariage (archives départementales de l'Oise, 5 Mi 1413, NMD de Mouy, novembre 1832 à septembre 1842, vue 188/668).

autres héritiers (archives départementales des Yvelines, 3E26 5, **Albert JOZON**, Meulan, 1871-1882, vue 142/438).

**Hyppolite CARPENTIER**, fait une vente le 5 mars 1876 à **Louis DERVILLÉ** demeurant à Meulan de 24 ares 50 centiares de terres au terroir de Meulan, lieudit la rivière d'Aubette moyennant 2000,00 francs payés comptant (archives départementales des Yvelines, 3E27 261, **Félix Camille FOULON**, Meulan, étude rattachée à l'étude principale de Meulan, étude **POUSSET**, 1872-1880, vue 91/200).

**Hyppolite CARPENTIER**, propriétaire, signe un bail le 17 avril 1877 à **Gaston Michel LEMOINE**, chamoiseur à Tessancourt, d'un moulin à Tessancourt servant à la fabrication de buffleterie et d'armoiserie pour une durée de 12 ans, moyennant 2500,00 francs de loyer annuel et cautionnement par Michel LEMOINE, rentier, demeurant à Paris 95 rue des Feuillantines (archives départementales des Yvelines, 3E27 261, **Félix Camille FOULON**, Meulan, étude rattachée à l'étude principale de Meulan, étude **POUSSET**, 1872- 1880, vue118/200).

Le 31 décembre 1879 un bail est signé entre **Hyppolite CARPENTIER**, propriétaire demeurant à Meulan, place du Croissant, tant en son nom que comme se portant fort de : 1° **Pierre Henri RABOURDIN** et **Eugénie CARPENTIER**, son épouse, de Villacoublay, commune de Vélizy ; 2° Antoine **Ernest MICHAUD** et **Émelie CARPENTIER**, son épouse, de Paris, 34 rue Maubeuge, d'une ferme sise à Tessancourt appelée la Maraische et de plusieurs pièces de terres, sises terroir de Tessancourt, Gaillon, Condécourt pour 12 années à partir du 11 novembre 1881, moyennant un fermage annuel de 4199,00 francs payable en 2 termes, à **François ROGER** et **Clémentine PASSOIR**, son épouse, de Tessancourt (archives départementales des Yvelines, 3E27 261, **Félix Camille FOULON**, Meulan, étude rattachée à l'étude principale de Meulan, étude **POUSSET**, 1872-1880, vue 179/200).

Le 24 mars 1882, bail par **Hyppolite CARPENTIER**, propriétaire à Meulan, à **Louis Victor CHARTIER**, marchand de farine et meunier et à son épouse **Caroline PETIT**, tous deux de Meulan pour 15 ans, du moulin du Croissant, sis à Meulan place du Croissant formant « *l'angle de cette place et la rue des tanneries* » moyennant 3500,00 francs de loyer annuel. Il s'agit de la parcelle 426, l'ancien moulin banal, connu comme le vieux moulin (archives départementales des Yvelines, 3E27 262, **Félix Camille FOULON**, **Alfred Théophile MARQUIS**, Meulan, étude rattachée à l'étude principale de Meulan, étude **POUSSET**, 1880-1885, page 35/100).

Le 5 janvier 1891, bail par **Hyppolite CARPENTIER**, propriétaire à Meulan, place du Croissant en son nom et comme s'étant porté fort de **Pierre Henri RABOURDIN** et **Eugénie CARPENTIER**, son épouse, demeurant ensemble à Villacoublay, commune de Vélizy et de **Émelie CARPENTIER**, demeurant à Paris, rue Laborde, n°11, veuve de M. **Antoine Ernest MARCHAND**, à **François ROGER** et **Clémentine PASSOIR**, sa femme demeurant ensemble à Tessancourt à la ferme de la Maraiche, de la ferme de la Maraiche, sise à Tessancourt, et de ses dépendances, ce pour 15 années qui finiront le 11 novembre 1908, moyennant un fermage annuel de 4113,20 francs (archives départementales des Yvelines, 3E27 264, **Alfred Théophile MARQUIS**, Meulan, étude rattachée à l'étude principale de Meulan, étude **POUSSET**, 1899-1893, page 47/120).

Le 4 octobre 1892, bail par **Hyppolite CARPENTIER** demeurant à Meulan, place du Croissant à **Arsène Charles POULTIER** et Mme **Angèle Alphonsine MORIN**, son épouse demeurant ensemble à Cailly-sur-Eure, commune de Gaillon, arrondissement de Louviers (Eure), d'un moulin, appelé le Grand moulin du Croissant et un bâtiment situé à Meulan, rue des tanneries pour 9 années, 2 mois, 21 jours ou 12 années 2 mois 21 jours, moyennant un loyer annuel de 3600,0francs à compter du jour de l'acte pour la jouissance et au 29 décembre 1892 pour le loyer (archives départementales des Yvelines, 3E27 264, **Alfred Théophile MARQUIS**,

Meulan, étude rattachée à l'étude principale de Meulan, étude **POUSSET**, 1899-1893, page 92/120).

[**Charles Arsène POULTIER**, 27 ans lors de son mariage, meunier demeurant à Asnière, canton de Cormeilles (Eure), né à Saint-Ellier, canton de Conches le 5 juin 1857 épouse **Angèle Alphonsine MORIN (MORINE)** le 27 novembre 1884 à Cailly-sur-Eure].

Le 16 avril 1898, cahier des charges à la requête de : 1° Mme **Eugénie CARPENTIER**, demeurant à Villacoublay, commune de Vélizy, veuve de M. **Pierre Henri RABOURDIN** ; 2° Mme **Émelie CARPENTIER**, demeurant à Paris, rue Laborde, n°11, veuve de M. **Ernest Antoine MICHAUD**, pour parvenir à la vente de divers immeubles situés communes de de Condécourt, Hardricourt, Mézy, Le Belloy, Gaillon, leur appartenant indivisément (archives départementales des Yvelines, 3E27 887, **Alfred Théophile MARQUIS**, Meulan, étude rattachée à l'étude principale de Meulan, étude **POUSSET**, 898-1902, page 6/100).

**Hyppolite CARPENTIER** décède en son domicile au Croissant à Meulan le 28 octobre 1897, âgé de 85 ans et demi (archives départementales des Yvelines, Meulan, 4E 4949, cote de substitution : 2MI-EC 255, décès, collection du greffe, 1893 – 1899, vue 156/230).

Dont du mariage entre **Hyppolite CARPENTIER** et **Eugénie Angélique GOULLE (GOULEY)** 2 filles nées à 7 mois et 8 jours d'intervalle (les actes ont été vérifiés) :

- 1) **Eugénie CARPENTIER**, née le 1<sup>er</sup> mars 1838 à Tessancourt-sur-Aubette, mariée le 12 août 1857 à Meulan avec **Pierre Henry RABOURDIN**, dont postérité **RABOURDIN** à Saclay (Essonne). Un contrat de mariage est signé le 30 juillet 1857 chez Maître **SCHLESINGER** notaire à Meulan et Maître **CHATELAIN** notaire à Paris.

Elle vend, le 16 avril 1898, avec sa sœur, un ensemble de biens comprenant entr'autres le Grand moulin de Meulan (parcelle 76 du cadastre napoléonien de 1825) qui sera attribué à **André Désiré ALBECQ** (voir page 279).

- 2) **Émelie CARPENTIER**, née le 8 octobre 1839 à Tessancourt-sur-Aubette, mariée le 9 avril 1864 à Meulan avec **Antoine Ernest MICHAUD** (archives départementales des Yvelines, cote 1134368 NMD 1864-1872 pages 26 et 27 /574. Elle est veuve de M. **Antoine Ernest MICHAUD** en 1898.



Etude de M<sup>e</sup> MARQUIS, notaire à Meulan

**ADJUDICATION**

En l'étude de M<sup>e</sup> MARQUIS, notaire  
Le Dimanche 24 Avril 1898, à 4 heures

UNE  
**MAISON BOURGEOISE**  
ET UN  
**MOULIN A EAU**  
Situés à MEULAN, place du Croissant

Une MAISON et un BATIMENT  
AVEC JARDIN  
Situés à MEULAN, rue des Tanneries

**DEUX GRANDS CLOS**  
Propres à la construction  
Situés à MEULAN, rue de Beauvais

**DEUX PRÉS**  
Situés communes de MEULAN et de GAILLON

Une FERME  
ET  
**UNE USINE**  
pour la fabrication de chamoiserie  
ET UNE  
**MAISON**  
Situés à TESSANCOURT, canton de Meulan  
ET UN LOT DE  
**TERRE LABOURABLE**  
Situé communes du BELLAY et de CHARS  
Dependant de la succession de M. CARPENTIER

S'adresser :  
1<sup>o</sup> Soit à M<sup>e</sup> PLICQUE, notaire à Paris, 25, rue Croix-des-Petits-Champs ;  
2<sup>o</sup> Soit audit M<sup>e</sup> MARQUIS, notaire, dépositaire de l'enchère. 3 — 3

Le 16 avril 1898 (archives départementales des Yvelines, répertoire des notaires, 3 E27 887, Alfred Théophile MARQUIS, Meulan, étude rattachée à l'étude principale de Meulan, étude POUSSET, 1898-1902, vue 6/100) cahier des charges à la requête de 1<sup>o</sup> Madame Eugénie CARPENTIER, demeurant à Villacoublay, commune de Vélizy, veuve de M. Pierre Henri RABOURDIN, 2<sup>o</sup> et Madame Émelie CARPENTIER, demeurant à Paris, rue de Laborde, n<sup>o</sup>11, veuve de Antoine Ernest MICHAUD pour parvenir à la vente de divers immeubles situés communes de Condécourt, Hardricourt, Mézy, Le Bellay-en-Vexin, Gaillon leur appartenant indivisément.

Le 24 avril 1898 (archives départementales des Yvelines, répertoire des notaires, 3 E27 887, Alfred Théophile MARQUIS, Meulan, étude rattachée à l'étude principale de Meulan, étude POUSSET, 1898-1902, vue 6/100) adjudication à la requête de 1<sup>o</sup> Madame Eugénie CARPENTIER, demeurant à Villacoublay, commune de Vélizy, veuve de M. Pierre Henri RABOURDIN, 2<sup>o</sup> et Madame Émelie CARPENTIER, demeurant à Paris, rue de Laborde, n<sup>o</sup>11, veuve de Antoine Ernest MICHAUD au profit de :

1<sup>o</sup> André Désiré ALBECQ, demeurant à Meulan, rue Basse, d'un moulin à eau situé à Meulan, place du Croissant appelé le Grand moulin du Croissant, moyennant 18 000,00 francs, payés comptant.

2<sup>o</sup> M. Adrien Marie Georges HELIOT, demeurant à Meulan, d'une maison bourgeoise située à Meulan, place du Croissant n<sup>o</sup>4 et rue de la chaîne n<sup>o</sup>3, moyennant 25 000,00 francs, payables à terme,

3<sup>o</sup> A Madame MICHAUD, à titre de licitation, 1<sup>o</sup> une maison sise à Meulan, rue des tanneries n<sup>o</sup>12, moyennant 6 900,00 francs payables à terme, 2<sup>o</sup> un jardin situé à Meulan, rue de

Beauvais, appelé clos Fleury, d'une contenance de 1 ha 02 ares 08 centiares, moyennant 8000,00 francs de prix principal, 3<sup>o</sup> un grand clos situé à Meulan avec pavillon, rue de Beauvais, divisé en 4 parties ; la première de 4213 mètres carrés, moyennant 3000,00 francs ; la seconde de 2903 mètres carrés moyennant 2000,00 francs ; la 3<sup>ème</sup> de 2319 mètres carrés moyennant 2000,00 francs ; la 4<sup>ème</sup> de 5362 mètres carrés avec le pavillon et ses dépendances moyennant 7500,00 francs ; ensemble 14 500,00 francs ; 4<sup>o</sup> Une ferme dite de la Maraische sise à Tessancourt et parc extérieur au terroir de Condécourt d'une contenance totale de 68 hectares 93 ares 37 centiares comprenant les bâtiments de la ferme et 7 pièces de terres en différents lieudits et 54 ares 59 centiares en nature de terres et carrières, commune de Condécourt, lieudit les petits prés ou la carrière, le tout moyennant 89 000,00 francs ; 5<sup>o</sup> Un moulin servant à la fabrication de buffleterie et de chamoiserie et une maison bourgeoise avec leurs dépendances.



### Généalogie DUBOIS

Cette généalogie a déjà été étudiée dans le tome 4 de cette collection, tome consacré aux moulins de Meulan-en-Yvelines.

Quelques rectifications et compléments sont proposés ici.

Le 7 avril 1846, **Gabriel Justin VION**, marquis de **GAILLON**, propriétaire demeurant au château de Pont, commune de Montambert Tannay (Nièvre) fait bail et donne à loyer pour 6 années entières à compter du 11 novembre 1846 à **Jacques Ambroise Laurent DUBOIS**, majeur, garçon meunier demeurant à Meulan chez son frère, « *un moulin à eau faisant de tout grain farine, garni de tous ses tournants, virants et travaillants, agrès, appelé le moulin d'Horzeaux, etc..* ».

**Jacques Ambroise Laurent DUBOIS** décèdera en 1849, âgé de 28 ans, 3 ans après la signature de ce bail (accident ? maladie ?) et un an après son mariage.

160



Le château de Pont à Montambert Tannay (Nièvre) dans lequel demeure le marquis **Gabriel Justin de VION** lorsqu'il signe le bail du moulin d'Horzeaux à Tessancourt.

Cette généalogie **DUBOIS** débute comme suit :

- I) **Jacques DUBOIS**, cultivateur lors du mariage de son fils Nicolas Laurent ; **Jacques DUBOIS** est né le 7 mars 1763 à Montalet-le-Bois et décédé le 21 janvier 1847 à Meulan, marié le 2 décembre 1793 à Montalet-le-Bois avec **Marie Marguerite Véronique BERTRAND**. Ils sont domiciliés à Montalet-le-Bois lors du mariage de leur fils Nicolas Laurent. Ils eurent plusieurs enfants décédés en bas âge.

Dont du mariage entre **Jacques DUBOIS** et **Marie Marguerite Véronique BERTRAND** :

- 1) **Félix François DUBOIS**, meunier lorsqu'il est témoin au décès de son frère, 36 ans en 1848, cité comme témoin au mariage de son frère Nicolas Laurent. Il est domicilié à Rueil.
  - 2) **Nicolas Laurent DUBOIS**, qui suit en II.
- II) **Nicolas Laurent DUBOIS**, meunier dans l'acte de mariage de son fils en 1848. **Laurent DUBOIS** est meunier rue Plâtrière à Meulan en 1836 et 1846 mais il ne figure pas dans le recensement en 1841. Il est meunier à Tessancourt-sur-Aubette au moulin d'Horzeaux en 1846.

**Nicolas Laurent DUBOIS** est né le 29 fructidor an IV (15 septembre 1796) à Montalet-le-Bois, décédé en sa demeure, rue Plâtrière à Meulan le 27 avril 1848, décès déclaré par **Félix François DUBOIS**, né vers 1831, meunier à Rueil, commune de Seraincourt (Val d'Oise), frère du défunt

et **Jacques Ambroise Laurent DUBOIS**, né vers 1821, fils du défunt, les 2 déclarants signent l'acte de décès (FILAE, vue 158/524).

**Nicolas Laurent DUBOIS**, garde-moulin domicilié à Chapet, épouse **Marie Rosalie DAGORY** le 17 décembre 1817 à Saint-Germain-en-Laye (FILAE, vue 92/100).

**Marie Rosalie DAGORY** marchande de vin est domiciliée chez sa mère à Saint-Germain-en-Laye lors de son mariage au 2 rue de la Salle, née le 11 ventôse an VIII aux Mureaux (1er mars 1800). Elle est dite sans profession, demeurant rue Plâtrière à Meulan lors du décès de son mari.

**Marie Rosalie DAGORY** est la fille de feu **Pierre Benoit DAGORY**, vigneron et de **Marie Denise Rosalie BEAUDOUIN**.

« Du 24 octobre 1848, succession directe et entre époux de **Nicolas Laurent DUBOIS**, décédé à Meulan le 27 avril 1848 : A comparu **Marie Denise Rose BEAUDOUIN**, veuve de **Nicolas Laurent DUBOIS**, demeurant à Meulan, agissant tant en son nom propre que comme tutrice légale de **Camille Ambroisine DUBOIS**, sa fille mineure, que comme se portant fort de **Jacques Ambroise Laurent DUBOIS**, son fils majeur.

Laquelle a déclaré que le dit Sr **DUBOIS**, son mari, quand vivait meunier, est décédé audit lieu le 27 avril 1848 et que sa succession à elle échue pour un quart en propriété et pour un quart en usufruit, aux termes d'un acte de donation du 26 janvier dernier reçu **LECOMTE** enregistré le 3 mai, et à ses enfants pour le surplus, consiste dans la moitié des biens ci-après venant tous de la communauté,

1° mobilier, marchandises et créances de commerce détaillés dans un état déposé et évalué à 7024.00 francs dont la moitié pour la succession est de 3512.00 francs dont ¼ en propriété est de 878 francs et ¼ en usufruit est de 439.00 francs soit au total 1017,00 francs.....

....

**IMMEUBLES**

1° Une maison sise à Meulan, louée à **M. VINCENT**, limonadier, par acte du 9 décembre 1840 reçu chez **LAVALLARD** encore courant moyennant le prix annuel de 600,00 francs,

2° Un hectare soixante ares 40 centiares de terres aux Mureaux loué verbalement à divers moyennant 120 francs et 75 centimes, total 720.75 francs, etc..

Certifié sincère, veuve **DUBOIS** » (archives départementales des Yvelines, Meulan, registre des déclarations de mutations par décès : 21 décembre 1847-1er février 1850 (Volume n°78) 9Q2474, 21/12/1847 - 1/2/1850, vue 72/208)

Dont du mariage entre **Nicolas Laurent DUBOIS** et **Marie Rosalie DAGORY** :

- 1) **Jacques Ambroise Laurent DUBOIS**, meunier demeurant à Tessancourt lorsqu'il se marie le 8 février 1848 à Vaux-sur-Seine (Yvelines) avec **Eugénie Célestine LANAVETTE** (archives départementales des Yvelines, [1134374] - Vaux-sur-Seine - État civil, naissances, mariages, décès), 1846 – 1860, vue 74/241). Il est né le 20 janvier 1821 (27 ans le jour de son mariage) à Meulan. Sa naissance est déclarée par **Jacques Ambroise Laurent DUBOIS**, 17 ans, garde moulin, demeurant à Tessancourt, **Michel VASTEL**, 79 ans, propriétaire demeurant à Meulan, rue de Paris, **Jean Etienne DEPRY**, 36 ans, ferblantier, demeurant à Meulan (archives départementales des Yvelines, 4E 1731, 5MI 821 [1134366/1], Meulan-en-Yvelines, naissances, mariages, décès, collection du greffe, 1821 – 1828, vues 6 et 7/552).

**Eugénie Célestine LANAVETTE** est née vers 1829 et est la fille de **Charles Henri LANAVETTE**, cultivateur, 55 ans et de **Marie Justine THURET**, 50 ans, tous deux domiciliés à Vaux.

Les témoins au mariage de **Jacques Ambroise Laurent DUBOIS** et **Eugénie Célestine LANAVETTE** sont **Félix François DUBOIS**, oncle de l'époux, **Hilaire BAUDOIN**, propriétaire, adjoint au maire de la commune des Mureaux, 51 ans, cousin issu de germain de l'époux, domicilié aux Mureaux, **Jean Baptiste LANAVETTE**, cultivateur, 49 ans, oncle paternel de l'épouse, **Louis Henri LANAVETTE**, 25 ans, cultivateur, frère de l'épouse (tous signent).

**Jacques Ambroise Laurent DUBOIS** décède le 6 juillet 1849 à Tessancourt. Décès déclaré par **Félix DUBOIS**, meunier, 38 ans, oncle paternel du défunt et **Louis Henri LANAVETTE**, beau-frère du défunt, 26 ans, demeurant à Vaux (archives départementales des Yvelines, 4E 3144, 5MI 501 [1119191/1], Tessancourt-sur-Aubette, naissances, mariages, décès, collection du greffe, 1825 – 1851, vue 313/330).

- 2) **Ambroisine Camille DUBOIS**, née le 15 mars 1835 à Meulan, mariée le 31 janvier 1855 à Meulan avec **Baptiste Timothé LHOTE**, fils de **Jean Baptiste LHOTE** et de **Marie Madeleine VOISIN**. **Baptiste Timothé LHOTE** est né le 24 janvier 1827 à Bonville (Eure et Loir).



REPRODUCTION INTERDITE



### Généalogie CERTAIN

Le 17 juillet 1790, il n'y a pas de meunier recensé à Tessancourt : seul un garde moulin **André CERTAIN** âgé de 44 ans y est recensé. Il déclare ne pas savoir signer (archives départementales des Yvelines, 2L/Saint-Germain 35-38, Tessancourt-sur-Aubette, vue 5/12).

**André CERTAIN** est garde moulin au moulin d'Orzeaux lorsqu'il se marie en 1788 à Tessancourt.

Cette famille qui a compté plusieurs « *couvreurs en chaumes* » semble originaire d'Auvers-sur-Oise, ne semble pas compter d'autres meuniers, que cela soit à Auvers dans le Val-d'Oise ou dans le département des Yvelines.

Je débute cette généalogie comme suit :

I) **François CERTAIN**, couvreur en chaume, né le 1<sup>er</sup> décembre 1716 à Auvers-sur-Oise, décédé le 15 janvier 1798 à Auvers-sur-Oise à l'âge de 81 ans, marié le 9 juillet 1738 à Auvers-sur-Oise, avec **Geneviève LEROUX**, dont :

1) **André CERTAIN**, qui suit en II.

II) **André CERTAIN**, né à Auvers (Val d'Oise), « garde moulin d'iceluy d'Orzeaux » en 1790, meunier dans l'acte de naissance de son fils Claude en 1795, se marie le 26 janvier 1788 à Tessancourt-sur-Aubette avec **Marie Françoise BOURGEOIS**, fille de **Noel André BOURGEOIS** et de **Reine MAURY** (archives départementales des Yvelines, 137E-DÉPÔT 10, Tessancourt-sur-Aubette, paroisse Saint-Nicolas, collection communale, 1716 – 1792, vue 375/398). **André CERTAIN** âgé de 45 ans (donc né vers 1748) est témoin le 22 janvier an II (22 janvier 1793) à Tessancourt-sur-Aubette au mariage d'**Étienne MEUNIER**, garde moulin domicilié à Gaillon-sur-Montcient avec **Catherine Françoise MALLET**, fille de feu **Pierre MALLET**, compagnon tanneur et d'Antoinette ....., domiciliés à Tessancourt (archives départementales des Yvelines, 4E 3143, 5MI 500 BIS [1119191] Tessancourt-sur-Aubette, naissances, mariages, décès, collection du greffe, 1793 – 1824, vue 10/365).

Dont du mariage entre **André CERTAIN** et **Marie Françoise BOURGEOIS**:

1) **André Denis CERTAIN**, qui suit en II.

2) **Claude CERTAIN**, né le 12 prairial an III (31 mai 1795) à Tessancourt

III) **André Denis CERTAIN**, âgé de 11 ans, fils d'**André CERTAIN**, garde moulin à Tessancourt, décède le 22 nivôse an VII (11 janvier 1799) à Tessancourt en sa maison, décès déclaré par le père de l'enfant et **Robert François RAVANNE**, 40 ans, cultivateur à Tessancourt ainsi que **Étienne CHÉRON**, 54 ans, cultivateur à Tessancourt (archives départementales des Yvelines, vue ).



REPRODUCTION INTERDITE



### Généalogie AUGUSTIN

**Jean Pierre AUGUSTIN**, fut un industriel et non pas un meunier, mais il utilisa, fut propriétaire ou locataire de plusieurs moulins : il acheta le petit moulin de la Chaussée d'Hardricourt, loua le moulin (ancien moulin à tan) du sieur **DERVILLÉ** à Meulan, puis fit l'acquisition du moulin d'Orzeaux à Tessancourt.

Le lecteur se reportera au tome 4 de cette collection consacrée aux moulins du Vexin du nord des Yvelines, ouvrage consacré aux moulins de Meulan-en-Yvelines dans lequel la généalogie **AUGUSTIN** est donnée en détail.

**Jean Pierre AUGUSTIN** eut une progression sociale importante tout au long de sa vie puisque d'employé au moulin de Bachambre (moulin de la jarretelle) à Oinville-sur-Montcient en 1866, il devint contre-maître dans ce même moulin en 1869.

Le moulin de Bachambre continua à produire des objets en acier poli comme le relate le rapport de l'instituteur d'Oinville-sur-Montcient en 1899 « *Il y a une fabrique d'acier poli, nickelé et doré occupant une quinzaine d'ouvriers ; elle est établie sur l'une des trois chutes d'eau qu'elle a transformée en force motrice* » (archives départementales des Yvelines, 1T mono 12/2 Tessancourt-sur-Aubette, monographie communale de l'instituteur, 1899) voilà ce que consigne l'instituteur dans sa monographie de 1899, mais c'est une autre histoire !

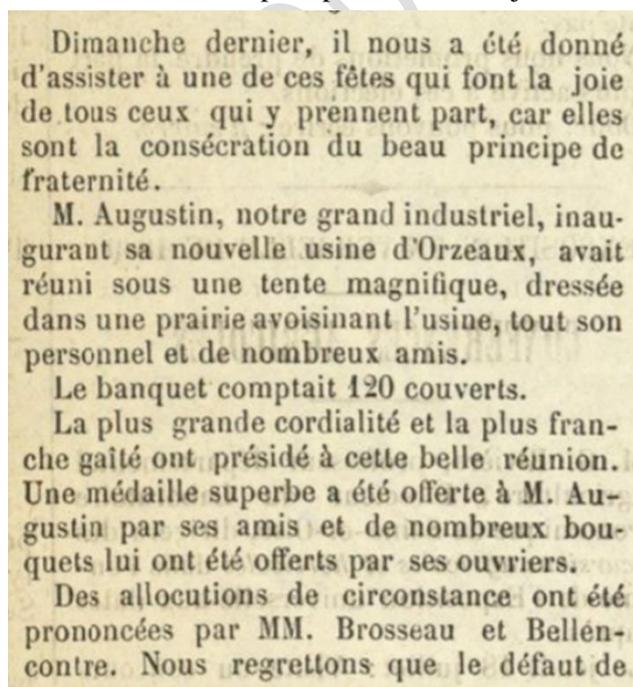
En 1870, **Jean Pierre AUGUSTIN**, loue le moulin **DERVILLÉ** à Meulan, puis, en 1878, il fait l'acquisition du « petit » moulin de la Chaussée d'Hardricourt pour développer son activité de polissage.

En 1883, il crée une société avec **Jean Théophile CORNU**, société dont le but est la création, la vente d'objets d'acier et de bijouterie polis.

La construction de la ligne de chemin de fer entre Argenteuil et Mantes sera à l'origine de la destruction du moulin **DERVILLÉ** que **Jean AUGUSTIN** louait en parallèle après l'acquisition du moulin de la Chaussée à Hardricourt.

Il fallut trouver un autre endroit, une autre usine pour continuer et développer l'activité de polissage : le 31 décembre 1888, **Jean AUGUSTIN** achète à **Gabriel Jean de VION de GAILLON**, marquis de **GAILLON**, le moulin d'Horzeaux.

Ce moulin fut utilisé pour produire des objets en acier poli jusque dans les années 1920, puisque c'est **Paul Jean AUGUSTIN** qui fit tourner l'usine, succédant ainsi à son père.



L'éclair, 7 juillet 1889.

Ancienne Maison J. AUGUSTIN

# AUGUSTIN Frères

SUCCESEURS

ARTICLES DE PARIS

ACIER POLI

**DEBOURRE-PIPES ET MULTUM**  
*Coupe-Cigares, etc.*

POLISSAGE AU TONNEAU

CLÉS DE MONTRES

CHAINES GILET, CISEAUX

LAISSES-A-CHIENS

Anneaux de Clés en tous genres

Anneaux brisés en acier poli et cuivre

USINE HYDRAULIQUE

à Orzeaux

**MEULAN** (Seine-et-Oise)

ENTREPREND LA FABRICATION A FAÇON  
DE L'ARTICLE DE PARIS

Adresse Télégraphique: Augustin-Meulan



### Généalogie BELHOMME

Cette famille qui donna de nombreux meuniers semble trouver son origine à Fontenay-Saint-Père dans le département des Yvelines, mais on les trouve également à Chapet, Jambville et Vicq.

Vicq est une commune dans le département des Yvelines dans laquelle passe la rivière « le Lieutel ».

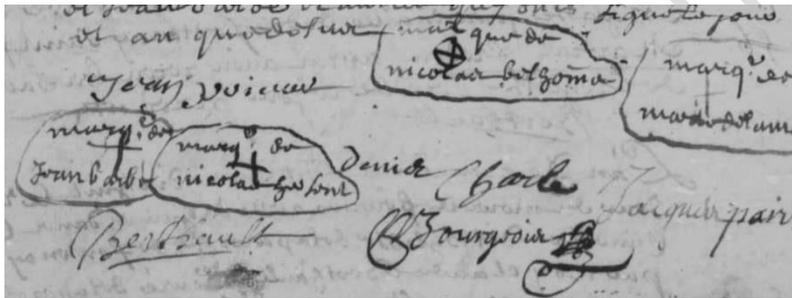
**Pierre Sulpice BELHOMME** est recensé à Tessancourt au moulin d'Horzeaux comme meunier en 1861 et 1872 et comme garde moulin en 1866, mais ils furent probablement meuniers à Chapet (au moulin de Sautour ?).

La généalogie **BELHOMME** s'établit comme suit :

I) **Thomas BELHOMME**, né vers 1665, décédé avant 1718, marié avec **Magdeleine BOURGUIGNON**, décédée avant 1718, dont :

1) **Nicolas BELHOMME**, qui suit en II.

II) **Nicolas BELHOMME**, né vers 1690, marié le 28 février 1718 (archives départementales des Yvelines, 71E-DÉPÔT 16, 1MI-EC 129, Fontenay-Saint-Père, paroisse Saint-Denis, baptêmes, mariages, sépultures, collection communale, 1712 – 1726, vue 69/155) avec **Marie LAMOTTE**.



Signatures au bas de l'acte de mariage de **Nicolas BELHOMME** avec **Marie LAMOTTE**.

Dont du mariage entre **Nicolas BELHOMME** et **Marie LAMOTTE** :

1) **Noël BLHOMME**, qui suit en III.

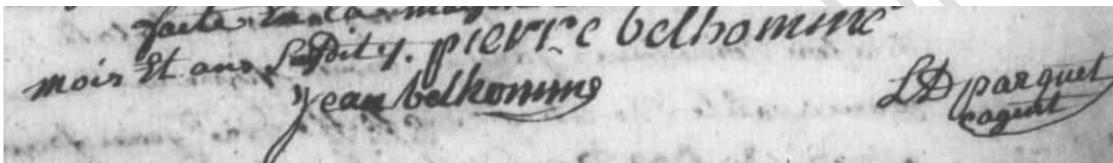
III) **Noël BELHOMME**, journalier, né le 15 juillet 1724 à Fontenay-Saint-Père (archives départementales des Yvelines, 71E-DÉPÔT 16, 1MI-EC 129, Fontenay-Saint-Père, paroisse Saint-Denis, baptêmes, mariages, sépultures, collection communale, 1712 – 1726, vue 141/155). Demeurant depuis plusieurs années à Gaillon.

**Noël BELHOMME** se marie le 30 juin 1749 à Gaillon-sur-Montcient avec **Jeanne HERMIER** de la paroisse de Seraincourt, mais demeurant depuis plusieurs années dans la paroisse de Gaillon (archives départementales des Yvelines, 4E 954, 5MI 495 BIS [1120199/2], Gaillon-sur-Montcient paroisse Notre-Dame, baptêmes, mariages, sépultures, collection du greffe, 1731 – 1792, vue 69/275).

Dont du mariage entre **Noël BELHOMME** et **Jeanne HERMIER** :

1) **Louis BELHOMME**, baptisé le 4 mai 1750 à Gaillon-sur-Montcient (archives départementales des Yvelines, 4E 954, 5MI 495 BIS [1120199/2], Gaillon-sur-Montcient paroisse Notre-Dame, baptêmes, mariages, sépultures, collection du greffe, 1731 – 1792, vue 72/275).

- 2) **Denis BELHOMME**, baptisé le 8 mars 1752 à Gaillon-sur-Montcient, parrain **Denis LASSERAY**, fils de **Denis LASSERAY** et marraine **Marie LAINÉ**, fille de Louis **LAINÉ** (archives départementales des Yvelines, 4E 954, 5MI 495 BIS [1120199/2], Gaillon-sur-Montcient paroisse Notre-Dame, baptêmes, mariages, sépultures, collection du greffe, 1731 – 1792, vue 77/275).
- 3) **Jean BELHOMME**, meunier lorsqu'il est témoin au mariage de son frère Pierre Sulpice en 1795 à Chapet, baptisé le 13 décembre 1753 à Gaillon-sur-Montcient (archives départementales des Yvelines, 4E 954, 5MI 495 BIS [1120199/2], Gaillon-sur-Montcient paroisse Notre-Dame, baptêmes, mariages, sépultures, collection du greffe, 1731 – 1792, vue 83/275). Témoin au mariage de son frère Pierre Sulpice en 1789 à Bouafle.
- 4) **Pierre Sulpice BELHOMME**, qui suit en IV.



Signatures de **Pierre Sulpice BELHOMME**, meunier et de son frère **Jean BELHOMME**, meunier, au bas de l'acte de naissance de **Pierre Sulpice BELHOMME**, fils (ci-dessous en V), en 1795 à Chapet.

- IV) **Pierre Sulpice BELHOMME**, garde moulin lors de son premier mariage en 1781, meunier lors de la naissance de son fils Pierre Sulpice en 1795.

**Pierre Sulpice BELHOMME** est né le 15 décembre 1755 à Seraincourt (archives départementales du Val d'Oise, BMS, 3 E 161 5 - 1752-1763, vue 43/127). Les parents de Pierre Sulpice sont dit de la paroisse de Seraincourt. Ils ont donc déménagé entre 1753 et 1755.

**Pierre Sulpice BELHOMME** décède âgé de 64 ans, originaire de Seraincourt, le 23 juillet 1819 à Gargenville (archives départementales des Yvelines, 4E 1025, 5MI 297 BIS [1112812/1], Gargenville, naissances, mariages, décès, collection du greffe, 1819 – 1829, vue 16/318).

**Pierre Sulpice BELHOMME** se marie le 10 juillet 1781 à Brueil-en-Vexin avec **Marie Catherine MARTIN** (archives départementales des Yvelines, 1MI-EC 92, Brueil-en-Vexin paroisse Saint-Denis, baptêmes, mariages, sépultures, collection communale, 1781 – 1792, vue 5/81).

**Pierre Sulpice BELHOMME** se marie en secondes noces le 26 mai 1789 à Bouafle, avec **Marie Rose PLACET** (archives départementales des Yvelines, 5MI 1862 [2086342/2], Bouafle, paroisse Saint-Martin, baptêmes, mariages, sépultures, collection communale, 1781 - 1794, vue 122/242).

Dont du mariage entre **Pierre Sulpice BELHOMME** et **Marie Rose PLACET** :

- 1) **Pierre Sulpice BELHOMME**, qui suit en V.

- 2) **Marie Rose BELHOMME**, cultivatrice, née le 19 décembre 1797 à Chapet, décédée le 7 janvier 1856 à Jambville, à l'âge de 58 ans, mariée le 4 avril 1815 à Jambville avec **Philippe Adolphe BOURIENNE**, dont postérité.

V) **Pierre Sulpice BELHOMME**, meunier, né le 5 décembre 1795 (14 frimaire an IV) à Chapet, (archives départementales des Yvelines, 4E 529, 5MI 484 [1118361/1], Chapet naissances, mariages, décès, collection du greffe, 1793 – 1814, vue 52/327).

Il est recensé comme meunier au moulin d'Orzeaux en 1836 et qualifié de propriétaire du moulin d'Orzeaux en 1838 dans le document de la série 7S), ce qui est une erreur puisque ce moulin appartenait à cette période à M. **Gabriel Augustin de VION de GAILLON**.

**Pierre Sulpice BELHOMME**, meunier âgé de 75 ans, né à Chapet, décède le 19 mai 1871 à Vicq (Yvelines) en sa demeure à Bardelle<sup>(1)</sup>, commune de Vicq (archives départementales des Yvelines, Vicq, NMD, 1861 - 1874, 4E 4171, vue 84/108). Son acte de décès précise qu'il est fils de **Pierre BELHOMME** et de **Marie Rose PLASÉ**, tous deux décédés, et qu'il est marié avec **Marie Vieuville VASSAL**. Décès déclaré par **Julien BELHOMME**, meunier, 38 ans, fils du défunt et **François Martial TISSIER**, cultivateur âgé de 26 ans, voisin et ami du défunt, tous deux domiciliés audit Bardelle.

**Pierre Sulpice BELHOMME** se marie le 27 août 1817 à Jambville (Yvelines) avec **Marie Rieuvine VASSAL**, en présence de **Philippe Adolphe BOURIENNE**, cultivateur, 22 ans, beau-frère du futur demeurant à Jambville, **Antoine VASSAL**, 32 ans, meunier, demeurant à Oinville, frère de l'épouse. En 1836, **Pierre Sulpice BELHOMME**, 40 ans est recensé comme meunier à Tessancourt avec son épouse **Marie VASSAL**, 40 ans et leurs quatre enfants **Pierre Joseph BELHOMME**, 18 ans, **Charles Alexandre BELHOMME**, 15 ans, **Constantin Frédéric BELHOMME**, 10 ans et **Ferdinand Juillet BELHOMME**, 3 ans (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1836, vue 3/18).

Dont du mariage entre **Pierre Sulpice BELHOMME** et **Marie Rieuvine VASSAL** :

- 1) **Pierre Joseph BELHOMME**, papetier, né le 16 septembre 1818 à Jambville, décédé le 16 décembre 1897 à Aulnay-sur-Mauldre, marié avec **Constance Rosalie VISBECQ**, dont **Joseph BELHOMME**, né le 28 décembre 1846 à Plaisir (Yvelines).
- 2) **Charles Alexandre BELHOMME**, qui suit en VI/1.
- 3) **Constantin Frédéric BELHOMME**, meunier, né le 16 septembre 1818 -à Jambville, décédé le 16 décembre 1897 à Aulnay-sur-Mauldre, marié avec **Zoé Joséphine BAZIN**, dont **Léon Louis Frédéric BELHOMME**, ouvrier d'usine, né vers 1853, **Eugène Alexis BELHOMME**, charretier, épiciier, né en 1865 à Sailly (Yvelines), **Ernestine Eugénie BELHOMME**, née en 1866 à Sailly (Yvelines).

<sup>(1)</sup> La commune de Vicq est traversée dans sa longueur par le cours d'eau, le Lieutel où il y avait trois moulins installés près de ce cours d'eau. Le premier à la Bardelle où il reste aujourd'hui le vestige d'une petite maison et le bief qui passe sous la route. Le deuxième à l'entrée de Vicq, appelé aussi « moulin de Bichereil » dont le bief commençait à la Bardelle et se terminait par le trop plein qui se jetait dans la fontaine « à Gatineau ». Une partie du bief a disparue avec la construction du bassin de retenue. La bâtisse qui se trouve en face de la fontaine est le reste du moulin. Lors des travaux d'enfouissement des réseaux, il a été découvert un « dalot » qui traversait la route pour écouler l'eau sortant du moulin vers la sortie de la fontaine. Le troisième à la sortie de Vicq au lieu-dit « le moulin du muid » dont les constructions sont encore présentes (source site de la mairie de Vicq, document consacré au patrimoine).

4) **Julien Ferdinand BELHOMME**, qui suit en VI/2.

VI/1) **Charles Alexandre BELHOMME**, meunier en 1843, meunier au moulin d'Horzeaux en 1872 et 1876, de la Mareche à Tessancourt lors de la naissance de son fils Charles Alexandre en 1844, garde moulin en 1871, 55 ans en 1871,  
**Charles Alexandre BELHOMME** est né le 28 mai 1821 à Jambville (Yvelines).

**Charles Alexandre BELHOMME** meunier, demeurant chez ses père et mère lors de son mariage en 1843, se marie avec **Caroline GEORGES**, le 28 septembre 1843 au Pecq (Yvelines). Elle est âgée de 16 ans, lui de 22 ans. Mariage célébré en présence de **François LACROIX**, 40 ans, marchand de farine demeurant à Saint-Germain-en-Laye, **Jean Baptiste CLÉMENT**, 41 ans, meunier domicilié au Pecq, **François DAGORI** (signe **DAGORY**), 32 ans, cultivateur demeurant aux Mureaux (archives départementales des Yvelines, 4E 2100, 5MI 915 [1135464/2], Le Pecq, naissances, mariages, décès, collection du greffe, 1842 – 1851, vue 94/472).

**Charles Alexandre BELHOMME** et **Caroline GEORGES**, âgée de 45 ans en 1871, son épouse sont tous deux domiciliés à Tessancourt en 1871.

En 1861, demeurant au Carrefour place de la mairie à Tessancourt, **Alexandre BELHOMME**, 40 ans est recensé comme garde moulin avec son épouse **Caroline GEORGES**, 34 ans et leurs enfants **André BELHOMME**, maçon, 18 ans, leur fils **Camille BELHOMME**, maçon, 15 ans, **Jules BELHOMME**, 10 ans, **Eugène BELHOMME**, 8 ans, **Victorine BELHOMME**, 2 ans (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1861, vue 4/19).

En 1866, au village de Tessancourt, place de la mairie, **Alexandre BELHOMME**, 45 ans est recensé comme garde moulin avec son épouse **Caroline GEORGES**, 40 ans et leurs enfants **Charles BELHOMME**, maçon, 22 ans, **Jules BELHOMME**, 15 ans, maçon, **Eugène BELHOMME**, 12 ans, relieur, **Victorine BELHOMME**, 7 ans, **Louis ANDRÉ**, 1 an et demi, enfant en nourrice, **Alfred BORDIER**, 8 mois, enfant en nourrice, **Catherine DUCHENE**, rentière, mère de la femme **BELHOMME**, 70 ans (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1866, vue 4/23).

En 1872, au moulin d'Horzeaux, **Alexandre BELHOMME**, 50 ans est recensé comme meunier avec son épouse **Caroline GEORGES**, 45 ans et leurs enfants **Jules BELHOMME**, 20 ans, **Eugène BELHOMME**, 18 ans, **Victorine BELHOMME**, 13 ans, **Delphine BELHOMME**, 5 ans, **Catherine DUCHENE**, rentière, mère de la femme **BELHOMME**, 76 ans (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1872, vue 11/30).

Il décède en son domicile à Tessancourt le 19 janvier 1885 sur la déclaration de **Jules BELHOMME**, 28 ans, domicilié à Tessancourt, **Eugène BELHOMME**, 26 ans domicilié à Meulan, tous deux fils du défunt (archives départementales des Yvelines, [2084456] - Tessancourt-sur-Aubette, état civil, naissances, mariages, décès, 1873 – 1892, vue 84/250).

Dont du mariage entre **Charles Alexandre BELHOMME** et **Caroline GEORGES** :

- 1) **André BELHOMME**, né vers 1843,
- 2) **Camille BELHOMME**, né vers 1846,
- 3) **Jules BELHOMME**, né vers 1851. **Jules BELHOMME** est recensé en 1881 au hameau de la Mareche à Tessancourt comme chartier, 30 ans avec **Alphonsine RÉAUX**, sa femme, 29 ans, **Auguste BELHOMME**, 7 ans, leur fils, **Georges**

**BELHOMME**, 4 ans, leur fils, **François ROGER**, carrier, 31 ans, en pension, **Alfred LESUEUR**, 40 ans, carrier, en pension (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1881, vue 9/18). Il déclare le décès de son père en 1885 à Tessancourt.

- 4) **Eugène BELHOMME**, né vers 1853. Il est recensé comme meunier en 1876 au moulin d'Horzeaux à Tessancourt. Il déclare le décès de son père en 1885 à Tessancourt.

- 5) **Charles Alexandre BELHOMME**, maçon lors de son mariage en 1871, soldat au 9<sup>ème</sup> régiment d'artillerie et inscrit dans la réserve sous le numéro 438, né le 2 novembre 1844 au Pecq (archives départementales des Yvelines, 4E 2100, 5MI 915 [1135464/2], Le Pecq, naissances, mariages, décès, collection du greffe, 1842 – 1851, vue 144/472).

**Charles Alexandre BELHOMME** se marie avec **Elise Maria PETITPAS**, couturière, (née à Tessancourt le 30 juin 1849), domiciliée chez ses parents à Tessancourt en 1871, fille de **Thomas Frédéric PETITPAS**, maçon, 60 ans en 1871 et de **Marie Geneviève Elise MOREAU**, sans profession, 56 ans en 1871, tous deux domiciliés à Tessancourt. Les témoins sont **Pierre Eugène FROMENTIN**, ébéniste demeurant à Versailles, 52 ans, ami du marié, **François Jérôme CAUCHOIS**, marchand de veaux, 50 ans domicilié à Condécourt, ami du marié, **Zéphir Frédéric PETITPAS**, maçon, 30 ans, frère de la mariée, domicilié à Tessancourt, **Ernest PETITPAS**, maçon, 27 ans, frère de la mariée, domicilié à Vaux (archives départementales des Yvelines, [1119191] - Tessancourt-sur-Aubette (Yvelines, France) - État civil (Naissances, Mariages, Décès) | 1852 – 1872, vue 264/276).

- 6) **Victorine Caroline BELHOMME**, née le 16 avril 1859 à Tessancourt « *filie d'Alexandre BELHOMME, 38 ans, garde moulin et de Caroline GEORGES, 33 ans, sans profession, tous deux demeurant ensemble à Tessancourt* » sur la déclaration de **Louis FOULON**, maréchal, 57, ans et **Paul Laurent DUVAL**, instituteur, 29 ans, tous deux demeurant à Tessancourt (archives départementales des Yvelines, . [1119191] - Tessancourt-sur-Aubette, état civil, naissances, mariages, décès, 1852 – 1872, vue 98/276).

**Victorine Caroline BELHOMME** épousera **Henri Dominique LEMARIÉ**, meunier, le 31 janvier 1880 à Tessancourt-sur-Aubette. **Henri Dominique LEMARIÉ** âgé de 20 ans est qualifié de meunier demeurant à Meulan, porte de Mantes lorsqu'il déclare la naissance de son fils **Albert Delphin LEMARIÉ** le 27 août 1880 à Meulan (archives départementales des Yvelines, [2082755] - Meulan-en-Yvelines, état civil, naissances, mariages, décès, 1877 – 1880, vue 186/243). **Albert Delphin LEMARIÉ** est meunier à Montchauvet (Yvelines) en 1905 à Mézy (archives départementales des Yvelines, [4E 6822], Mézy-sur-Seine, état civil naissances, mariages, décès, 1903 – 1912, vue 47/182).

- VI/2) **Julien Ferdinand BELHOMME**, meunier lorsqu'il déclare le décès de son père **Pierre Sulpice BELHOMME** à Vicq en 1871.

**Julien BELHOMME** est né le 29 mai 1833 à Tessancourt-sur-Aubette, décédé avant 1904 à Épône (Yvelines).

Il se marie le 25 mai 1861 à Gargenville avec **Marie Amélie Victorine DROCOURT**

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

Veuf, il se marie en secondes noces le 14 avril 1877 à Vicq (Yvelines) avec **Félicie Sidonie FONTAINE**.

Du mariage entre **Julien Ferdinand BELHOMME** et **Marie Amélie Victorine DROCOURT** :

- 1) **Napoléon Lucien Charles BELHOMME**, meunier, jardinier à Bardelles commune de Vicq, né le 16 septembre 1862 à Guerville (Yvelines), marié le 15 septembre 1888 à Vicq, (Yvelines) avec **Adélaïde JEGU**, dont une fille **Suzanne Charlotte Emilienne BELHOMME**, née le 21 février 1890 à Vicq.

Du mariage entre **Julien Ferdinand BELHOMME** et **Félicie Sidonie FONTAINE** :

- 2) **Julien Eugène BELHOMME**, papetier, journalier domicilié à Maule, Rue Saint Vincent (1906) Rue du Paris (1911), né le 27 novembre 1877 à Vicq, marié le 12 novembre 1904 à Maule avec **Xaverine Aimée MAGNIEN**.
- 3) **Julienne Amélie BELHOMME**, née le 24 février 1879 - NMD 41/188 - Vicq, décédée le 6 janvier 1880 - NMD 51/188 - Vicq,
- 4) **Amédée Alfred BELHOMME**, né le 8 septembre 1881 - NMD 64/188 - Vicq, décédé le 20 septembre 1881 - NMD 64/188 - Vicq, à l'âge de 12 jours.





### Généalogie VISBECQ

On compte de nombreux meuniers portant ce patronyme **VISBECQ** à Oinville-sur-Montcient, mais la généalogie de cette famille ne sera pas faite ici, tant les alliances sont complexes. Une telle recherche nous éloignerait trop de l'objet de cette étude. D'autant que sur plusieurs générations on trouve de nombreux **Séverin VISBECQ**, la paroisse d'Oinville étant sous le vocable de Saint Séverin.

**Alexandre Séverin VISBECQ**, sera meunier au moulin d'Horzeaux entre 1851 et 1861.

**Alexandre Séverin VISBECQ** que l'on trouve dès 1841 comme garde moulin au moulin d'Horzeaux chez **Hilaire André ALBECQ** qui est recensé à Tessancourt comme meunier avec son épouse **Marie Julie LAINÉ** (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1841, vue 12/16).

Écart moulin d'Orzeaux :

En 1851, écart du moulin d'Horzeaux : **Alexandre SÉVERIN** (en fait **Alexandre Séverin VISBECQ**), 33 ans, est recensé comme meunier avec son épouse **Louise Marie VISBECQ**, 28 ans, leur fille **Marie Delphine SÉVERIN**, 5 ans et **Francis THOMAIN**, 26 ans, garde moulin (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1851, vue 8/14).

En 1856 **Alexandre VISBECQ**, 38 ans est recensé comme meunier avec son épouse **Louise Marie SÉVERIN**, 33 ans et **Marie Delphine VISBECQ**, 1 an, leur fille et **Jules LANGLOIS**, 50 ans, garde moulin (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1856, vue 12/16).

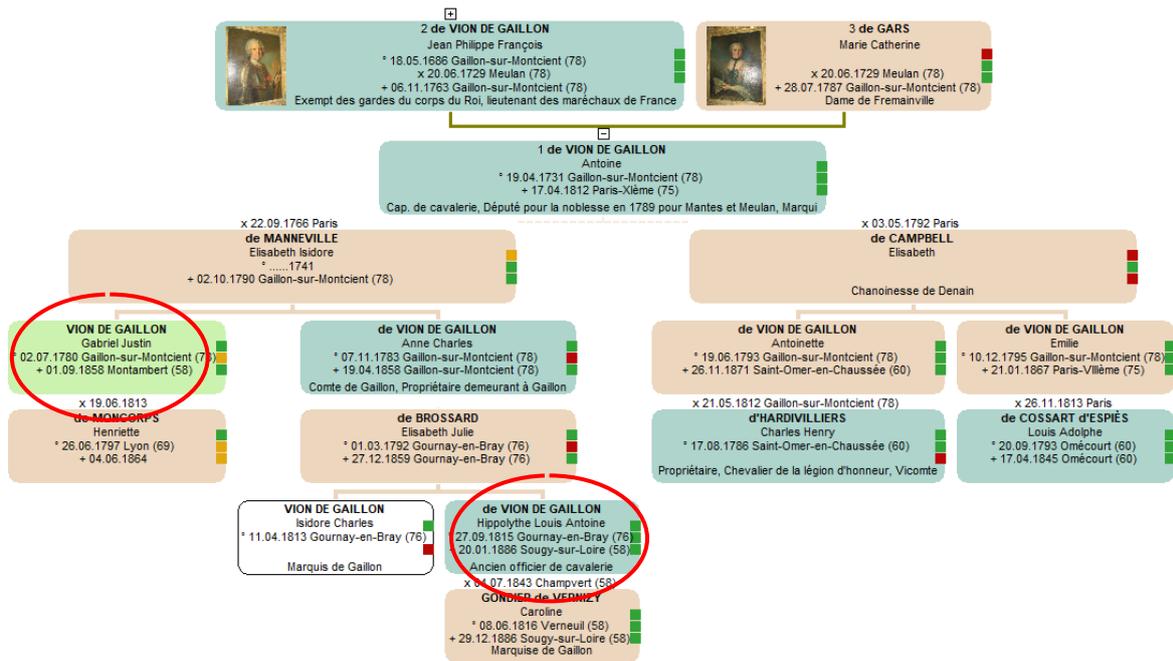
Ce moulin appartenait au préalable à **Antoine de VION de GAILLON**, marquis de Gaillon, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre de Saint Louis, décès à Paris, rue Haute-feuille, n°20, le 17 avril 1812.

**Isidore Charles de GAILLON**, marquis de Gaillon et **Hippolyte Louis Antoine de VION de GAILLON**, comte de Gaillon sont propriétaires du moulin d'Horzeaux comme l'ayant recueilli de la succession de **Gabriel Justin de VION de GAILLON**, marquis de Gaillon, leur oncle en son vivant propriétaire demeurant au château du Pont, commune de Montambert (Nièvre), décédé sans héritier.

Le 6 octobre 1859 **Isidore Charles de GAILLON**, marquis de Gaillon, propriétaire en indivision par moitié du moulin d'Horzeaux avec son frère **Hippolyte Louis Antoine de VION de GAILLON**, comte de Gaillon, vend par licitation audit **Hippolyte Louis Antoine de VION de GAILLON** sa moitié du moulin d'Horzeaux et de ses dépendances, le tout exploité par le Sr **VISBECQ** et sa femme envers d'un acte reçu par maître **LECOMTE** le 17 février 1853 au prix que le mandataire jugera convenable (le prix fixé en fin d'acte est de 12 500 francs)

Le 13 octobre 1860, le comte **Hippolyte Louis Antoine de VION de GAILLON**, propriétaire demeurant à Marcoux, commune de Champvert, arrondissement de Décize (Nièvre) proroge le bail que le 17 février 1853, M. le marquis **Gabriel Justin de VION de GAILLON**, son oncle, propriétaire au château du Pont, commune de Montambert (Nièvre) où il est décédé le 1<sup>er</sup> septembre 1858 a fait à **Séverin Alexandre VISBECQ**, meunier et **Marie Alexandrine VISBECQ**, son épouse, demeurant ensemble au moulin d'Horzeaux, le moulin d'Horzeaux « *faisant de blé farine alimenté par la rivière d'Aubette* » ... (archives départementales des Yvelines, minute du notaire **Jean Jacques LECOMTE**, Meulan 1844 – 1860, 3 E 26 162).

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette



175

En 1861 écart du moulin d'Horzeaux :

**Séverin VISBECQ**, 44 ans est recensé comme meunier avec son épouse **Alexandrine VISBECQ**, 39 ans et **Marie VISBECQ**, 15 ans, **Félix DUBRAY**, 25 ans, garde moulin, (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1861, vue 11/19).

Parmi les **VISBECQ** que l'on trouve comme meuniers ou garde moulin, je peux citer :

**Pierre VISBECQ**, garçon meunier lors de son mariage, cultivateur, né le 26 février 1766 à Oinville-sur-Montcient, fils de **François VISBECQ** marchand fruitier et de **Marie Anne MOTTE**, se marie le 10 février 1795 (22 pluviôse an III) à Bois-Jérôme-Saint-Ouen (Eure) avec **Marie Catherine Clotilde DELAISEMENT** (archives départementales de l'Eure, NM (1793-1820), 8 Mi 559 1793-1820, Bois-Jérôme (ancienne commune) (Eure, France) ; Bois-Jérôme-Saint-Ouen (Eure), vue 207/316).

\*\*\*\*\*

I) **Philippe Séverin VISBECQ**, « *fils de Séverin VISBECQ, vigneron et de Marguerite DUVIVIER* », meunier et adjoint au maire d'Oinville, né le 6 janvier 1791 à Oinville, marié le 17 juin 1811 à Oinville-sur-Montcient, avec **Marie Antoinette Apolline MORDRET** dont :

- 1) **Jules Victor VISBECQ** meunier, né le 8 août 1817 à Oinville-sur-Montcient, décédé le 15 octobre 1855 à Oinville-sur-Montcient, à l'âge de 38 ans, marié le 15 février 1847 à Jambville avec **Augustine Virginie BOURIENNE** dont postérité.
- 2) **Marie Louise Alexandrine VISBECQ**, mariée avec **Alexandre Séverin VISBECQ**, meunier au moulin d'Horzeaux, qui suit ci-dessous.

\*\*\*\*\*

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

La descendance de **Séverin VISBECQ**, meunier du moulin d'Horzeaux, s'établit comme suit :

I) **Denis VISBECQ**, cultivateur, marié avec **Marie Anne VISBECQ**, tous deux demeurant à Oinville lors du mariage de leur fils **Louis Sulpice VISBECQ**. Dont :

1) **Louis Sulpice VISBECQ**, qui suit en II.

II) **Louis Sulpice VISBECQ**, chartier (charretier) en 1813, cultivateur en 1818, né le 21 janvier 1790 à Oinville, marié le 18 mars 1813 à Oinville avec **Marie DUVIVIER** (archives départementales des Yvelines, 4E 1999, 5MI 336 BIS [1112991/2], Oinville-sur-Montcient, naissances, mariages, décès collection du greffe, 1804 – 1830, vue 112/355), puis veuf, marié en secondes noces le 8 mai 1821 à Oinville avec **Marie Anne Mélanie VISBECQ** (archives départementales des Yvelines, 4E 1999, 5MI 336 BIS [1112991/2], Oinville-sur-Montcient, naissances, mariages, décès collection du greffe, 1804 – 1830, vues 234 et 235/355)

Dont du mariage entre **Louis Sulpice VISBECQ** et **Marie DUVIVIER**:

1) **Alexandre Séverin VISBECQ**, qui suit en III.

III) **Alexandre Séverin VISBECQ**, cultivateur lors de son mariage en 1841, meunier au moulin d'Horzeaux au moins de 1851 à 1861, né le 10 mai 1817 à Oinville-sur-Montcient,

**Alexandre Séverin VISBECQ** se marie le 27 juillet 1841 à Oinville avec **Marie Louise Alexandrine VISBECQ**, fille de **Philippe Séverin VISBECQ**, 49 ans, meunier et maire adjoint de la commune d'Oinville et de **Marie Antoinette MORDRET**, 48 ans, tous deux demeurant à Oinville. Les témoins à ce mariage sont Jean **François VISBECQ**, 45 ans, oncle maternel de l'époux, **Alexandre Séverin (VISBECQ ?)**, 33 ans, cousin germain de l'époux, **Jules VISBECQ**, 34 ans, oncle paternel de l'épouse, **Jacques VISBECQ**, 68 ans, grand oncle paternel de l'épouse, tous cultivateurs et demeurant à Oinville (archives départementales des Yvelines, 4E 2000, 5MI 337 BIS [1112992/1], Oinville-sur-Montcient, naissances, mariages, décès, collection du greffe, 1831 – 1851, vue 171 et 172/323).

Signatures au bas de l'acte de mariage entre **Alexandre Séverin VISBECQ** meunier au moulin d'Horzeaux et **Marie Louise Alexandrine VISBECQ**.

**Marie Louise Alexandrine VISBECQ** est née le 28 janvier 1822 à Oinville et décédée le 27 mai 1883 à Oinville à l'âge de 61 ans dont :

1) **Marie Alexandrine (Marie Delphine** dans le recensement de 1851) **VISBECQ** née le 28 septembre 1845 à Oinville, décédée le 18 mars 1916 à Oinville, mariée le 11 juillet 1865 à Oinville avec **Louis FOULON**.

REPRODUCTION INTERDITE



### Généalogie ALBECQ

Cette famille de meuniers a déjà été étudiée dans le tome consacré aux moulins de Meulan-en-Yvelines, tome auquel le lecteur se reportera.

Ce sont au moins 3 générations qui se suivent comme meuniers au moulin de la Maraiche à Tessancourt-sur-Aubette, depuis **Jean Marie André ALBECQ**, puis son fils **André Hilaire ALBECQ** et son petit-fils **André Félix ALBECQ**, entre 1836 et 1872.

Avec la généalogie **ALBECQ**, nous des meuniers qui exercèrent à Condécourt, probablement au moulin de Vilette à Condécourt, sur l'Aubette, à Tessancourt-sur-Aubette au moulin de la Maraiche, puis au moulin du Croissant rue basse à Meulan, place du Croissant à Meulan (parcelle 426 du cadastre Napoléonien).

**Joseph François CARPENTIER**, propriétaire à Meulan signe un bail de location pour un moulin à Tessancourt à **André ALBECQ** le 5 avril 1845 pour 6 ou 9 ans pour la somme de 2000,00 francs annuels (bail verbal du 19 mai 1845). Il s'agit probablement d'**André Hilaire ALBECQ** (archives départementales des Yvelines, enregistrement, tables des baux, 1839-1865, 9Q 2450, vue 24/149).

**André Désiré ALBECQ** fut locataire du moulin du Croissant rue basse en 1898 où il est domicilié alors qu'il achète aux enfants **CARPENTIER** le « Grand moulin » du Croissant. Il décèdera à l'âge de 35 ans, un an après cet achat, non sans avoir investi la somme de 14 000,00 francs pour la rénovation du moulin. Il laisse à sa veuve de nombreuses dettes.



REPRODUCTION INTERDITE



### Généalogie HOGET (AUGER)

Écrit **AUGER** ou **HOGET**, quelquefois **OGER** ou **HOGER**, cette famille a compté dès le début du XVII<sup>ème</sup> siècle un meunier à Tessancourt mais également à Sagy. Cette très importante famille par le nombre de ses représentants a fait l'objet de nombreux travaux de recherches généalogiques. Je n'en cite que quelques-uns à Tessancourt-sur-Aubette.

**Nicolas AUGER** est cité meunier à Crespières en 1775, lors de son mariage avec **Élisabeth Avoie COCHIN**, **David AUGER** est également meunier à Oinville en 1789, lors de son mariage avec **Marguerite VILLOT**, **Josse AUGER** est meunier et propriétaire du petit moulin de Brueil-en-Vexin au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Les archives départementales des Yvelines possèdent en série 7 S 175, un dossier sur le moulin de M. **AUGER** (Wy-dit-Joli-Village) et moulin de Guiry (Guiry-en-Vexin) contenant un rapport avec plan annexé. an VIII-an XI.

Je débute cette généalogie par :

- I) **Antoine AUGER**, né vers 1540, décédé vers 1587. Il se marie avec **Jeanne ARTHUS**. **Jeanne ARTHUS** est née vers 1545 à Tessancourt, décédée le 15 mai 1610 à Tessancourt-sur-Aubette.

Testament de « *Jeanne Arthus veufve de deffunct Anthoine Hoget* » le 24 juin 1604. Charles et Jeanne ne sont pas nommés dans ce testament, mais il y a de fortes probabilités de filiation : Charles, plusieurs fois parrain, est toujours présenté comme « *Charles fils de deffunct Anthoine Hoget* ». **Jehan HOGET**, son fils, signe le second testament de **Jeanne ARTHUS** daté du 05/05/1610 : sa signature « Jeh Auget » est bien celle du meunier de Sagy (voir le contrat de mariage entre **Charles HOGET** et **Raulline RICHARD** en 1619).

Dont du mariage entre **Antoine AUGER** et **Jeanne ARTHUS** :

- 1) **Jeanne AUGER**, baptisée le 9 février 1573 à Tessancourt-sur-Aubette.
- 2) **Françoysse HOGET**, baptisée le 14 août 1575 - Tessancourt-sur-Aubette. Elle épousa **Pierre CAUCHOIS**.
- 3) **Guyonne AUGER**, mariée en 1597 à **Jehan dit « la Rosière » ALAGILLE**, né vers 1580 à Gaillon-sur-Montcient. Elle décède le 7 mars 1601 à Gaillon-sur-Montcient.
- 4) **Martin HOGET**, décédé en 1629.
- 5) **Claude HOGET**, décédé le 4 mai 1604 à Tessancourt-sur-Aubette. Il aurait épousé **Marie CAUCHOIS**.
- 6) **Jehanne HOGET**.
- 7) **Louise HOGET**.
- 8) **Jehan HOGET**, « meunier demeurant au moulin de Sagy » dans le contrat que signe son fils Charles avec **Raulline RICHARD**.

**Jean HOGET** décède après 1619 à Sagy, et se marie avec **Perette PARQUIN** dont ils eurent **Charles HOGER** qui épousa **Raulline RICHARD** avec contrat de mariage du 28 novembre 1619 à Meulan, (archives départementales des Yvelines, 3 E 27/405,

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

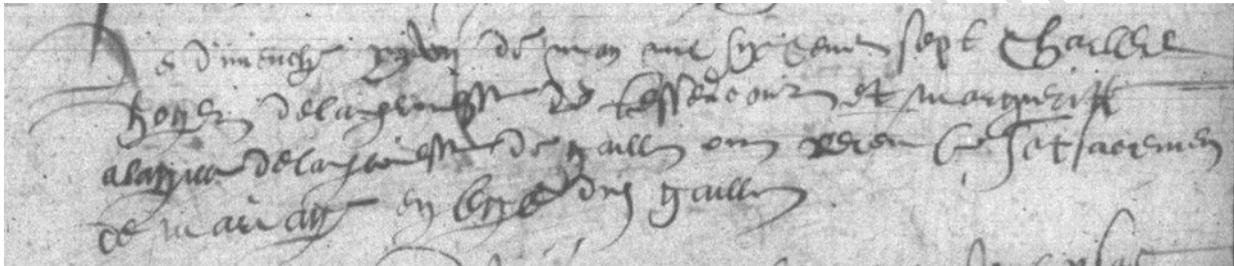
contrats de mariages d'**Henri MÉRIEL**, notaire à Meulan en présence de **Jean HOGET**, père de **Charles HOGET**.

9) **Charles AUGER**, qui suit en II.

10) **Claude HOGET**, marié avec **Marie CAUCHOIS**, fille de **Philippe CAUCHOIS**. Il décède le 4 mai 1604 à Tessancourt-sur-Aubette,

II) **Charles AUGER**, meunier (au grand moulin ?) à Tessancourt dans le contrat de mariage de son fils **Jacques HOGET**.

**Charles AUGER**, né vers 1581, il décède le 4 juillet 1641 à Tessancourt, âge de 60 ans environ. **Charles AUGER** épousera le 27 mai 1607 à Gaillon **Marguerite ALAGILLE** (archives départementales des Yvelines, 4E 953, 5MI 495 BIS [1120199/1], Gaillon-sur-Montcient, paroisse Notre-Dame, baptêmes, mariages, sépultures, collection du greffe, 1595 – 1730, vue 24/256).



Acte de mariage de **Charles HOGET** avec **Marguerite ALAGILLE**, 27 mai 1607 à Gaillon-sur-Montcient.

Dont du mariage entre **Charles AUGER** et **Marguerite ALAGILLE**, postérité **HOGET** à Tessancourt-sur-Aubette parmi laquelle :

1) **Jacques HOGET**, qui suit en III.

III) **Jacques HOGET**, receveur du Perchay. Il est baptisé le 28 décembre 1620 à Tessancourt-sur-Aubette, parrain et marraine « *Louis Alagille fils de Nicolas et damoiselle Anne Vialard espouse de Philippes de Maullay escuyer, Sieur de Camremy* » (archives départementales des Yvelines, Tessancourt, BMS 137E-Dépôt 8, 1591-1685, vue 20/257).

**Jacques HOGET** se marie le 19 novembre 1645 à Théméricourt avec **Jeanne LÉGER** avec contrat de mariage du 30 juillet 1645 à Meulan chez maître **Robert AUGER** (archives départementales des Yvelines, 3 E 27/394, Meulan-en-Yvelines, minutes du notaire **Robert AUGER**, 1624 – 1645).

**Jacques HOGET** décède le 16 octobre 1681 à Tessancourt-sur-Aubette à l'âge de 60 ans « *Jacques Hoget aagé viron de soisante ans a rendu l'ame à dieu* » sans autre renseignement ni témoin nommé. Inhumé au cimetière de Tessancourt (archives départementales des Yvelines, Tessancourt-sur-Aubette, BMS, 1572-1714, cote 1120205, vue 259/412).

*« Du trentiesme jour de juillet mil VI c[ens] quarante-cinq au chasteau seigneurial dudit Théméricourt furent presens en leur personne Margueritte Alagille veuve de feu Charle Hoget vivant meusnier demourant à Thessancourt stipullant pour Jacques Hoget son filz à ce présens et ce acceptant d'une part, François Leger Recepveur de la terre et seigneurie de Théméricourt soy faisant et portant fort en ceste partye de Guillemette Joisel sa femme et de Jeanne Leger leur fille d'autre part ; lesquelles partyes de leur bons gré et bonne volonte ont dict, recongnu et confessé avoir fait et par les présentes font les traitez et acordz de maryage ainsy qu'ilz*

*ensuivent, assavoir de la part de ladite Marguerite Alagille a esté promis et par les présentes promet de faire prendre à femme et espouze par Jacques Hoget ladite Jeanne Leger comme, par semblable, ledit François Leger a fait pareille promesse de fere prendre à mary et espoux ledit Jacques Hoget à ladite Jeanne Leger sa fille, avec tous et chascuns leur biens meubles et immeubles, droictz, nom, raisons et actions généralement quelzconques qui ausdits futurs maryés peuvent de présent et pourront cy après comporter et appartenir lesquelz ilz seront tenuz mettre et apporter entre eux et icelluy maryage fere et solempniser en face de sainte eglise catholique et romaine le plus tost qu'il leur sera posible à la commodité d'icelle partye en faveur duquel mariage a esté faitz les autres promesse qui ensuivent assavoir de la part dudit François Leger a esté promis et promet de donner à sadite fille »*

**Jeanne LÉGER** est née vers 1625, décédée le 18 juin 1661 Le Perchay (Val d'Oise), âgée d'environ 36 ans, inhumée le 18 juin 1661 à Vigny (Val d'Oise), fille de **François LÉGER** et de **Guillemette JOYSEL**.

Dont plusieurs enfants du mariage entre **Jacques HOGET** et **Jeanne LÉGER** parmi lesquels

1) **Jacques HOGET**, qui suit en IV.

IV) **Jacques HOGET**, marchand meunier (dans son contrat de mariage avec **Élisabeth BÉGUIN**), né avant le 18 juin 1661, marié le 3 novembre 1693 à Tessancourt-sur-Aubette avec **Avoye DESGROUX** en présence de **Charles HOGET** frère du marié, **Jacques OMONT**, **Jean DELISLE**, vigneron à Tessancourt, fils de **Denis DELISLE** et de **Elisabeth DUMOULIN**. **Avoye DESGROUX** est née vers 1668 et décédée le 20 avril 1696 Tessancourt-sur-Aubette à 28 ans, inhumée le 21 avril 1696 à Tessancourt-sur-Aubette. Elle est la fille de **Nicolas DESGROUX** et de **Marie BOURGEOIS** (archives départementales des Yvelines, Tessancourt-sur-Aubette, paroisse Saint Nicolas, BMS, 1685 - 1715, 137E-DÉPÔT 9 vue 73/227).

Veuf, **Jacques HOGET** se marie avec contrat de mariage <sup>(\*)</sup> le 22 janvier 1697 aux Mureaux avec **Elisabeth BÉGUIN** fille de **Louis BÉGUIN** et de **Michelle FOUQUES** (archives départementales des Yvelines, Les Mureaux BMS (1668-1740) vue 167/536 et (1691-1710) vue 78/236) en présence de **Louis BEGUIN**, **Claude BEGUIN**, **Jacques BEGUIN**, **Charles HOGET**, **Gabriel « le jeune » LÉGER**.



<sup>(\*)</sup> 2 janvier 1697 : Contrat de mariage (archives départementales des Yvelines, 3 E 27/376, Me **Antoine DOULLÉ**, notaire à Meulan (avec **Elisabeth BEGUIN**) – Meulan : « Furent présens Jacques Hoget marchand musnier demeurant à Tessancourt, fils de deffuncts Jacques Hoget et de Jeanne Leger sa femme d'une part, et Eslizabeth Beguin fille de Louis Beguin cy devant Receveur de la terre et seigneurie de Menucourt et à p[rése]nt dem[eurant] à Longuesse et de feue Michelle Fouques , assistée et du consentement dudit Beguin son père à ce p[rése]nt d'autre part ..... Fait et passé à Meulan // en l'étude de m[ais]tre soussigné présence de Charles Hoget laboureur demeurant à Brehançon, frère dudit futur, Jacques Beguin fermier de La Haye, frère de ladite future, et Claude Beguin laboureur demeurant à Vallence son oncle ; Guillaume Mahiet /huissier et Jean Larchevesque huissier au Ch[â]te[let] demeurans audit Meulan tesmoins et a ladite future déclaré ne scavoir escrire interpellée, a fait sa marque ». La dot promise par le père de la future « en advancement d'hoirie tant sur sa succession que sur celle advenue de ladite feue Fouques sa mère » se monte à 600 livres « tant en deniers comtans que meubles, linges et stancilles de mesnage ».

REPRODUCTION INTERDITE



### Généalogie DELISLE

Cette très prolifique famille a donné nombre de meuniers dans toute la région, tant à Seraincourt, qu'à Tessancourt, Gaillon-sur-Montcient. Elle a été étudiée dans le tome 1 consacré aux moulins de Brueil-en-Vexin mais nécessiterait une étude plus exhaustive. Seul **Nicolas DELISLE**, meunier à Tessancourt est proposé dans la généalogie ci-dessous.

Je fais débiter celle-ci par :

I) **Nicolas DELISLE**, marchand farinier domicilié au moulin du Metz à Gaillon-sur-Montcient, marié avec **Jeanne LAINÉ** dont :

- 1) **Nicolas DELISE**, qui suit en II/1.
- 2) **Toussaint DELISLE** qui suit en II/2.

II/1) **Nicolas DELISLE**, meunier au Petit moulin de Tessancourt en 1757, meunier à Sautour commune de Chapet en 1752, né vers 1729 à Tessancourt, décédé le 11 mai 1791 à Condécourt à l'âge d'environ 62 ans, marié avec **Renée BÉGUIN**.

Le 22 novembre 1757 à Tessancourt **Nicolas DELISLE** est témoin au mariage de « **Louis COURTAIGNE**, garde au Petit moulin de cette paroisse, témoin Nicolas DELISLE » (archives départementales des Yvelines, BMS Tessancourt, 1707 – 1792, 137 E -dépôt 10, vue 195 / 398).

Dont du mariage entre **Nicolas DELISLE** et **Renée BÉGUIN** :

- 1) **Renée DELISLE**, décédée le 22 avril 1757 à Tessancourt : « *décès de **Renée DELISLE**, fille de **Nicolas DELISLE**, meunier au Petit moulin [de Tessancourt] et de **Renée BEGUIN**, a été inhumée dans le cimetière en présence de **Nicolas DELISLE**, grand-père et de **Nicolas DELISLE**, père de l'enfant* » (archives départementales des Yvelines, BMS Tessancourt, 1707 – 1792, 137 E -dépôt 10, vue 192 / 398).
- 2) **Nicolas DELISLE**, propriétaire, né le 26 avril 1746 à Chapet, décédé le 13 janvier 1807 à Condécourt, à l'âge de 60 ans. **Nicolas DELISLE** se marie le 16 janvier 1770 à Gaillon-sur-Montcient avec **Marie Louise SARAZIN**.

II/2) **Toussaint DELISLE**, maître farinier. né vers 1737 à Seraincourt, décédé le 23 avril 1791 à Meulan, paroisse Notre-Dame l'âge d'environ 54 ans  
Il se marie le 11 février 1771 à Seraincourt avec **Anne AUGER**, fille de **David AUGER** et de **Marie HAMOT**.



REPRODUCTION INTERDITE



### Généalogie DUVAL

Il ne s'agit pas ici d'une dynastie de meunier.

On trouve **Martin DUVAL** comme laboureur à Gaillon-sur-Montcient (1790 -1793), meunier à Jambville en 1806, garde moulin à Tessancourt en 1817 puis, en 1831 comme garde moulin également à Gaillon-sur-Montcient.

Il changea donc plusieurs fois de métier et ni ses ascendants, ni ses descendants n'ont exercé le métier de meunier.

**Martin DUVAL**, 34 ans est cité meunier, lorsqu'il est témoin au mariage d'**Antoinette HUAN**, sa belle-sœur, le 4 octobre 1809 à Jambville avec **Claude VERNEUIL** (archives départementales des Yvelines, E 1252, 5MI 354 BIS [1116719/3], Jambville, baptêmes, mariages, sépultures, collection du greffe, 1791 – 1811, vue 231/252).

En 1817, **Martin DUVAL**, 42 ans, est recensé comme meunier à Tessancourt avec son épouse **Marie Catherine GROUIN**, 42 ans, et leurs trois enfants **Antoine DUVAL**, 15 ans, **Pierre DUVAL**, 13 ans et **Denis Toussaint DUVAL**, 11 ans (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1817, vue 3/22).

**Martin DUVAL** est cité garde moulin et est âgé de 54 ans lors du mariage de son fils **Denis Toussaint DUVAL** avec **Marie Félicité ORBINOT** à Gaillon-sur-Montcient le 17 décembre 1829. Il est dit fils de **Martin DUVAL** et de **Marie Catherine (GROUIN ?), GROUÏED, GROGNÉ, GRONIER** (archives départementales des Yvelines, [5MI496], Gaillon-sur-Montcient, état civil (Naissances, Mariages, Décès) | 1823 - 1872vue 66/462).

Dans l'acte de mariage de son frère **Denis Toussaint DUVAL**, les témoins sont **Martin DUVAL**, père de l'époux et **Martin Antoine DUVAL**, garde moulin, 27 ans demeurant à Poissy.

**Denis Toussaint DUVAL** est né à Jambville le 30 octobre 1806, fils de **Martin DUVAL**, meunier et de **Marie Catherine GRONIER**, tous deux demeurant à Jambville (archives départementales des Yvelines, 4E 1252, 5MI 354 BIS [1116719/3], Jambville, baptêmes, mariages, sépultures, collection du greffe, 1791 – 1811, vue 195/252).

Il décède, rentier, veuf en secondes noces de **Marie Angélique QUILLET**, le 15 avril 1865 à Saint Germain en Laye, à l'âge de 58 ans (archives départementales des Yvelines, 4E 2892, 5MI 1741 [1168928/10], Saint-Germain-en-Laye, décès, collection du greffe, 1865 - 1865, vue 32/107).

En 1831, **Martin DUVAL**, 56 ans, garde moulin au moulin du Metz à Gaillon-sur-Montcient, **Marie Catherine GROGNÉ**, 56 ans, **Pierre DUVAL**, 26 ans, chartier, **Denis Toussaint DUVAL**, 25 ans, marchand mercier, **Marie Félicité ORBINOT**, 30 ans sont recensés à Gaillon-sur-Montcient.

Dans le registre civique de 1790 – 1793, **Martin DUVAL**, laboureur, sera envoyé à la Chambre Nationale avec **Antoine de VION**, seigneur de Gaillon, **Antoine LAISNÉ** et **Jean LAISNÉ**, tous deux laboureurs, **Jean Denis LAINÉ** est également meunier au moulin de Metz à Gaillon-sur-Montcient (le moulin est composée de 8 personnes page 10 à droite du registre) (archives départementales des Yvelines, registre civique de 1790 - 1793, Gaillon, 9 M 563, vue 4/10).



REPRODUCTION INTERDITE



### Généalogie VAUGON

Cette lignée **VAUGON** semble originaire du village de Wy-dit-Joli-Village mais ne semble pas constituer une lignée de meuniers.

Cependant, on trouve des familles **VAUGON** qui exercent le métier de meunier dans le Val D'Oise dans les communes de Boissy l'Aillerie, Montgeroult, sans qu'un lien puisse être établi avec la famille de **François Alexandre VAUGON**, ci-dessous (même si Wy-dit-Joli-Village n'est qu'à 3 heures de marche de Boissy l'Aillerie et Montgeroult).

Le 3 octobre 1820 **François Alexandre VAUGON**, garde moulin, âgé de 27 ans, demeurant à Sagy, né à Wy le 3 décembre 1794, fils de **François VAUGON**, 51 ans, manouvrier et de **Marie Catherine VOISIN**, 54 ans, son épouse, tous deux demeurant à Wy, se marie avec **Marie Madeleine Célestine GUÉRIN** à Longuesse (Val d'Oise).

En 1831, **François Alexandre VAUGON**, 36 ans est garde-moulin au moulin de Metz à Gaillon-sur-Montcient, ainsi que **Charles Nicolas François TOUSSAINT**, 47 ans (archives départementales des Yvelines, recensement de 1831, Gaillon, 9 M 563, vue 34/34).

En 1841, au hameau d'Horzeaux à Tessancourt-sur-Aubette, **François Alexandre VAUGON** est recensé comme meunier avec son épouse **Marie Madeleine Célestine GUÉRIN** et leur fils **François Camille VAUGON** (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1841, vue 3/16).

En 1846, au moulin d'Horzeaux à Tessancourt-sur-Aubette, **François Alexandre VAUGON**, 51 ans est recensé comme meunier avec son épouse **Marie Madeleine Célestine GUÉRIN**, 45 ans et leur fille **Françoise Camille VAUGON**, 23 ans et **Jean SIMON**, 46 ans, garde moulin (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1846, vues 13 et 14/16).

**Jean Louis François BOURIENNE** est recensé comme garde moulin (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1841, vue 6/16).



REPRODUCTION INTERDITE



## Généalogie DUPRÉ

Cette famille de meuniers a été étudiée dans le tome 1 de cette collection, tome consacré aux moulins de Brueil-en-Vexin auquel le lecteur se reportera.

C'est une famille qui constitue une lignée de meuniers à Vétheuil et Vienne-en-Arthies (Val d'Oise) et que l'on retrouve à Tessancourt-sur-Aubette et Brueil-en-Vexin.

**Jean DUPRÉ**, meunier, épouse **Jeanne HAVARD**, fille de **Jean HAVARD (2004)\***, meunier à Brueil.

Elle débute comme suit :

I) **Charles DUPRÉ**, né à Vétheuil (Val d'Oise), marié avec **Marie LABBÉ**, dont :

1) **Jean DUPRÉ**, qui suit en II.

La suite de cette généalogie est consultable dans le tome précité mais peut être complétée par les éléments qui suivent. En effet **Charles DUPRÉ** et son épouse eurent un autre fils, prénommé également Charles, qui suit

2) **Charles DUPRÉ**, meunier au grand moulin de Tessancourt <sup>(\*)</sup>, né vers 1707 paroisse Saint Sulpice à Sailly (Yvelines) est décédé le 10 juillet 1757 à Tessancourt-sur-Aubette.

Il se marie le 17 janvier 1741 à Tessancourt-sur-Aubette, avec **Marie CHÉRON**. Les témoins à ce mariage sont **Jean DUPRÉ**, frère de l'époux, **Adrien CHÉRON**, père de l'épouse, **Eustache BEGUIN**, beau-frère de l'épouse, **Nicolas LEROUX**, beau-frère de l'épouse.

**Marie CHÉRON (CHÉRON)** est citée veuve de feu Charles **DUPRÉ**, meunier au Grand moulin de cette paroisse (de Tessancourt), lorsque que veuve, elle se remarie le 25 octobre 1757 à Tessancourt avec **Eustache MABILLE** <sup>(\*)</sup> de la paroisse d'Hardricourt, fils majeur de feu **Henry MABILLE** et de **Catherine LIAUDES**, meunière du moulin de la Chaussée d'Hardricourt (archives départementales des Yvelines, BMS Tessancourt, 1707 – 1792, 137 E -dépôt 10, vue 194 / 398).



<sup>(\*)</sup> Le 5 novembre 1755, **Georges FOURNIER**, originaire de Villette, paroisse de Condécourt, en service chez **Charles DUPRÉ**, meunier au Grand Moulin (de Tessancourt) se marie à Tessancourt avec **Catherine FOUET**. **Charles DUPRÉ** est témoin à ce mariage (**FILIPPI**).

<sup>(\*)</sup> Le 20 novembre 1759, **Eustache MABILLE**, meunier au grand moulin de Tessancourt, est témoin au mariage de **Pierre BIARD** avec **Marie Françoise BOURGEOIS (FILIPPI)**. Il est également témoin , « *meunier au grand moulin de cette paroisse* » au mariage le 20 janvier 1761 à Tessancourt entre **Claude BOURGEOIS** et **Maris BAUCHER (FILIPPI)**.

**(2004)\*** correspond au numéro Sosa de l'auteur, celui-ci étant considéré comme le de cujus (Sosa n°1) de sa généalogie.

REPRODUCTION INTERDITE



### Généalogie BÉGUIN

Ce patronyme est très fréquent dans les Yvelines et dans le Val d'Oise. Plusieurs familles **BÉGUIN** figurent dans le dénombrement de 1625 du curé **MARESTY**, curé de Brueil.

Plusieurs membres de familles **BÉGUIN** sont meuniers à Brueil-en-Vexin, Sailly, Montalet-le-Bois, Tessancourt sur Aubette, à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Garancières, Lévis-Saint-Nom, Morainvilliers, Chapet mais aussi à Guiry-en-Vexin dans le Val d'Oise sans qu'il soit toujours possible de faire un lien entre ces familles **BÉGUIN**.

La généalogie BÉGUIN débute comme suit :

- I) **Jehan BÉGUIN**, né vers 1555, décédé vers 1625 à Brueil-en-Vexin, à l'âge d'environ 70 ans marié avec **Perette PRIEUR**. C'est probablement lui qui figure sur le dénombrement du curé **MARESTY** de Brueil en 1625 avec son fils **Jehan BÉGUIN** (qui suit).

**Perette PRIEUR** est née vers 1580 et décédée le 21 novembre 1620 à Brueil-en-Vexin, à l'âge d'environ 40 ans.

Dont du mariage entre **Jehan BÉGUIN** et **Perette PRIEUR** :

- 1) **Noël BÉGUIN**, qui suit en II/1.
- 2) **Jean BÉGUIN**, né vers 1603, décédé en 1625 à Brueil-en-Vexin à l'âge d'environ 22 ans. C'est probablement lui qui figure sur le dénombrement du curé **MARESTY** de Brueil en 1625 avec son père **Jehan BÉGUIN** (ci-dessus).
- 3) **Jacques BÉGUIN**, né vers 1605, marié le 13 février 1628 à Vaux-sur-Seine avec **Apolline FLEURY**, dont postérité **BEGUIN** à Vaux-sur-Seine
- 4) **Sébastien BÉGUIN**, qui suit en II/2.
- 5) **Claude BÉGUIN**, qui suit en II/3.

- II/1) **Noël BÉGUIN** né vers 1587 (il est âgé de 38 ans dans le dénombrement du curé **MARESTY** de Brueil), décédé avant le 6 janvier 1689, marié le 29 novembre 1614 à Brueil avec **Jacqueline BIENVENU**, mariage célébré en présence de **Noël LETORT**, de **Jean CHAYET**, de **Jacques BEGUIN** (marié avec **Guillemette PRIEUR**) et de **Jean BÉGUIN** (marié avec **Perette PRIEUR**).

**Jacqueline BIENVENU** est née vers 1593 (elle est âgé de 32 ans dans le dénombrement du curé **MARESTY** de Brueil), décédée le 25 mai 1685 à Brueil à l'âge de 92 ans.

Dont du mariage entre **Noël BÉGUIN** et **Jacqueline BIENVENU** :

- 1) **Germain BÉGUIN** (il est âgé de 10 ans dans le dénombrement du curé **MARESTY** de Brueil), né le 29 août 1615 à Brueil, marié le 6 juin 1645 à Brueil avec **Charlotte HÉBERT**.
- 2) **Noël BÉGUIN** (il est âgé de 8 ans dans le dénombrement du curé **MARESTY** de Brueil), né le 28 novembre 1617 à Brueil, décédé le 30 septembre 1694 à Brueil.
- 3) **Jean BÉGUIN** (il est âgé de 5 ans dans le dénombrement du curé **MARESTY** de Brueil), né le 24 janvier 1621 à Brueil, décédé le 28 octobre 1693 à Sailly (Yvelines).

- 4) **Denise BÉGUIN** (elle est âgée de 2 ans dans le dénombrement du curé **MARESTY** de Brueil), née le 19 octobre 1623 à Brueil, décédée le 6 janvier 1689 à Brueil.
- 5) **Marie BÉGUIN**, née le 21 octobre 1625 à Brueil (non citée dans le dénombrement du curé **MARESTY**).
- 6) **Charlotte BÉGUIN**, née le 22 janvier 1630 à Brueil, marraine **Charlotte BÉGUIN**, parrain **Claude BÉGUIN** (archives départementales des Yvelines, 5MI319BIS - Brueil-en-Vexin BMS 1598-1660, vue 43 / 66).
- 7) **Charles BÉGUIN**, qui suit en III.
- 8) **François BÉGUIN**, baptisé le 14 mars 1636 à Brueil, parrain **Charles GIROUX**. Il est témoin au décès de **Jacqueline BIENVENU** en 1685 ainsi qu'au décès de **Denise BÉGUIN** en 1689. Il fut parrain au baptême de **Marie Anne CHAYET** (archives départementales des Yvelines, 5MI319BIS - Brueil-en-Vexin BMS 1598-1660, vue 50 / 66).

II/2) **Sébastien BÉGUIN**, receveur du prieuré Saint Laurent du Conservin, né vers 1610, décédé après 1678. Il se marie le 1<sup>er</sup> juillet 1629 à Banthelu avec **Denise MARIE**.

Dont du mariage entre **Sébastien BÉGUIN** et **Denise MARIE** :

- 1) **Jean BÉGUIN**, laboureur, né vers 1630, décédé le 25 décembre 1675 à Aincourt (Val d'Oise) à l'âge d'environ 45 ans.  
**Jean BÉGUIN** se marie le 19 janvier 1665 à Jambville avec **Denise TRUFFAUT** fille d'**Antoine TRUFFAUT** et **Denise BORDEAUX**.  
Dont du mariage entre **Jean BÉGUIN** et **Denise TRUFFAUT**: **Françoise BÉGUIN** (mariée le 26 octobre 1685 à Aincourt avec **Eustache DOLNET**) et **Jean BÉGUIN**.
- 2) **Jacques BÉGUIN**, marié le 4 juillet 1678 à Brueil-en-Vexin avec **Nicole LETORD**.
- 3) **Claude BÉGUIN**, né vers 1651, décédé le 10 juin 1723 à Aincourt à l'âge d'environ 72 ans. Il se marie avec **Jeanne DUPUIS**, puis il se marie le 29 juillet 1720 à Aincourt avec **Marie BONHOMME**.
- 4) **Louis BÉGUIN**.

II/3) **Claude BÉGUIN**, receveur du prieuré de Saint Laurent du Conservin, né vers 1620, décédé le 3 octobre 1691 à Brueil.

**Claude BÉGUIN** se marie le 19 novembre 1646 à Jambville avec **Anne TRUFFAUT** fille d'**Antoine TRUFFAUT** et de **Denise BORDEAUX**.

Dont du mariage entre **Claude BÉGUIN** et **Anne TRUFFAUT** :

- 1) **Françoise BÉGUIN**, née vers 1646 à Brueil-en-Vexin, décédée le 11 mai 1716 à Bréançon (Val d'Oise) à l'âge d'environ 70 ans. Elle se marie avec **Nicolas DURAND**, dont postérité **DURAND** à Haravilliers (Val d'Oise) et Bréançon (Val d'Oise).
- 2) **Noël BÉGUIN**, qui suit en IV/I.

- 3) **Charles BÉGUIN**, qui suit en IV/2.
- 4) **Nicole BÉGUIN**, née vers 1653, décédée le 11 août 1688 à Oinville-sur-Montcient à l'âge d'environ 35 ans. Elle se marie le 15 janvier 1680 à Brueil-en-Vexin avec **Jean RENARD**. Dont postérité **RENARD** à Oinville ;
- 5) **Marie BÉGUIN**, née vers 1660, décédée avant 1712, mariée le 9 février 1682 à Brueil avec **Antoine BENOIST**. Dont postérité **BENOIST**.
- 6) **Agnès BÉGUIN**, née vers 1665, mariée le 18 février 1686 à Brueil avec **Pierre JALOUREAU**.

III) **Charles BÉGUIN**, marguillier en 1674, boulanger, meunier du grand moulin de Brueil-en-Vexin, né le 3 février 1633 à Brueil-en-Vexin, parrain **Charles SALIGNY**,

**Charles BÉGUIN** décède le 17 juin 1674 à Brueil-en-Vexin « *marguillier et en charge du grand moulin de Brueil* » à l'âge de 41 ans (archives départementales des Yvelines, Brueil-en-Vexin, BMS, 1602 - 1729, 4E 399, vue 94/323).

**Charles BEGUIN** se marie avec **Jeanne AUBÉ**. Ce mariage n'a pas été retrouvé.

**Jeanne AUBÉ** décède le 20 juin 1698 à Brueil (archives départementales des Yvelines, Brueil-en-Vexin, BMS, 1602 - 1729, 4E 399, vue 227/323).

Dont du mariage entre **Charles BÉGUIN** et **Jeanne AUBÉ**:

- 1) **Denis BÉGUIN** baptisé le 22 juin 1664 à Brueil «  *fils de Charles BEGUIN et de Jeanne AUBÉ* », parrain **Noël BÉGUIN** fils de **Noël BEGUIN**, marraine **Marie AUBÉ**, de cette paroisse (archives départementales des Yvelines, Brueil-en-Vexin, BMS, 1602 - 1729, 4E 399, vue 60/323). Il décède en 1672,
- 2) **Nicolas BÉGUIN**, né le 19 mars 1666 à Brueil.
- 3) **Marguerite BEGUIN**, née le 24 mai 1667 à Brueil.
- 4) **Louis BÉGUIN**, née en décembre 1668 à Brueil.
- 5) **André BÉGUIN**, né le 10 mai 1670 à Brueil.
- 6) **Germain BÉGUIN**, né le 31 juillet 1671 à Brueil.
- 7) **Marie BÉGUIN**, née le 21 septembre 1672 à Brueil, décédée le 27 septembre 1718 à Brueil. Elle se marie le 4 août 1698 à Brueil avec **Jacques MARTIN** en présence de **Charlotte AUBÉ** et de **François BÉGUIN**. Dont postérité **MARTIN** à Brueil.
- 8) **Agnès BÉGUIN**, née le 22 janvier 1674 à Brueil.

IV/1) **Noël BÉGUIN**, demeurant à Montalet-le-Bois lors du mariage de son fils **Nicolas BÉGUIN**.

**Noël BÉGUIN** est né vers 1648. Il décède le 23 décembre 1698 à Montalet-le-Bois.

**Noël BÉGUIN** se marie avec **Marie BORDEAUX**.

Noël BÉGUIN et Marie BORDEAUX sont témoins comme oncle et tante de la future au contrat de mariage entre Claude PUTEAUX et Marie BORDEAUX daté du 30 janvier 1692 (archives départementales des Yvelines, 3 E 27/369, Meulan-en-Yvelines, archives du notaire Nicolas DOULLÉ, 1692 – 1692).

Noël BÉGUIN décède le 22 novembre 1698 à Montalet-le-Bois. Marie BORDEAUX décède le 6 juillet 1717 à Montalet-le-Bois, paroisse Notre-Dame-de-la-Nativité, veuve de Noël BÉGUIN.

Dont du mariage entre Noël BÉGUIN et Marie BORDEAUX :

- 1) Nicolas BÉGUIN, qui suit en V.
- 2) Jacques BÉGUIN,
- 3) Marie BÉGUIN, baptisée le 12 novembre 1685 à Montalet-le-Bois. Elle se marie le 5 novembre 1703 à Brueil-en-Vexin avec Louis JEANNE.
- 4) Catherine BÉGUIN, baptisée le 5 décembre 1688 à Montalet-le-Bois, décédée le 19 novembre 1705 à Montalet-le-Bois.

IV/2) Charles BÉGUIN, fermier et receveur du prieuré Saint Laurent du Conservin, né vers 1651, décédé le 5 décembre 1711 à Brueil-en-Vexin. Il se marie le 12 août 1685 à Flins-sur-Seine avec Catherine LOZERAY en présence de Claude BÉGUIN, fermier et receveur de la terre de Valence, fils de Jacques BÉGUIN et Apolline FLEURY, Françoise BÉGUIN, fille de Claude BEGUIN et Anne TRUFFAUT, Nicole BÉGUIN, fille de Claude BÉGUIN et Anne TRUFFAUT et Marie BÉGUIN, fille de Claude BÉGUIN et Anne TRUFFAUT.

Dont du mariage entre Charles BÉGUIN et Catherine LOZERAY :

- 1) Anne Catherine BÉGUIN, née le 30 mars 1687 à Brueil, mariée le 27 février 1715 à Brueil avec Charles LE TORT en présence de Jacques BÉGUIN, marié avec Nicole LE TORT (il est le fils de Sébastien BÉGUIN et de Denise MARIE), de Michel BOURGEOIS, Jean LE TORT, Nicolas ÉMERY, Jean RENARD et Pierre LOZERAY.
- 2) Renée BÉGUIN, née le 12 mai 1700 à Brueil, mariée le 26 avril 1718 à Brueil avec Léonor Nicolas DEVICQUE, en présence de Léger DEVICQUE, Jean RENARD, Charles LE TORT, Pierre LOZERAY. Dont postérité DEVICQUE à Brueil.
- 3) Catherine BÉGUIN, née le 13 avril 1703 à Brueil, décédée le 19 août 1745 à Brueil.

V) Nicolas BÉGUIN, marié le 30 septembre 1698 à Brueil (archives départementales des Yvelines, 1MIEC92, Brueil-en-Vexin BMS, 1696-1710, vues 12 & 13/70) avec contrat de mariage du 28 juillet 1698 (archives départementales des Yvelines, 3 E 27/417, Meulan-en-Yvelines, archives du notaire Jean Claude ROUSSEAU 1698 – 1703) avec Marguerite DUVIVIER, en présence de Claude BEGUIN, Jacques BEGUIN tous deux fils de Claude BEGUIN et de Anne TRUFFAUT, Jean DUVIVIER<sup>(\*)</sup>, meunier, fils de Charles DUVIVIER et de Marguerite COMMISSAIRE.  
Nicolas BÉGUIN décède après 1745.

Dont du mariage entre **Nicolas BÉGUIN** et **Marguerite DUVIVIER** :

- 1) **Charles BÉGUIN**, qui suit en VI.
- 2) **Nicolas BÉGUIN**, baptisé le 7 janvier 1711 à Montalet-le-Bois (archives départementales des Yvelines, Montalet-le-Bois, BMS, 1676-1792, 5MI361TER, vue 89).
- 3) **Marguerite BÉGUIN**, baptisée le 30 janvier 1712 à Montalet-le-Bois (archives départementales des Yvelines, Montalet-le-Bois, BMS, 1676-1792, 5MI361TER, vue 92), , décédée le 14 décembre 1727 à Montalet-le-Bois (archives départementales des Yvelines, Montalet-le-Bois, BMS, 1676-1792, 5MI361TER, vue 131).

IV) **Charles BÉGUIN**, baptisé le 9 février 1702 à Montalet-le-Bois, décédé le 5 juillet 1759 à Montalet-le-Bois à l'âge de 57 ans.

**Charles BÉGUIN** se marie le 15 février 1729 à Montalet-le-Bois avec **Marguerite MANURANT**, puis veuf, il se marie le 1<sup>er</sup> décembre 1742 à Mantes-la-Jolie avec **Marguerite SIGNOLLE (SIGNOL)**.

Dont du mariage entre **Charles BÉGUIN** et **Marguerite MANURANT** :

- 1) **Charles François BÉGUIN**, qui suit en VII/1.
- 2) **Marguerite BÉGUIN**, née le 11 septembre 1732 - Montalet-le-Bois, décédée le 19 juin 1762 à Montalet-le-Bois à l'âge de 29 ans.  
**Marguerite BEGUIN** se marie le 18 septembre 1759 à Montalet-le-Bois avec **Denis Jean LAURENT**.

Dont du mariage entre **Charles BÉGUIN** et **Marguerite SIGNOLLE** :

- 3) **Nicolas BÉGUIN**, garde de bois, baptisé le 4 octobre 1743 à Montalet-le-Bois, parrain **Nicolas SIGNOLLE** (signe) bourgeois de Mantes, marraine **Marie Marguerite AUGER** (signe) de Lainville.

**Nicolas BÉGUIN** se marie le 20 mai 1777 à Saint-Cyr-en-Arthies (Val d'Oise) avec **Marie Louise Justine de CHARS**, puis veuf il se marie le 4 avril 1795 à Sailly avec **Louise Christine SOLLIER**.

**Nicolas BÉGUIN** décède le 25 octobre 1810 à Sailly, âgé de 66 ans.

- 4) **Louise Marguerite BÉGUIN**, baptisée le 29 octobre 1744 à Montalet-le-Bois, décédée le 22 juillet 1818 - Les Essarts-le-Roi, à l'âge de 73 ans. **Louise Marguerite BÉGUIN** se marie le 6 février 1769 à Montalet-le-Bois, avec **Pierre RIBLET**. Dont postérité **RIBLET** à Marly-le-Roi.

---

(\*1) **Jean DUVIVIER** (cité meunier sur Généanet mais aucune mention de cette profession dans aucun de ses actes de mariage), fils de **Charles DUVIVIER**, meunier au moulin de la Chatarde à Brueil dans son acte de décès (voir la généalogie **DUVIVIER** dans le tome 1 de cette collection « *Les moulins de Brueil-en-Vexin et autres lieux en Yvelines, les HAVARD, meuniers du grand moulin de Brueil et leurs alliances* »).

- 5) **Elisabeth BÉGUIN**, baptisée le 1er novembre 1745 - Montalet-le-Bois, mariée le 9 novembre 1772 à Sailly avec **Armand Joseph DE CHARS**.
- 6) **Denis Nicolas BÉGUIN**, qui suit en VII/2.
- 7) **Jacques Luc BÉGUIN**, cultivateur, ondoyé le 26 juillet 1748 à Montalet-le-Bois en présence de Messire **Luc BERMIGHAM**, curé de Saint Meslon de Pontoise (signe) et de **Jeanne LEGRAND**, qui signe.  
**Jacques Luc BÉGUIN** décède le 22 décembre 1815 à Fontenay-Saint-Père.

**Jacques Luc BÉGUIN** se marie le 13 février 1776 à Fontenay-saint-Père avec **Marguerite LANCHANTIN** en présence de **Charles François BÉGUIN**, laboureur à Montalet-le-Bois et **Nicolas Denis BÉGUIN**, laboureur de Sailly (archives départementales des Yvelines, 71E-DÉPÔT 22, 1MI-EC 130, Fontenay-Saint-Père, paroisse Saint-Denis, baptêmes, mariages, sépultures, collection communale, 1762 – 1792, vue 169/466). Dont postérité **BÉGUIN** à Fontenay-Saint-Père.

- 8) **Jean Charles BÉGUIN**, cultivateur, bourgeois de Dangu (Eure), baptisé le 28 avril 1749 à Montalet-le-Bois, parrain **Charles François BÉGUIN** (signe), marraine **Marguerite BÉGUIN**.  
**Jean Charles BÉGUIN** décède le 3 septembre 1808 à Guerny(Eure).

Il se marie vers 1787 avec **Marie Julienne Euphrasie PLANCHETTE (PLANCHET)** dont postérité **BÉGUIN** à Dangu (Eure) et Guerny (Eure).

- 9) **Louis David BÉGUIN**, baptisé le 18 novembre 1750 à Montalet-le-Bois, parrain **David AUGER** (signe) de Lainville, marraine **Marguerite FOLLER** (signe), de Lainville. Il décède le 22 décembre 1751 à Montalet-le-Bois.
- 10) **Françoise Victoire BÉGUIN**, née le 2 décembre 1751 à Montalet-le-Bois, fille de **Charles BEGUIN**, fermier de la ferme de la Fie et de **Marguerite SIGNOLLE**, parrain **Louis Nicolas SIGNOLLE** (qui signe), de la paroisse Sainte Croix de Mantes, marraine **Françoise BERRIER**, de Lainville.
- 11) **François BEGUIN**, meunier à Montien Fontaine en 1779, né le 11 août 1754 à Montalet-le-Bois, parrain **François HAMIOT** (signe) de Seraincourt, marraine **Marguerite DUVIVIER** (signe) de Seraincourt.

**François BEGUIN**, cultivateur, décède le 23 février 1827 à Montalet-le-Bois à l'âge de 72 ans, veuf de **Marie Anne BOMBRAS**, décès déclaré par ses fils **François BEGUIN**, cultivateur, 48 ans et **Denis BEGUIN**, cultivateur, 46 ans tous deux demeurant à Montalet-le-Bois (archives départementales des Yvelines, Montalet-le-Bois, NMD, 1810 - 1851, 4E 1821, vue 119/300).  
**François BEGUIN** se marie le 27 juillet 1778 à Vétheuil (Val d'Oise) avec **Marie Anne BOMBRAS**.

- VII/1) **Charles François BEGUIN**, *«meunier demeurant à Montalet-le-Bois»*, baptisé le 4 mars 1730 à Montalet-le-Bois, décédé le 4 janvier 1805 à Montalet-le-Bois.

**Charles François BEGUIN** se marie le 23 juillet 1759 à Guiry-en-Vexin (Val d'Oise) avec **Marie Catherine PETIT**.

Dont du mariage entre **Charles François BEGUIN** et **Marie Catherine PETIT** :

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

- 1) **Charles François BEGUIN**, qui suit en VIII.
- 2) **Nicolas BEGUIN** témoin demeurant à Montalet-le-Bois à la naissance de son neveu Charles Denis en 1802.

VII/2) **Denis Nicolas BEGUIN**, juge de paix à Fontenay-Saint-Père en 1795, laboureur occupant la ferme de Montcian, paroisse de Sailly, né le 29 décembre 1746 à Montalet-le-Bois, baptisé le 31 décembre 1746 à Brueil-en-Vexin, décédé le 14 juillet 1797 à Sailly à l'âge de 50 ans

**Denis Nicolas BEGUIN** se marie le 5 août 1777 à Drocourt avec **Marie Marguerite AUGER** en présence de **Jean Charles BEGUIN** et **François BEGUIN**, frères de l'époux. **Marguerite AUGER** est née en 1756 à Avernes (Val d'Oise) et décédée le 14 février 1843 -à Drocourt à l'âge de 87 ans.

Dont du mariage entre **Denis Nicolas BEGUIN** et **Marie Marguerite AUGER** :

- 1) **Nicolas Denis BEGUIN**, meunier, né le 3 juin 1781 à Sailly, marié le 14 avril 1812 à Fontenay-Saint-Père avec **Marie Cécile FOUCAULT**, fille de **Jean Pierre Antoine FOUCAULT** et de **Marie Geneviève GIRARD**.
- 2) **Marie Marguerite BEGUIN**, née le 26 décembre 1786 à Sailly, mariée le 12 septembre 1816 à Drocourt avec **Nicolas LEFEVRE**.

**Nicolas LEFEVRE**, meunier est né le 13 septembre 1780 à Gasny (Eure), fils **Nicolas Denis LEFEVRE** et de **Marie Angélique HUPPE**.

- 3) **Charles Noël BEGUIN**, qui suit en IX.

VIII) **Charles François BEGUIN** cité « meunier domicilié dans la commune de..... » (impossible à voir , dans le pli du registre) dans son acte de mariage, cultivateur lors de la naissance de son fils Charles Denis en 1802

**Charles François BEGUIN** est meunier au moulin d'Orzeaux en 1801 – 1802 (Archives nationales, Cote : F/20/294, Période : 1801 – 1802, Fonds : Intérieur ; Statistiques. Enquêtes sur les moulins (an X) : index nominatif des meuniers. Extrait de la notice : commune : Tessancourt-sur-Aubette - Seine-et-Oise Nom du moulin : Moulin d'Orzeaux Observations : non précisé).

**Charles François BEGUIN** né le 24 avril 1764 à Montalet-le-Bois (sa date de naissance est mentionnée dans son acte de mariage par le curé, archives départementales des Yvelines, Brueil-en-Vexin, collection départementale, 5MI32, NMD, 1791-1817 vues 32,33 et 34/323).

**Charles François BEGUIN** épouse le 30 juillet 1793 à Brueil **Marie Marguerite DUVIVIER**.  
Dont :

- 1) **Charles Denis BEGUIN**, né le 4 fructidor an X (19 août 1802) à Tessancourt-sur-Aubette, décédé le 6 germinal an XI (27 mars 1803 à Tessancourt-sur-Aubette à l'âge de 7 mois.
- 2) **Aimable Elisabeth BEGUIN**, décédée le 25 juillet 1837 à Meulan.

IX) **Charles Noël BEGUIN**, cultivateur, né le 30 octobre 1792 à Sailly, marié le 21 juin 1818 à St-Cyr-en-Arthies (Val d'Oise) avec **Marie Marguerite HAVARD**.

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

**Marie Marguerite HAVARD**, ménagère, est née le 8 avril 1798 à St-Cyr-en-Arthies Elle est la fille de **Marc HAVARD** et de **Marie Barbe JOURDAIN**. Les **HAVARD** furent meuniers à Brueil-en-Vexin. Le lecteur se reportera au tome 1 de cette collection, tome consacré aux moulins de Brueil-en-Vexin.

Dont du mariage entre **Charles Noël BEGUIN** et **Marie Marguerite HAVARD** :

- 1) **Denis Noël BEGUIN**, qui suit en IX.
  - 2) **Marie Marguerite BEGUIN**, née le 27 juillet 1829 à Drocourt, mariée le 7 novembre 1850 à Drocourt avec **Louis Etienne AMETTE**.
- IX) **Denis Noël BEGUIN**, cultivateur, né le 14 juillet 1819 à Drocourt, marié le 15 juillet 1841 à Drocourt avec **Victoire Henriette DUBOIS** dont Louis Noël, né en 1841 à Drocourt, Alphonse Sébastien né en 1844 à Drocourt et Denis Alexandre né en 1849 à Drocourt.





### Généalogie BOULLET

Ce patronyme se trouve sous la forme **BOULLET** (avec 2 L) ou **BOULET** (avec 1 seul L) ou encore **BOULAY**, la forme la plus fréquente étant **BOULLET**.

Il ne s'agit pas là, à proprement parler, d'une « dynastie » de meuniers mais on compte nombre de meuniers dans cette famille, tant à Gaillon, qu'à Seraincourt, Les Mureaux, Oinville et Tessancourt.

On trouve des **BOULLET** qui exercèrent le métier de meunier au moulin du Metz à Gaillon-sur-Montcient, au moulin de Bècheville aux Mureaux au XVIIème siècle, au moulin Gournay à Oinville-sur-Montcient.

Le 26 octobre 1622, « *vendition* » par **Clair DELAFOSSE**, manouvrier à Seraincourt et **Estienette LANCHANTIN** sa femme à **Louis BOULLET**, musnier (meunier) à Gaillon (archives départementales des Yvelines, 3E 27/178, **Philippe BLANFUME** commis du tabellion à Seraincourt et CGVY).

Le 31 octobre 1622 acte notarié entre **Simon DUCLOS**, manouvrier à Seraincourt et **Jourdain OUDAILLE** sa femme à **Louis BOULLET**, musnier (meunier) à Gaillon (archives départementales des Yvelines, 3E 27/178, **Philippe BLANFUMÉ** commis du tabellion à Seraincourt et CGVY).

Le 12 janvier 1623, acte notarié entre **Jean DENIS**, manouvrier à Seraincourt et **Marie BARRON** sa femme à **Louis BOULLET**, musnier (meunier) à Gaillon (archives départementales des Yvelines, 3E 27/178, **Philippe BLANFUMÉ** commis du tabellion à Seraincourt et CGVY).

Le 16 janvier 1623 « *eschanges et permutations* » entre honnête personne **Jean LECONTE** sergent roial à Oinville et **Louis BOULLET**, musnier (meunier) à Gaillon (archives départementales des Yvelines, 3E 27/178, **Philippe BLANFUMÉ** commis du tabellion à Seraincourt et CGVY).

Le 10 décembre 1623, « *eschanges et permutations* » entre **Simon DELAFOSSE**, manouvrier à Rueil paroisse de Seraincourt et **Louis BOULLET**, musnier (meunier) à Gaillon (archives départementales des Yvelines, 3E 27/178, **Philippe BLANFUMÉ** commis du tabellion à Seraincourt et CGVY).

Le 15 mai 1624 acte notarié par **Louis BOULLET**, musnier (meunier) à Gaillon à **Pierre BISEBEC (VISEBEC)**, vigneron à Rueil paroisse de Seraincourt (archives départementales des Yvelines, 3E 27/196, **Philippe BLANFUMÉ** commis du tabellion à Seraincourt et CGVY).

Le 12 mars 1625, « *eschanges et permutations* » entre **Guillaume CHERONNET**, laboureur à Seraincourt et **Louis BOULLET**, meusnier (meunier) au moulin de Mr de Gaillon (archives départementales des Yvelines, 3E27/172, **DAVID** n. commis du tabellion royal de Meulan à Oinville et CGVY).

Le 15 juin 1625, bail à ferme par **Louis BOULLET**, meusnier, à présent demeurant au moulin de Sailly à **Jean GIROUST**, beau-frère dudit **BOULLET**, d'Oynville (archives départementales des Yvelines, 3E27/172, **DAVID** n. commis du tabellion royal de Meulan à Oinville et CGVY).

Le 7 décembre 1625, bail par **Louis BOULLET**, meusnier (meunier) à Bescheville « *soy faisant fort de Perrette JORRE sa femme, éritière en quatriesme portion de feu Jeanne JORRE sa sœur à Louis MABILLE, vigneron à Oynville* » (archives départementales des Yvelines, 3E27/172, **DAVID** n. commis du tabellion royal de Meulan à Oinville et CGVY).

Le 26 octobre 1627 « *vendition* » entre **Thomas JORRE**, meusnier (meunier) à Bescheville, de présent à Oynville se portant fort d'**Adrienne SAVARY** sa femme à **Louis BOULLET**, meusnier (meunier) au moulin de Metz (archives départementales des Yvelines, 3E27/172, **DAVID** n. commis du tabellion royal de Meulan à Oinville et CGVY).

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

Le 26 octobre 1627 « bail à rente » entre **Thomas JORRE**, meusnier (meunier) à Bescheville, de présent à Oynville se portant fort d'**Adrienne SAVARY** sa femme à **Louis BOULLET**, meusnier (meunier) au moulin de Metz (archives départementales des Yvelines, 3E27/172, **DAVID** n. commis du tabellion royal de Meulan à Oinville et CGVY).

« Le 27 décembre 1627, rétrocession entre **Jean GIBERT**, boullanger à Verneuil, fermier des d'ysmes de défunt **François LEFEBVRE**, prêtre prieur curé de Seraincourt à **Jean REGNARD**, fils de défunt **Barthélémy**, laboureur à Oynville par acte passé pardevant **Jean DU MESNIL**, substitud à Meullant pour appartenir par moitié ledit **REGNARD** avecq **Louis BOULLET**, meusnier (meunier) au moulin du Metz » (archives départementales des Yvelines, 3E27/172, **DAVID** n. commis du tabellion royal de Meulan à Oinville et CGVY).

Le 30 décembre 1627, « eschanges et permutations des héritages » entre **Robert DELISLE**, vigneron à Seraincourt et **Louis BOULLET**, meusnier (meunier) au moulin de Mest paroisse de Gaillon (archives départementales des Yvelines, 3E27/172, **DAVID** n. commis du tabellion royal de Meulan à Oinville et CGVY).

Le 22 janvier 1629 acte notarié entre **Jean GIROUST** l'ainé, demeurant à Seraincourt et **Guillemette PIONNIER** sa femme à **Louis BOULLET**, boullanger à Seraincourt (archives départementales des Yvelines, 3E 27/196, **Philippe BLANFUMÉ** commis du tabellion à Seraincourt et CGVY).

30 mars 1629, acte notarié par **Louis BOULLET**, musnier (meunier) à Seraincourt à honnête personne **Pierre MAUVOISIN**, laboureur à Rueil paroisse de Seraincourt (archives départementales des Yvelines, 3E 27/196, **Philippe BLANFUMÉ** commis du tabellion à Seraincourt et CGVY).

Le 4 juin 1629, « eschanges et permutations » entre **Louis BOULLET**, musnier (meunier) à Seraincourt et **Jean GIROUST** l'ainé, manouvrier à Seraincourt (archives départementales des Yvelines, 3E 27/196, **Philippe BLANFUMÉ** commis du tabellion à Seraincourt et CGVY).

Acte notarié du 13 novembre 1630 entre **Louis BOULLET**, musnier (meunier) de [Va]rrant aux Mureaux et **Perrette JORRE** sa femme à **Louis GUY**, manouvrier à Rueil paroisse de Seraincourt (archives départementales des Yvelines, 3E 27/196, **Philippe BLANFUMÉ** commis du tabellion à Seraincourt et CGVY).

Le 4 mai 1631, acte notarié **Loys BOULLET**, musnier (meunier) aux Mureaux à **Charles DANGEUGER**, musnier (meunier) à Rueil paroisse de Seraincourt « *suyvant le contract passé pardevant **Pierre HIBOUST** commis subz le tabellionnage royal de Meulan pour la rente à prendre sur un nommé **Denis HERMINIER**, demeurant à Seraincourt* » (archives départementales des Yvelines, 3E 27/198, **Pierre DESCARTE** substitud du tabellion à Seraincourt et CGVY).

Le 18 avril 1632, transport de rente entre **Denis HERMIER**, vigneron à Seraincourt de **Louis BOULLET**, musnier (meunier) lequel a transporté ladite rente à **Charles DANGEUGER**, musnier (meunier) (archives départementales des Yvelines, 3E 27/196, **Philippe BLANFUMÉ** commis du tabellion à Seraincourt et CGVY).

Le 12 mai 1637, acte notarié entre Messire **Jacques DE VION**, chevalier seigneur de Gaillon le Saulsay, Huanville et aultres lieux, demeurant à Gaillon à **Thomas JORRE** et **Adrienne SAVARY** sa femme, demeurant à présent à Jambville et **Loys BOULLET**, meusnier (meunier) aux Mureaux (archives départementales des Yvelines, 3E 27/198, **Pierre DESCARTE** substitud du tabellion à Seraincourt et CGVY).

Le 11 août 1659, **Jean BOULLET** meunier à Les Mureaux de présent à Sailly reconnu être possesseur d'un arpent de terres à Les Mureaux pour **Pierre (de) GUIRY**, chevalier seigneur de Monneville, Marquemont et Bellan (archives départementales des Yvelines, titre nouvel, **Jacques CANUEL**, commis du tabellion royal de Meulan à Breuil-en-Vexin, 3E 27/5 et CGVY).

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

Le 11 août 1659 « *quittement* » de **Marin LENOIR** charpentier à Montalet-le-Bois ayant épousé **Jeanne FERET** héritière de défunt **Charles FERET** et **Jacques FERET** cordonnier à Vernouillet (78) dudit défunt **Charles FERET** à **Jean BOULLET** meunier à Les Mureaux (archives départementales des Yvelines, 3E 27/25, **Charles CHARLES** commis du tabellion royal de Meulan à Brueil-en-Vexin et CGVY).

Le 12 juillet 1699 « contrat de mariage » entre **Jean BOULLET**, meunier au moulin de Gournay à Oinville, fils de défunt **Jean BOULLET** et de **Jeanne BERTRAND** qui se marie à Aavernes avec **Anne DELAPRASLIÈRE**, fille d'Antoine laboureur à Commeny et **Germaine ANDRÉ** (archives départementales des Yvelines, 3E27/21 **Jacques CANUEL**, substitut du tabellion de Meulan et CGVY).

Le 1<sup>er</sup> août 1700 « *contrat de mariage* » entre **François MOROND** le jeune, fils de défunt Pierre, maître chirurgien à Oinville et de **Françoise GUILLEMINOT** et **Jeanne DELAPRASLIÈRE**, fille d'Antoine, laboureur à Commény et **Germaine ANDRÉ**, témoins **François MOROND** laîné, frère époux, maître chirurgien à Oinville, **Jean AUBRY** beau-frère époux, laboureur à Lainville, **Toussaint DELAPRASLIÈRE** frère de l'épouse, maître chirurgien à Juziers, **Nicolas VAILLANT** laboureur à Gouzengrez, beau-frère épouse et **Jean BOULLET** monnier (meunier) à Oinville, beau-frère de l'épouse (archives départementales des Yvelines, 3E27/21, **Jacques CANUEL** substitut du tabellion de Meulan à Aavernes et CGVY).

**Alexis Théodore BOULLET** est recensé comme meunier à Tessancourt en 1841 et 1846 mais son père est qualifié de tisserand.

Il descend d'une importante famille **BOULLET** dont un membre au moins exerça le métier de meunier à Oinville au XVII<sup>ème</sup> siècle, Je donne le début de la généalogie de cette famille **BOULLET** d'Oinville-sur-Montcient ci-dessous, famille dont la généalogie a été étudiée par M. **Didier FERREY** et M. **Claude GRENAT** sur Généanet. Je ne reprends donc ici que les éléments qui permettent de faire le lien entre **Jean BOULLET**, meunier lors de son décès à Oinville en 1689 et **Alexis Théodore BOULLET** recensé comme meunier à Tessancourt en 1841 et 1846.

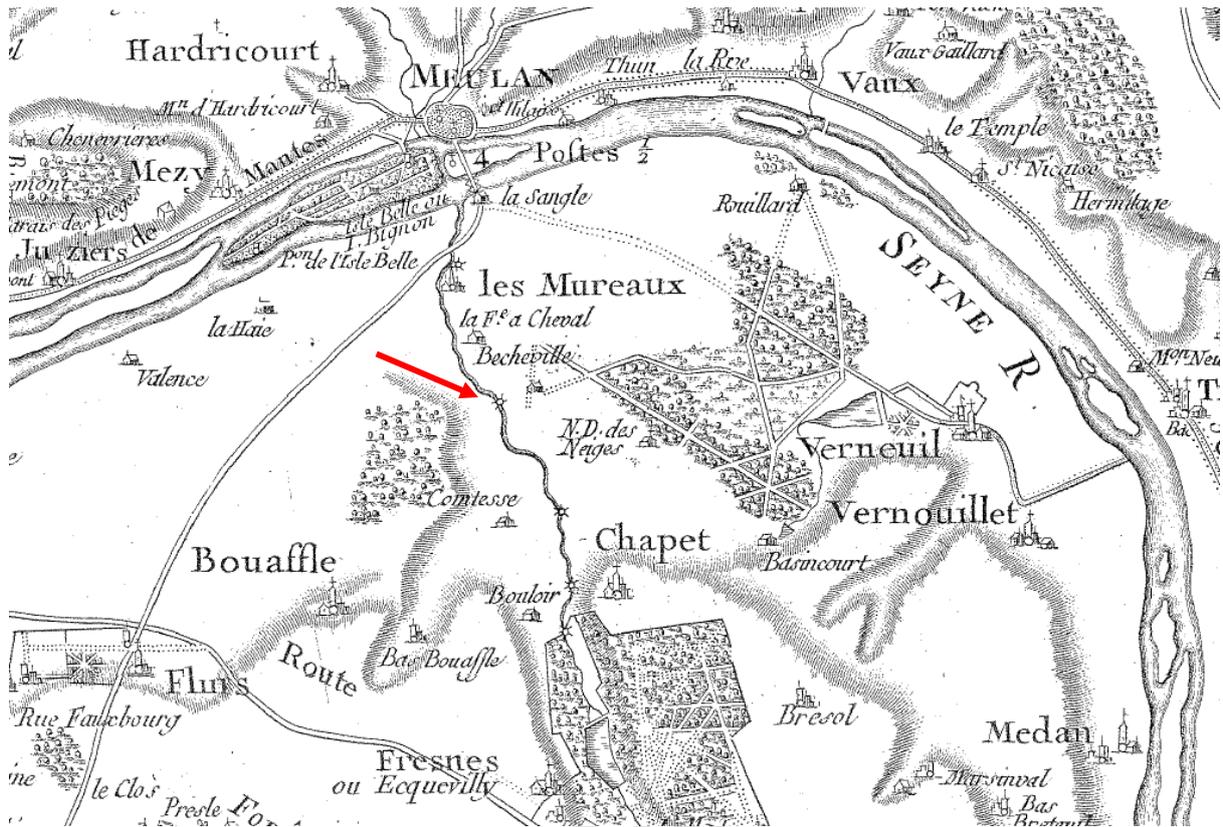
**Jeanne FERET** épouse **Marin LENOIR** aux Mureaux avec contrat de mariage du 1<sup>er</sup> février 1646 chez maître **Simon DOULLÉ**, notaire à Meulan. Elle est la fille de feu **Charles FERET** et de **Louise GUY** qui s'est remariée avec **Louis BOULLET**, meunier aux Mureaux, demeurant à Bècheville (archives départementales des Yvelines, 3 E 27/322, Meulan-en-Yvelines, minutes du notaire **Simon DOULLÉ** 1645 – 1646).

**Jeanne BOULLET** épouse avec contrat de mariage du 23 juin 1681 chez Maître **Nicolas DOULLÉ**, notaire à Meulan, **François FINET**. Elle est la fille de **Jean BOULLET**, meunier au moulin de Bècheville aux Mureaux et de **Denise LESAGE** (archives départementales des Yvelines, 3 E 27/353, Meulan-en-Yvelines, minutes du notaire **Nicolas DOULLÉ**, 1681). **Jeanne BOULAY** de Saint Germain en Laye, épouse de **François FINET** est témoin au mariage de sa sœur **Elisabeth BOULAY**, servante de Mademoiselle **DU DAIN** avec **François GOUFFIER**, cocher chez Monsieur de **MONSOURIS**, le 2 octobre 1690 paroisse Notre Dame à Versailles.

En 1841, dans un lieu non précisé (mais probablement le moulin de la Mareche), **Alexis BOULLET** est recensé comme meunier avec sa femme **Marie Lidia THOMAS**, **Denis Marie BOULLET** leur fils et **Félix VILLOT**, garde moulin (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1841, vue 15/16).

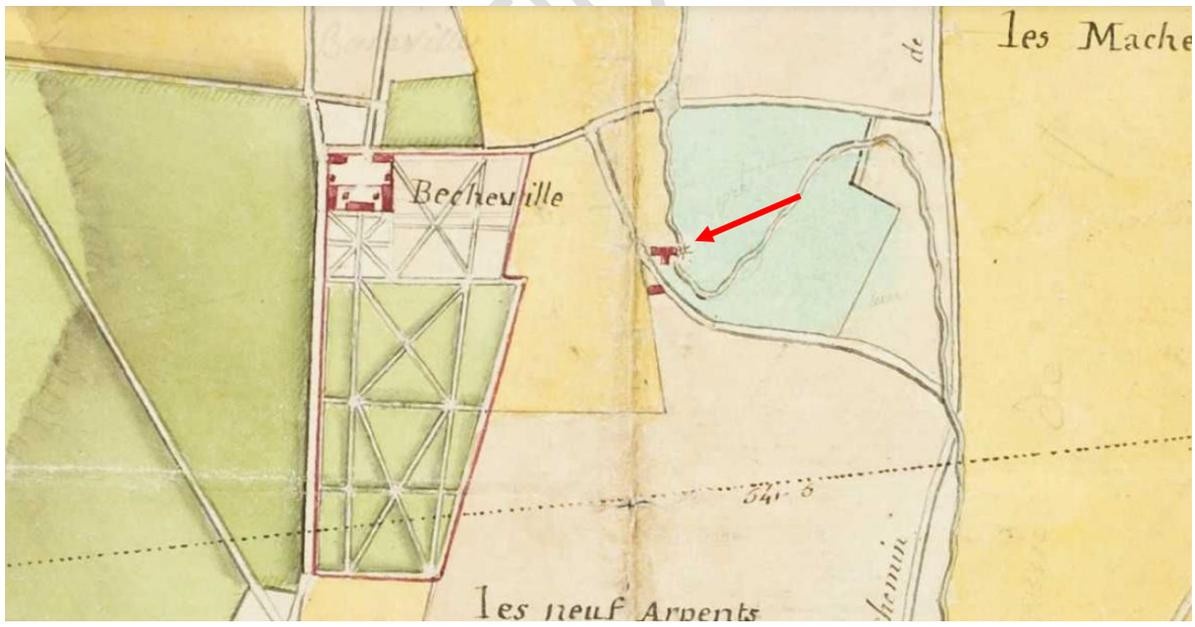
En 1846, grande rue de la Maraîche à Tessancourt, « *partant du levant* » **Alexis Théodore BOULLET**, 39 ans est recensé comme meunier avec son épouse **Marie Lidia THOMAS**, 40 ans et leurs enfants **Denis Marcel BOULLET**, leur fils âgé de 6 ans, **Marie Alphonsine BOULLET**, 2 ans, **Mélina BOULLET**, 1 ans et **Julien MAILLARD**, garde moulin (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1846, vue 11/16).

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette



203

Le moulin de Bècheville aux Mureaux sur la carte de Cassini (flèche rouge).

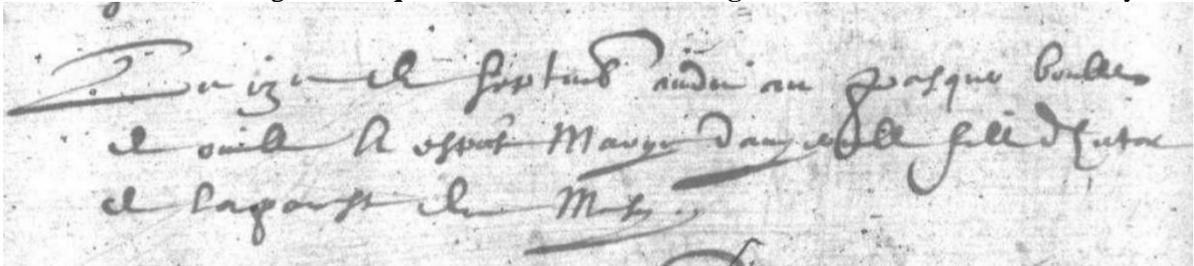


Et sur le plan d'intendance de 1783

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

La généalogie BOULLET s'établit comme suit :

- I) **Pasquier BOULLET**, marchand à Oinville, né le 5 octobre 1601 à Oinville, décédé le 5 mai 1652 à Oinville, marié le 13 septembre 1620 à Mézy avec **Marie DANGERVILLE** (archives départementales des Yvelines, 4E 1753, 5MI 492 BIS [1120195/1], Mézy-sur-Seine, paroisse Saint-Germain, baptêmes, mariages, sépultures, collection du greffe, 1602 - 1705, vue 34/323).  
Acte de mariage de **Pasquier BOULLET** avec **Marguerite DANGERVILLE** à Mézy.



Dont, du mariage entre **Pasquier BOULLET** et **Marguerite DANGERVILLE** :

- 1) **Séverin BOULLET**, qui suit en II.
  - 2) **Jean BOULLET**, marchand meunier dans son acte de décès, né le 28 octobre 1622 à Oinville, décédé à Oinville en 1689 (archives départementales des Yvelines, 61E-DÉPÔT 7, 1MI-EC 237, Oinville-sur-Montcient, paroisse Saint-Séverin, baptêmes, mariages, sépultures, collection communale, 1671 – 1691, vue 154/172).  
Il se .marie le 15 janvier 1645 à Oinville avec **Jeanne BERTRAND**, Un contrat de mariage est établi en 1644 chez maître **Simon DOULLÉ**, notaire à Meulan. Dont une nombreuse postérité à Oinville.
- II) **Séverin BOULLET (BOULET)**, né vers 1624, marchand, vigneron dans son acte de décès, décédé « âgé de 77 ans ou environ » le 21 octobre 1701 à Oinville (archives départementales des Yvelines, 61E-DÉPÔT 9, 1MI-EC 237, Oinville-sur-Montcient, paroisse Saint-Séverin, baptêmes, mariages, sépultures, collection communale, 1701 – 1710, vue 8/72), marié le 25 février 1658 à Oinville avec **Jeanne MAUVOISIN**, dont :
- 1) **Théodore BOULLET**, qui suit en III. Il eut au moins 8 frères et sœurs, tous nés à Oinville.
- III) **Théodore BOULLET**, né le 2 mars 1671 à Oinville, décédé le 21 janvier 1716 à Juziers, marié le 25 novembre 1695 à Oinville avec **Marie MAUVOISIN**, dont :
- 1) **Jean Théodore BOULLET**, qui suit en IV.
- IV) **Jean Théodore BOULLET**, tisserand, né le 7 juin 1716 à Juziers, décédé le 29 juillet 1786 à Juziers, marié le 17 septembre 1742 à Oinville avec **Mare Marguerite VIOLLET**, dont :
- 1) **Nicolas BOULLET**, qui suit en V. Il eut au moins 4 frères et sœurs, tous nés à Juziers.
- V) **Nicolas BOULLET**, tisserand, né le 17 septembre 1746 à Juziers, décédé le 27 août 1827 à Juziers, marié le 4 novembre 1766 à Juziers avec **Denise PIQUENOT**, dont :
- 1) **Alexis Denis Gaucher BOULLET**, qui suit en VI. Il eut 7 frères et sœurs, tous nés à Juziers.

- VI) **Alexis Denis Gaucher BOULLET**, cultivateur, né le 7 avril 1779 à Juziers, décédé le 7 mars 1841 à Montalet-le-Bois à l'âge de 61 ans, marié avec **Marie Catherine BERTRAND**, puis marié avec **Françoise BELHOMME**.

Dont du mariage entre **Alexis Denis Gaucher BOULLET** et **Marie Catherine BERTRAND** :

- 1) **Marie Catherine BOULLET**.
- 2) **Alexis Théodore BOULLET**, qui suit en VII.
- 3) **Denis Jean BOULLET**,

- VII) **Alexis Théodore BOULLET**, garde moulin (probablement à Brueil) à la naissance de sa fille Alexandrine Louise en 1832, meunier à Tessancourt en 1841 et 1846, né le 8 octobre 1805 à Montalet-le-Bois, décédé le 3 mai 1851 à Gargenville à l'âge de 45 ans, marié le 16 novembre 1830 à Brueil en Vexin avec **Marie Lydie THOMAS**, dont :

- 1) **Alexandrine Louise Théonie BOULLET**, née le 11 janvier 1832 à Brueil (Yvelines), décédée le 7 avril 1839 à Tessancourt
- 2) **Eugène Alphonse BOULLET**,
- 3) **Denis Marcel BOULLET**, boulanger et loueur de voitures à Meudon en 1894, né le 16 juillet 1840 à Tessancourt sur Aubette, décédé le 31 décembre 1903 à Meudon (Hauts de Seine) à l'âge de 63 ans. Il se marie le 11 août 1870 à Brie-Comte-Robert (Seine et Marne) avec bans à Paris avec **Adèle DUBUS** dont 2 filles nées à Paris 12<sup>ème</sup> arrondissement.
- 4) **Marie Alphonsine BOULLET**, blanchisseuse, née le 4 mars 1844 à Tessancourt sur Aubette, mariée le 2 mai 1861 à Gargenville avec **Jules Désiré GOSSET**.
- 5) **Mélina BOULLET**, née vers 1846 à Tessancourt, domiciliée à Paris lors de son décès, décédée le 1<sup>er</sup> septembre 1884, à Garancière (Yvelines). Elle fut mariée avec **Victor HENRY**, charcutier archives départementales des Yvelines, [2MIEC161], Garancières, état civil (Naissances, Mariages, Décès) | 1875 – 1886, vue 306/380).





### Généalogie LANGLOIS

Cette branche **LANGLOIS** est peut-être de la même lignée que les **LANGLOIS**, marchands tanneurs à Meulan <sup>(\*)</sup>. Une étude plus complète de cette famille devra être entreprise pour le démontrer.

Il n'en reste pas moins que ce patronyme est assez fréquent : On trouve en effet, dans le département des Yvelines, des **LANGLOIS** exerçant le métier de meunier à Orgerus (**Jean LANGLOIS**, né en 1661 à Orgerus, est cité comme cabaretier et meunier de la barre d'Orgerus, **Claude Denis LANGLOIS** né en 1750 à Orgerus est cité comme meunier au moulin de l'étang à Orgerus), à Flexanville (**Denis LANGLOIS**, né en 1715 et décédé à Orgerus est cité comme meunier), au Chesnay (**Louis LANGLOIS**, né en 1785 au Chesnay et décédé avant 1845 à Izy, département du Loiret, est cité comme journalier en 1812 et garçon meunier en 1845), à Élancourt (**Marin Michel LANGLOIS**, marié en 1762 à Élancourt et décédé avant février 1767 est cité meunier à Élancourt), à Civry (**François Denis LANGLOIS** est cité comme garçon meunier à Civry en l'an 3), à Courgent (**Jacques François LANGLOIS** est cité comme meunier à Courgent en 1809)

206

A noter que la série 7S 283 des archives départementales des Yvelines possède un dossier sur le moulin à tan **LANGLOIS** à Fréville (Auffreville) dans la vallée de la Vaucouleurs, près de Mantes-la-Ville.

**Jules LANGLOIS** 50 ans, est recensé en 1856 à Tessancourt comme garde moulin au moulin d'Orzeaux [**Alexandre VISBECQ**, 38 ans est recensé comme meunier avec son épouse **Louise Marie SÉVERIN**, 33 ans et **Marie Delphine VISBECQ**, 1 an, leur fille et **Jules LANGLOIS**, 50 ans, garde moulin (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1856, vue 12/16)].

En 1851, **Gabriel LANGLOIS**, 24 ans est recensé comme meunier au quartier du Grand moulin rue du Grand moulin à Tessancourt (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1851, vue 11/14).

A Nézel, le moulin **LANGLOIS** est photographié en 1909.

Je débute cette généalogie **LANGLOIS** comme suit :

I) **Fulgence LANGLOIS**, garçon meunier à Épône chez Mr **CHEVAL**, cultivateur, né le 2 pluviôse an IX (22 janvier 1801) à Bouafle, marié le 19 janvier 1824 à Épône avec **Marie Reine Eugénie BAUCHET**, dont :

1) **Gabriel Fulgence LANGLOIS**, qui suit en II.

II) **Gabriel Fulgence LANGLOIS**, meunier demeurant à Tessancourt dans l'acte de naissance de son fils **Jules Alexandre LANGLOIS** en 1853. Il est recensé comme meunier en 1851 dans le quartier du Grand moulin rue du Grand moulin à Tessancourt.

**Gabriel Fulgence LANGLOIS** est né le 18 octobre 1826 à Epône.

Il se marie le 20 avril 1852 à Nézel avec **Marie Geneviève Charlotte Eloïse LECOUTRE**, (archives départementales des Yvelines, 27E-DÉPÔT 46, Nézel (Yvelines, collection communale, 1843 – 1852, vue 108/116).

<sup>(\*)</sup> Sur les familles de tanneurs de Meulan (**GOIMBAULT**, **LANGLOIS**, **CHÈVREMONT**, **MAHEUX**, **BOUCHER**) et les métiers du cuir voir l'article de Madame **Annette ROOS** paru dans Mellentensis n°72, revue de l'Association Généalogique et Historique des Yvelines du Nord (AGHYN).

**Marie Geneviève Charlotte Eloïse LECOUTRE** est née à Auffreville le 31 octobre 1825. Elle est la fille de **Jacques Adonis LECOUTRE**, meunier, 54 ans et de **Marie Catherine GUITEL**, tous deux demeurant à Nézel en 1852.

Un contrat de mariage a été établi le 26 février 1852 chez maître **Aquilas DERVILLÉ**, notaire à Épône.

**Gabriel Fulgence LANGLOIS** décède le 25 juin 1886 à Nézel (archives départementales des Yvelines, 2083570, Nézel, naissances, mariages, décès, 1874 – 1892, vue 137/224). Il est cité comme meunier à Nézel.

Dont du mariage entre **Gabriel Fulgence LANGLOIS** et **Marie Geneviève Charlotte Eloïse LECOUTRE** :

1) **Jules Alexandre LANGLOIS**, qui suit en III.

III) **Jules Alexandre LANGLOIS**, meunier lors dans son acte de décès, né le 22 mars 1853 à Tessancourt. Il décède le 19 novembre 1901 à Nézel (archives départementales des Yvelines, 4E 4978, 2MI-EC 269, Nézel, naissances, mariages, décès, collection du greffe, 1893 – 1912, vue 98/229) époux d'**Argentine LUIDET**.

Il épouse, meunier, âgé de 23 ans, né à Tessancourt, **Argentine QUIDET** le 5 février 1877 à Richebourg (archives départementales des Yvelines, 4E 2328, 5MI 1813, [2083890/8], Richebourg, naissances, mariages, décès, collection du greffe, 1870 – 1892, vue 92/205). Un contrat de mariage est établi en date du 4 janvier 1877 chez maître **QUONIAM**, notaire à Houdan.

**Argentine QUIDET** est née à Bazainville (Yvelines) le 18 mars 1858, demeurant au hameau de la Troche à Richebourg

**Jules Alexandre LANGLOIS** est recensé au village à Nézel en 1891 comme meunier avec son épouse **Argentine LUIDET**, ses enfants **Berthe LANGLOIS**, 13 ans, **Paul LANGLOIS**, 11 ans, **Blanche LANGLOIS**, 8 ans et **Jules MOUTON**, garde moulin, domestique âgé de 40 ans.

Dont, du mariage entre **Jules Alexandre LANGLOIS** et **Argentine LUIDET** :

1) **Berthe LANGLOIS**, née vers 1878.

2) **Paul LANGLOIS**, qui suit en IV.

3) **Blanche LANGLOIS**, née vers 1883.

IV) **Paul LANGLOIS**, meunier à Nézel en 1906, en 1911, demeurant à Nézel en 1936, né le 19 juin 1879 à Nézel, décédé après 1936.

**Paul LANGLOIS** se marie le 3 mai 1906 à Les Alluets-le-Roi, avec **Henriette Julie PRESTROT** dont **Henri Armand LANGLOIS**, né en 1908 à Nézel.



## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette



208



Le moulin Langlois à Nézel

REPRODUCTION INTERDITE



### Généalogie GERBE

Cette famille **GERBE**, longue lignée de meuniers a été étudiée dans le tome 2 de cette collection, tome consacré au moulin de la Chaussée d'Hardricourt.

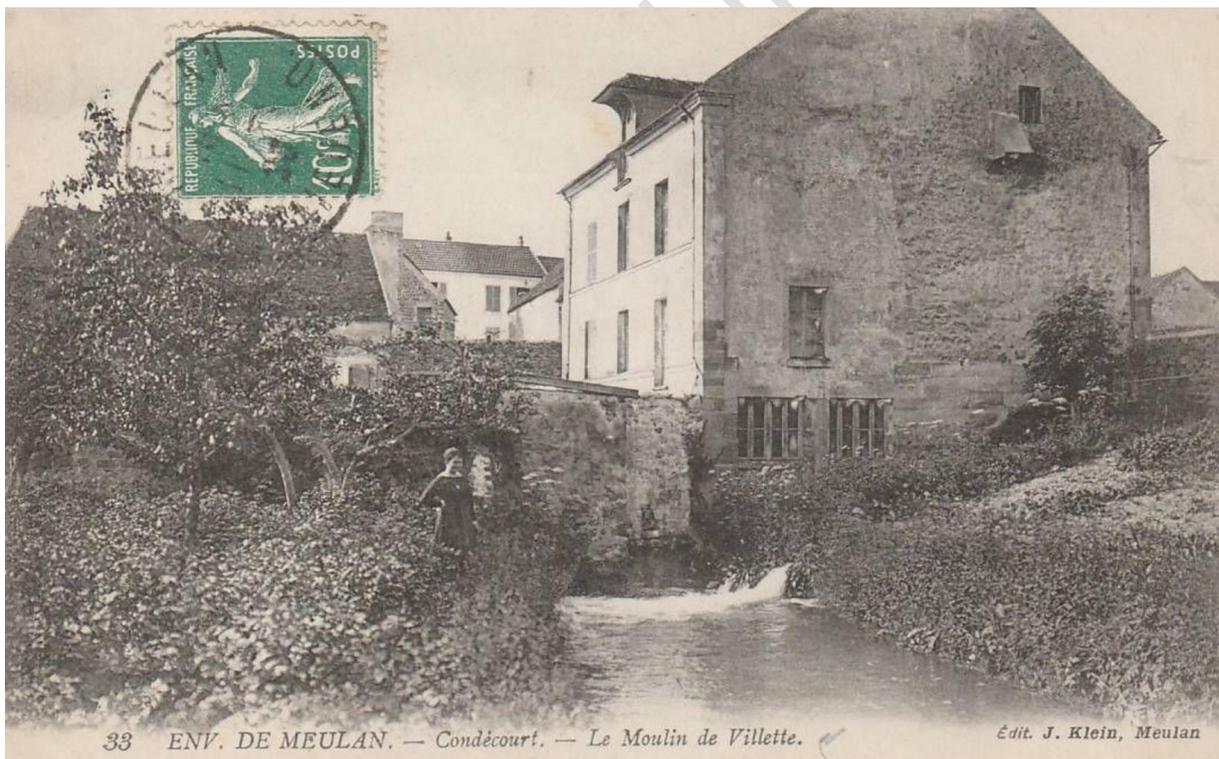
**Jean Baptiste GERBE** fut garçon meunier au moulin de Bachambre à Oinville-sur-Montcient en 1851.

**Jean Baptiste GERBE**, chef de famille, 35 ans est recensé comme meunier au moulin d'Horzeaux en 1866 avec son épouse **Émelie SAVIGNY**, 27 ans, **Albert GERBE**, leur fils, 6 ans, **Jean Baptiste GERBE**, père du chef de famille, domestique, 64 ans, **Rosalie FORGET**, domestique, mère du chef de famille, 65 ans (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1866, vue 11/23).

Le 30 janvier 1866 (archives départementales des Yvelines, minute du notaire **Jean Jacques LECOMTE**, 3E26 187, janvier 1866 à mars 1866) **Jean Baptiste GERBE** signe un bail avec sa femme **Émelie SAVIGNY** pour la location du moulin d'Horzeaux à **Hyppolite Louis Antoine de VION de GAILLON**, propriétaire demeurant à Marcouth, commune de Champvert (Nièvre),

On le retrouve comme meunier à Sagy en 1872. En 1883 il signe un bail pour la location du moulin de Villette appartenant à **Jacqueline FOUCHÉ d'OTRANTE**, comtesse de la **BARTHE DE THERMES**.

Il décède, domicilié au hameau de Villette, hameau de la commune de Condécourt (Val d'Oise) le 18 juillet 1884, âgé de 51 ans. Il est qualifié de meunier.



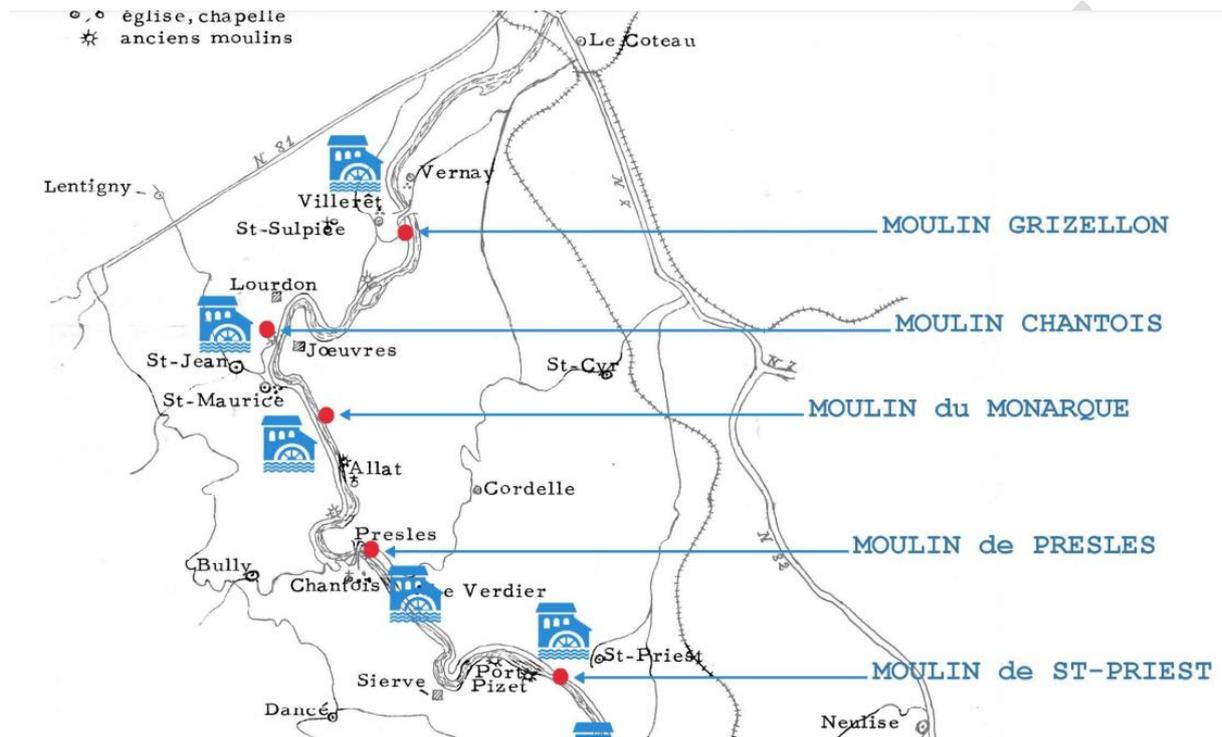
REPRODUCTION INTERDITE



### Généalogie BOCHARD

Famille originaire de la Loire dont plusieurs enfants vinrent s'installer à Tessancourt-sur-Aubette et qui furent meuniers ou garde moulin à Tessancourt au hameau de la Maraiche (au petit moulin ou au moulin de la ferme de la Maraiche, difficile à dire).

**Claude BOCHARD** né à Saint-Maurice-sur-Loire (Loire) se marie en 1879 à Vaux-sur-Seine et sera meunier à Tessancourt en 1881 et 1886. Décédé en 1888, son fils **Jean BOCHARD** reprendra l'exploitation du moulin en 1891.



**Antoine BOCHARD** fut-il meunier au moulin Chantois ou au moulin du Monarque ? (carte tirée du document «*Sur la piste des moulins de Balbigny à Roanne...* » par l'association de sauvegarde des moulins de la Loire.

Je fais débiter la généalogie BOCHARD comme suit :

- I) **Antoine BOCHARD**, meunier (dans l'acte de mariage de son fils Claude en 1879 à Vaux), propriétaire lors de la naissance de son fils Claude en 1844, cultivateur dans le recensement de 1872 de Saint-Maurice-sur-Loire, domicilié à Saint-Maurice-sur-Loire (Loire) lors du décès de son fils **Claude BOCHARD** en 1888.

**Antoine BOCHARD** est né vers 1814 à Saint-Maurice-sur-Loire (recensement de 1872 de cette commune). Il est âgé de 28 ans en 1842 lors de la naissance de son fils **Jean BOCHARD**.

**Antoine BOCHARD** propriétaire, meunier et cultivateur se marie le 16 mars 1842 à Saint Maurice sur Loire (Loire) avec **Marguerite BOUILLER** (acte de mariage vu sur FILAE).

Dont du mariage entre **Antoine BOCHARD** et **Marguerite BOUILLER** :

- 1) **Jean BOCHARD**, né le 24 mars 1842 à Saint-Maurice-sur-Loire (Loire) «  *fils d'Antoine BOCHARD et de Marguerite BOULLIER* » sur la déclaration de **Georges JALLE**, 41 ans et **Guy GUYOT**, 41 ans tous deux propriétaires à Saint-Maurice-sur-Loire (archives départementales de la Loire, 3NUMEC1/3E264\_7 - Saint-Maurice-sur-Loire.-Naissances, Mariages, Décès, Publications de mariages. - 1841 – 1843, vue 48/131, acte n°13). Il n'est pas recensé en 1872 à Saint-Maurice-sur-Loire.  
**Jean BOCHARD** est recensé en 1891 à Tessancourt : **Jean BOCHARD**, 40 ans, meunier, **Angéline BONNEFOY**, 33 ans, sa femme, **Jeanne BOCHARD**, 8 ans, **Claudia BOCHARD**, 4 ans, leurs filles (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1891, vue 10/14).  
La publication du mariage (bans à Paris) entre **Jean BOCHARD** demeurant à Créteil et **Angéline BONNEFOY** demeurant à Créteil est faite le 22 décembre 1878 (Fonds Coutot : Etat civil de Paris et sa région - Mariages 1860-1902 (Paris, France)).
- 2) **Claude Auguste BOCHARD**, qui suit en II.
- 3) **Mariette BOCHARD**, née vers 1847 à Saint-Maurice-sur-Loire, âgée de 25 ans lorsqu'elle est recensée avec ses parents en 1872 à Saint-Maurice-sur-Loire (archives départementales de la Loire, 2NUM35\_6M385\_264 - Saint-Maurice-sur-Loire : liste nominative, cote 6M385 – 1872, vue 9/24).
- 4) **Auguste BOCHARD**, né vers 1856 à Saint-Maurice-sur-Loire (16 ans lorsqu'il est recensé avec ses parents en 1872 à Saint-Maurice-sur-Loire).
- 5) **Pierre BOCHARD**, né vers 1858 à Saint-Maurice-sur-Loire (il est âgé de 30 ans en 1888), meunier, demeurant à Meaux lorsqu'il déclare le décès de son frère **Claude BOCHARD** (**Pierre BOCHARD** est âgé de 14 ans lorsqu'il est recensé avec ses parents en 1872 à Saint-Maurice-sur-Loire).
- 6) **Jean Baptiste BOCHARD**, garde moulin demeurant à Tessancourt lorsqu'il déclare le décès de son frère **Claude BOCHARD**, né vers 1860 à Saint-Maurice-sur-Loire (12 ans lorsqu'il est recensé avec ses parents en 1872 à Saint-Maurice-sur-Loire). Il est âgé de 28 ans en 1888.
- 7) **Marie BOCHARD**, née vers 1862 à Saint-Maurice-sur-Loire (10 ans lorsqu'elle est recensé avec ses parents en 1872 à Saint-Maurice-sur-Loire).
- 8) **Gabrielle BOCHARD**, née vers 1866 à Saint-Maurice-sur-Loire (6 ans lorsqu'elle est recensé avec ses parents en 1872 à Saint-Maurice-sur-Loire).

II) **Claude BOCHARD**, meunier à Tessancourt au hameau de la Maraiche lors de son décès, ouvrier meunier à Saint-Romain-de-Popey (Rhône) lorsqu'il se marie avec **Claudine DUMAS** en 1887, meunier, (probablement à Tarare).

**Claude BOCHARD** est né le 18 octobre 1844 à Saint-Maurice-sur-Loire (archives départementales de la Loire, 3NUMTD25/4E264 - Saint-Maurice-sur-Loire.- Tables décennales des naissances, cote 4E264 - 1843 – 1852, vue 2/16), décédé le 15 octobre 1912 à l'hôpital de Tarare (Rhône). Il se marie avec **Claudine DUMAS**, dont il est veuf puis il se marie avec **Antoinette DEPERRIER**, tisseuse, demeurant à Tarare, rue Savoie n°14 (archives

départementales de la Loire, 2NUM35\_6M385\_264 - Saint-Maurice-sur-Loire : recensement, liste nominative, cote 6M385 – 1872, vue 9/24).

**Claude BOCHARD**, meunier dans son acte de mariage, domicilié de fait à Tessancourt et de droit à Gaillon, se marie sans contrat de mariage avec **Émilie Ernestine CULLERON**, couturière, le 22 février 1879 à Vaux-sur-Seine (archives départementales des Yvelines, [2MIEC327] - Vaux-sur-Seine (Yvelines, France) - État civil (Naissances, Mariages, Décès) | 1873 – 1879, vue 215/263).

Il décède, âgé de 43 ans, le 5 janvier 1888 à Tessancourt, sur la déclaration de **Pierre BOCHARD**, meunier demeurant à Meaux, 30 ans et de **Jean Baptiste BOCHARD**, garde moulin à Tessancourt, 28 ans, tous deux frères du décédé (archives départementales des Yvelines, [2084456] - Tessancourt-sur-Aubette, état civil (Naissances, Mariages, Décès) | 1873 – 1892, vue 195/250).

**Émilie Ernestine CULLERON** est domiciliée à Vaux lors de son mariage et est dite née le 21 juin 1850 à Vaux.

**Claude BOCHARD** est recensé en 1881 à Tessancourt-sur-Aubette au hameau de la Mareche :

**Claude BOCHARD**, meunier, 38 ans, **Émilie CULERON**, sa femme, 31 ans, **Marguerite BOCHARD**, 2 ans, leur fille, **Louis MURÉ**, 24 ans, garde moulin, domestique (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1881, vue 9/18).

**Claude BOCHARD** est recensé en 1886 à Tessancourt-sur-Aubette au hameau de la Maraiche :

**Claude BOCHARD**, 41 ans, meunier, **Émilie CULERON**, 34 ans, sa femme, **Joseph DENOT**, 25 ans, domestique (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1886, vue 12/15).

Dont du mariage entre **Claude BOCHARD** et **Émilie Ernestine CULLERON** :

- 1) **Paul Antoine BOCHARD**, âgé de 9 mois et 10 jours lorsqu'il décède le 27 août 1883 à Tessancourt-sur-Aubette sur la déclaration de son père, **Claude BOCHARD**, meunier âgé de 38 ans, père de l'enfant et **Alexandre Désiré GROULT**, charretier âgé de 41 ans, tous 2 domiciliés à Tessancourt (archives départementales des Yvelines, , [2084456] - Tessancourt-sur-Aubette, état civil (Naissances, Mariages, Décès) | 1873 – 1892, vue 134/250).
- 2) **Amélie Marguerite BOCHARD**, née le 4 septembre 1880 à Tessancourt, âgée de 18 mois lorsqu'elle décède le 29 mars 1882 à Tessancourt sur la déclaration de **Claude BOCHARD**, meunier âgé de 36 ans et **Jules BELHOMME**, 36 ans, charretier tous 2 domiciliés à Tessancourt (archives départementales des Yvelines, , [2084456] - Tessancourt-sur-Aubette, état civil (Naissances, Mariages, Décès) | 1873 – 1892, vue 116/250).



REPRODUCTION INTERDITE



**Généalogie BOURLIER (BOULLIER)**

En 1891, **Pierre BOURLIER (BOULLIER)**, 69 ans est cité meunier au hameau de la Mareche avec son épouse **Germaine PONTET**, 58 ans et **Pierre Alphonse Marie GROULT**, 25 ans, charretier, domestique (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1891, vue 10/14).

Le recensement ne permet pas de dire s'il était meunier au Petit moulin (le moulin brûlé de la maraiche) ou au moulin de la ferme de la Maraiche.

Originaire de Saint-Maurice-sur-Loire (Loire) et né le 1<sup>er</sup> avril 1822 dans cette commune, il est vraisemblablement arrivé à Tessancourt avec **Claude BOCHARD** également recensé à Tessancourt comme meunier à La Mareche et originaire du même village de Saint-Maurice-sur-Loire.

A moins que cela soit **Claude BOCHARD** qui ai fait venir à Tessancourt, **Pierre BOULLIER**.

On peut remarquer qu'**Antoine BOCHARD** cité dans la généalogie **BOCHARD**, épouse **Marguerite BOULLIER**. On trouve à Saint-Maurice-sur-Loire une autre union **BOULLIER – BOCHARD** (**Françoise BOULLIER** est mariée avec **Jean BOCHARD** (ledit **Jean BOCHARD** est né à Roanne en 1789 et décédé en 1853 à Saint-Maurice-sur-Loire),

**Pierre BOULLIER**, tourneur sur métaux demeurant à Lyon, fils de **Pierre BOULLIER** et de **Claudine BAYON**, se marie le 29 mars 1856 à Lyon 2<sup>ème</sup> arrondissement avec **Germaine PONTET**, polisseuse lors de son mariage. Un contrat de mariage est établi en date du 10 mars 1856 chez Maître **DUCHAMP**, notaire à Lyon (archives municipales de Lyon, 2<sup>ème</sup> arrondissement, mariages, 2 E 650, vue 80/322).

**Germaine PONTET** est née le 20 novembre 1832 à Saint-Polgues (Loire), fille de **Benoit PONTET** et de **Élisabeth ÉCHASSON**.



REPRODUCTION INTERDITE



## Généalogie TRUFFAUT

**Félix Denis Joseph TRUFFAUT**, 51 ans, est meunier au moulin d'Orzeaux en 1881 avec sa femme **Victoire Joséphine BALLEUX**, 48 ans, **Clémence TRUFFAUT**, 17 ans, leur fille, **Noël Désiré BLANCHARD**, 29 ans, leur gendre, **Henri Joseph Athanase DUVIVIER**, 5 ans, leur petit-fils (archives départementales des Yvelines, recensement de Tessancourt-sur-Aubette, 1881, vue 13/18).

Cette généalogie **TRUFFAUT** a déjà été étudiée dans le tome consacré aux moulins de Gaillon-sur-Montcient.. Je propose à nouveau un extrait de celle-ci qui ne concerne que **Félix Denis Joseph TRUFFAUT**.

- 1) **Félix Denis Joseph TRUFFAUT**, garde-moulin à Tessancourt lors de son mariage, meunier lors de la naissance de sa fille Clémence en 1865 à Oinville-sur-Montcient, meunier au moulin du Metz à Gaillon-sur-Montcient en 1872, meunier au moulin d'Horzeaux à Tessancourt en 1881, cultivateur lors de son décès en 1893.

**Félix Denis Joseph TRUFFAUT** naît le 19 juin 1831 à Frémainville (archives départementales du Val d'Oise, Frémainville, 3E7012 NMD 1824-1832, vue 99/116), décédé le 7 mai 1893 à Tessancourt-sur-Aubette (Yvelines) à l'âge de 61 ans (archives départementales des Yvelines, Tessancourt-sur-Aubette, 2MIEC320 NMD 1893-1902, vue 9/121).

**Félix Denis Joseph TRUFFAUT** se marie le 21 mars 1854 à Tessancourt-sur-Aubette avec **Victoire Joséphine BALLEUX** (archives départementales des Yvelines, Tessancourt-sur-Aubette, 1119191NMD, 1852-1872, vues 31-32/276).

Dont du mariage entre **Félix Denis Joseph TRUFFAUT** et **Victoire Joséphine BALLEUX** :

- 1) **Joséphine TRUFFAUT**, née le 6 avril 1860 à Tessancourt-sur-Aubette, décédée le 9 mai 1881 à Hardricourt à l'âge de 21 ans. Elle se marie le 6 février 1877 à Gaillon-sur-Montcient avec **Henri François DUVIVIER**, dont **Henri Joseph Athanase DUVIVIER**, né le 2 mai 1878 à Hardricourt (archives départementales des Yvelines, Hardricourt, NMD, 1873 - 1892, 4E 1162, vue 53/238), coutelier à Senlis (Oise) entre 1899 et 1904, Croix de guerre avec étoile d'argent.
- 2) **Clémence Denise Victoire TRUFFAUT**, « *filles de Joseph TRUFFAUT, meunier et de Joséphine BALLEUX* », née le 12 août 1865 à Oinville-sur-Montcient (archives départementales des Yvelines, Oinville-sur-Montcient, collection départementale, 5MI337BIS, NMD, 1852-1869, vue 206/267), décédée le 21 avril 1932 à Drancy (Seine-Saint-Denis), à l'âge de 66 ans. Elle se marie le 27 octobre 1881 à Tessancourt-sur-Aubette (Yvelines) avec **Noël Désiré BLANCHARD**, garde moulin (archives départementales des Yvelines, Tessancourt-sur-Aubette, collection départementale, 2084456, NMD, 1873-1892, vue 108/250). **Noël Désiré BLANCHARD** est originaire de Pithiviers le Vieil (Loiret).



REPRODUCTION INTERDITE



### Généalogie COMMISSAIRE

Cette famille est tellement nombreuse qu'elle a donné son nom à une cour à Seraincourt (Val d'Oise). Il ne s'agit pas, sur cette carte postale de commissaires de police mais bien de cette famille que l'on rencontre à Seraincourt, Mézy-sur-Seine, Brueil-en-Vexin, Oinville-sur-Montcient, Meulan, Us.

On trouve également cette famille **COMMISSAIRE**, recensée en 1817 à Meulan comme boulanger, originaire de Crèpières (Yvelines), sans qu'il soit possible de rattacher cette famille à la généalogie ci-dessous.

Des **COMMISSAIRE** furent marchand-fariniers à Pontoise (**Louis COMMISSAIRE**, marchand-farinier et **Louise DANGON**, son épouse demeurant rue des petites tanneries à Pontoise eurent un fils **Louis François COMMISSAIRE**, né le 25 juillet 1802 à Pontoise).

Cette famille a donné beaucoup de boulangers, de garde-moulins mais un peu moins de meuniers. Curieusement ce métier de garde-moulin est beaucoup plus fréquent que dans les autres familles.

On retrouve les **COMMISSAIRE** meuniers au moulin de Sautour à Chapet en toute fin du XVIII<sup>ème</sup>, début du XIX<sup>ème</sup> siècle.

**Jeanne COMMISSAIRE**, âgée de 75 ans dans le dénombrement du curé **MARESTY** en 1625 à Brueil est veuve de feu **Loys LE NORMANT**. Née vers 1550, c'est la seule personne portant ce nom de **COMMISSAIRE** dans ce dénombrement.

Plusieurs souches sont trouvées à Oinville-sur Montcient dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle sans qu'il soit possible de les rattacher. Néanmoins il est vraisemblable qu'il s'agit de la même famille.



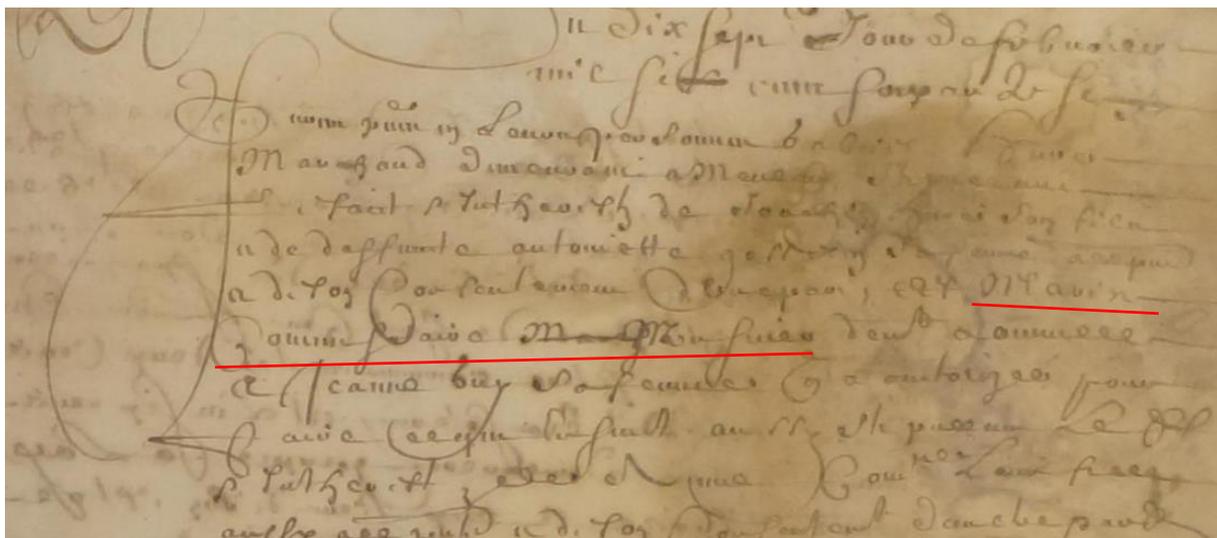
## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

La base du site Hoteldesinvalides.fr cite (SHD/GR/2Xy10, acte n°004976), comme reçu à l'hôtel des Invalides le 21 Juin 1689 « *Nicolas Commissaire dit des Ormeaux, âgé de 47 ans, Natif d'Oinville prez Meulan, Grenadier du Sieur Du Pasquier, Régiment Royal Comtois, ou-il à Servi 24 ans, ainsi que porte Son Certificat, est estropié des deux bras Sçavoir du droit d'une Esclat de Grenade, et du gauche d'un coup de mousquet quil receut au Siege de Philisbourg [99109], et est Catôlique, Soldat, le 21 May 1693. il est décedé* ».

On trouve également le mariage de **Jean COMMISSAIRE** avec **Marie MAUVOISIN** :

**Jean COMMISSAIRE** se marie avec **Marie MAUVOISIN**, dont :

- 1) Peut-être **Nicolas COMMISSAIRE**, né le 6 décembre 1646 à Oinville-sur-Montcient, « fils de ? et de **Marie MAUVOISIN** », parrain **Philippe MAUVOISIN**, marraine **Martine CHANDELIER** (FILIPPI).
- 2) **Anthoine COMMISSAIRE**, né le 6 mai 1648 à Seraincourt, parrain **Anthoine COMMISSAIRE**, d'Oinville, marraine **Margueritte MAUVOISIN** (FILIPPI).
- 3) **Jean COMMISSAIRE**, né le 24 janvier 1652 à Oinville-sur-Montcient, parrain **Pierre MOURON**, chirurgien, marraine **Martine VIOLET** (FILIPPI).
- 4) **Christine COMMISSAIRE**, née le 19 septembre 1653 à Oinville-sur-Montcient, parrain **Séverin BOULE**, marraine **Christine DU VIVIER** (FILIPPI).
- 5) **Michelle COMMISSAIRE**, née le 18 mars 1655 à Oinville-sur-Montcient, parrain **Louis MAUVOISIN**, marraine **Michelle DU VIVIER** (FILIPPI).
- 6) **Charles COMMISSAIRE**, né le 20 juin 1658 à Oinville-sur-Montcient, parrain **Charles COTTANTIN**, marraine **Marie VIOLET** (FILIPPI et archives départementales des Yvelines, Oinville-sur-Montcient, BMS, 1632 - 1670, 61E-DÉPÔT 6, vue 51/81).
- 7) **Marie COMMISSAIRE**, née le 8 août 1660 à Oinville-sur-Montcient, parrain **Barthélemy CAUMONT**, marraine **Elizabeth LE ROUX** (FILIPPI et archives départementales des Yvelines, Oinville-sur-Montcient, BMS, 1632 - 1670, 61E-DÉPÔT 6, vue 54/81).
- 8) **Hilaire COMMISSAIRE**, né le 6 juillet 1664 à Oinville-sur-Montcient, parrain **Hilaire MAUVOISIN**, marraine **Marie COMMISSAIRE** (FILIPPI et archives départementales des Yvelines, Oinville-sur-Montcient, BMS, 1632 - 1670, 61E-DÉPÔT 6, vue 62/81).



Extrait de la première page du contrat de mariage en date du 17 février 1666 entre **Joachim HURÉ** et **Anne COMMISSAIRE**, fille de **Marin COMMISSAIRE** (voir ci-dessous en II/1), cité « *meusnier* » (archives départementales des Yvelines, notaires, Meulan, 1666, 3 E 27/339, contrats de mariage chez Me **Nicolas DOULÉ**).

Première souche

I) **Pasquet COMMISSAIRE**, né vers 1565, décédé le 29 mars 1648 à Oinville-sur-Montcient, marié avec **Madeleine GUERNIER** dont :

- 1) **Thomas COMMISSAIRE**, né le 18 octobre 1598 à Oinville-sur-Montcient, parrain **Thomas SEBILLE**, marraine **Denise RENARD** (AD des Yvelines, BMS Oinville, 5MI335BIS, vue 117 / 391).
- 2) **Martin (Marin) COMMISSAIRE**, qui suit en II/1.
- 3) **Paquette COMMISSAIRE**, née le 5 mars 1603 à Oinville-sur-Montcient, marraine **Paquette GUY**, parrain **Thomas BOULET** (archives départementales des Yvelines, BMS Oinville, 5MI335BIS, vue 122 / 391).
- 4) **Antoine COMMISSAIRE**, qui suit en II/2.

II/1) **Martin (Marin) COMMISSAIRE**, meunier demeurant à Oinville dans le contrat de mariage de sa fille **Anne COMMISSAIRE** avec **Joachim HURÉ** en 1666 (voir page précédente), né le 8 novembre 1599 à Oinville-sur-Montcient (AD Yvelines Oinville-sur-Montcient-Saint-Séverin 1594/1715 vue 118/391), parrain **Marin GUY**, décédé le 6 avril 1687 à Pontoise (Val-d'Oise), à l'âge de 87 ans (archives municipales de Pontoise, acte GG29/108702 / Cote registre : GG29).

**Marin COMMISSAIRE** épousa le 12 novembre 1623 à Brueil-en-Vexin (Yvelines) **Jeanne GUY** (AD Yvelines, Brueil-en-Vexin, paroisse Saint-Denis, 1598 -1729, 4 E 399, vue 62/740), en présence de **Thomas GUY** et de **Philippe GUY**.

**Jeanne GUY** est née vers 1604, décédée le 11 octobre 1682 à Oinville-sur-Montcient Yvelines à l'âge d'environ 78 ans (AD Yvelines, Oinville-sur-Montcient, paroisse Saint-Séverin, 1594 – 1715, vue 205/391).

Dont du mariage entre **Marin COMMISSAIRE** et **Jeanne GUY** :

- 1) **Perette COMMISSAIRE**, née le 8 février 1632 à Oinville-sur-Montcient, marraine **Perrette MAUVOISIN**, parrain **Martin GUY** (AD des Yvelines - 5MI335BIS p. 27 / 391 et vue 4 / 81 de 1MIEC237, Oinville BMS 1594-1715 et FILIPPI).
- 2) **Denis COMMISSAIRE**, prêtre chapelain de la chapelle de la Passion à St Maclou de Pontoise, prêtre vicaire d'Osny près de Pontoise en 1666 lors du mariage de sa sœur **Anne COMMISSAIRE**. **Denis COMMISSAIRE** est né le 25 avril 1635 à Oinville-sur-Montcient, marraine **Perrette PISET**, parrain **Denis JULIEN** (AD des Yvelines - 5MI335BIS - Oinville BMS 1594-1715 p. 34 / 391 et 7 / 81 de 1MIEC237 et FILIPPI).
- 3) **Marie COMMISSAIRE**, née le 15 novembre 1637 à Oinville-sur-Montcient, marraine **Marie VINCENT**, parrain **Thomas GUY** (AD des Yvelines - 1MIEC237 - Oinville BMS 1632-1670, vue 61/81 et FILIPPI).

**Marie COMMISSAIRE** se marie le 12 juin 1663 à Oinville-sur-Montcient, avec **Pierre RENARD**, dont postérité **RENARD** à Oinville (AD des Yvelines - 1MIEC237 - Oinville BMS 1632-1670, vue 61/81).

Veuve, elle se remarie le 17 juillet 1668 à Oinville-sur-Montcient avec **Pierre MARTIN**, en présence de **Denis COMMISSAIRE** (AD des Yvelines - 1MIEC237 - Oinville BMS 1632-1670, vue 70 / 81 et FILIPPI).

**Marie COMMISSAIRE** décède le 20 janvier 1679 à Oinville-sur-Montcient à l'âge de 41 ans, sur la déclaration d'**Eustache MARGUERIE** et **Robert VISBECQ** (AD des Yvelines - 1MIEC237 - Oinville BMS 1671-1691, vue 64 /172).

- 4) **Anne COMMISSAIRE**, née le 24 octobre 1640 à Oinville-sur-Montcient, parrain **Jean de LOMMEAU**, écuyer, marraine **Anne de SAINTRE** (AD des Yvelines - 1MIEC237, Oinville, vue. 12 / 81 et FILIPPI).

**Anne COMMISSAIRE** se marie le 19 juillet 1666 à Oinville-sur-Montcient (AD des Yvelines, paroisse Saint Séverin, collection communale, 1MiEC237, BMS, 1632 -1670, vue 65/81), avec contrat de mariage en date du 17 février 1666 avec **Joachim HURÉ**, (AD 78, notaires, Meulan, 1666, 3 E 27/339, archives notariales - contrats de mariage chez Me **Nicolas DOULLÉ**). **Joachim HURÉ** est le fils de **Gabriel HURÉ**, marchand demeurant à Meulan et de feu **Antoinette GOSSELIN** de Meulan.

**Anne COMMISSAIRE** est la fille de **Marin COMMISSAIRE**, meunier demeurant à Oinville et de **Jeanne GUY** d'Oinville-sur-Montcient (Yvelines). Elle se marie en présence de **Denis COMMISSAIRE**, prêtre vicaire d'Osny près de Pontoise, frère de la future.

- 5) **Jean COMMISSAIRE**, né le 7 mars 1643 à Oinville-sur-Montcient, marraine **Denise GUY**, parrain **Jean DUVIVIER** (AD des Yvelines - 1MIEC237 - Oinville BMS 1632-1670, vue 17 / 81 et FILIPPI).
- 6) **Nicolas COMMISSAIRE**, qui suit en III.

- 7) **Marie COMMISSAIRE**, née le 4 septembre 1648 à Oinville-sur-Montcient, marraine **Marguerite DE DAMPONT**, parrain **Nicolas DANTAN** (AD des Yvelines - 1MIEC237 - Oinville BMS 1632-1670vue 31 / 81 et FILIPPI).

II/2) **Antoine COMMISSAIRE**, marchand (il fut peut-être meunier compte tenu de son lieu de décès, Bachambre où il y avait un moulin), né vers 1605, décédé le 20 avril 1680 à Bachambre à Oinville-sur-Montcient à l'âge d'environ 75 ans (AD des Yvelines, Oinville, BMS 1671-169, 1MIEC237, vue 78 / 172).

**Antoine COMMISSAIRE** se marie le 12 novembre 1635 à Oinville-sur-Montcient avec **Jeanne MOTTE** dont il aura 4 enfants qui suivent (AD des Yvelines, Oinville-sur-Montcient, 1MIEC237, vue 7 / 81). **Jeanne MOTTE** décède le 17 mars 1651 à Oinville-sur-Montcient (AD des Yvelines, Oinville, BMS 1632-1670, 1MIEC237, vue 38 / 81)

Veuf, il se remarie le 7 janvier 1653 à Oinville-sur-Montcient avec **Marie VIOLET** dont il eut 1 fils, qui suit (archives départementales des Yvelines, Oinville, 1MIEC237, BMS 1632-1670. Vue 41 / 81).

Dont du mariage entre **Antoine COMMISSAIRE** et **Jeanne MOTTE** :

- 1) **Louise COMMISSAIRE**, née le 10 octobre 1636 à Oinville-sur-Montcient, marraine **Cécile COMMISSAIRE**, parrain **Jean JORRE** (AD des Yvelines, Oinville, 1MIEC237, vue 8 / 81 et FILIPPI). Elle décède le 26 novembre 1701 à Oinville-sur-Montcient à l'âge de 65 ans (archives départementales des Yvelines, Oinville-sur-Montcient, témoin **Robert VISBECQ**, époux, **Robert VISBECQ**, **Philippe RENARD**, **Jean VISBECQ** (archives départementales des Yvelines, Oinville BMS 1632-1670, 1MIEC237, vue 59 / 81)

Elle se marie le 22 septembre 1654 à Oinville-sur-Montcient avec **Robert VISBECQ**, vigneron. Dont postérité **VISBECQ** à Oinville.

- 2) **Marie COMMISSAIRE**, née le 30 octobre 1638 à Oinville-sur-Montcient marraine **Marie MOTTE**, parrain **Jean COMMISSAIRE** (AD des Yvelines, Oinville-sur-Montcient, 1MIEC237, vue 10 / 81 et FILIPPI).

- 3) **Marguerite COMMISSAIRE**, née le 31 août 1641 à Oinville-sur-Montcient, marraine **Marie RENARD**, parrain **Marin VIOLET** (AD des Yvelines, Oinville, BMS 1632-1670, 1MIEC237, vue 14/81 et FILIPPI). Elle décède le 22 février 1708 à Oinville-sur-Montcient à l'âge de 66 ans, témoin **Nicolas BÉGUIN**, **Charles DUVIVIER**, **Augustin DUVIVIER**, **Jean DUVIVIER** (AD des Yvelines, 1MIEC237, Oinville, BMS 1671-1691, vue 12 / 172).

**Marguerite COMMISSAIRE** se marie le 19 mai 1662 à Oinville-sur-Montcient, avec **Charles DUVIVIER** vigneron (AD des Yvelines, 1MIEC237, Oinville BMS 1632-1670, vue 60 / 81). **Charles DUVIVIER** est meunier au moulin de la Chatarde à Brueil dans son acte de décès en septembre 1705.

Le 24 décembre 1700, lors du décès de **Louis DUVIVIER**, elle demeure avec **Charles DUVIVIER** au moulin de la Chôtarde (Chatarde) à Brueil-en-Vexin, (AD des Yvelines - 1MIEC92 - Brueil-en-Vexin BMS 1696-1710, vue 22 / 70).

Dont postérité **DUVIVIER** à Oinville (voir cette généalogie dans le tome 1, page 168).

- 4) **Louis COMMISSAIRE**, né le 22 août 1645 à Oinville-sur-Montcient, parrain **François RAMBOURT**, marraine **Claude MER..É** (FILIPPI).

Dont du mariage entre **Antoine COMMISSAIRE** et **Marie VIOLET** :

- 5) **Vincent COMMISSAIRE**, né le 19 novembre 1653 à Oinville-sur-Montcient, marraine **Marguerite VIOLET**, parrain **Vincent LE DROIT** (AD des Yvelines, BMS Oinville, 5MI335BIS, vue 10 / 391 et FILIPPI).

III) **Nicolas COMMISSAIRE**, fermier receveur de **Jean de LOMMEAU**, seigneur d'Oinville, né le 22 janvier 1646 à Oinville-sur-Montcient, témoin et marraine **Marguerite DE DAMPONT**, femme de **M. de LOMMEAU**, écuyer, parrain **François DUVIVIER** (AD des Yvelines - 1MIEC237 - Oinville BMS 1632-1670 vue 25 / 81 et FILIPPI). **Nicolas COMMISSAIRE** décède avant 1715.

**Nicolas COMMISSAIRE** se marie le 22 février 1672 Oinville-sur-Montcient avec **Marguerite DUVIVIER** en présence de **Jean LE COMTE** et de **François CHANDELIER** (AD des Yvelines - 1MIEC237 à Oinville BMS 1671-1691. p. 11 / 172 et p. 139 / 391 de BMS 1594-1715).

Dont du mariage entre **Nicolas COMMISSAIRE** et **Marguerite DUVIVIER** :

- 1) **Catherine COMMISSAIRE**, née le 5 avril 1674 à Oinville-sur-Montcient, marraine **Catherine DE LOMMEAU**, Parrain **François DUVIVIER** (archives départementales des Yvelines, Oinville BMS 1671-1691, 1MIEC237, vue 38 / 172)
- 2) **Denis COMMISSAIRE**, né le 3 octobre 1677 à Oinville-sur-Montcient, parrain Messire **Denis COMMISSAIRE** (signe), « *prestre chappellain de la Chappelle de la Passion de St Maclou de Pontoise* », marraine **Catherine RENARD** (archives départementales des Yvelines, Oinville BMS 1671-1691, 1MIEC237, vue 48/172 et FILIPPI). **Denis COMMISSAIRE** décède le 1er septembre 1678 à Oinville-sur-Montcient (archives départementales des Yvelines, Oinville BMS 1671-1691, 1MIEC237, vue 61/172).
- 3) **Marthe COMMISSAIRE**, née le 25 août 1679 à Oinville-sur-Montcient parrain **François DUVIVIER**, fils de **Robert DUVIVIER**, marraine **Marthe MAUVOISIN** (archives départementales des Yvelines, Oinville BMS 1671-1691, 1MIEC237, vue 83/172 et FILIPPI), décédée le 15 novembre 1680 à Oinville-sur-Montcient (archives départementales des Yvelines 1MIEC237, Oinville BMS 1671-1691 vue 83 /172).
- 4) **Marie COMMISSAIRE**, « *filie de Nicolas COMMISSAIRE, receveur de Monsieur DE LOMMEAU, et Marguerite DUVIVIER* », née le 15 août 1681 à Oinville-sur-Montcient, parrain **Philippe DUVIVIER** (signe), fils de **Robert DUVIVIER**, marraine **Catherine HURÉ** (signe), fille de **Joachim HURÉ**, marchand boucher à Meulan (FILIPPI).
- 5) **Agnès COMMISSAIRE**, née le 29 octobre 1684 à Oinville-sur-Montcient, parrain **Louis DUVIVIER** (signe), marraine **Agnès BEGUIN** (FILIPPI).
- 6) **Jeanne Marguerite COMMISSAIRE**, née le 15 juillet 1686 à Oinville-sur-Montcient, parrain **Mathieu HAVARD** (signe), fils de feu **François HAVARD** et **Marie SARRAZIN**, (il s'agit vraisemblablement de **Mathieu HAVARD**, prêtre

vicaire et clerc tonsuré de Montalet-le-Bois, voir page 114 du tome 1). marraine  
Damoiselle **Jeanne DOMERVAL** (FILIPPI).

- 7) **Françoise COMMISSAIRE**, née le 13 avril 1689 à Oinville-sur-Montcient, parrain **Jacques RENARD**, fils de défunt **Jacques RENARD**, marraine **Marie MORONT** (signe), fille de **Pierre MORONT**, maître chirurgien (FILIPPI).
- 8) **Nicolas COMMISSAIRE**, « *fils de Nicolas COMMISSAIRE, marchand et de Marguerite DUVIVIER* », né le 7 novembre 1692 à Oinville-sur-Montcient, parrain **Nicolas HURÉ** (signe), fils de **Joachim HURÉ**, de Meulan, marraine **Catherine BLETREAU**, fille de défunt **Jean BLETREAU** (FILIPPI).

Seconde souche

- I) **Toussaint COMMISSAIRE**, décédé le 21 avril 1654 à Oinville (archives départementales des Yvelines, Oinville-sur-Montcient, paroisse Saint-Séverin, collection communale 1MIEC237, BMS 1632-1670, vue 44/81, à droite en haut de la page), marié avec **Rose JULIEN**, puis avec **Marie MARTIN**, puis il se marie une troisième fois, mais le nom de son épouse reste inconnu.

Dont du mariage entre **Toussaint COMMISSAIRE** et **Rose JULIEN** :

- 1) **Pierre dit Valentin COMMISSAIRE**, qui suit en II/1.
- 2) **Paquette COMMISSAIRE**, née le 24 janvier 1633 à Oinville-sur-Montcient, marraine **Paquette LE COMTE**, parrain **Jean BRISARD** (archives départementales des Yvelines, 5MI335BIS, Oinville BMS 1594-1715, vue 29/391 et FILIPPI).

Dont du mariage entre **Toussaint COMMISSAIRE** et **Marie MARTIN** :

- 3) **Paquette COMMISSAIRE**, née le 5 avril 1643 à Oinville-sur-Montcient, marraine **Paquette MARTIN**, parrain **Paquet VIOLET** (archives départementales des Yvelines, 1MIEC237 - Oinville BMS 1632-1670, vue 18 / 81 et FILIPPI), décédée le 24 août 1708 à Oinville-sur-Montcient à l'âge de 65 ans en présence de **Jacques PARQUET** et **Philippe COMMISSAIRE** (archives départementales des Yvelines, Oinville, BMS, 1MIEC237, vue 58 / 72). Mariée avec **Pierre FROMONT**, manouvrier.

Dont du mariage entre **Toussaint COMMISSAIRE** et sa troisième épouse :

- 4) **Simon COMMISSAIRE**, qui suit en II/2.

- II/1) **Pierre COMMISSAIRE**, boulanger, né vers 1629, décédé le 25 août 1679 à Oinville-sur-Montcient, âgé de 50 ans. Il se marie vers 1660 avec **Louise MIGNARD**.

Dont du mariage entre **Pierre COMMISSAIRE** et **Louise MIGNARD** :

- 1) **Philippe COMMISSAIRE**, qui suit en III/1.
- 2) **Marguerite COMMISSAIRE**, mariée le 25 novembre 1685 à Oinville-sur-Montcient, avec **Louis CLÉMENT** en présence de **Philippe DUVIVIER**, **Nicolas COMMISSAIRE**, **Nicolas JEANNE** (FILIPPI). Elle décède le 3 février 1716 à Oinville-sur-Montcient. Dont postérité **CLÉMENT**.

- 3) **Jean COMMISSAIRE**, qui suit en III/2.
- 4) **Nicolas COMMISSAIRE**, né vers 1674, décédé le 3 juin 1678 à Oinville-sur-Montcient (archives départementales des Yvelines, 1MIEC237 - Oinville BMS 1671-1691, vue 59 / 172 et p. 169 / 391 de BMS 1594-1715).
- 5) **Louise COMMISSAIRE**, mariée le 21 avril 1693 à Oinville-sur-Montcient avec **René BLOT** en présence de **Nicolas COMMISSAIRE** et **Gabriel VERNEUIL** (archives départementales des Yvelines, 1MIEC237 - Oinville BMS 1691-1700 vue 24 / 90).
- 6) **Nicolas COMMISSAIRE**, qui suit en III/3.
- 7) **Marie COMMISSAIRE**, fille de défunt **Pierre COMMISSAIRE**, boulanger et de **Louise MIGNARD**, se marie le 19 septembre 1690 à Oinville-sur-Montcient avec **François NEUPTÉ**, fils de défunt **Charles NEUPTÉ** et de défunte **Marie LEMAISTRE (FILIPPI)**.

II/2) **Simon COMMISSAIRE**, tisserand, né vers 1622, décédé le 2 décembre 1682 à Oinville-sur-Montcient, à l'âge d'environ 60 ans, marié le 11 novembre 1657 à Oinville-sur-Montcient, avec **Louise VIOLET**, fille de **Pasque VIOLET** (archives départementales des Yvelines, Oinville BMS 1632-1670, 1MIEC237, vue 49 / 81 et FILIPPI).

C'est peut-être ce **Simon COMMISSAIRE** qui se marie en premières noces avec **Jacqueline MAUVOISIN**, en secondes noces avec **Louise VIOLET** et en troisièmes noces avec **Françoise RENARD** si l'on en juge par les dates de naissances des enfants issus de ces mariages et en l'absence d'un autre **Simon COMMISSAIRE** dans les registres. Il faudra retrouver l'acte de mariage entre **Simon COMMISSAIRE** et **Jacqueline MAUVOISIN**.

On trouve le 11 novembre 1657 à Oinville-sur-Montcient le mariage de **Simon COMMISSAIRE** avec **Louise VIOLET (FILIPPI)**.

On trouve le 27 janvier 1671 à Oinville-sur-Montcient le mariage de **Simon COMMISSAIRE** avec **Françoise RENARD (FILIPPI)**.

Dont du mariage entre **Simon COMMISSAIRE** et **Jacqueline MAUVOISIN** :

- 1) **Marie COMMISSAIRE** née le 25 mars 1654 à Oinville-sur-Montcient (FILIPPI), fille de **Simon COMMISSAIRE** et de **Jacqueline MAUVOISIN**, parrain Messire **Martin LAURENT**, marraine **Margarite DE DAMPON** damoiselle **DE LOMEAU**. **Marie COMMISSAIRE** se marie le 15 février 1683 à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) avec **Guillaume AUJOUR**, fils de **Flour AUJOUR** et de **Jeanne MARCHAND** (source FILAE).
- 2) **Philippe COMMISSAIRE**, né le 18 février 1656 à Oinville-sur-Montcient, « *fils de Simon COMMISSAIRE et de Jacqueline MAUVOISIN* », parrain **Philippe JULIEN**, marraine **Jeanne CAUMONT** (archives départementales des Yvelines, Oinville-sur-Montcient, BMS, 1632 - 1670, 61E-DÉPÔT 6, vue 46/81).

Dont du mariage entre **Simon COMMISSAIRE** et **Louise VIOLET** :

- 3) **Louis COMMISSAIRE**, né le 22 août 1665 à Oinville-sur-Montcient, marraine : **Marie JORRE**, parrain **Louis MAUVOISIN** (AD des Yvelines - 1MIEC237 - Oinville BMS 1632-1670, vue 63 / 81 et FILIPPI).

- 4) **Louise COMMISSAIRE**, née le 21 avril 1669 à Oinville-sur-Montcient, marraine **Catherine DE LOMMEAU**, parrain **Jean RENARD**, (AD des Yvelines - 1MIEC237 - Oinville BMS 1632-1670, vue 74 / 81 et FILIPPI).

Dont du mariage entre **Simon COMMISSAIRE** et **Françoise RENARD** :

- 5) **Jeanne COMMISSAIRE**, née le 10 mars 1672 à Oinville-sur-Montcient, fille de **Simon COMMISSAIRE** et de **Françoise RENARD**, parrain **Charles RENARD**, marraine **Jeanne RENARD**, fille de **Jean RENARD**, fils de **Richard RENARD** (FILIPPI).
- 6) **Marguerite COMMISSAIRE**, née le 20 août 1675 à Oinville-sur-Montcient, fille de **Symon COMMISSAIRE** et de **Françoise REGNARD**, parrain **Jean CAULMONT**, marraine **Marie LAURENS** (FILIPPI).

- III/1) **Philippe COMMISSAIRE**, né le 23 avril 1679 à Oinville-sur-Montcient, parrain **Philippe LEROY**, marraine **Marie SEBILLE** (archives départementales des Yvelines, 1MIEC237 - Oinville BMS 1671-1691, vue 69 / 172 et FILIPPI).

**Philippe COMMISSAIRE** se marie le 24 janvier 1701 à Oinville-sur-Montcient avec **Étiennette MOTTE**, en présence de **Nicolas MOTTE**, **Eustache MOTTE**, **Nicolas COMMISSAIRE**, **Louis DUVIVIER**, **René BLOT** (archives départementales des Yvelines, 1MIEC237 - Oinville BMS 1671-1691, vue 3 / 72)

**Étiennette MOTTE** est née vers 1673, décédée en 1709.

Dont du mariage entre **Philippe COMMISSAIRE** et **Étiennette MOTTE** :

- 1) **Catherine COMMISSAIRE**, née le 22 novembre 1701 à Oinville-sur-Montcient, en présence **Catherine MOTTE**, marraine, fille de **Nicolas MOTTE**, **Jean COMMISSAIRE**, parrain, fils de défunt **Jean COMMISSAIRE**, (archives départementales des Yvelines, BMS Oinville, 1MIEC237, vue 9 / 72). **Catherine COMMISSAIRE** décède le 13 juillet 1702 à Oinville-sur-Montcient en présence de **Philippe MOTTE**, oncle, **Nicolas MOTTE**, grand-père, **Philippe COMMISSAIRE**, père, (archives départementales des Yvelines, BMS Oinville, 1MIEC237, vue 14 / 72).
- 2) **Marie COMMISSAIRE**, née le 7 avril 1703 à Oinville-sur-Montcient, marraine **Marie MAUVOISIN**, parrain **François MICHAUX** (archives départementales des Yvelines, BMS Oinville, 1MIEC237, vue 21 / 72). Elle se marie le 23 juin 1721 à Oinville-sur-Montcient avec **Louis VIOLET** (archives départementales des Yvelines, BMS Oinville, 1721-1730, vue 5 / 81).
- 3) 2 Enfant non prénommés, l'un en 1705 et 1709 (date de décès du second enfant).

- III/2) **Jean COMMISSAIRE**, (voir également dans le tome 1, page 114), boulanger à Seraincourt sur l'acte de décès de sa fille **Marie COMMISSAIRE** à Seraincourt en 1691, né vers 1663, décédé le 29 avril 1695 à Seraincourt (Val-d'Oise) à l'âge d'environ 32 ans, marié le 4 novembre 1687 à Oinville-sur-Montcient avec **Jeanne HAVARD**, (archives départementales des Yvelines, 1MIEC237 - Oinville BMS 1671-1691, vue 142 / 172) présence de **Louis CLEMENT**, de **François HAVARD**, son frère et de **Mathieu HAVARD**, prêtre vicaire de Brueil, fils de **François HAVARD** et de **Marie SARRAZIN**.

Dont du mariage entre **Jean COMMISSAIRE** et **Jeanne HAVARD** :

- 1) **Marie COMMISSAIRE**, baptisée le 8 novembre 1688 à Seraincourt, en présence de Maître **Mathieu HAVARD**, clerc de la paroisse d'Oinville, marraine **Marie COMMISSAIRE**, parrain **Mathieu HAVARD** (archives départementales du Val d'Oise, BMS Seraincourt, E-DEPOT39 E2, vue 39 / 138 et 3E161 2, vue 24 / 114 et FILIPPI). Le père de **Marie COMMISSAIRE** est boulanger à Seraincourt sur l'acte de décès de sa fille **Marie COMMISSAIRE** à Seraincourt en 1691.
  - 2) **Françoise COMMISSAIRE**, baptisée le 15 janvier 1691 à Seraincourt, parrain **Jean THOMAS**, fils de **Jean THOMAS**, marraine **Françoise HAVARD** (archives départementales du Val d'Oise, BMS Seraincourt, 3E161 2, vu 50 / 138). Elle décède le 20 octobre 1719 à Seraincourt, en présence de **Denis LE NOIR** (archives départementales du Val d'Oise, Seraincourt, 3E161 3, vue 54 / 167). **Françoise COMMISSAIRE** se marie le 21 janvier 1710 à Seraincourt avec **Denis LE NOIR** en présence de **Jean FONTENAY**, **Louis DUVIVIER**, **Denis HAVARD**, **Mathieu HAVARD**, **Claude LE NOIR**, **Denis LE NOIR**. Dont postérité **LE NOIR** à Oinville-sur Montcient. Ils eurent entr'autres **Denis LE NOIR**, meunier de Gaillonnet (archives départementales du Val d'Oise, BMS, Seraincourt, E-DEPOT39 E3, vue 44 /102 et FILIPPI).
  - 3) **Jean COMMISSAIRE**, qui suit en IV.
  - 4) **Marie COMMISSAIRE**, baptisée le 16 juin 1695 à Seraincourt, « *filie de défunt Jean COMMISSAIRE, mort depuis 6 semaines, et Jeanne HAVARD* », parrain **Philippe COMMISSAIRE** (signe), son oncle, marraine **Marie HAVARD**, sa tante (signe) épouse d'**Henry DAVID**, (FILIPPI).
- III/3) **Nicolas COMMISSAIRE**, meunier, né vers 1675, décédé le 13 décembre 1752 à Oinville-sur-Montcient à l'âge de 77 ans, marié avec **Michelle BORDEAUX** de Jambville.

Dont du mariage entre **Nicolas COMMISSAIRE** et **Michelle BORDEAUX** :

- 1) **Jacques Nicolas COMMISSAIRE**, qui suit en V.
- 2) **Catherine COMMISSAIRE**, née le 25 décembre 1700 à Oinville-sur-Montcient, parrain **Philippe COMMISSAIRE** (signe), marraine **Estiennette MOTTE** (FILIPPI).
- 3) **Séverin COMMISSAIRE**, témoin au mariage de son neveu **Jacques Nicolas COMMISSAIRE** (1755, voir en VII/1).
- 4) **Pierre François COMMISSAIRE**, né le 1<sup>er</sup> novembre 1707 à Seraincourt, « *fils de Nicolas COMMISSAIRE et Michelle BORDEAUX, meunier du moulin* », parrain **François MORAND**, fils de défunt **Pierre MORAND** et de **Françoise GUILLEMINOT**, d'Oingville, marraine **Catherine DELISLE**, fille de **Claude DELISLE** et de **Geneviève LIAUDEZ** (indiqué 01/10) (FILIPPI).
- 5) **Françoise COMMISSAIRE**, née le 4 octobre 1709 à Seraincourt, parrain **Denys LE NOIR**, fils de **Denys LENOIR** et de défunte **Jeanne LAURENT**, marraine **Françoise COMMISSAIRE**, fille de défunt **Jean COMMISSAIRE** et de **Jeanne HAVARD** (FILIPPI).

IV) **Jean COMMISSAIRE**, laboureur, boulanger à Seraincourt, meunier au moulin de Laulnée en 1735 à la naissance de son fils Denis Sulpice.

**Jean COMMISSAIRE** est baptisé le 1<sup>er</sup> juin 1692 à Seraincourt (FILIPPI), marié le 13 juillet 1717 à Brueil-en-Vexin avec **Marie MICHAUX**. Les témoins au mariage de **Jean COMMISSAIRE** avec **Marie MICHAUX** furent **Louis DUVIVIER**, marchand meunier, **Matthieu HAVARD**, prêtre vicaire d'Oinville-sur-Montcient (Yvelines), **Anne DE CAMPAN**, **Louis MICHAUX** (fils de **Louis MICHAUX** et de **Marie FOUQUET**), **Louise de FELINS**, **Jean MICHAUX** (fils de **Louis MICHAUX** et de **Louise HAVARD**), **Denis LE NOIR**, marchand meunier, **Jean HAVARD (2004)**, meunier au Grand moulin de Brueil (voir le tome 1, page 202).

Dont du mariage entre **Jean COMMISSAIRE** et **Marie MICHAUX** :

- 1) **Marie COMMISSAIRE**, née le 25 octobre 1718 à Seraincourt, parrain **Jean HAVARD**, marraine **Margueritte DUVIVIER** (FILIPPI). Elle décède le 30 novembre 1718 à Seraincourt.
- 2) **Louis COMMISSAIRE**, qui suit en VI/1.
- 3) **Jean-Baptiste COMMISSAIRE**, qui suit en VI/2.
- 4) **Marie Anne COMMISSAIRE**, née le 20 octobre 1723 à Seraincourt, parrain **Charles DUVIVIER**, marraine **Anne JOR**, « tante du costé de la mère à cause du mari » (FILIPPI).
- 5) **Marie COMMISSAIRE**, née le 15 août 1725 à Seraincourt, parrain **Jean DAVID**, cousin, fils d'**Henry DAVID** et **Marie HAVARD** (FILIPPI).
- 6) **Marie Louise COMMISSAIRE**, née le 8 mars 1727 à Seraincourt, parrain **Jacques Nicolas LAIGUILLON**, marraine **Marie LE NOIR**, fille de **Denys LENOIR** (FILIPPI).
- 7) **Avoye COMMISSAIRE**, née le 20 février 1733 à Seraincourt, parrain **Robert AMIOT**, marraine **Marie COMMISSAIRE**, oncle et tante (FILIPPI).
- 8) **Denis Sulpice COMMISSAIRE** (voir pages 156 et 340 dans le tome 1), né le 9 février 1735 à Seraincourt « fils de **Jean COMMISSAIRE**, meunier au moulin de Laulnée et de **Marie MI(CHAUX)** », parrain **Jean Baptiste COMMISSAIRE**, son frère, marraine **Marie Louise AMIOT**, fille de **Robert AMIOT** et de **Margueritte DUVIVIER**, sa germaine (FILIPPI).
- 9) **Marie Madeleine COMMISSAIRE** (voir page 149 dans le tome 1), mariée le 8 octobre 1765 à Seraincourt avec **Jean Roger DELISLE**, fils de **Nicolas DELISLE** et de **Jeanne LAISNÉ**, laboureurs de cette paroisse, signatures de **Jean Roger DELISLE**, l'épouse déclare ne pas savoir écrire, **Nicolas DELISLE**, **Claude DELISLE**, autre **Nicolas DELISLE**, **Louis COMMISSAIRE**, **Denis DELISLE**, **Jean Baptiste COMMISSAIRE**, signature du curé de Seraincourt et de **Louis HAVARD**, directeur des Ursulines de Pontoise (AD Val d'Oise, Seraincourt, BMS 1672 – 1780, 3 E 1616, vue 6/ 155).
- 10) **Marie Louise COMMISSAIRE**, fille de défunt **Jean COMMISSAIRE** et de défunte **Marie MICHAUX** se marie le 22 novembre 1763 à Seraincourt avec **Denis**

**LAISNÉ**, laboureur à Gaillonnet fils mineur, de défunt **Denis LAISNÉ** et de défunte **Françoise PLET**, en présence de **Louis LAISNÉ**, oncle et tuteur de l'époux, laboureur de Gaillon (FILIPPI).

- V) **Jacques Nicolas COMMISSAIRE**, journalier, vigneron, meunier, «  *fils de Nicolas COMMISSAIRE le jeune, boullanger, et Michelle BORDEAUX* », né le 8 août 1698 à Oinville-sur-Montcient, parrain **Eustache JORRE** (signe), fils de défunt **Eustache JORRE**, marraine **Françoise MAUVOISIN**, fille de **Jean MAUVOISIN** (FILIPPI).

**Jacques Nicolas COMMISSAIRE** se marie le 3 mai 1728 à Oinville-sur-Montcient avec **Marie Anne BOULET**, puis veuf marié le 4 août 1744 à Oinville-sur-Montcient avec **Françoise MOTTE**.

**Jacques Nicolas COMMISSAIRE** décède le 2 novembre 1771 à Oinville-sur-Montcient, à l'âge de 77 ans ou environ, sur la déclaration de **Françoise MOTTE**, à présent sa veuve, **Séverin COMMISSAIRE**, frère du défunt, **Nicolas MOTTE** et **Jean RENARD**, ses beaux-frères (archives départementales des Yvelines, 4E 1997, 5MI 335 TER [1112990/4], Oinville-sur-Montcient, paroisse Saint-Séverin, baptêmes, mariages, sépultures, collection du greffe, 1766 – 1792, vue 76/316).

Dont du mariage entre **Nicolas COMMISSAIRE** et **Jeanne BOULET** :

- 1) **Jacques Nicolas COMMISSAIRE**, qui suit en VII/1.
- 2) **Louis COMMISSAIRE**, témoin en 1755 au mariage de **Jacques Nicolas COMMISSAIRE** et de **Marie Geneviève ROYER**, **Louis COMMISSAIRE**, est marchand farinier à Meulan lorsqu'il est témoin au mariage de son frère **Nicolas COMMISSAIRE** avec **Marie PRIEUR** en 1788.
- 3) **Nicolas COMMISSAIRE**, qui suit en VII/2.

Dont du mariage entre **Nicolas COMMISSAIRE** et **Françoise MOTTE** :

- 4) **Jacques COMMISSAIRE**, qui suit en VII/3.
- 5) **Jean Baptiste COMMISSAIRE**, garde-moulin, marié le 18 février 1783 à Seraincourt avec **Marie Jeanne CAUCHOIS**, fille de **Jacques CAUCHOIS**, journalier et de **Marguerite LEMOINE**, de la paroisse de Seraincourt, en présence de la mère de l'époux (le père est décédé), du père et de la mère de l'épouse, qui ne savent pas signer, de **Louis COMMISSAIRE**, **Nicolas COMMISSAIRE** et **Séverin COMMISSAIRE**, frères de l'époux, et **François VIOLET**, beau-frère de l'épouse.
- 6) **Séverin COMMISSAIRE**, qui suit en VII/4.
- 7) **Françoise COMMISSAIRE**, mariée le 16 mai 1747 à Juziers (Yvelines) avec **Gabriel PICARD**, chaudronnier,

- VI/1) **Louis COMMISSAIRE**, cultivateur, né le 21 octobre 1719 à Seraincourt, parrain **Louis DUVIVIER**, marraine **Marie DAVID** ( FILIPPI). Il décède le 15 janvier 1793 à Seraincourt (Val-d'Oise) à l'âge d'environ 73 ans, inhumé en présence de **Jean Baptiste DUVIVIER**, **Roger Toussaint DELISLE**, **Jean Roger DELISLE** (archives départementales du Val d'Oise, BMS Seraincourt, 3E161 7, vue 142 / 151).

**Louis COMMISSAIRE** se marie le 8 novembre 1774 à Seraincourt avec **Jeanne DAVID**, fille de feu **François DAVID** et de **Marguerite MARCEAU**, en présence de **Jean Baptiste COMMISSAIRE** et **Louis COMMISSAIRE** (archives départementales du Val d'Oise, Seraincourt, registre paroissial, 1672-1673, 1675-1780, 3 E 161 6, vue 99/155).

Dont du mariage entre **Louis COMMISSAIRE** et **Jeanne DAVID** :

1) **Louis COMMISSAIRE**, qui suit en VIII.

VI/2) **Jean-Baptiste COMMISSAIRE**, né le 2 novembre 1721 à Seraincourt, en présence de **Louis DUVIVIER**, « *lancien, beau-père grand du costé du père de l'enfant* », **Louise HAVARD**, **Louise HAVARD** dite **MICHAULT**, « *mère-grande de l'enfant du côté de la mère* », parrain **Louis DUVIVIER**, marraine **Louise HAVARD** (archives départementales du Val d'Oise, BMS Seraincourt, 3E161 3, vue 66 / 167 et FILIPPI).

**Jean-Baptiste COMMISSAIRE** se marie avec **Marie Margueritte BR(ENCE)**, dont :

1) **Marie Magdeleine COMMISSAIRE**, née le 9 septembre 1754 à Seraincourt, parrain **Denis Sulpice COMMISSAIRE** (signe), oncle paternel, marraine **Marie Magdeleine GAUTRIN** (FILIPPI).

VII/1) **Jacques Nicolas COMMISSAIRE**, meunier, né vers 1729 à Oinville-sur-Montcient, décédé avant 7 février 1785.

**Jacques Nicolas COMMISSAIRE** se marie le 15 juillet 1755 à Triel-sur-Seine, avec **Marie Geneviève ROYER**, en présence de **Louis COMMISSAIRE**, **Séverin COMMISSAIRE**, **Charles DU VIVIER**, **François ROYER**, **Etienne SERIN** .

**Marie Geneviève ROYER** est née à Vaux-sur-Seine et décédée avant le 7 février 1785. Elle est la fille de **Pierre ROYER** et de **Marie DUPUIS**.

Veuf en premières noces de **Marie Geneviève ROYER**, **Jacques Nicolas COMMISSAIRE** (de la paroisse Saint Nicolas de Meulan, maintenant de celle de Notre-Dame de Seraincourt) se marie le 5 septembre 1769 à Seraincourt avec **Avoye Eulalie AMIOT**, fille de feu **Robert AMIOT** et de **Marguerite DUVIVIER** de la paroisse de Seraincourt, signatures de **Jacques Nicolas COMMISSAIRE**, **M. LE BLANC**, curé de Seraincourt, **Avoye Eulalie AMIOT**, **DUVIVIER**, **François AMIOT**, **Nicolas COMMISSAIRE**, **Louis PLANROY**, **Louis COMMISSAIRE**, **L. HAVARD**, prêtre.

Dont du mariage entre **Jacques Nicolas COMMISSAIRE** et **Marie Geneviève ROYER** :

1) **Louis Nicolas COMMISSAIRE**, qui suit en IX.

2) **Bonne Elisabeth COMMISSAIRE**, née à Santeuil (Val d'Oise), autorisation de se marier donnée par le curé de Santeuil à **M. VATEL** curé de Notre-Dame de Meullent le 6 mai 1781 à Santeuil à **Jean Gilles POTTIER**, maître boulanger, veuf de **Marie Françoise PORCHER**.

Dont du mariage entre **Jacques Nicolas COMMISSAIRE** et **Avoye Eulalie AMIOT** :

3) **Eulalie Aimée COMMISSAIRE**, née le 19 février 1773 à Meulan, mariée le 27 mars 1796 à Pontoise (Val d'Oise) avec **Charles Nicolas BOUDAUTE**.

VII/2) **Nicolas COMMISSAIRE**, meunier au moulin de Sautour à Chapet dans son acte de décès, cité comme témoin au mariage de son frère **Séverin COMMISSAIRE**. **Nicolas**

**COMMISSAIRE** est né le 13 avril 1742 à Oinville-sur-Montcient, décédé le 9 septembre 1807 à Chapet, à l'âge de 65 ans, époux en secondes noces de **Marie Catherine PRIME** demeurant au moulin de Sautour à Chapet, en présence de **Nicolas COMMISSAIRE**, cultivateur, 38 ans demeurant à Chapet fils du défunt et de **François D'APPE**, cultivateur, gendre du défunt, demeurant au hameau de Bur commune d'Orgeval (archives départementales des Yvelines, Chapet, BMS, 1793 – 1814, 5 Mi 484, vue 210/327)..

Il se marie le 10 janvier 1769 à Meulan avec **Angélique Jeanne PHILIPPE** (archives départementales des Yvelines, Meulan, paroisse Notre-Dame, collection départementale, 1168913, BMS 1768-1792, vue 18/522).

Veuf de **Jeanne Angélique PHILIPPE**, **Nicolas COMMISSAIRE**, fils majeur de défunt **Jacques Nicolas COMMISSAIRE** et de **Marie Anne BOULET**, originaire de Oinville, de ce diocèse épouse le 22 janvier 1788 à Tessancourt, **Marie Catherine PRIEUR**, en service chez **Denis Henri COCHIN**, fermier de cette paroisse.

**Marie Catherine PRIEUR** est la fille majeure de défunt **Jean PRIEUR** et de défunte **Marie Louise GRISON**, originaire de Fontenay St Père.

Les témoins au mariage de **Nicolas COMMISSAIRE** avec **Marie Catherine PRIEUR** sont **Louis COMMISSAIRE**, marchand farinier à Meulan, frère de l'époux, **Louis PLANSON**, maître bourrellier au Pecq, beau-frère de l'époux, **Denis Henry COCHIN** et **Robert François RAVANNE**, laboureurs, amis de l'épouse (dépouillement des registres de catholicité des archives départementales des Yvelines en ligne de Tessancourt sur Aubette, série communale, 137E -Dépôt 10, BMS 1716-1792 par M. et Me **FILIPPI**).

Dont du mariage entre **Nicolas COMMISSAIRE** et **Angélique Anne PHILIPPE** :

- 1) **Nicolas COMMISSAIRE**, garde-moulin, meunier, cultivateur, demeurant à Chapet en 1807, cité comme témoin au décès de son père **Nicolas COMMISSAIRE**.

**Nicolas COMMISSAIRE** naît le 22 octobre 1769 à Meulan, se marie le 4 mai 1802 à Chapet, Yvelines, avec **Marie Thérèse FRESGOT**. Dont postérité **COMMISSAIRE** à Chapet en 1803, 1804 et 1809. Il est chartier (charretier) militaire de la septième division résidante à Paris, et se marie par permission de son chef. Son père, **Nicolas COMMISSAIRE** est cité comme meunier au moulin de Sautour à Chapet. Le mariage est célébré en présence de **Nicolas COMMISSAIRE**, père de l'époux, **Pierre PHILIPPE** [ ] à Meulan, oncle de l'époux, de **Michel Hyacinthe PRIME** demeurant à Chapet, cultivateur, beau-frère de l'épouse, de **Julien FREGOT**, cultivateur demeurant à Chapet, frère de l'épouse (archives départementales des Yvelines, Chapet, collection départementale, 5MI484, NMD, 1793-1814, vues 138 et 139/327).

C'est probablement lui qui est condamné à une amende de 12 livres pour avoir refusé de payer avec violence les 10 sols pour livre de droit de péage du pont de Meulan le 11 mai 1783 (Gallica, Recueil d'affiches et placards imprimés relatifs au Vexin. 1601-1800, Sujet pont, meuniers, vue 5/371).

- 2) **Marie Catherine COMMISSAIRE**, née le 28 janvier 1773 à Meulan, décédée le 27 juillet 1851 à Meulan rue de l'Hôtel de Ville, à l'âge de 78 ans, mariée le 8 février 1804 à Chapet avec **François DAPPE**, cultivateur.

VII/3) **Jacques COMMISSAIRE**, tisserand, « actuellement garde-moulin » sur l'acte de mariage de son fils Charles en 1800, garde-moulin, (sur son acte de mariage). **Jacques COMMISSAIRE**, 84 ans est cité comme ancien garde-moulin dans le recensement de 1841 de Brueil.

**Jacques COMMISSAIRE** est né le 11 mai 1757 à Oinville-sur-Montcient.

**Jacques COMMISSAIRE** se marie le 30 septembre 1778 à Brueil avec **Marie Françoise Félicité ALLEN** (archives départementales des Yvelines, Brueil, collection départementale, 4E 400, BMS 1730-1790, vues 496 et 497/658) en présence de **François ALLEN**, père de l'épouse, de **Françoise MOTTE**, mère de l'époux, de **Jacques ALLEN** et **François VERNEUIL**, oncle de l'épouse et **Pierre ANDRIEU**, témoins qui ont tous signé.

**Jacques COMMISSAIRE** décède le 4 novembre 1843 à Brueil, âgé de 88 ans (archives départementales des Yvelines, 4E 402, 5MI 320 [1112969/1], Brueil-en-Vexin, naissances, mariages, décès collection du greffe, 1832 – 1851, vue 17/184).

**Marie Françoise Félicité ALLEN** est la fille de **François ALLEN**, charron et de défunte **Marianne HAVARD**, de la paroisse Saint Denis de Brueil.

Dont du mariage entre **Jacques COMMISSAIRE** et **Marie Françoise Félicité ALLEN** :

- 1) **Jacques François COMMISSAIRE**, qui suit en X/1.
- 2) **Claude Jacques COMMISSAIRE**, qui suit en X/2.
- 3) **Charles COMMISSAIRE**, garde-moulin (dans son acte de mariage en 1800 et en 1836), demeurant au hameau de Brasseuil commune d'Auffreville (Yvelines) en 1836 lorsqu'il est cité comme témoin au mariage de son neveu **Louis Désiré COMMISSAIRE** qui suit en XI.  
Il est né le 20 février 1781 à Brueil.  
**Charles COMMISSAIRE** se marie le 24 septembre 1800 à Meulan avec **Marie Louise POTEL**, en présence de **Claude Pierre VERNOT**, 52 ans, maçon, demeurant cote saint Nicolas à Meulan, **Jacques RICHARD**, 36 ans, charpentier, demeurant Grande rue du Fort à Meulan, **Charles François DEGRÉMONT**, 56 ans, oncle paternel de l'épouse à cause de sa femme, cordonnier, demeurant rue Haute à Meulan, **Charles François LETORT**, 47 ans, cousin germain du père de l'épouse, marchand mercier demeurant Grande rue du Fort à Meulan.

VII/4) **Séverin COMMISSAIRE**, garçon de moulin, de Oinville-sur-Montcient, né le 16 octobre 1753 à Oinville-sur-Montcient. Il se marie le 21 août 1787 à Triel-sur-Seine avec **Marie Anne NOEL**, de Triel-sur-Seine, fille de **Jean Jacques Nicolas NOEL**, maçon et de **Marie Louise LEGRAND**, en présence de **Charles NOEL**, oncle de l'épouse, **François NOEL** et **Louis Jacques NOEL**, frères de l'épouse, **Nicolas COMMISSAIRE** et **Jacques COMMISSAIRE**, frères de l'époux. **Séverin COMMISSAIRE** fut meunier en 1793 au moulin de Tessancourt appartenant à M. de GROUCHY.

Il est possible, compte tenu des dates, que ce soit ce **Séverin COMMISSAIRE**, garçon meunier demeurant chez le sieur CORBIN au Petit moulin de Tessancourt, qui fut à l'origine de la grossesse de **Marie Madeleine LEUDAIS**, demeurante à la ferme de **François MALENÇON** et à présent à Bouafle, fille de **Louis LEUDAIS**, de Tessancourt et de **Marie Madeleine GIROUX** ; grossesse de 8 mois déclarée le 15 janvier 1782 à 6 heures (archives départementales des Yvelines, déclaration des grossesses, B 1118, baillage, juridiction de Mantes-Meulan, 1769 – 1790, **Madeleine ARNOLD-TÉTARD**, « relevés des déclarations de grossesse selon l'édit

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

de 1556 d'Henri II et l'édit de Louis XIV de 1708 », Mellentensis, n° 22, 2ème trimestre 1994, p. 722-725 (AD78, Usuel, Per 173).

Dont du mariage entre **Séverin COMMISSAIRE** et **Marie Anne NOEL** :

- 1) **Marie Louise COMMISSAIRE**, née le 13 octobre 1787 à Tessancourt-sur-Aubette, décédée le 8 vendémiaire an XIII (30 septembre 1804) à Tessancourt-sur-Aubette à l'âge de 16 ans.
- 2) **Jacques Séverin COMMISSAIRE**, né le 6 janvier 1791 à Tessancourt-sur-Aubette.

VII) **Louis COMMISSAIRE**, marchand-boulangier, boulangier à Meulan au recensement de 1817, né vers 1777, décède le 12 janvier 1838 en son domicile, place du Boulevard à Meulan, époux de **Marie Louise BLOUIN**, 60 ans, demeurant place du Boulevard à Meulan. Décès déclaré par **Louis Jean Marie COMMISSAIRE**, 35 ans, employé demeurant à Paris 109 rue du Faubourg Poissonnière, fils du défunt et par **Denis François DAVID**, 51 ans, marchand de vin, demeurant à Hardricourt, cousin germain du défunt.

**Louis COMMISSAIRE** originaire de Seraincourt et résidant à Meulan se marie le 19 janvier 1802 à Morainvilliers (Yvelines) avec **Marie Louise BLOUIN** fille de **Louis BLOUIN**, cultivateur et de **Marie Catherine PIGEON**, en présence de **Jacques LHUILLIER**, 48 ans, oncle de l'époux, farinier de Meulan (que l'on retrouve rue Basse dans le recensement de Meulan de 1817), **Henri HUVE**, 42 ans, cousin germain de l'époux, marchand boucher de Meulan, **Louis Jean Marie BLOUIN**, 26 ans, frère de l'épouse, cultivateur de Les Alluets-le-Roi, **Louis André GILBERT**, 32 ans, beau-frère de l'épouse, cultivateur.

Dont du mariage entre **Louis COMMISSAIRE** et **Marie Louise BLOUIN** :

- 1) **Louis Jean Marie COMMISSAIRE**, né vers 1805, employé demeurant à Paris 109, rue du Faubourg Poissonnière, témoin au décès de son père.
- 2) **Louise Ruffine Désirée COMMISSAIRE**, mariée le 22 avril 1845 à Paris, église Saint Merry avec **Charles LEMAIRE**.

VIII) **Louis Nicolas COMMISSAIRE**, cultivateur, marié le 7 février 1785 à Théméricourt (Val d'Oise) avec **Marie Geneviève DELAIZEMENT**, dont :

- 1) **Marie Geneviève COMMISSAIRE**, née le 4 pluviôse an IV (24 janvier 1796) à Théméricourt, baptisée en novembre 1796 à Théméricourt, décédée le 23 novembre 1854 à Théméricourt à l'âge de 58 ans.  
Elle se marie le 4 janvier 1814 à Théméricourt avec **François Denis BOURGEOIS**, cultivateur en présence de **Jacques Benjamin MORAND**, instituteur à Frémainville, 46 ans, **Jacques MORAND**, tailleur d'habits 61 ans, tous deux amis de l'époux, **Claude MORIN**, cultivateur 58 ans, oncle et parrain de l'épouse, **Charles LE COMTE**, instituteur 59 ans, tous deux domiciliés à Théméricourt. .  
**François Denis BOURGEOIS** est né le 4 novembre 1792 à Frémainville (Val d'Oise), fils de **Jean Baptiste BOURGEOIS** et de **Marie Clotilde HAMOT** dont postérité **BOURGEOIS** à Théméricourt.

X/1) **Jacques François COMMISSAIRE**, meunier, cultivateur, né le 2 octobre 1791 à Montalet-le-Bois, décédé le 2 février 1859 à Brueil. **Jacques François COMMISSAIRE** se marie le 30 avril 1812 à Brueil avec **Véronique Anastasie VICQ** puis veuf il se marie le 17 octobre 1843 à Brueil avec **Marie Anne Désirée DUVIVIER**.

**Jacques François DUVIVIER** décède le 2 février 1859 à Brueil-en-Vexin.

**Marie Anne Désirée DUVIVIER**, «*filles de Robert Séverin DUVIVIER et de Marie AUBRY*», est manouvrière en 1843, demeurant à Brueil cette même année 1843, née le 23 septembre 1813 à Brueil, (AD 78, Brueil, 5MI32, NMD, 1791-1817, vue 271/323).

**Marie Anne Désirée DUVIVIER** se marie le 17 octobre 1843 à Brueil avec **Jacques François COMMISSAIRE**, meunier domicilié à Brueil en 1843 (AD78, Brueil, 4E 402, NMD, 1832-1851 vue 106/184).

Dont du mariage entre **Jacques François COMMISSAIRE** et **Véronique Anastasie VICQ** :

- 1) **Louis François Alphonse COMMISSAIRE**, qui suit en XI.
- 2) **Louise Julie Anastasie COMMISSAIRE**, mariée le 16 mai 1846 à Brueil avec **Cyr Louis Jean Baptiste BECUE**, en présence de **Louis DESJARDINS**, cultivateur, 53 ans, oncle maternel, **Charles Pascal Désiré VICQ**, tonnelier, 49 ans, oncle maternel, tous deux demeurant à Brueil, **Louis Etienne François DESJARDINS**, teinturier, 28 ans, domicilié à Cambrai, ami de l'époux, **Jacques François COMMISSAIRE**, marchand fruitier demeurant 5, cour Boni, rue Saint Lazare à Paris.
- 3) **Jacques François COMMISSAIRE**, marchand fruitier demeurant 5, cour Boni, rue Saint Lazare à Paris, cité comme témoin au mariage de sa sœur **Louise Julie Anastasie COMMISSAIRE** en 1846.

Dont du mariage entre **Jacques François COMMISSAIRE** et **Marie Anne Désirée DUVIVIER** :

- 4) **Édouard Constant COMMISSAIRE**, « *L'année mil huit cent soixante, le seize du mois d'août à deux heures de relevée, par devant nous Joseph Rombaldi adjoint au maire délégué aux fonctions d'officier de l'Etat Civil d'Ajaccio département de la Corse sont comparus les Sieurs Antoine Allier âgé de 33 ans et Paul Codanioni âgé de 39 ans, le premier greffier comptable du pénitencier de Castelluccio et le second gardien, tous deux demeurant à Castelluccio territoire d'Ajaccio ; lesquels nous ont déclaré que Edouard Constant COMMISSAIRE tailleur d'habits âgé de 16 ans né à Brueil (Seine-et-Oise) y domicilié, fils de Jacques François et de Marie Anne Désirée DUVIVIER est décédé au susdit Castelluccio hier à onze heures du soir et ont les déclarants signé avec nous le présent acte après lecture faite.* » Mourir si jeune, dans un pénitencier, à l'autre bout de la France étant peu commun, j'ai décidé de mener l'enquête.

**Constant Edouard COMMISSAIRE** est né le 3 novembre 1844 à Brueil-en-Vexin. Son père qui a déjà 8 enfants d'un premier mariage, épouse en secondes noces une femme de 22 ans sa cadette qui lui donne 4 autres enfants, dont Constant est l'aîné. Le père est journalier et la mère sans profession. Que s'est-il passé pour que la vie de Constant dérape ? sans doute la pauvreté ; toujours est-il que le 18 novembre 1858, à l'âge de 14 ans, il est déclaré coupable de vol et condamné par

un arrêt de la cour Impériale de Paris (équivalent de notre cour d'appel) à « la peine de la correction jusqu'à sa 18ème année en vertu de l'article 66 du code pénal ». La cour impériale a jugé que Constant était sans doute victime de son milieu social pour l'acquitter. Par contre, elle a jugé que ses parents n'étaient pas en mesure de poursuivre son éducation. Constant a donc commencé à subir sa peine le 18 novembre 1858, jour de sa condamnation. Il a été transféré à la maison centrale de Gaillon dans l'Eure le 29 janvier 1859 pour y rester jusqu'à sa date de sortie fixée au 3 novembre 1862. L'enfant a sans doute séjourné en prison entre le jour de sa condamnation et son arrivée à Gaillon. Lorsqu'il arrive à Gaillon, Constant se voit attribuer le n° de matricule 2370 dans le registre d'écrous transcrit ci-après.

Numéro	Nom et prénoms et signalement des condamnés	Peines prononcées	Acte de remise des condamnés au gardien chef de la Maison Centrale de détention	Transcription par extrait des arrêtés ou jugements en vertu desquels ils sont écroués	Date du commencement de la peine	Epoque à laquelle elle doit finir	Causes et date de la sortie
2370	<p>COMMISSAIRE Edouard Constant                      fils de Jacques François                      et de Marie, Anne, Désirée DUVIVIER                      entré le 29 janvier 1859</p> <p>Agé de : 14 ans      Nez : moyen                      Taille de 1m : croissante      Bouche : moyenne                      Cheveux : châtains      Menton : à fossette                      Sourcils : châtains      Visage : ovale                      Front : rond      teint : pâle                      Yeux : gris</p> <p>Marques particulières                      Borgne de l'œil droit, une cicatrice au front                      une autre à la joue gauche</p>	Jusqu'à l'âge de 18 ans	<p>Ce jourd'hui, 29 janvier 1859, s'est présenté au greffe de la maison centrale de détention de Gaillon, le sieur Delavigne, gardien à la résidence de Gaillon, porteur d'ordre délivré par M. le Ministre de l'Intérieur, sous la date du ? En vertu duquel il m'a fait la remise de la personne du nommé COMMISSAIRE Edouard Constant, condamné jusqu'à l'âge de 18 ans, le 21 novembre 1878, ainsi que le constate l'acte de condamnation qui m'a été représenté en extrait, et dont la transcription se trouve ci-contre.</p> <p>Le dit COMMISSAIRE Edouard Constant ayant été laissé à ma garde pour subir sa peine, j'ai dressé le présent acte d'écrou que le sieur Delavigne a signé avec moi après avoir reçu décharge</p>	<p>Par arrêt de la Cour Impériale de Paris en date du 18 novembre 1858 le nommé COMMISSAIRE Edouard Constant, âgé de 14 ans, né à Brueil (Seine et Oise), demeurant à Brueil, profession de : sans profession, déclaré coupable de vol a été acquitté mais sera détenu dans une maison de correction jusqu'à 18 ans en vertu de l'article 66 du code pénal. le dit a commencé à subir sa peine le 18 novembre 1858 jour de sa condamnation Certifié conforme par le soussigné greffier de la Maison Centrale de détention                      signé : Bertrand, Lot</p>	18 novembre 1858	3 novembre 1862	Transféré en Corse le 16 mars 1860

Sa description physique mentionne qu'il est borgne de l'œil droit, possède une cicatrice au front et une autre à la joue gauche. Peut-on en déduire qu'il s'agit d'un enfant bagarreur, ou d'une victime ?

Une mention du registre matricule signale que l'enfant n'a pas de profession avant son arrestation, mais qu'il sait lire et écrire.

L'absence de suivi après leur libération ne permet pas de confirmer que l'enfermement des jeunes délinquants au XIXème siècle était la bonne solution. Par contre, on sait que la mort faisait partie du quotidien des enfants incarcérés. C'était notamment, la conséquence des conditions d'incarcération dans des lieux insalubres, souvent mal organisés qui conduisaient à un entassement et un confinement propice à la propagation des maladies.

Le pauvre **Constant COMMISSAIRE** en est la preuve. Il a joué de malchance, les juges en l'acquittant mais en le condamnant à quatre ans de correction, l'ont envoyé à la mort, alors que s'il avait été remis à ses parents...L'ensemble de l'article sur **Constant COMMISSAIRE** est extrait d'un travail plus complet de madame **Brigitte BOULANGER** (\*1).

- 5) **Françoise Désirée COMMISSAIRE**, journaliste en 1865-1891, née le 27 mars 1846 à Brueil-en-Vexin, mariée le 19 décembre 1866 à Brueil-en-Vexin avec **Charles Philippe Louis CANOUILLE**, journaliste en 1866-1891. Fils de **Denis Isidore CANOUILLE** et de **Thérèse Louise GUENON**.

**Charles Philippe Louis CANOUILLE**, né le 14 juillet 1839 à Seraincourt (Val-d'Oise), et décède le 4 juillet 1891 en son domicile à Oinville-sur-Montcient, à l'âge de 51 ans, dont postérité **CANOUILLE** à Brueil.

(\*1) Bulletin de la Société Généalogique d'Eure et Loir, le n° 102 S du 2ème trimestre 2020, article de madame **BOULANGER**.

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

X/2) **Claude Jacques COMMISSAIRE**, garde-moulin lors du mariage de son fils en 1836, né le 21 mars 1787 à Tessancourt-sur-Aubette, décédé le 10 mai 1867 à Davron (Yvelines), âgé de 80 ans, en la demeure de **JARDINIER**, meunier à Chantepie, commune de Davron, veuf de **Marie Joséphine VILLOT**, témoins **Pierre Théodore JARDINIER**, meunier, 65 ans, domicilié à Chantepie à Davron et **Henry ATHON**, cultivateur, 43 ans (archives départementales des Yvelines, Davron, collection départementale, 1122938, NMD 1833-1872, vues 305 et 306/371). **Claude Jacques COMMISSAIRE** se marie le 12 juillet 1808 à Oinville-sur-Montcient avec **Marie-Joséphine VILLOT** dont :

1) **Louis Désiré COMMISSAIRE**, qui suit en XII.

XI) **Louis François Alphonse COMMISSAIRE**, domestique, cultivateur, né le 11 septembre 1827 à Brueil, décédé le 16 avril 1890 à Mézy-sur-Seine, âgé de 77 ans. **Louis François Alphonse COMMISSAIRE** se marie le 24 février 1849 à Mézy-sur-Seine avec **Judith LESUEUR**. Dont :

1) **Louis François Alphonse COMMISSAIRE**, qui suit en XII.

XII) **Louis Désiré COMMISSAIRE**, meunier, garde-moulin lors de son mariage en 1836, garde-moulin lors du mariage de sa fille en 1854, Il est meunier sur la liste électorale de 1865 de Meulan (archives départementales des Yvelines, 2M2 162, Meulan-en-Yvelines, listes électorales 1848 – 1939, vue 13/213).

**Louis Désiré COMMISSAIRE** naît le 29 décembre 1811 (1812 ?) à Oinville-sur-Montcient, décédé le 30 juillet 1867 à Meulan, à l'âge de 55 ans. Il se marie le 21 juillet 1836 à Mantes-la-Ville avec **Marie Elise PERRIER**, dont :

1) **Louise Adèle COMMISSAIRE** <sup>(\*)</sup>, blanchisseuse le jour de son mariage en 1854, née le 1<sup>er</sup> février 1837 à Mantes-la-Ville, (Yvelines), décédée le 15 août 1920 à Mortagne-sur-Sèvre - Évrunes au moulin Daudet, en Vendée à l'âge de 83 ans. (archives départementales de la Vendée, tables de succession et absences, Mortagne-sur-Sèvre, vue 46/199 sur Filae et registre des décès d'Évrunes, archives départementales de la Vendée, AC085, année 1920, vue 5/6). Décès déclaré par **Charles JANVIER**, 64 ans, employé de commerce domicilié à Cholet, gendre de la défunte et **Prosper BUSSONIERE**, 38 ans, tisserand demeurant à Évrunes, voisin de la défunte.

(\*) **Louise COMMISSAIRE** décède en Vendée (ci-dessus en XII/1).



Évrunes sur le bord de la Sèvres Nantaise, près Mortagne-sur-Sèvre, en Vendée, le moulin Daudet dans lequel est décédée à l'âge de 83 ans, **Louise COMMISSAIRE**, épouse de **François Louis MICHAUX**.

Dix moulins à eau sont recensés sur la commune d'Évrunes tous sur la Sèvre Nantaise. D'amont vers l'aval, le Moulin du Thouet, le Moulin Pilet, le Moulin Daudet, les Moulins de Gazeau, les Moulins de Berthré et les Moulins de Rochereau, plus le Moulin Quiou.

Dans certains cas cohabitaient dans ces moulins, meuniers, tisserands ou papetiers, parfois d'une même famille.

Ce nombre de dix moulins est approximatif, il tient compte que plusieurs moulins sont multiples, sachant aussi que certains moulins ont pris des noms différents au fil des siècles, d'autres ayant été détruits etc....

Évrunes possède également son "Moulin Daudet" : Alphonse n'y a probablement jamais moulu son grain, mais il est fort probable que le nom

ce moulin provienne du nom d'un de ses propriétaires ou exploitants et justement on recense à Évrunes dans les années 1670 une courte lignée de "Daudet" de la souche de Saint Christophe du Bois, aucun indice ne permet d'affirmer que ces Daudet étaient meuniers, mais la tentation est trop grande pour ne pas lier ces deux paramètres.

(source [http://moulinsetmeuniers.free.fr/photocanton.html/canton\\_de\\_mortagne.html/evrunes.html](http://moulinsetmeuniers.free.fr/photocanton.html/canton_de_mortagne.html/evrunes.html) )

**Louise Adèle COMMISSAIRE** se marie le 13 juillet 1854 à Meulan avec **François Louis MICHAUX**, ouvrier mécanicien né à Oinville, fils d'**Antoine Marie MICHAUX**, 71 ans, garde-champêtre et de **Geneviève Angélique MORDRET**, demeurant à Oinville. Les témoins au mariage sont **François Alexandre LEGRAND**, maire de Seraincourt, oncle maternel de l'époux, **Jean Baptiste POIRÉE**, instituteur demeurant à Oinville, cousin germain de l'époux, **Archange Achille DUVIVIER**, meunier demeurant à Hardricourt, **Jean Pierre LANDRIN**, marchand de nouveautés à Meulan rue Basse, tous deux amis de l'épouse (archives départementales des Yvelines, Meulan, collection départementale, 1134367, NMD, 1846-1854, vue 492/524).

**Louise Adèle COMMISSAIRE** et **François Louis MICHAUX** eurent au moins une fille, **Clémence Honorine MICHAUX**, mariée en 1886 à Meulan.

XIII) **Louis François Alphonse COMMISSAIRE**, maçon, né le 11 juin 1850 à Mézy-sur-Seine, décédé le 26 octobre 1927 à Mézy-sur-Seine. **Louis François Alphonse COMMISSAIRE** se marie le 21 avril 1874 à Mézy-sur-Seine avec **Léontine Angéline POTEL**. Dont :

- 1) **Alphonsine Marie COMMISSAIRE**, couturière, née le 11 février 1875 à Mézy-sur-Seine, décédée le 12 janvier 1950 à Meulan. Elle se marie le 20 octobre 1894 à Mézy-sur-Seine avec **Jean Samuel DELESSERT**, dont postérité (ascendance de madame **Brigitte BOULANGER**).



## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

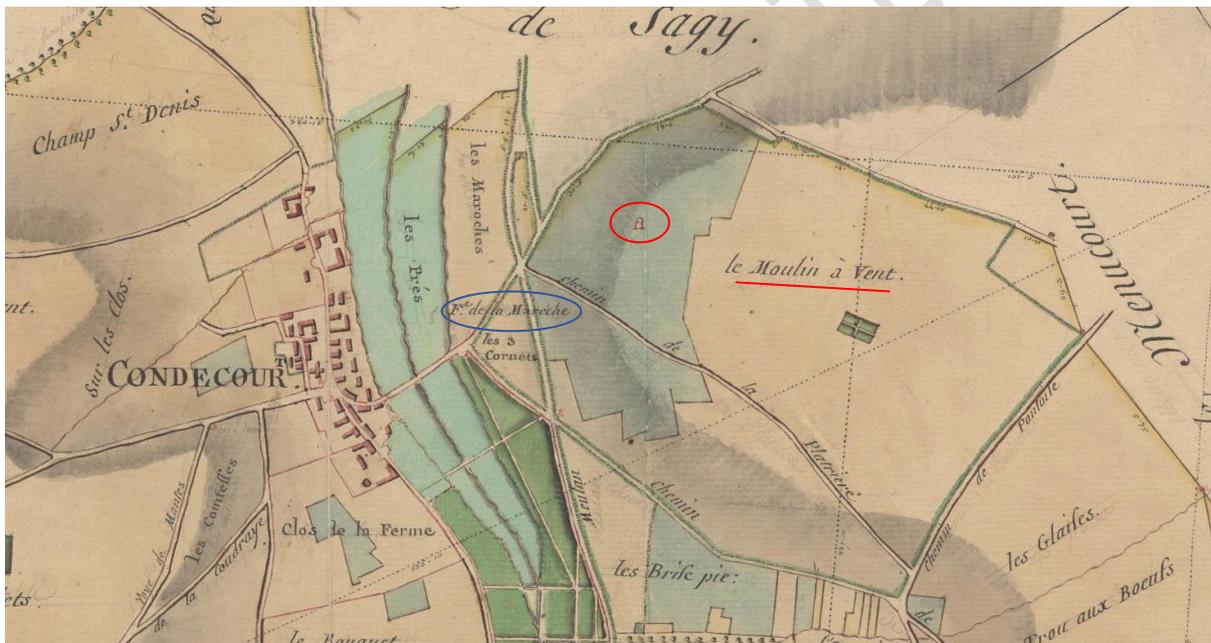
### Papiers relatifs aux moulins de M. de GROUCHY sous la révolution.

Il existe une liasse aux archives de la commune de Meulan cotée 3D 1/3 dans laquelle sont inclus des documents de la période révolutionnaire relatifs à la famille de **GROUCHY** dans lesquels plusieurs mentions des moulins de M. de **GROUCHY** sont faites.

Toutefois, il est impossible de savoir de quels moulins il s'agit : du petit moulin de Tessancourt (dit le moulin brûlé ou plus récemment moulin de la closerie des saules), du moulin de la ferme de la Maraiche ou bien de l'un des 2 moulins à Villette situés sur le territoire du village de Condécourt dans l'actuel département du Val d'Oise ?

La carte de Cassini mentionne 2 moulins à eau, l'un en amont du hameau et du château de Villette, l'autre en aval.

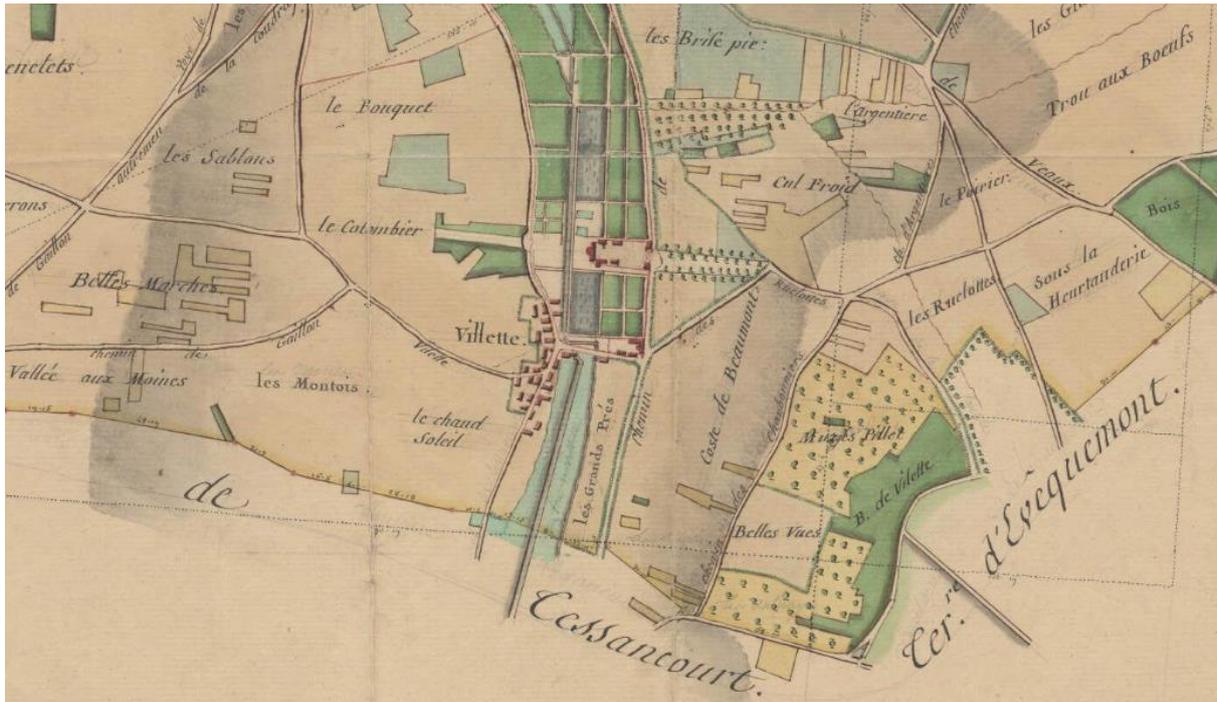
Un troisième moulin, celui-là à vent, est représenté sur la carte de Cassini (représenté brisé, ce qui indique que ce moulin n'était pas en service) ainsi que sur la carte de **BERTIER de SAUVIGNY** de 1780, au lieu-dit « *le moulin à vent* ». Pour compliquer encore un peu, la carte de Bertier de Sauvigny mentionne « la ferme de la Marèche » (en bleu sur le plan ci-dessous) à proximité de ce moulin à vent, alors que nous avons vu plus haut que la ferme de la Maraiche à Tessancourt comporte un moulin à eau.



Le maréchal **Emmanuel de GROUCHY**, colonel du 2e de dragons en 1792 (peinture de Jean-Sébastien Rouillard, 1835).

La première page et la transcription du bail pour la location du moulin de la Maraiche à Tessancourt-sur-Aubette que signe le mandataire d'**Emmanuel de GROUCHY** figure dans l'article sur ce moulin, ci-dessus.

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette



241

Extrait du plan de **DUBRAY** (réalisé par M. **DUBRAY** à la demande de l'intendant M. **BERTIER de SAUVIGNY**), en date du 3 octobre 1780 (archives départementales du Val d'Oise, C 105/9).

Nous savons par les actes décrits ci-dessus, que la famille de **GROUCHY** fut propriétaire du petit moulin de Tessancourt (ou moulin brûlé, ou moulin de la Maraiche) et du moulin de la ferme de la Maraiche.

Ils furent vraisemblablement (seule une étude à entreprendre sur les moulins de Condécourt permettra de confirmer cette hypothèse), propriétaire du moulin dit de Vilette (en aval du parc du château) et d'un autre moulin à eau en amont du même parc (moulin figurant sur la carte de **CASSINI** mais pas sur la carte de **DUBRAY**).

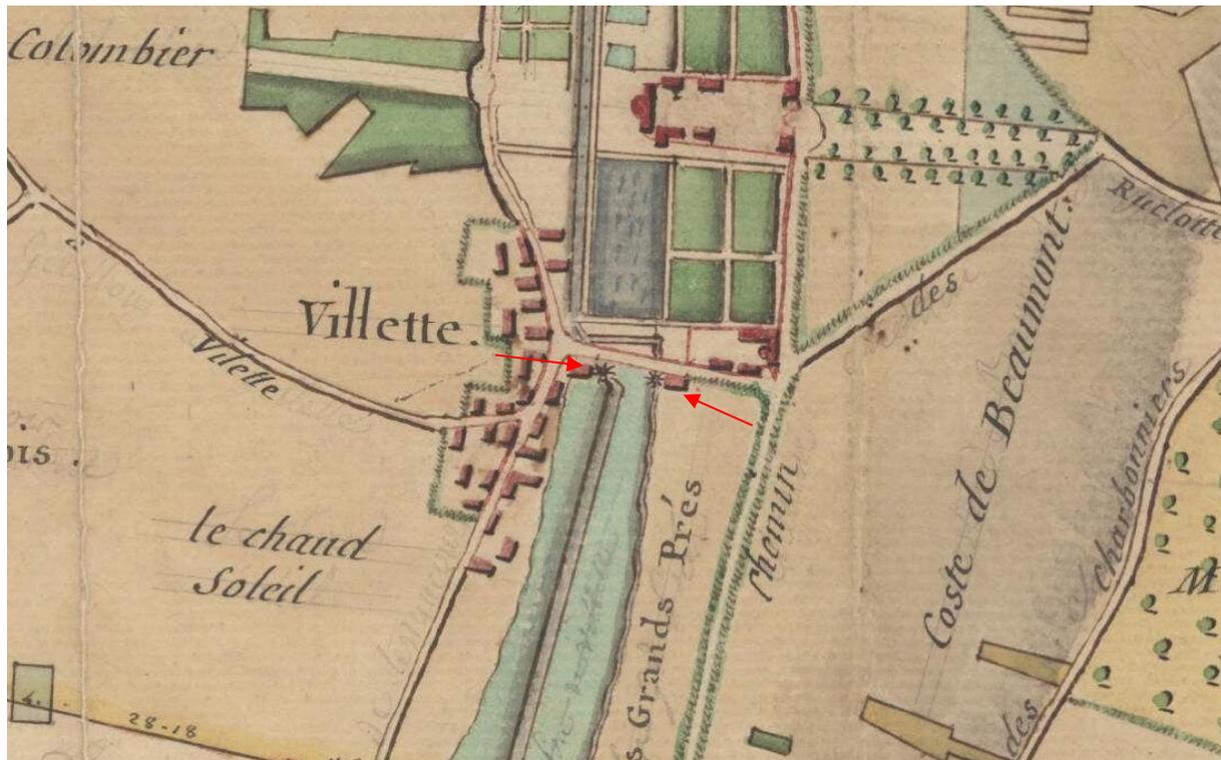
Il reste donc difficile, à travers les documents reproduits ci-après, de déterminer de quels moulins il est question.

Une étude plus approfondie sur les moulins de Condécourt sera à entreprendre. Néanmoins, ces documents représentent un intérêt certain dans le cadre de cette étude.



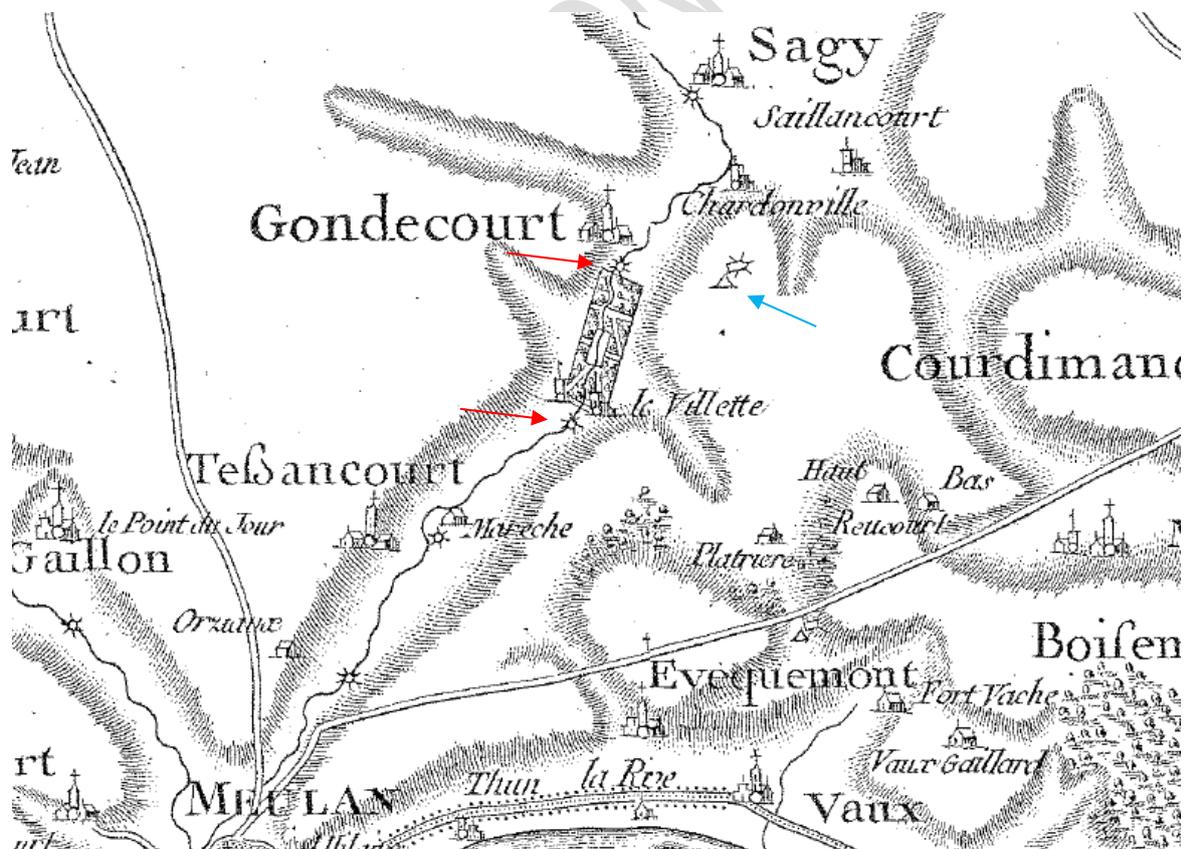
Le moulin de Vilette à Condécourt

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette



242

Entourés en rouge, Berthier de Sauvigny fait figurer 2 moulins à Vilette, en aval du château de Condécourt. Le hameau de Vilette est dans la commune de Condécourt (Gondécourt sur la carte).



La carte de Cassini fait figurer 2 moulins à eau à Condécourt, l'un en amont du parc du château de Vilette, l'autre en aval (flèches rouges). Apparaît également un moulin à vent en bois, abîmé (flèche bleue).

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette



243

Rue de la maison blanche à Condécourt : À gauche, le moulin de Villettes (photographie François BARON février 2023), à droite, derrière le mur de droite, le château de Villettes.



La chute d'eau du moulin de Villettes.

Dans le mur, on aperçoit l'emplacement de l'axe de la roue (flèche noire).

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

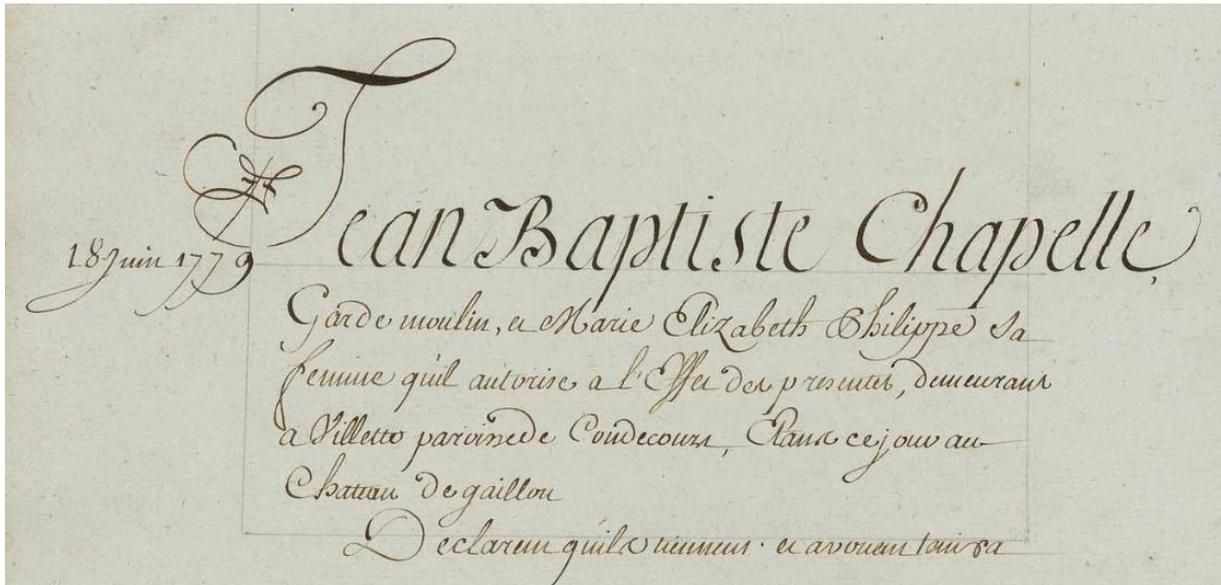


244

En aval de la chute d'eau au moulin de Villette (photographie **François BARON** février 2023).



L'abreuvoir et le lavoir au hameau de Villette. Au fond le moulin de Villette.



18 juin 1779  
Jean Baptiste Chapelle  
Garde moulin, a Marie Elizabeth Philippe sa  
femme qui lui autorise a l'Effet des presens, demeurant  
a Villette paroiisse de Coudecours, dans ce jour au  
Chateau de gailton  
Declarer qu'il est unumus et avouant tout sa

245

Le 18 juin 1779, **Jean Baptiste CHAPELLE** est garde moulin au moulin de Villette (archives départementales des Yvelines, 42J 1, Seigneurie de Tessancourt. - Terrier : registre des déclarations (volume 1), 1777, vue 324/432).



**Emmanuel de GROUCHY**, colonel du 2e de dragons en 1792, **Georges ROUGET**, 1835. **Georges ROUGET**, né à Paris le 26 août 1783 et mort dans la même ville le 9 avril 1869, est un peintre français néo-classique.

1<sup>er</sup> cop  
 92  
 aux citoyens administrateurs du canton de Meulan  
 Citoyens

Comme propriétaire de biens fonds dans la comune de Tessancourt, j'ay demandé copie de matriculation sur le role de la contribution de lan. 5. Telle quelle vient d'estre redigée par les répartiteurs de cette comune, En confrontant la copie qui m'en a été remise, avec celle de la matrice du role de 1791, j'ay remarqué une difference sensible de continence dans plusieurs articles; on ma collisé en 1791, comme ayant trois moulins, et 82 arpent 74 perches, de biens de toute nature, Le tout évalué 3648<sup>fr</sup> dans la matrice du role de lan 5. Le nombre de mes propriétés, est porté a 82 arp. 89 perches, et deux menlins;

Il y a donc une plus value dans la matrice du role de lan 5, tant sur la continence des terres que sur leur évaluation, pour controve, et rectifier j'ay fait faire le 26 frimaire an 6, l'arpentage de toutes mes possessions, tout les articles sont désignés séparément, je mets sur vos yeux cet arpentage, vous y voyez que la continence de mes terres, y compris les patis, trichet, sauffayes, Bois taillis près, cour, jardin, emplacement des maisons et des batiments de la ferme; que je n'ay que 75 arp. 70 perches, ce qui fait une difference de 8 arp. 19 perches, dont j'ay payé les impositions jusque au jour a raison de 89<sup>fr</sup> depuis 1791, de trois moulins que j'avois en 1791, deux travailloient en 1791 et 1792, avec la mesme eau, contenuet dans les mesmes auges, ils estoient a la suite l'un de l'autre les vours estoient de la mesme hauteur, les harvois et uttancilles de la mesme forme, ils mouroient l'un et l'autre la mesme quantité de grain dans la mesme espace de temps, ils ont été évalués 1600<sup>fr</sup>, et l'un d'eux a été supprimé en 1792, pour imposition pour celui qui reste a l'aujourd'uy sur le role a 1600<sup>fr</sup>, et on luy a fait sur celui de lan 5, ce luy qui existe, fait a luy seul autant d'ouvrage, que fesoient les deux réunis, La suppression de celui qui a été détruit ne me procure d'autre benefice, que la diminution des frais de culture.

Quoy que je vous ay exposé plusieurs fois la surtaxe de mes impositions a raison du produit net de mon revenu, je ne peux vous en retracer trop souvent le tableau

J'ay été collisé sur le role de 1791, a 1540<sup>fr</sup>, ce qui étoit a peu près la moitié de mon revenu j'ay été sur le role de 1792, a 1751, ce qui étoit les 3/4 de mon revenu, j'ay été pour 9 mois de 1793, a 1250<sup>fr</sup>, ce qui étoit les 3/4 de mon revenu pour 9 mois j'ay été en 1795, a 1695<sup>fr</sup> non compris les localités qui excèdent la moitié de mon revenu

Daignez s'il vous plait rectifier les erreurs de continence dont je me plains et dans les quels les répartiteurs ne sont tombés, que parce qu'ils n'ont pu se procurer que des renseignements, qui se trouvent inexacts comme assés d'aignés réduire l'imposition de mon moulin, qui est de 1600<sup>fr</sup> et la mettre a 1000<sup>fr</sup> c'est la somme a la quelle est taxé le second, qui en est a tres peu de distance; Il: prochey, meunier patente



## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

Ou l'on apprend que M. de GROUCHY possédait 3 moulins en 1791 et 1792 et seulement 2 en l'an 5

« aux citoyens administrateurs du canton de Meulan

citoyens

Comme propriétaire de bien [ ] dans la commune de Tessancourt, jay demandé copie de ma cotisation sur le rôle de la contribution de l'an 5 telle qu'elle vient dettre rédigée par les répartiteurs de cette commune,

En confrontant la copie qui m'en a été remise, avec celle de la matrice du rôle de 1791, jay remarqué une différence sensible de contenance dans plusieurs articles ; on m'a cotisé en 1791, comme ayant trois moulins, et 82 arpents 78 perches, de biens de toute nature le tout évalué à 3648 livres.

dans la matrice du rôle de l'an 5, le nombre de mes propriétés est porté à 83 arp. 89 perches et deux moulins ;

Il y a donc une plus value dans la matrice du rôle de l'an 5, tant sur la contenance des terres que sur leur évaluation, pour <sup>la</sup> connaitre et <sup>la</sup> rectifier jay fait faire le 26 frimaire an 6, L'arpentage de toutes mes possessions, tous les articles sont désignes séparément, je mets icy sous vos yeux cet arpentage, vous y voires que la contenance de mes terres, y compris les patis, friches, saussayes, bois taillis, pré, cour, jardin, emplacements des maisons et des bâtiments de la ferme ; que je nay que 75 arp. 70 perches, Ce qui fait une différence de 8 arp. 19 perches, dont jay payé Les impositions jusqu'à ce jour a raison de 8<sup>l</sup>9<sup>d</sup>, depuis 1791

de trois moulins que j'avais en 1791, deux travaillaient en 1791 et 1792, avec la mesme eau contenues dans les mesme auges, ils étoient à la suite l'un de l'autre les roues étoient de la mesme hauteur, les harnois et ustencilles de la mesme forme, ils mouloient l'un et l'autre la mesme quantité de grains dans le mesme espace de temps, ils ont été évalués 1600<sup>l</sup> tiers déduis lun des deux a été supprimé en 1792, mon imposition pour celuy qui reste a toujours resté sur le rôle à 1600<sup>l</sup>, et on lit enlaisse sur celuy de l'an 5 c'est se refuser, à l'évidence, que de dire comme on a fait, que celuy qui existe fait à lui seul en un an douvrage, qu'en se soient les deux réunis, la suppression de celuy qui a été détruit ne me procure d'autre bénéfice, que la diminution des frais d'entretien

quoy que je vous ay exposé plusieurs fois la surtaxe de mes impositions a raison du produit net de mon revenu, je ne peux vous en retracer trop souvent le tableau

j'ay y ai été consigné sur le rôle de 1791, à 1590<sup>l</sup>, ce qui était à peu près la moitié de mon revenu

je l'ay été sur le rôle de 1792, à 1751<sup>l</sup>, ce qui était ma moitié de mon revenu,

je l'ay été pour 9 mois en 1793, a 1250<sup>l</sup>, ce qui était les  $\frac{3}{4}$  de mon revenu pour 9 mois

je l'ay été en 1795, a 1695<sup>l</sup>, non compris les localité, ce qui excedoit la moitié de mon revenu

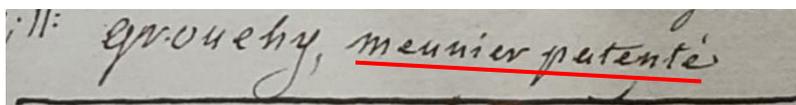
Daigne citoyens faire rectifier les erreurs de contenance dont je me plaind et

Et dans lesquels les répartiteurs se sont tromper, que parce quil n ont pu se

Procurer que des renseignements, qui se trouvent inexacts, comme me aussy daignez

Réduire les impositions de mon 1<sup>er</sup> moulin, qui est de 1600 l et la mettre à

1000 l (c'est la somme à laquelle est taxé le second, qui en est très peu de différence



Il: Grouchy, meunier patenté

La réponse dudit citoyen à la demande de M. de GROUCHY suit :

Department  
de Seine  
& Oise  
Canton de  
Meulan

Égalité Liberté

Le Cinquième de la République Française,  
une et indivisible, le 26. Brumaire,

Je soussigné le Grand agent Municipal  
de la commune d'Evreuxmont Robert François  
Tardieu Cultivateur dans la commune de Therrancourt  
& Louis Lasseray, Cultivateur et Menuisier dans la  
Commune d'Arcicourt, nommés tout trois commissaires  
par Délibération de l'Assemblée Municipale de la  
Commune & Canton de Meulan, en la séance du deux  
Brumaire présent mois à l'effet de nous transporter  
sur la commune de Tessancourt où le Citoyen Grouchy  
déclare avoir des propriétés et pour prendre  
connaissance des dites propriétés et de la nature des  
impositions dudit Citoyen Grouchy de les comparer avec  
celle des autres propriétaires; & pour en faire la  
dite comparaison nous sommes transportés  
tous les trois par les susnommés, chez le Citoyen  
Balleu Agent Municipal de la dite commune dudit  
Tessancourt, qui nous a remis la section A.C.  
& E. qui concernent les articles du dit Citoyen  
Grouchy; Et,

Mairie de Meulan  
(S.-et-O.)  
Archives

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

L'an cinq de la République française une et indivisible le 26 Brumaire,

Nous **Hilaire LEGRAND** agent municipal de la commune d'Evesquemont, **Robert François RAVANNE**, cultivateur dans la commune de Thessancourt et **Louis LASSERAY**, cultivateur et meunier dans la commune d'ardricourt, nommés tous trois commissaires par délibération de l'assemblée municipale de la commune et canton de Meulan en la séance du 2 Brumaire présent mois à l'effet de nous transporter sur la commune de Tessancourt ou le citoyen **GROUCHY** déclare avoir des propriétés et pour prendre connaissance desdites propriétés et s'assurer des impositions dudit C<sup>en</sup>

**GROUCHY** de les comparer avec celles des autres propriétaires ; et pour en faire ladite comparaison nous nous sommes transporté tous les trois C<sup>aire</sup> susnommés chez le citoyen **BALLEUX** agent municipal de ladite commune dudit tessancourt qui nous a réunis la section A, C et E qui concernoient les articles dudit C<sup>en</sup> **GROUCHY** et cy d'après nous nous sommes transportés dans les moulins, fermes, pièces de terres et bois appartenant au C<sup>en</sup> **GROUCHY** pour vérifier tous les faits et estimations desdits héritages dudit citoyen **GROUCHY** ainsi que des autres citoyens,

Et nous nous sommes retirés chacun chez nous pour rédiger le présent,

Et moy **Hilaire le GRAND** d'après avoir vérifié toutes les articles du C<sup>en</sup> **GROUCHY** que des autres C<sup>ens</sup> il appert que le citoyen **GROUCHY** n'est point porté plus haut que tous les autres et qu'au contraire les bois de tous les citoyens qui sont à labandon de tous le public sont estimés à 20 # l'arpent et que ceux du C<sup>en</sup> **GROUCHY** quoique fermés de murs ne sont estimés que 15 #  
Et que la pièce de terre contenant 44 arpents 64 perches n'étant évaluée que 443 # 8 d ce qui prouve une estimation de dix livres par arpent, considérant qu'en plusieurs comparaisons quelle devrait valoir plus de 12 #

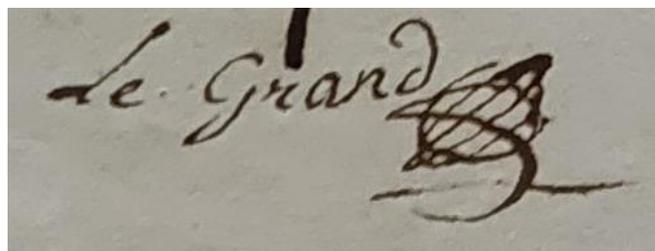
Quant au colombier dont le C<sup>en</sup> **GROUCHY** parle qui valoit 100 # de revenu il est bien prouvable qu'il n'a point eu d'évaluation puisqu'il faisoit partie de la ferme qui n'est estimée qu'à 30 #

Considérant en outre pour le moulin que ledit citoyen **GROUCHY** à fait détruire, c'étoit perdre pour gagner puis qu'il est vrai que le moulin qui existe actuellement fait beaucoup plus d'ouvrage à lui seul qu'il n'en faisaient à deux.

Il appert donc que les moulins du C<sup>en</sup> **GROUCHY** ne sont point estimés plus que les autres

Qu'en conséquence il appert que si le citoyen **GROUCHY** avoit droit à un dégrèvement que les autres y auroient pareillement droit

Fait et arrêté à Evesquemont le jour et an que dessus

A handwritten signature in dark ink on a light-colored background. The signature reads "Le Grand" in a cursive script, followed by a large, stylized flourish or monogram.

Et D'après Nous Nous sommes transporté  
dans les Moulins, fermes, pièces de terres &  
Bois, appartenants au dit Ceu Grouchy  
pour vérifier tous les faits, et Estimation des dits  
Héritages du dit Citoyen Grouchy, ainsi que des  
autres Citoyens,

Et Nous Nous sommes retirés chacun  
chez nous, pour en rédiger le présent;

Et Moy Maire le Grand d'après avoir vérifié  
toutes les articles du Ceu Grouchy, que des autres  
Ceux il appert que le Citoyen Grouchy  
N'est point porté plus haut que tous les  
autres Citoyens Et qu'au contraire les bois  
de tous les Citoyens qui sont à la bandon de  
tous le public sont estimés à 20<sup>l</sup> l'arpent  
et que ceux du Ceu Grouchy, quoi que fermés  
de Mur, ne sont estimés que, 15<sup>l</sup>.

Et que la pièce de terre contenant 12 arpents  
63 perches, étant évalué qu'à 12 3<sup>l</sup> 8<sup>l</sup>  
ce qui prouve une Evaluation de dix livres par  
arpent, considérant qu'en plusieurs comparaisons  
quelle devroit valloir plus de 12<sup>l</sup>.

Quand au Colombier dont le C<sup>eu</sup> Grouchy parle  
qui valloit 100<sup>l</sup> de Céréme il est bien —  
prouvable qu'il n'a point eu d'valuation puis  
qu'il faisoit partie de la ferme qui n'est  
estimée que 30<sup>l</sup>.

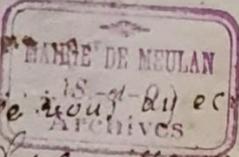
Considérant en outre pour le Moulin que le dit  
Citoyen Grouchy, a fait détruire, étoit perdre  
pour gagner puis qu'il est vrai que le Moulin  
qui existe actuellement fait beaucoup plus  
d'ouvrage a lui seul, qu'il n'en faisoient d'autres.

Il appert donc, que les Moulins du C<sup>eu</sup>  
Grouchy, ne sont point estimés plus que les  
autres,

En conséquence il appert que  
si le Citoyen Grouchy, avoit droit a'une dégrèvement  
que les autres y auroient pareillement Droit

avait arrêté audit C<sup>eu</sup> Grouchy  
Les jours et au que dessus,  
Le Grand

Citoien president



Je vous ay écrit le 18 brumaire dernier pour vous prier de  
Les Commissaires qui devoient vérifier mes reclations en degre  
d'imposition sur la Comune de Tessancourt  
vous m'en avez envoye Les noms, je ne sçay s'ils ont pu operer  
Leqatement sur le memoire que je vous ay envoye; Le departement  
a fait passer a l'administration municipale de vigny depuis 3  
Semaine un avis imprimé pour prescrire la maniere dont devoient  
estre conus Les memoires des reclamant, aux quels devoient estre jointe  
une declaration de Leur bien,

si je n'avois celle formalité, aulty l'ont que j'ay remis mes reclamations a  
vigny, on a refuse de les recevoir, j'ay donc ete obligé de redonner  
mes memoires, j'ai quel a 3 fois, j'ai dit enfin parvenu es les y faire  
admettre et j'ay tout lieu de croire qu'ils vont parvenir au  
departement ce jour cy  
je vous prie de me dire quel fort a eu celui que je vous ay adressé  
si il est propos que je le refonde de nouveau conformément a  
l'intitulé du dernier avis du departement qui indique pour model  
celuy du 24 aoust 1791, je vous en envey une entiere obligation  
de me faire un mal de repondre et fraternité  
Grouchy

A Belle le 12 germinal an 5

Noté sur le Registre des Deliberations de la Commune de Tessancourt  
du 16. Germinal an 5

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

citoyen president

je vous ai écrit le 18 brumaire dernier pour vous prier de .....

les commissaires qui devoient vérifier mes reclations (pour réclamations) en degre....

dim position sur la comune de Tessancourt.

vous m en avez envoyé les noms ; je ne scay sils ont pu opérer....

legalement sur le memoire que je vous ay envoyé ; le département

a fait passer en ladministration municipale de vigny depuis 3

semaine un avis imprimer pour prevenir la manière dont devoient

etre coneus les mémoires des reclamant auxquels ils devoient joindre

une declaration de leurs biens

jignorais cette formalité aussy lorsque jai remis mes réclamations a

vigny on a refusé de les recevoir, jai donc ete obligé de recomencer

mes mémoires jusques a 3 fois je suis enfin parvenu a les y faire

admettre et jay tout lieu de croire qu ils vont parvenir au

departement ces jours cy

je vous prie de me dire quel sort a eu celuy que je vous ai adressé

et sil est propos que je le refonde de nouveau conformement a

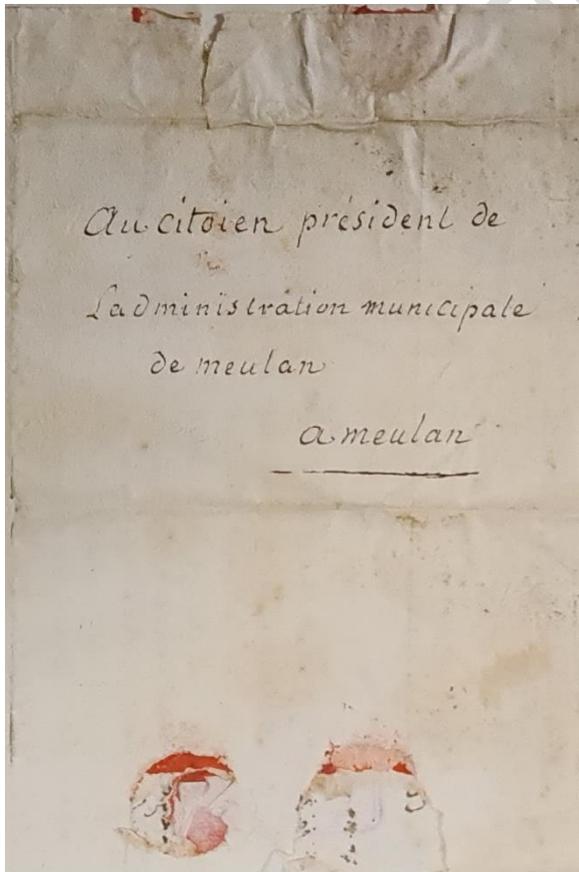
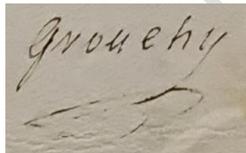
lintitulé du dernier avis du departement qui indique pour model

la loy du 28 août 1791, je vous en [ ] une entière obligation

de me faire un mot de reponse

Salut et fraternite

villette douze germinal an 5è



je vous prévien de me payer ou au percepteur de Tessancourt  
les quatre cent livres que vous devez pour l'imposition  
de l'an 4 de votre moulin, on doit vous y contraindre ces jours  
cy

le 1<sup>er</sup> jour complementaire de fructidor an 5

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

Ou l'on apprend le nom du meunier du moulin de M. de GROUCHY à Tessancourt ainsi que celui du meunier du moulin de Villette appartenant à M. de GROUCHY

Reçue le 16 floréal an 5 =

au Citoyen Président de l'administration

municipale du canton de Meulan

et

aux citoyens membres de ladite administration

Citoyens

La loi du 2 thermidor an 3, porte que la contribution foncière continuera d'être imposée sur les propriétaires et sera acquittée par les fermiers par une autre loi adoptée par le conseil des anciens, séance du 17 brumaire an 5, les fermiers sont tenus de faire l'avance des contributions pour leurs propriétaires sauf à eux de s'en faire rembourser ou à la retenir sur leur fermage ; ainsi en exécution de ces lois, tout percepteur a le droit de s'adresser aux fermiers des contribuables, surtout quand les propriétaires ne sont pas domiciliés dans la commune ou leurs biens sont situés ces sans avoir égard à ces lois que le percepteur de la commune de Tessancourt (noël bourgeois) qui a été en exercice pour les années 1793, 1794 et qui l'est encore pour 1795, s'est toujours transporté, hors de l'arrondissement de sa commune, pour me contraindre par voie de saisie et arrest à acquitter directement entre ses mains, le montant de son imposition ; porter sur les rôles à 1696 # pour 3600 # de revenu, que je n'ai pas, Ces par une connivence qui m'est aujourd'hui très préjudiciable Qu'il n'a pas dirigé ses demandes contre le C. Severin commissaire <sup>(\*)</sup> Mon meunier et fermier à Tessancourt, et que le 15 ventose et 28 Fructidor an 3<sup>e</sup> il m'a fait faire par un immatriculé au cy devant District différent commandement et à mon meunier de Villette y Domicilié et par conséquent, hors du district de Saint Germain La somme de 1696 # a toujours été inférieure à celle Que le C. Severin commissaire m'a toujours dû pour son fermage et Pour les arerages échus depuis l'acquisition que j'ai fait de son moulin en 1791 Si donc le percepteur eut obéi à la loi et qu'il eut décerné ses contraintes contre commissaire il se soit acquitté peu à peu et je ne serais pas dans la nécessité de faire vendre ses meubles au plus prochain marché de votre ville

<sup>(\*)</sup> **Séverin COMMISSAIRE**, est né le 16 octobre 1753 à Oinville-sur-Montcient. Il est garde moulin lors de son mariage le 27 août 1787 à Triel-sur-Seine avec **Marie Anne NOËL**.

**Séverin COMMISSAIRE**, dans son acte de mariage est dit fils de feu **Nicolas COMMISSAIRE**, garde moulin et de **Françoise MOTTE** de la paroisse d'Oinville mais demeurant à Tessancourt (archives départementales des Yvelines, 1MI 147, Triel-sur-Seine, paroisse Saint Martin, baptêmes, mariages, sépultures, collection communale, 1781 – 1792, vue 178/300).

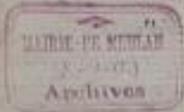
Requie le 16 floréal  
au 5.

au Citoyen President de l'administration  
municipalle du canton de meulan  
et  
aux citoyens membres de la dite administration  
Citoyens

La Loy du 2 Thermidor an 3, porte que la Contribution Fonciere  
Continuera d'estre imposee sur les propriétaires, sera acquittee  
par les fermiers,  
par une autre Loy adoptee par le conseil des anciens, séance du  
17 brumaire an 3, les fermiers sont tenus de faire l'avance des  
contributions pour leurs propriétaires, sans a eux de les faire  
rembourser, ou a la retenir sur leurs fermages,  
ainsy en exécution de ces loix, tout percepteur a le droit de s'adresser  
aux fermier des contribuables, surtout quand les propriétaires ne  
sont pas domiciliés dans la commune ou leurs biens sont situés,  
Ceci sans avoir egard a tel loix que le percepteur de la commune de  
Tessancourt (noel bourgeois) qui a été en exécution pour les années  
1793, 1794 et qui est encore pour 1795, est toujours transporté, or de  
L'arrondissement de sa commune, pour me contraindre par voye de  
saisie et avert a acquittee directement entre ses mains, Le montant  
de mon imposition; portée sur le role a 1696<sup>n</sup> pour 3600<sup>n</sup> de  
revenu, que je n'ay pas,  
Ceci par une connivence, qui m'est aujourd'uy tres prejudiciable  
qui n'a pas dirigé ses demandes contre le C. Jevria Commissaire  
mon meunier et fermier a Tessancourt, et que le 15 ventose et 04  
fructidor an 3<sup>e</sup> il me fait faire par un imatriculé au Cy de ce  
district, différent commandement et a mon meunier de village y  
domicilié et par conséquent, or du district de St germain  
La somme Cy dessus de 1696<sup>n</sup> est toujours de inférieure a celle  
que le C. Jevria Commissaire me toujours de pour son fermage  
pour les arerages échus depuis l'acquisition que j'ay fait de son  
moulin en 1791, si donc le percepteur eut obéi a la loy et qu'il  
eust d'abord ses contraintes contre Commissaire, il se seroit acquittee  
peu a peu, et je ne serois pas dans la nécessité de faire vendre  
des meubles au plus prochain marche de volailles;

Par l'art. 15 de la Loy du 2 Thermidor, il est dit que pour faire  
cetter l'aulaplanle sur les dégrevement et rendre justice a ceux  
qui sont sur taxe, la moitié de portion de leurs impositions payées  
en assignats, formant un quart du tout, sera laissée en souffrance jusqu'après  
La verification de l'adice surtaxe

La Loy du 4 messidor an 4 a renouvelé les jattes disposés  
de celle du 15 Thermidor, en obligeant les citoyens surtaxés a se présenter  
devant vous, pour obtenir leur déchargé, mes demandés en  
dégrevement, avoient été formés longtemp avant la



## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

Par l'art 15 de la loi du 2 thermidor il est dit que pour faire cesser toute plainte sur les dégrevements et rendre justice à ceux qui sont surtaxés, la moitié de portion de leur imposition payable en assignats, formant un quart du tout sera laissée en souffrance jusqu'après la vérification de la dite surtaxe.

La loi du 8 messidor an 4 a renouvelé les justes dispositions de celle du 15 thermidor, en obligeant les citoyens surtaxés à se présenter devant vous pour obtenir leurs décharges, mes demandes en dégrevement avaient été formées longtemps avant la publication de cet loi lorsque le 18 brumaire lan 5 sur la réquisition que je vous en ay fait, vous avez només 3 commissaires pour donner leur avis, qui conjointement avec le votre doit être envoyé au département pour prononcer, sur la validité de mes réclamations déjà 2 de ces commissaires vous ont donné les leur ont me dit que le 3<sup>e</sup> n'a pas encore satisfait à l'ordre que vous luy avez donné vous avez vu citoyens par la lettre du ministre des finances au département et que je vous ay communiqué, de quelle importance il est pour moi que vous mettiez le département en état de prononcer, et que je puisse jouir en attendant du bénéfice de la loi qui veut qu'il ne soit décerné aucune contrainte contre les contribuables pour les forcer à ne payer qu'après la vérification de la surtaxe de leur imposition

mes plaintes en surtaxe ayant été admises, le quart de mon imposition de l'an 4 doit donc rester en souffrance jusqu'après la vérification que vous devez en faire et la décision du département

Le citoyen Noël bourgeois à qui j'ay communiqué la loi n'a pas voulu y entendre, il est vrai que lorsqu'il est venu me trouver, il sortait de cabaret ou il avait passé une partie du jour il s'est répandu en menaces qu'il enverra un garnier<sup>(\*)</sup> chez moy sous prétexte que je n'ay rien payé de mon imposition de l'an 4, ce qui n'est pas vrai séverin commissaire luy ayant donné un fort acompte qui joint au quart de mon imposition qui doit rester en souffrance jusqu'après la vérification de ma surtaxe fournis à peu de choses près le contingent de mon imposition de l'an 4

---

(\*) Monsieur de GOUCHY écrit garnier pour garnissaire. D'après le CNRTL (centre national de ressources textuelles et lexicales), le verbe « garnier » est synonyme de « sommer » ou « enjoindre ». Le Littré (dictionnaire de la langue française) donne cette définition : le nom de garnissaire est un terme d'ancienne jurisprudence. C'est un gardien qu'on établissait dans la maison d'un débiteur saisi. Aujourd'hui, celui qu'on établit chez les contribuables en retard, pour les obliger à payer.

« Cette grosse tour, servait de fort, et sur sa plate-forme veillaient des Beloutchis armés de lances, sorte de garnissaires fainéants et braillards ». — Jules Verne, Cinq semaines en ballon.

Il s'est dit aussi de soldats établis au domicile des parents dont le fils n'avait pas répondu à l'appel de la conscription.

Étymologie : formé de gamir, sur le modèle de gamison. Le suffixe aire, ayant un sens passif (par exemple donataire), garnissaire signifie celui qui est mis en garnison.

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

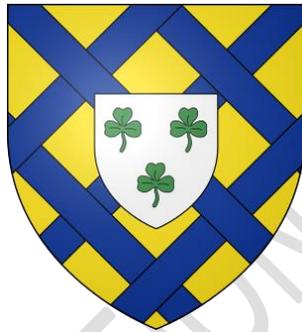
Daignes citoien administrateur prendre en considération la

prière que je vous fait, denvoyer promptement au département mes réclamations illes atend avec les pièces qui y sont jointes, daignes aussi ne pas permettre que le percepteur mette a exécution les menaces quil m'a fait, vous seul avez le droit de lui accorder la permission de placer des garniser lorsqu'il vous le demande, mon âge ma santé <sup>(\*2)</sup> ne me permettent pas d'allé vous convaincre verbalement de la justice que je sollicite [*quelques mots illisibles*], votre citoien grouchy

15 floréal an 5<sup>e</sup>

Au terme de la loy dernière jay payé au percepteur du canton de meulan Un acompte sur la contribution de l'an 4, payable acompte de limpostion De lan 5 dont le rôle nest pas encore fait ; lettre du ministre des finances

257



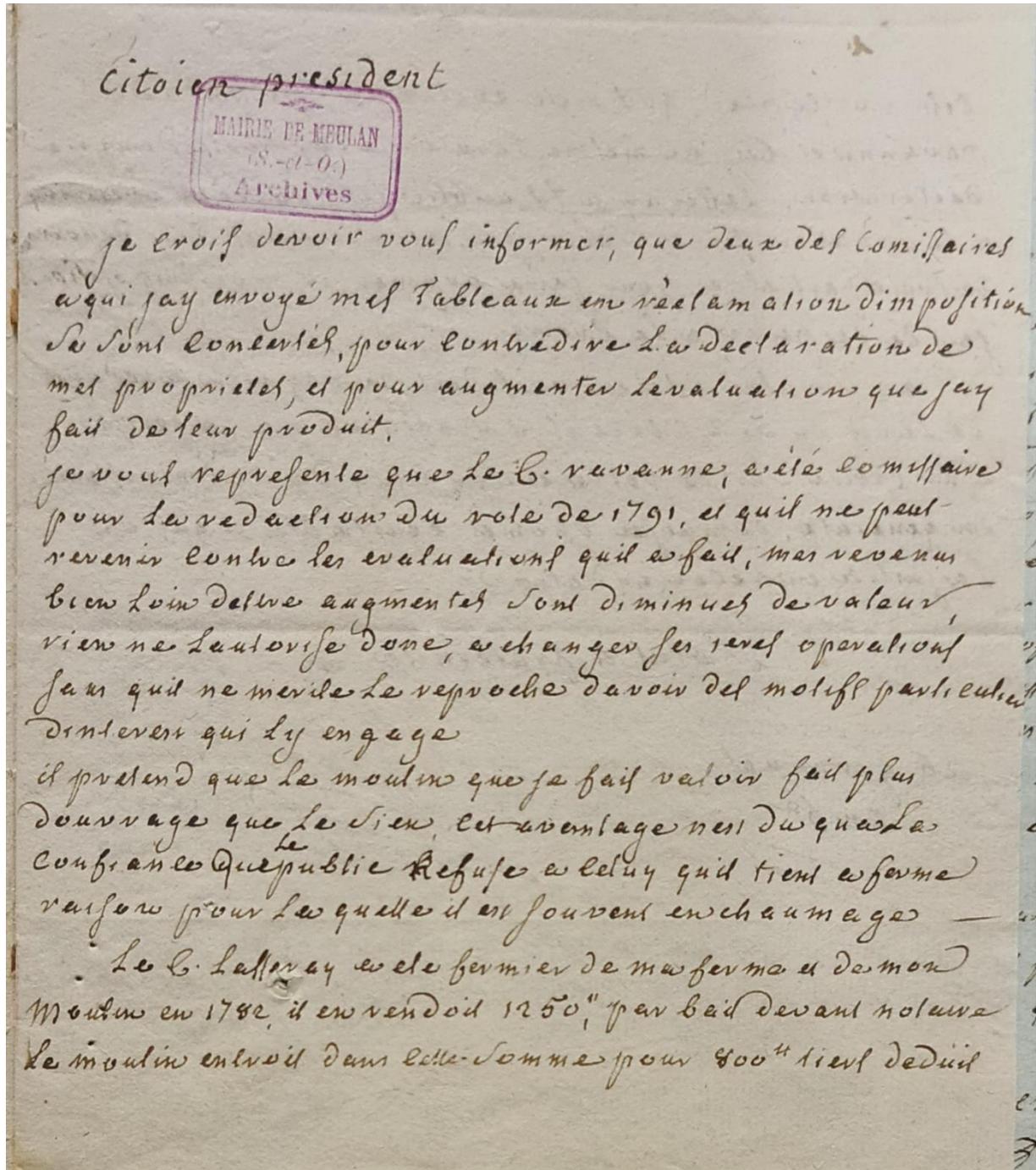
Armes de François Jacques de GROUCHY <sup>(\*1)</sup>, marquis de Grouchy, seigneur de Meneuil et de Villette.

« D'or fretté de six pièces d'azur sur le tout d'argent à trois trèfles de sinople ».

<sup>(\*1)</sup> **François Jacques de GROUCHY**, officier de cavalerie, père du futur maréchal **de GROUCHY**, décède le 23 avril 1808 à Condécourt, âgé de 93 ans et demi sur la déclaration de **Henri François GROUCHY**, son fils et de **Alexandre BAUDOIN**, domestique (archives départementales du Val d'Oise, Condécourt, an XI-1813, registre d'état civil, 3 E 50 9, vue 51/108).

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

- Ou l'on apprend que le commissaire enquêteur, le citoyen **RAVANNE**, n'est peut-être pas impartial dans l'évaluation qu'il fait des revenus du moulin de M. de **GROUCHY**.
- Ou l'on apprend que le citoyen **LASSERAY** a été fermier de la ferme et du moulin de M. de **GROUCHY** (probablement la ferme de la Mareche et son moulin).



Citoyen président

MAIRIE DE MEULAN  
(S.-et-O.)  
Archives

je crois devoir vous informer, que deux des commissaires  
à qui j'ay envoyé mes Tableaux en réclamation d'imposition  
se sont concertés, pour contredire la déclaration de  
mes propriétés, et pour augmenter l'évaluation que j'ay  
fait de leur produit.

je vous représente que le C. ravanne, a été commissaire  
pour la rédaction du rôle de 1791, et qu'il ne peut  
revenir contre les évaluations qu'il a fait, mes revenus  
bien loin d'être augmentés sont diminués de valeur,  
rien ne l'autorise donc, à changer ses seules opérations  
sans qu'il ne mérite le reproche d'avoir des motifs particuliers  
d'intervenir qui l'y engage

il prétend que le moulin que je fais valoir fait plus  
d'ouvrage que le sien, et avantage non du qu'on  
confiance que le public refuse à celui qui tient en ferme  
raison pour laquelle il est souvent enchaumage

Le C. Lasseray a été fermier de ma ferme et de mon  
moulin en 1782, il en vendoit 1250<sup>fr</sup> par bail devant notaire  
le moulin en voit dans cette somme pour 800<sup>fr</sup> tiers de droit

Reproduction de la première page du courrier qu'adresse M. de **GROUCHY** pour au citoyen-président de l'administration communale de Meulan (la seconde n'étant pas reproduite, mais la transcription étant donnée en totalité ci-dessous).

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

Citoien président

Je crois devoir vous informer que deux des commissaires a qui j'ay envoyé mes tableaux en réclamation d'imposition se sont concertés pour contredire la déclaration de mes propriétés, et pour augmenter l'évaluation que j'ay fait de leur produit.

je vous représente que le C. Ravanne, a été commissaire pour la rédaction du rôle de 1791 et qu'il ne peut revenir contre les évaluations qu'il a fait, mes revenus bien loin d'être augmenter son diminuer de valeur rien ne l'autorise donc, a changer ses lères opérations sans qu'il ne mérite le reproche d'avoir des motifs particuliers de lever qui ly engage

il prétend que le moulin que je fais valoir fait plus d'ouvrage que le sien cet avantage n'est du qu'à la confiance que le public refuse à celui qu'il tient en ferme raison pour laquelle il est souvent en chaumage Le C. Lasseray a été fermier de ma ferme et de mon moulin en 1792 il en vendoit 1250<sup>#</sup> par bail devant notaire le moulin en valois dans cette somme pour 800<sup>#</sup> tiers déduit

seconde page :

C'est sur ce pied qu'il a été évalué en 1791 par le C. ravanne et c'est u même taux ou je lay porté dans ma déclaration, Lasseray eu til oublié ses procédés avec moy et le [ ] qui s'en est suivi, son estimation est telle dépourvue de toute partialité pour faire augmenter mon imposition j'ay de la peine à le croire

u surplus citoien président je nay rien a redouter de l'avis de ces citoiens, il n'influencera pas (et j'aime à le croire) sur le votre et sur celui de l'administration composée dhomes équitables et qui ont la justice en recommandation

Salut et fraternité

26 germinal an 5<sup>ème</sup>





## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

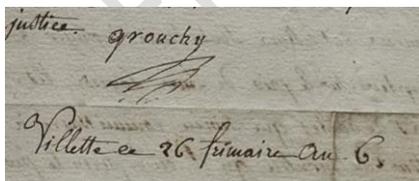
Citoyens,

**François Jacques GROUCHY**, propriétaire dans la commune de Tessancourt vous expose que par bail<sup>(\*)1</sup> passé devant **L'ALOUETTE**, notaire à Pontoise le 26 ventôse an 5 <sup>(\*)2</sup>, il a loué au nommé **TOMIN** <sup>(\*)3</sup> et à sa femme pour 9 ans, le petit moulin de Tessancourt pour entrer en jouissance le 9 mars 1798 (N.S) auquel jour sera expiré le bail du nommé **COMMISSAIRE** <sup>(\*)4</sup> précédent meunier dudit moulin.

Que par des arrangements particulier **COMMISSAIRE** a résilié à **TOMN** les 4 derniers mois de la jouissance sans aucune clause et conditions particulières, sans aucune charges et obligations, **TOMIN** est entré dans le moulin il y a environ 3 semaines ; dès le jour même il lui a été signifié une opposition par le citoyen **JOLI** percepteur de l'an 5, à ce ne qu'il payat aucun fermage ni qu'il vidat ses mains du montant de la prisée des ustensiles dudit moulin sous prétexte que je redois pour l'imposition de l'an 5, 1260# au terme de l'article 27 de la loi de la contribution foncière pour l'an 5 les fermiers des usines sont tenus de payer les impositions des propriétaires, sauf à précompter sur le prix de leurs loyers les sommes qu'ils auront payés. Il n'y a pas de doutes que **Sevrin COMMISSAIRE** a joui pendant le courant de l'an 5 et non pas à **TOMIN** qui n'est pas point en jouissance que depuis 3 semaines qui ne doit aucun fermages échus qui n'a rien à donner pour la prisée du moulin n'étant que simple locataire e garde moulin en mon nom. Le citoyen **JOLI** à qui j'ai exposé ces faits et ces circonstances par lettre n'y a pas eut d'égard il vient d'établir un garniser chez **TOMIN**, avec menaces de mettre garnison chez lui et vendre ses meubles dans 8 jours Ces procédés sont d'autant plus vexatoire [ ] à **TOMIN** qu'il ne doit rien qu'il n'est pas meunier pendant l'an 5 que c'est **Sevrin COMMISSAIRE** qui a du et qui doit payer l'imposition de l'an 5, qu'il est propriétaire de la prisée des ustensiles du moulin et qu'il m'en doit bien au-delà de la valeur puisqu'il a été jugé débiteur pour ses fermages échus de plus de 3965 # indépendamment d'un terme de 800 # qui est échu au 9 novembre de cette année 1797.

Je remets cet arrêté sous vos yeux il a été homologué au tribunal de Versailles. Enfin citoyen, le citoyen **JOLI** est d'autant plus répréhensible qu'il demande arbitrairement une somme dont le montant n'est ni fixé ni déterminé et qu'il ne peut l'être que lorsque le département et vous, aurez répondu à mes réclamations que le contingent de mon imposition dépend des évaluations qu'on a donné à mes propriétés et que ce n'est pas sur le rôle de l'an 4 que ma cotisation de l'an 5 doit être assise.

Je vous dénonce le percepteur **JOLI** comme n'ayant jamais fait aucune diligence contre **COMMISSAIRE** pour être payé de l'imposition de l'an 5, quoique la loi lui ait prescrit. Je demande donc citoyen administrateur tant en mon nom qu'au nom de **TOMIN**, il vous plaise ordonner que le garniser mis chez lui soit renvoyé qu'il soit placé chez **COMMISSAIRE** qui est retiré à Tessancourt ou il a meubles et cheval quatre arpents et demi ou environ de terres labourables deux vaches qu'il a soustrait à la première saisie que l'on a fait chez lui consentant, que les reliquats de mon imposition de l'an 5 soit pris par privilège de préférence sur ce que **COMMISSAIRE** me doit et vous ferez justice,



<sup>(\*)1</sup> archives départementales du Val d'Oise, répertoire du notaire **Etienne LALOUETTE**, à Pontoise, 1 LU-SUP 183 - An V, vue 9/18).

<sup>(\*)2</sup> 16 mars 1797.

<sup>(\*)3</sup> Voir la généalogie **THOMAIN**, ci-dessus en III. Il s'agit de **Pierre THOMAIN**, témoin le 9 juin 1800 à Tessancourt, ami du futur, meunier, âgé de 40 ans au mariage de **Nicolas Etienne CHÉRON** avec **Marie Anne NOGRETTE**. Il épousa **Marie Françoise BUNON**.

<sup>(\*)4</sup> Voir la généalogie **COMMISSAIRE** ci-dessus en VII/4 : **Séverin COMMISSAIRE** meunier au petit moulin de Tessancourt est né le 16 octobre 1753 à Oinville-sur-Montcient.

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

### Sources

- ✓ Registres de catholicité (baptêmes, mariages, sépulture) de Tessancourt,
- ✓ Registres d'état civil (naissance, mariage, décès) de Tessancourt-sur-Aubette,
- ✓ Carte des possessions du Prince de Conti, archives départementales des Yvelines, A 205-1, 1770.
- ✓ Carte de Cassini,
- ✓ Plan d'intendance de la paroisse de Tessancourt-sur-Aubette C 45 48, 1782.
- ✓ Plans de l'administration du cadastre, archives départementales des Yvelines, 3P2 2433 à 2438, Tessancourt-sur-Aubette, 1821.
- ✓ États de sections des propriétés non bâties et bâties, archives départementales des Yvelines, Tessancourt-sur-Aubette, 3P3 2099, 1825.
- ✓ Matrice des propriétés foncières, archives départementales des Yvelines, folios 441 à 860 ; Tessancourt-sur-Aubette, 3P3 2101, table alphabétique des propriétaires, 1825 – 1914.
- ✓ Site de la mairie de Tessancourt,
- ✓ Histoire du canton de Meulan, **Edmond BORIES**, 1907, **Honoré CHAMPION**, éditeur, Paris, chapitre sur Tessancourt, page 342.
- ✓ Histoire de Meulan et de sa région par les textes, **Marcel LACHIVER**, Meulan, 1965.
- ✓ Répertoire du notaire **François CHENOU**, 3E27 251, Meulan, étude rattachée à l'étude principale de Meulan, étude **POUSSET**, 1763 – 1791, archives départementales des Yvelines.
- ✓ Minutes des notaires **Albert JOZON** et **Alexandre Théophile MARQUIS**, 3 E 27 822, archives départementales des Yvelines.
- ✓ Répertoire du notaire 3E26 3, **Jean Jacques LECOMTE**, Meulan, 1844 – 1860, archives départementales des Yvelines.
- ✓ Archives des travaux publics, voies non navigables, série 7 S 175, archives départementales des Yvelines.
- ✓ Recensement de Tessancourt années 1790 à 1936, 9 M 917 1, année 1946 2Mi 47 1, archives départementales des Yvelines.
- ✓ Enregistrement, tables des baux, 1839-1865, 9Q 2450, archives départementales des Yvelines.
- ✓ Bibliothèque nationale de France, département des manuscrits, recueil d'affiches et placards imprimés relatifs au Vexin, documents non daté.
- ✓ Monographie communale de l'instituteur, 1899, archives départementales des Yvelines, 1T mono 12/2 Tessancourt-sur-Aubette.

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

- ✓ La famille de **VION** du Mantois, par **Madeleine ARNOLD-TÉTARD**.
- ✓ Racines et Histoire, Généalogie de la famille de **VION** © 2003 **Étienne PATTOU**, dernière mise à jour : 3 avril 2022, sur <http://racineshistoire.free.fr/LGN>.
- ✓ Dépouillement des mariages de Tessancourt-sur-Aubette de 1600 à 1682 par Madame **Laetitia FILIPPI**.
- ✓ Dépouillement des mariages de Tessancourt-sur-Aubette de 1685 à 1715 par Madame **Laetitia FILIPPI**.
- ✓ Dépouillement des mariages de Tessancourt-sur-Aubette de 1716 à 1792 par Madame **Laetitia FILIPPI**.
- ✓ Recueil d'affiches et placards imprimés relatifs au Vexin, 1601 – 1800, Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France. Département des manuscrits. Vexin 1. Page 3/135.
- ✓ Tessancourt-sur-Aubette, petit village du Vexin, Madame **Madeleine ARNOLD-TÉTARD**.
- ✓ «*Sur la piste des moulins de Balbigny à Roanne...* » par l'association de sauvegarde des moulins de la Loire.
- ✓ Bulletin de la Société Généalogique d'Eure et Loir, le n° 102 S du 2ème trimestre 2020, article de madame **BOULANGER** sur **Constant COMMISSAIRE**.
- ✓ Archives départementales des Yvelines, 42J 1, terriers seigneuriaux, Seigneurie de Tessancourt. - terrier : registre des déclarations (volumes 1 et 2), 1777 – 1777
- ✓ Archives départementales des Yvelines, 42J 3, terriers seigneuriaux, table alphabétique et état des droits, Seigneurie de Tessancourt, 1777 – 1777.
- ✓ Archives nationales, P/20/1 n°100, baillage de Meulan et Mantes, fonds de la Chambre des comptes de Paris. 1621 – 1744, série P. Nouveaux hommages rendus à la chambre de France (XVIIe-XVIIIe siècles). Tome I : Prévôté et vicomté de Paris. Bailliages de Senlis, Clermont en Beauvaisis, Valois, Mantes et Meulan, Montfort-l'Amaury, Étampes.
- ✓ Paysages des Yvelines, à la fin du XVIIIème siècle, le cadastre de **BERTIER de SAUVIGNY**, archives départementales des Yvelines, catalogue de l'exposition de 1996 à la Grande écurie du Roi.
- ✓ Plan d'intendance (1782) de la paroisse de Tessancourt-sur-Aubette (archives départementales des Yvelines, C 45 48).
- ✓ **Sophie de GROUCHY**, marquise de **CONDORCET**, par **Madeleine ARNOLD-TÉTARD** (†), éditions **CHRISTIAN**, septembre 2003, ISBN 2-86496-110-5.
- ✓ Archives municipales de Meulan 3D 1/3 : Tableau des citoyens actifs éligibles de la municipalité de Meulan garde Nationale + répertoire 1790 et doc 1809/ mémoire de Lévrier 1788/procès-verbal de l'assemblée de l'ordre de la Noblesse baillage de Meulan 1789/ instruction et pouvoir 1789/ Pièces historiques: Signées de Louis XIV et Louis XV/ Lettre de Turgot 1775/Arrêté représentant du peuple Delacroix et Musset et Crassons 1793-1794/ lettre de Madame de Condorcet, de Daru, de Gency/

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

pièce concernant les généraux Gency et Létang, la famille de Grouchy/ documents de la révolution/ Histoire locale correspondance de 1894 à 1929/ fait politique : restauration gouvernement de juillet / république de 1848 / Second Empire/ cérémonie des obsèques de Gency Boulangers 1775/ arrestation de Madame Coisson 1842/

Cette cote est contenue dans une petite chemise de 2 cm d'épaisseur.

- ✓ « Château de Villette – Fastes d'un décor à la française » de Guillaume Picon, Flammarion, collection Styles Et Design, Ean : 9782081414259, date de parution : 11/04/2018

REPRODUCTION INTERDITE

INDEX

---

**A**

ALAGILLE .....	134, 150, 181
ALBECQ .....	6, 72, 79, 80, 111, 124, 125, 126, 127, 152, 154, 158, 159, 174, 178
AMIOT .....	6, 15, 72, 73, 75, 101, 102, 103, 140, 142, 143, 146, 147, 230, 232
ANJORANT .....	140
ARCELIN .....	114, 143, 144
ARNOLD-TÉTARD, Madeleine .....	39, 73, 234, 263
ARTHUS .....	180
ATHON .....	238
AUBÉ .....	194
AUBRY .....	202
AUGER .....	4, 6, 180, 181, 184, 196, 197, 198
AUGUSTIN .....	6, 40, 54, 55, 57, 61, 120, 129, 130, 131, 166
AUJOUR .....	227

---

**B**

BALLEUX .....	126, 128, 144, 218, 249
BARVILLE chevalier, seigneur de Romainville .....	8, 19
BAUCHER .....	134, 135, 190
BAUDOUIN .....	162
BAYON .....	216
BECUE .....	236
BÉGUIN .....	6, 42, 182, 184, 192, 193, 194, 195, 196, 197
BELHOMME .....	6, 43, 54, 124, 126, 127, 128, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 205, 214
BELLANGER de, notaire à Paris .....	101
BENOIST .....	194
BERLAY, notaire à Pontoise .....	115
BERMIGHAM, curé de Saint Meslon à Pontoise .....	197
BERTHAUT .....	146
BERTIER de SAUVIGNY, Louis Bénigne .....	30, 100, 240, 241
BERTRAND .....	202, 204
BERTRANT .....	134
BIENVENU .....	192, 193
BIGNON .....	16
BIGNON, bibliothécaire du roi .....	134, 140
BIZEMONT, marquise de .....	55
BLANCHARD .....	128, 218
BLANFUMÉ, commis du tabellion à Seraincourt .....	200, 201
BLARU, marquis de .....	8
BLETREAU .....	226
BLOND, Patrick .....	4
BLOSSEVILLE, comte de .....	79
BLOUIN .....	235
BOCHARD .....	6, 128, 129, 212, 213, 214, 216
BONHOMME .....	193
BONNEFOY .....	129
BORDEAUX .....	193, 194, 195, 229, 231
BORDIER .....	127, 171
BORIES .....	262
BOULET .....	200, 204, 222, 231

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

BOULLET .....	6, 125, 200, 201, 202, 204, 205
BOULLIER .....	155, 213, 216
BOURGEOIS .....	100, 130, 134, 135, 136, 164, 182, 190, 195
BOURIENNE .....	124, 170, 175, 188
BOURLIER .....	128, 216
BRARD .....	82
BRENING, BRENING .....	86
BRISARD .....	226
BURNIER, Alexis, garde moulin .....	128

---

## C

CAGNON .....	24
CANOUILLE .....	237
CARITAT .....	74, 101, 105, 114
CARON .....	155
CARPENTIER 6, 32, 72, 78, 79, 80, 81, 101, 104, 105, 106, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 117, 118, 152, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 178	
CASSINI .....	6, 31, 73, 100, 116, 139, 203, 240, 242
CASTILLARD .....	16, 72
CAUCHOIS .....	147, 172, 180, 181, 231
CAUFOURIN .....	149
CAULMONT .....	228
CAUMONT .....	221, 227
CERTAIN .....	6, 124, 164
CHAMBON .....	85
CHANDELIER .....	221, 225
CHANDEZE .....	149
CHAPELLE .....	245
CHARLES, commis au tabellion de Meulan .....	202
CHAUCHARD, Claire .....	4
CHAYET .....	192, 193
CHENOU, notaire à Meulan .....	262
CHÉRON .....	6, 50, 136, 190
CHERONNET .....	200
CHIBOUST, notaire à Paris .....	51
COCHIN .....	6, 75, 106, 114, 115, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 180
COMMISSAIRE 6, 146, 195, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 254, 261	
CONDORCET .....	4, 73, 74, 101, 105
CONDORCET, marquis de .....	74
CONTY, Mgr, Prince de .....	28, 29, 39
CORBIN .....	234
CORNU .....	166
COSSART d'ESPIÈS .....	51
COTTANTIN .....	221
COULON .....	72
COURBAULT .....	115
COUSIN de CONTEVILLE .....	109
CULERON .....	128, 214

---

## D

D'AUFFREVILLE, monsieur de .....	9
DAGORY .....	161, 171
DANGEUGER .....	201

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

DANGON .....	220
DANTAN .....	224
DAUVERGNE.....	24
de CHARS .....	196
DE DAMPONT.....	224, 225
DEGRÉMONT .....	234
DELAGRIVE, abbé.....	100
DELAPRASLIÈRE .....	202
DELESSERT .....	239
DELISLE.....	6, 129, 130, 147, 182, 184, 201
DELORME.....	115, 150
DEMEURE, François, notaire.....	8
DENOT.....	128, 214
DEPRY .....	149, 161
DERLOT .....	156
DERVILLÉ .....	54, 55, 57, 113, 114, 154, 155, 156, 157, 166, 207
DESCARTE, substitut du tabellion à Seraincourt.....	201
DESGROUX.....	24, 72, 182
DESJARDINS.....	236
DEUVE, Mathilde .....	4
DEVICQUE.....	195
DOLNET .....	193
DOMERVAL.....	226
DOULLÉ, notaire à Meulan.....	139, 146, 182, 195, 202, 204
DRENEAU, Nicole.....	4
DROCOURT .....	172, 173
DUBOIS.....	6, 43, 44, 49, 160, 161, 162, 199
DUBRAY .....	127, 143, 148, 175, 241
DUBUSC, notaire à Meulan .....	106, 114
DUCAROUGE .....	156
DUCHAMP, notaire à Lyon.....	216
DUCHAUFFOUR.....	155, 156
DUCHENE .....	127, 171
DUCHESNE .....	155
DUCLOS .....	200
DUJARDIN .....	151
DUMOULIN.....	55, 182
DUPILLE .....	155
DUPRÉ .....	6, 134, 190
DUPUIS .....	193
DURAND.....	193
DUTUIT .....	24
DUVAL.....	6, 15, 21, 72, 73, 101, 124, 134, 146, 147, 172, 186
DUVIVIER.....	75, 128, 146, 176, 195, 196, 197, 198, 218, 223, 224, 225, 226, 228, 229, 230, 231, 232, 236, 239

---

### E

ÉCHASSON .....	216
ÉMERY .....	195

---

### F

FALLAIN, Pierre .....	21
FAURE, contrôleur des aides .....	8, 9
FERET.....	202
FILIPPI, Laetitia .....	4, 134, 190, 263

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

FINET.....	148, 202
FLEURY.....	49, 192, 195
FONTAINE.....	173
FORGET.....	127, 210
FOULON.....	109, 110, 144, 149, 155, 157, 172, 176
FOUQUE.....	156
FOUQUES.....	150, 182
FOUQUET.....	136, 230
FOURNIER.....	190
FOVET.....	24
FREDET, <i>monsieur de, seigneur de Jumeauville</i> .....	9
FREMYN, <i>notaire à Paris</i> .....	51
FRETEAU DE PENY.....	101
FROMENTIN.....	172
FROMONT.....	226

---

## G

GARNAUD.....	82, 83, 111, 120
GARS, <i>Catherine de</i> .....	8
GASCOIN.....	136
GASGUIN.....	136
GEORGES.....	54, 126, 127, 128, 171, 172
GERBE.....	6, 54, 127, 210
GERVAIS.....	75, 129, 147
GINANVILLE, <i>monsieur de</i> .....	9
GIROUX.....	134, 193, 234
GOIMBAULT.....	144, 145, 155
GOSSELIN.....	223
GOULEY.....	156, 158
GOULLE.....	156, 158
GOURET, <i>lieutenant général</i> .....	9
GRIGNY, <i>monsieur de</i> .....	9
GRISON, <i>notaire à Meulan</i> .....	85
GRONIER.....	186
GROSSELIN.....	24
GROUCHY, <i>de</i> .....	4, 7, 39, 72, 73, 74, 101, 102, 103, 105, 106, 107, 114, 140, 146, 240, 241, 247, 248, 249, 263
GROULT.....	128, 214, 216
GUENON.....	237
GUÉRIN.....	106, 124, 125, 151, 188
GUERNIER.....	222
GUICHARD-SPICA, <i>directrice des archives départementales des Yvelines</i> .....	4
GUILLEMINOT.....	202, 229
GUILLOT.....	85, 91

---

## H

HAMOT.....	184
HANNEUCOURT, <i>monsieur d'</i> .....	9
HARDIVILLIER.....	155
HARDIVILLIERS, <i>d'</i> .....	51
HAVARD.....	2, 136, 142, 190, 196, 198, 199, 225, 228, 229, 230, 232, 234
HÉBERT.....	142, 192
HÉRARD, <i>Auguste, garde moulin</i> .....	127
HERMIER.....	168, 201
HESSEVILLE, <i>monsieur d', seigneur de Rosay</i> .....	9

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

HOGET .....	6, 180, 181, 182
HUAN .....	186
HURÉ .....	146, 222, 223, 225, 226

---

### I

ILLAIRE, Martine .....	24
------------------------	----

---

### J

JALLAIN .....	21
JALOUREAU .....	194
JARDINIER .....	238
JEANNE .....	195
JEGU .....	173
JORRE .....	200, 201, 224, 227, 231
JOURDAN, Franck .....	4
JOYSEL .....	142, 182
JOZON, Albert, notaire .....	40, 57, 155, 157, 262
JULIEN .....	223, 226, 227

---

### L

LABBÉ .....	190
LACHIVER .....	262
LACROIX .....	171
LAHAYE .....	147
LAINÉ .....	125, 126, 169, 174, 184, 186
LAISNÉ .....	186
LAMOTTE, monsieur de, seigneur de Magnanville .....	9, 168
LAMOTTE, monsieur de, seigneur de Magnanville .....	168
LANAVETTE .....	43, 44, 161, 162
LANCHANTIN .....	197, 200
LANDRIN .....	239
LANGLOIS .....	6, 126, 144, 145, 174, 206, 207
LAROCQUE .....	151
LASSERAY .....	169, 249
LAURENCE .....	144
LAURENS .....	228
LE DOULCET de PONTECOULANT .....	101
LE JARD .....	141, 142
LE NOIR .....	229, 230
LE NORMANT .....	220
LE TORT .....	195
LEAUDAIS .....	234
LECHEVEREL .....	109, 110, 156
LÉCOLLE .....	149
LECOMTE, Jean Jacques, notaire .....	43, 49, 52, 53, 54, 55, 161, 174, 210, 262
LÉGER .....	181, 182
LEGRAND .....	144, 197, 249
LEGUILLON .....	134
LEMAISTRE .....	227
LEMARIÉ .....	172
LEMOINE .....	109, 110, 157
LEMONIER, Louis, garde moulin .....	126

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

LENOIR .....	202, 229, 230
LÉONARD .....	127
LEROUX .....	134, 147, 151, 164, 190
LEROY .....	129, 228
LEROYABADIE .....	155
LESUEUR .....	128, 172, 238
LETORD .....	193
LHOTE.....	162
LHULLIER.....	235
LIAUDAIS.....	134
LIAUDES .....	134, 190
LIAUDEZ.....	229
LOMMEAU, de.....	223, 225, 228
LOUBERT.....	146
LOUMOIS, monsieur de .....	9
LOZERAY.....	195

---

## M

MABILLE .....	6, 134, 135, 190, 200
MAGNIEN.....	173
MAILLARD, Julien, garde moulin .....	125, 202
MAINTENON, madame de.....	8
MALENÇON.....	234
MALLET.....	164
MANURANT.....	196
MARESTY .....	192, 193
MARGUERIE .....	223
MARQUIS, Alfred Théophile, notaire .....	40, 54, 57, 110, 111, 112, 156, 157, 158, 159, 262
MARTENET, notaire à Décize .....	55
MARTIN .....	169, 194
MARTINEAU.....	156
MAURY.....	150, 164
MAUVOISIN.....	201, 204, 221, 223, 225, 227, 228, 231
MENUT DE LATONNE .....	156
MÉRIEL, notaire à Meulan .....	181
MICHAUD .....	81, 83, 110, 111, 120, 157, 158, 159
MICHAUX .....	228, 230, 239
MIGNARD .....	226, 227
MORAND.....	139, 229, 235
MORDRET.....	175, 176, 239
MOREL D'ARLEUX, notaire à Paris.....	156
MORIN.....	127, 157, 158
MOROND.....	202
MORONT.....	226
MOTTE.....	175, 224, 228, 229, 231, 234, 254
MOURON.....	221
MURÉ, Louis, garde moulin.....	128, 214

---

## N

NEUPTÉ.....	227
-------------	-----

---

### O

<i>OINVILLE, monsieur d', seigneur d'Oinville</i> .....	9
<b>ORBINOT</b> .....	186

---

### P

<b>PARQUET</b> .....	226
<b>PARQUIN</b> .....	180
<b>PERRIER</b> .....	238
<i>PETANT, monsieur de, seigneur de Nézée</i> .....	9
<b>PETITPAS</b> .....	172
<b>PISET</b> .....	223
<b>PLACET</b> .....	169
<b>PLANCHETTE</b> .....	197
<b>POIRÉE</b> .....	239
<i>PONCHET, seigneur de Soindre</i> .....	9
<b>PONTET</b> .....	128, 155, 216
<b>POSCHADEL</b> .....	2
<b>POTEL</b> .....	234, 239
<b>PRIEUR</b> .....	192
<b>PUISSANT de la VILLEGUERIF, Marthe</b> .....	42, 54
<b>PUTEAUX</b> .....	195

---

### Q

<b>QUARTIER, notaire à Décize</b> .....	55
<b>QUILLIER, notaire à Décize</b> .....	55

---

### R

<b>RAMBOURT</b> .....	225
<b>RAVANNE</b> .....	17, 142, 143, 144, 164, 233, 249, 258
<b>RENARD</b> .....	194, 195, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228
<b>RIBAUT, procureur</b> .....	8, 9
<b>RIBLET</b> .....	196
<b>RICHARD</b> .....	180
<b>RICONI, Jean</b> .....	21
<b>ROGER</b> .....	110, 128, 157, 172
<b>ROUGET</b> .....	245
<b>ROULEAU, Maryse</b> .....	4
<b>ROUSSELLE</b> .....	106, 114, 143, 144
<b>ROYER</b> .....	231, 232

---

### S

<i>SAILLY</i> .....	9
<b>SALIGNY</b> .....	194
<b>SALLE-CARRIÈRE, Marie Marguerite de la</b> .....	8
<b>SARAZIN</b> .....	147, 184
<b>SARRAZIN</b> .....	225, 228
<b>SAVARY</b> .....	200, 201
<b>SCHLESINGER, notaire à Meulan</b> .....	113, 114, 115, 158
<b>SCHLESSINGER, notaire à Meulan</b> .....	109, 156

## Les moulins de Tessancourt-sur-Aubette

SCOTÉ .....	155, 156
SEBILLE .....	222, 228
SENNETERRE, comte de .....	8
SIGNOLLE .....	196, 197
SIMON .....	125, 188
SOLLIER .....	196
SOUBIZE, Mgr prince de .....	9
SULLY, monsieur de .....	9

---

### T

TERNISSIEN, notaire à Vigny .....	115
Tessancourt-sur-Aubette .....	17
THOMAIN .....	6, 125, 148, 149, 150, 151, 174
THOMAS .....	125, 202
TOURBIER .....	32, 104, 105, 106, 112, 114
TOUSSAINT .....	188
TRUFFAUT .....	6, 127, 128, 193, 195, 218

---

### V

VASSAL .....	124, 170
VAUGON .....	6, 124, 125, 148, 188
VERNEUIL .....	186
VERNOT .....	234
VICQ .....	236
VIEL, Jean François, paléographe .....	4
VILLOT .....	125, 180, 202, 238
VIOLET .....	221, 224, 225, 226, 227, 228, 231
VION, de GAILLON .....	8, 32, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 73, 80, 100, 140, 160, 166, 170, 174, 186, 201, 210, 263
VISBECQ .....	6, 49, 52, 54, 125, 126, 127, 170, 174, 175, 176, 206, 223, 224

---

### W

WEITE, Pamina .....	4
---------------------	---